DE L'HISTOIRE

ET

DES HISTORIENS

II[1]

LES HISTORIENS GRECS

Une première remarque est nécessaire. Les historiens, dignes de ce nom, appartiennent presque exclusivement à la civilisation méditerranéenne. Les autres peuples ont des annales, des registres, des recueils de notations, des légendes, des fables : mais l'histoire proprement dite a fleuri sur les bords de la Mer Intérieure et elle n'a fleuri que là.

Il semble que la force intellectuelle nécessaire pour écrire l'histoire n'ait été donnée qu'aux peuples habitant sur ces rivages, l'histoire et la civilisation marchant toujours du même pied; car, comme nous l'avons démontré, les sciences théoriques et appliquées, les diverses techniques, l'art, la philosophie sont sous la dépendance de l'histoire. Assurément, les races méditerranéennes ont obtenu les faveurs de la nature : mais elles ne sont les maîtresses intellectuelles de l'humanité que parce qu'elles se sont appliquées à tenir ses archives.

Le premier grand historien, c'est Homère. Son œuvre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1913.

apparaissant à l'aube des temps, est la preuve la plus ancienne d'une loi de l'histoire qui s'applique à l'histoire elle-même, à savoir que les âges et les pays ont les historiens qu'ils méritent : les grands historiens naissent pour les grands événemens.

Les poèmes d'Homère consacrent le souvenir d'un des épisodes les plus considérables de la vie des peuples, puisqu'ils exposent ce qu'on savait de son temps sur le premier choc entre l'Asie et l'Europe et sur la naissance et la civilisation hellénique. L'*Iliade*, c'est la grande lutte ; l'*Odyssée*, c'est la grande découverte. Ainsi la double face des genèses est exposée dans ces poèmes dont la beauté et l'autorité tiennent du miracle. Seule la fraîcheur d'imagination propre aux peuples jeunes pouvait atteindre à cette claire et belle vision et expression des choses ; si belle et si claire que les siècles s'écoulent sans en ternir l'éclat. Que l'on discute sur l'authenticité même des événemens racontés par Homère, qu'avec Hérodote et Thucydide, on accepte d'autres versions, qu'avec Dion Chrysostome, on rejette tout ce qu'Homère raconte du siège de Troie ou, qu'avec les historiens modernes de la Grèce, on refoule Homère lui-même dans la légende mythique, les récits homériques n'en restent pas moins le témoignage le plus extraordinaire sur les anciens âges et le miroir fidèle du premier état de la société grecque, mille ans peut-être avant notre ère.

La religion, les mœurs, les coutumes, les monumens, les costumes, les armemens, la tactique terrestre, la tactique navale, tout ce qui peut intéresser l'homme dans son passé le plus reculé, tout cela est décrit avec un caractère de réalité, de franchise et de simplicité tel qu'on ne peut douter que les choses n'aient été telles quand les poèmes ont été composés.

Et si l'on ajoute que le périple d'Ulysse à travers la Méditerranée achève et complète une sorte de revue des connaissances humaines à cette même époque, si on reconnaît dans ce récit, selon une hypothèse ingénieuse, un portulan ou un résumé mnémotechnique des « guides de la mer, » tels qu'ils étaient en usage parmi les navigateurs hellènes, on admettra que l'aptitude « historique » manifestée, de si bonne heure, par la haute antiquité hellène lui assurait, dès lors, la prééminence sur tous les peuples.

Depuis que ces récits ont été écrits, l'humanité en subit

l'empreinte. La bravoure d'Achille, la sérénité d'Agamemnon, la prudence d'Ulysse, la noblesse d'Hector, la lâcheté de Thersite restent les types éternels de ce qu'il faut rechercher ou éviter; Priam, Hécube, Andromaque, Pénélope, Iphigénie, Hélène, sont les figures définitives du père, de la mère, de l'épouse, de la fille, de la femme, et leurs âmes se rattachent, par des fils immortels, à toutes les âmes venues ou à venir.

La Bible (à ne la considérer qu'au point de vue historique) n'a pas l'unité de l'œuvre homérique : mais, dans son cadre plus souple et dans sa plasticité plus conforme au prompt et subtil génie sémite, elle est un témoignage incomparable; la piété y reconnaît la parole divine. Dans la Bible, les livres des Origines, le Pentateuque (c'est-à-dire la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*) et, en plus, le livre de *Josué* sont les livres de la « Loi, » les livres de Moïse. Leur haute valeur religieuse ne permet pas de leur attribuer précisément un caractère historique; les livres historiques proprement dits, c'est-à-dire les *Juges*, *Samuel*, les *Rois*, *Esdras*, *Néhémie*, les *Paralipomènes* ou *Chroniques*, les *Macchabées*, sans perdre le caractère religieux, sont plus spécialement consacrés aux annales du peuple élu. Les autres livres, soit les livres des moralistes, soit les livres « prophétiques, » complètent cet admirable ensemble. Ainsi ce « Livre » permet à l'histoire de remonter vers les hautes origines de la conscience humaine. Par la lecture de la Bible, on assiste à la révélation, faite aux anciens hommes, de la foi et de la morale monothéiste.

N'est-ce pas un sujet incomparable d'émotion et de méditation que la valeur toujours active de ce témoignage irrécusable? Par lui, nous savons comment l'homme a reçu la Loi, comment il a fait son âme, comment il a conçu l'idéal, comment lui a été tracée la ligne de conduite qu'il doit suivre pendant son pèlerinage ici-bas. Et maintenant, et demain et pendant des siècles, partout sur la terre, cette loi, dictée à la sortie de la terre des Pharaons sera la Loi; ces dix commandemens seront les Commandemens; car la plus noble des grandes religions humaines, la religion chrétienne est née de cette tradition primitive. Avec sa force de propagande incomparable, elle l'a répandue par tout l'univers. Et maintenant et demain et toujours, il y aura, quelque part dans les villes, dans les villages, dans les champs, aux retraites perdues des forêts de l'Afrique ou des steppes de

l'Asie ou des plaines de l'Amérique, des hommes, des femmes, des enfans par milliers, par millions, qui, en lisant la Bible, seront guidés, élevés, fortifiés, consolés ; car telle est la force de l'*Écriture :* le livre est un miracle constant et produit un miracle constant; il applique, à chacun des actes humains, la poussée de toute l'expérience humaine.

Hérodote est le premier des historiens grecs dignes de ce nom qui soient parvenus jusqu'à nous. Il naquit à Halicarnasse en Asie Mineure vers 480 avant J.-C., et il mourut vers 425 : il vivait au temps de Périclès, de Phidias et de Sophocle, c'est-à-dire à une époque où la Grèce était en pleine maturité intellectuelle, comme s'il eût fallu que cette virilité fût acquise pour qu'elle conçût la véritable « histoire. » Hérodote est, avant tout, un voyageur et un conteur. Chassé de son pays par des discordes publiques, il visite la Perse, l'Assyrie, la Médie, l'Égypte, le Pont-Euxin, la Grèce, bien entendu, et la Grande-Grèce où il s'établit à Thuries, colonie fondée par Athènes, sur l'emplacement de Sybaris et où il mourut. Hérodote eut sous les yeux tous les monumens de l'antiquité dans leur splendeur : la tour de Babel, les pyramides d'Égypte, les temples de Karnak, le colosse de Rhodes, le sanctuaire de Diane à Éphèse, le Parthénon qui s'élevait alors, les monumens de Syracuse, de Sélinonte et d'Agrigente, les temples de Ségeste et de Pœstum, encore debout aujourd'hui et qui nous donnent l'idée de ce que pouvait être, alors, la beauté méditerranéenne. Ce grand voyageur, ému de tant de merveilles, eut la soif de savoir qui avait conçu, créé, développé cette civilisation d'héroïsme, de splendeur et de marbre, soif que nul n'avait eue avant lui et qu'il passa sa vie à satisfaire. Et le même qui sut voir sut écrire : Hérodote est le père de l'Histoire.

La Grèce a donné aux neuf livres d'Hérodote le nom des neuf Muses : pour la Grèce, en effet, toute la tradition intellectuelle était là. Le véritable sujet choisi par Hérodote, ce sont les guerres médiques ; il les considère dans leurs origines, leurs causes lointaines, leurs répercussions sur tout le bassin oriental de la Méditerranée, ce qui l'amène à étendre indéfiniment ses recherches. Par là, les *Histoires* d'Hérodote servent, en quelque sorte, de suite aux livres homériques. Des deux parts, il s'agit

des contacts entre l'Asie et l'Europe, il s'agit du difficile ménage de ces deux civilisations rivales qui finirent pourtant, en se rapprochant, par donner naissance à la civilisation méditerranéenne et chrétienne. Mais qui pouvait prévoir cette destinée quand les armées grecques assiégeaient Troie ou quand, des siècles après, Xerxès envahissait l'Attique? Aujourd'hui que l'esprit humain peut embrasser le cycle, quelle joie n'éprouve-t-il pas à connaître, par un témoin si ancien, le point initial de ces contacts séculaires?

Hérodote ne manque ni de critique, ni de jugement, ni de bon sens; mais étant surtout un curieux, il accepte de toutes mains et préfère, à tout, le plaisir de raconter. Il a compris qu'il y a, même dans les plus absurdes légendes, un point de vérité, et dans les croyances, quelles qu'elles soient, un état d'âme qui intéresse l'humanité et l'avenir. Vue très juste. N'ayant ni le temps, ni les moyens de tout contrôler et de peser au poids et à la balance, il fait sa provende, soucieux surtout de ne rien laisser perdre d'un si précieux butin.

Hérodote est le plus amusant des conteurs, bonhomme s'il en fut, parfois lent et radoteur, mais ne perdant jamais de vue ni le sujet, ni l'objet, pèlerin de la légende et rhapsode de la vérité.

Thucydide est, peu s'en faut, le contemporain d'Hérodote : une vingtaine d'années seulement séparent les deux naissances; on croirait qu'il s'est écoulé entre elles plusieurs siècles. Hérodote est l'ami des antiquités, le moissonneur diligent des traditions et des légendes, se berçant lui-même au rythme de sa narration pérégrine. Thucydide est un athlète courant au but sans délai. On raconte que la vocation du jeune Thucydide fut éveillée par les récits d'Hérodote. Celui-ci les lisait devant les Grecs assemblés aux Jeux olympiques : Thucydide enfant était là et il se mit à pleurer. Hérodote se tourna vers le père et lui dit : « Je te félicite d'avoir un tel fils; car son âme est avide de savoir. »

Thucydide était Athénien; il naquit dans un bourg de l'Attique, Halimuse. Son père était riche et appartenait à l'une des familles considérables de la cité; on dit même qu'il descendait des Pisistratides. Sa naissance, sa fortune, son éducation, ses aptitudes, tout l'appelait à jouer un grand rôle dans les affaires publiques. Comme la plupart des Athéniens de rang

distingué, il se consacra d'abord à l'éloquence. Il plaida devant le peuple, et ses succès oratoires le désignèrent pour les honneurs; on lui confia le commandement d'une armée. Il exerça cette charge au début de cette guerre du Péloponèse qui devait être le sujet de son livre. Il échoua devant Amphipolis et fut accusé de trahison. Il est facile de deviner, à travers les récits des historiens, qu'il fut victime des dissensions politiques, et qu'il fut écarté des affaires, puis condamné à l'exil par le parti qui avait à sa tête le démagogue Cléon. Il se réfugia en Thrace où il avait des biens considérables et ne put rentrer dans son pays qu'après vingt ans. Ainsi Thucydide fut perdu pour la cité, au moment où des hommes de cette valeur lui eussent été si utiles.

Comme Hérodote, Thucydide écrivit pour occuper les tristes loisirs de l'exil. Les historiens sont, trop souvent, des patriotes désoccupés; éloignés de l'action et ne pouvant s'en distraire tout à fait, ils en approchent du moins l'image.

Thucydide, c'est l'historien homme d'État : dans le tissu des événemens il veut voir surtout les enchaînemens et les causes. Son amour austère de la vérité, la rigueur de son impartialité viennent de là. Les erreurs de fait causent les erreurs de raisonnement : puisqu'il veut voir clair, il veut voir vrai. Par ce scrupule hautain, Thucydide met, une fois pour toutes, l'histoire à son rang. Si Hérodote est le père de l'histoire, Thucydide en est le maître. Son livre est un acte. Toute autre conception de l'histoire est inférieure.

Thucydide indique lui-même où il faut viser : « Quant aux faits, dit-il, je ne me suis pas permis d'écrire d'après les informations du premier venu ni d'après mon opinion, mais en scrutant avec scrupule, et autant qu'il m'était possible, chacun des événemens auxquels j'avais assisté moi-même et chacun de ceux que d'autres m'avaient appris. Il est difficile de découvrir la vérité, parce que les témoins parlent du même sujet différemment et l'un et l'autre parti selon son inclination ou sa mémoire. Mes écrits, dépouillés du merveilleux, en paraîtront peut-être peu agréables; mais ils suffiront à ceux qui veulent s'éclairer et aller au fond des choses dans ce qui s'est passé; ils seront jugés utiles, puisqu'ils exposent la marche des événemens tels qu'ils se renouvellent chaque jour; car, la nature humaine étant la même, ils ne peuvent qu'être, par la suite, semblables ou ana-

logues. Cet ouvrage est un legs transmissible à perpétuité et non un conte destiné à charmer l'oreille un instant. »

Le maître de Thucydide pour les lettres avait été Antiphon, redoutable orateur, qui fut condamné à mort par ses adversaires politiques; son maître pour la philosophie fut Anaxagore, le doctrinaire de l'intelligence, cet admirable idéaliste qui disait : « L'Esprit est répandu dans tout, il anime tout. » Auprès d'Anaxagore, Thucydide rencontra les disciples de ce haut maître : Périclès, Euripide, Archélaüs et, sans doute, Socrate. Le maître et les disciples, tous furent poursuivis par l'envie et la haine des démagogues. Anaxagore condamné comme Socrate, accusé de trahison (de médisme) comme Antiphon, s'enfuit et vécut en exil comme Thucydide. Quelle profusion de dévouemens et de talens gaspillent ainsi les démocraties!

C'est un fait constaté souvent par l'histoire que les peuples sont menacés du plus grand péril au moment de leur plus grande prospérité. L'aisance, la richesse, le bien-être, la douceur des mœurs, la confiance mutuelle encouragent l'audace, l'intrigue, la corruption, d'où naissent les discordes civiles; et bientôt, la rencontre de la violence et de la pusillanimité produit une rapide décadence. C'est ainsi qu'on vit cette noble République Athénienne s'incliner vers sa chute à l'heure de son apogée, tandis que cette ville de l'Intellignce regorgeait de génie et de patriotisme.

Thucydide vit et prévit ces choses : il les burina, pour l'avenir, d'après le modèle vivant : « Il survient, dans les cités, par esprit d'anarchie, de sédition, beaucoup de calamités qui se reproduiront tant que la nature humaine sera la même... Tous ces maux résultent du désir de dominer qu'inspirent la cupidité et l'ambition, d'où naît l'ardeur des rivalités : car ceux qui, dans la ville, président aux affaires, adoptant pour politique spécieuse, selon leurs intérêts, ceux-ci la cause populaire, ceux-là la cause modérée, se proposant, à les croire, le bien public, mais ne visant, en réalité, qu'à se supplanter les uns les autres, se portent aux derniers excès. Ils poursuivent leurs rivaux, leur infligent des peines plus grandes que ne l'exigent la justice et l'intérêt de l'État, se réglant toujours sur ce qui plaît à leur propre parti. Lorsqu'ils s'emparent du pouvoir, soit par le hasard d'un vote, soit même par la force, leur but unique est d'assouvir leur ambition du moment. Aucun des

partis ne songe plus à la justice; on loue ceux qui réussissent par leur éloquence. Les citoyens honorables périssent, victimes des deux factions, soit parce qu'ils refusent d'en partager les violences, soit par la jalousie qu'on leur porte d'y avoir échappé... Dominés par la pensée qu'on ne peut espérer rien de stable, ils n'osent se fier à personne et ne songent qu'à se mettre à l'abri du mal. Alors, ce sont les moins capables qui l'emportent. En effet, ceux-ci, craignant que leur propre infériorité et le mérite de leurs ennemis ne les écartent des affaires, marchent audacieusement au but, tandis que les hommes de mérite, dédaigneux du danger, ou négligens du soupçon, se laissent surprendre ou écarter et, dans les troubles civils, périssent en grand nombre. »

Thucydide prit pour sujet cette guerre du Péloponèse dont il avait été une des premières victimes. Un tel choix ne lui était dicté ni par la vengeance, ni par la rancune. Il se rend compte qu'il assiste à un des événemens les plus considérables de l'histoire humaine (puisque là se joue le rôle d'Athènes et de la Grèce tout entière) et il ne veut pas que l'avenir en ignore les origines et les causes. « Quoique les hommes, durant la guerre, regardent toujours celle qu'ils font comme la plus importante, néanmoins la guerre présente, à en juger par ce qui s'accomplit, l'emportera assurément sur toutes les autres... J'ai voulu exposer les causes de cette rupture et les motifs de nos dissensions, afin qu'on ne se demande pas, un jour, d'où s'éleva, parmi les Grecs, une guerre d'une telle importance. »

Ce coup d'œil, cette pénétration, cette divination ne le quittent jamais : soit qu'il analyse les motifs immédiats qui amenèrent la guerre entre Sparte et Athènes, soit qu'il montre la république grecque hésitant entre les deux partis, soit qu'il expose les dispositions prises, de part et d'autre, et les alliances secrètes, soit qu'il jette un coup d'œil lointain sur l'aspect et l'attitude du monde barbare, se préparant à profiter de l'affaiblissement de la fortune hellénique, soit qu'il assiste au duel des orateurs lacédémoniens et athéniens, chargés de soutenir l'une ou l'autre cause et d'attirer, en invoquant la justice et la raison, la faveur des Dieux... La guerre éclate. Périclès est, à ce moment, le premier à Athènes. C'est lui qui prononcera la fameuse oraison funèbre des citoyens morts pour la patrie où toute la grandeur Athénienne est présentée en un magnifique raccourci : « Je

parlerai d'abord de nos aïeux; ayant vécu toujours sur la même terre, ils l'ont léguée à leurs successeurs, libre jusqu'à ce jour, grâce à leurs vertus... Nous avons une constitution qui n'emprunte de lois à personne; plutôt que d'imiter les autres, nous servons nous-mêmes d'exemples... Notre ville est ouverte à tous les peuples: jamais un étranger n'est écarté de nos travaux, de nos plaisirs, de nos spectacles. Nous ne craignons pas les espions, parce que nous comptons sur notre propre vaillance dans les combats. D'autres se font un métier du courage; il est naturel chez nous, et nous courons, sans contrainte, du repos au combat. Nous sommes élégans avec mesure et sages sans mollesse. En me résumant, je dirai, qu'en général, notre ville est l'école de la Grèce et que chacun des nôtres est propre personnellement à une infinité d'exercices qu'il exécute avec autant de facilité que de grâce... »

Ce discours apologétique est le chant du cygne. Les grands malheurs s'abattent sur la cité. La peste d'Athènes éclate, saccage la ville, l'armée, la flotte. De quel pinceau assombri l'historien exprime ces affreuses journées, les citoyens périssant par milliers, les campagnards réfugiés dans la ville et mourant sans abri, les malades abandonnés, les sépultures violées, le découragement et la démoralisation multipliant les maux causés par la maladie : « Nul ne voulait plus travailler, parce qu'il ignorait si, avant d'avoir achevé son travail, il ne périrait pas. »

Périclès meurt dans le dégoût, la tristesse et la disgrâce populaire ! Mais la guerre continue avec des alternatives de succès et de revers. Presque chaque année, l'Attique est envahie par terre, tandis que la flotte athénienne porte le ravage chez les ennemis. Les trêves, à peine conclues, sont rompues. Les hostilités tantôt violentes, tantôt latentes, ruinent les peuples sans résultat... Les Athéniens font alors, sur le conseil d'Alcibiade, la faute décisive : ils compliquent leurs affaires par la guerre contre Syracuse : le magnifique et touchant épisode de la guerre sicilienne s'intercale dans l'œuvre de Thucydide et lui donne, tout à coup, le ton d'un chant dramatique et lugubre.

L'armée athénienne périt aux Latomies; Nicias, le général pieux, modéré et faible, est cloué sur la porte des carrières, tandis que, dans les carrières elles-mêmes, râlent les derniers survivans de son armée.

Après une telle catastrophe, Athènes est désemparée. Cette démocratie, qui n'a pas voulu écouter les conseils des hommes sages, se montre disposée à les suivre, alors qu'il est trop tard : « Quand la nouvelle de l'anéantissement de l'armée parvint à Athènes, longtemps on refusa d'y croire... On n'avait de toutes parts que sujets de douleur, et cet événement plongeait les Athéniens dans l'effroi et dans la consternation. Ils s'imaginaient que, de la Sicile, leurs ennemis viendraient bientôt aborder au Pirée... Enfin, comme il arrive ordinairement au peuple, la frayeur du moment les disposa à suivre en tout une conduite sage... » Ces dispositions ne durent pas : la guerre civile naît de la guerre étrangère : les « quatre cents » usurpent le pouvoir; à l'armée, les soldats déposent leurs généraux. Alcibiade, le détestable conseiller de la guerre syracusaine, accable encore son pays autant par ses services que par son ambition et par ses intrigues. L'abattement des Athéniens est au comble.

« Leur armée est, à Samos, en hostilité contre le gouvernement. Les soldats méprisent le pouvoir civil parce qu'il est devenu méprisable; plus de flotte ni de marins; l'Eubée est perdue avec ce qui restait de vaisseaux. Si les Péloponésiens étaient venus assiéger Athènes, elle eût succombé. »

L'historien ne poursuivra pas beaucoup au delà cette lamentable histoire, soit que la mort l'aït interrompu, soit que la plume lui soit tombée des mains. Le récit s'arrête sur une phrase brève. Il ne dira ni la défaite finale d'Ægos-Potamos, ni la capitulation d'Athènes (404), ni sa subordination politique à Sparte, ni le gouvernement des Trente-Tyrans. Mais l'ouvrage, quoique interrompu, est achevé; Thucydide laisse à la postérité le triste et poignant exemple de ce qu'un grand peuple peut faire de lui-même quand la liberté n'est plus conduite par la raison.

L'œuvre de Thucydide, en effet, remplit le véritable objet de l'histoire. Elle tend à développer, chez les particuliers et chez les peuples, la raison (γνώμη) à l'encontre de la passion (ὀργή); l'homme supérieur qu'est Thucydide fait assez confiance à la nature humaine pour croire qu'elle peut trouver, en elle-même, par le discernement et la volonté, la décision du Bien; mais il veut que ce discernement et cette volonté soient sans cesse averties par l'éducation, par l'éloquence, par la philosophie, par

l'histoire, ces véritables maîtresses du genre humain. La mâle beauté de cet enseignement fait sa pénétration et son autorité. C'est pourquoi il faut que l'histoire soit belle. Thucydide n'a pas seulement dicté des principes, il a gravé, dans la mémoire des hommes, des images éternelles. Sa noble nature intellectuelle et morale était digne de l'histoire et nécessaire à l'histoire. Athènes, dans sa splendeur, pouvait seule former un tel homme, — un homme dont le caractère fut le génie, — et apprendre ainsi au monde ce que doit être l'*historien*.

S'il est, après la chute d'Athènes, un événement de l'antiquité digne d'être confié éternellement à la mémoire, c'est la substitution de la puissance romaine à la puissance hellénique. Cette évolution capitale de l'histoire a trouvé son historien, Polybe. Polybe, comme Hérodote et comme Thucydide, est un banni; il trouve l'histoire sur les chemins de l'exil. Mais son exil ne fut pas un séjour sur des terres incultes et barbares : quittant la Grèce décadente, c'est dans la Rome florissante qu'il se réfugia. De ce contraste naît, en lui, l'idée de sa grande histoire.

Polybe était né, entre 210 et 200 avant Jésus-Christ, à Mégalopolis (Arcadie), deux siècles environ après Thucydide. C'était le moment où Rome, délivrée d'Annibal et ayant déjà vaincu Carthage, envoyait T. Q. Flamininus « préparer, au nom de la liberté, l'asservissement de la Grèce. » Polybe, fils de Lycortas, homme considérable, passa son enfance parmi les patriotes qui avaient résolu de combattre jusqu'au dernier souffle pour l'indépendance du pays. Plutarque a raconté qu'aux obsèques de Philopœmen, ce fut le jeune Polybe qui fut chargé de porter, dans une urne, les cendres du *dernier des Grecs*. Soldat, fils de soldat, élève des derniers grands soldats hellènes, Polybe fut de ceux qui essayèrent de galvaniser la décadence hellénique : mais sa clairvoyance n'était pas dupe des tirades emphatiques; il conseillait une certaine prudence, une certaine modération qui passa pour suspecte auprès de ces violens qui ne sont, dans tous les temps, que des niais dangereux. Il était vif et susceptible : dans la querelle des partis, il tomba au premier piège qui lui fut tendu. Banni, livré comme otage aux Romains, il resta vingt ans à Rome, devint l'ami de Paul-Émile et de Scipion. Par ses amis,

il pénétra dans la connaissance des archives, dans le mécanisme des institutions, dans le secret des origines; ainsi il fut amené à rechercher et à découvrir les causes de la grandeur romaine. Son application, sa pénétrante acuité intellectuelle savent voir, comprendre et juger. Parmi les Romains, il reste un « Grec, » *Græculus*, de ces hommes fins et avisés dont Caton se méfiait et que Rome subit, cependant, comme des maîtres. Il éleva, dit-on, Scipion Émilien, et fut ainsi un des auteurs de la conquête dont parle Horace :

Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio :

Avec les Scipions et, notamment, avec son élève et ami l'Émilien, il parcourt le monde à la suite des armées, vit dans les camps, assiste au siège de Corinthe, à celui de Carthage, à celui de Numance : il est le témoin de ces grandes ruines. Son patriotisme intermédiaire, si j'ose dire, en aidant à l'organisation de la conquête romaine, quand une fois la Grèce est vaincue, modère la loi du vainqueur et ménage, à ceux qui l'ont chassé, un régime, sinon libre, du moins plus adouci. Polybe est donc, comme Thucydide, un homme d'État, un homme d'expérience, dépris sans doute, mais qui veut savoir et comprendre, précisément parce qu'il a souffert.

Il n'a manqué à Polybe que les hautes qualités esthétiques de Thucydide pour s'être élevé au même rang. Mais, ni sa composition, ni son exposition n'ont cette beauté magistrale qui rend la gloire de Thucydide inaccessible. Seule sa pénétration, son sens judicieux des affaires se sont mesurés parfois avec le génie du premier. Mais, pour l'histoire des guerres, pour l'exposé des institutions, pour la vaste compréhension des faits et des ensembles, Polybe est supérieur à tous les autres. Il est nourri, vigilant, diligent. Si l'on compare ces deux historiens, Thucydide et Polybe, on comprend dans quel sens la Grèce avait évolué et ce qu'elle avait perdu pendant les deux siècles qui les séparent. Il en est de leurs œuvres comme des œuvres artistiques qui fleurirent à leurs époques respectives : l'histoire de Thucydide ressemble à ces nobles figures du Parthénon encore hiératisées dans un mouvement plein de vie, tandis que l'histoire de Polybe, plus variée, parfois plus avisée et plus ingénieuse,

toujours plus complexe, s'attarde à cette recherche du détail et du *morceau* qui, dans l'art grec en décadence, signale déjà le byzantinisme. L'histoire de Polybe ne fait pas drame; son développement est verbeux. sa langue molle. Si plein et si nourri, il fatigue et, comme le dit crûment Denys d'Halicarnasse, il ennuie.

D'après Polybe, trois conditions sont nécessaires pour écrire l'histoire : étudier les documens, connaître les lieux, et surtout avoir l'expérience des affaires. Quant à l'imagination et à l'émotion, il n'en a cure. Polybe est le modèle des écrivains didactiques, il n'a pas son pareil pour exposer le mécanisme des institutions et les raisons de la politique. Homme d'État, il a laissé à l'avenir la plus intelligente explication d'une des plus grandes affaires d'État qui fut jamais, la substitution de Rome à la Grèce, et cela suffit à sa gloire.

J'emprunterai à Polybe un tableau où est rendue sensible la force et la vertu des traditions familiales et nationales dans l'ancienne Rome. C'est une leçon pour tous les âges (1) : « Lorsque, à Rome, un homme considérable meurt, on porte en grande pompe, après la cérémonie funèbre, son corps à la tribune sur le Forum; là on le dresse tout droit, de façon que tous puissent le voir; plus rarement on le couche. En présence du peuple entier rassemblé à l'entour, son fils, s'il en a un qui soit en âge et qui se trouve à Rome, sinon quelqu'un de ses parens, monte à la tribune pour rappeler les vertus du mort, les choses accomplies par lui durant sa vie. Qu'arrive-t-il? Les assistans qui se rappellent et remettent ainsi sous les yeux tout ce qu'il a fait (je ne dis pas ici seulement ceux qui ont pris part aux mêmes actions, mais ceux-là même qui y sont étrangers) sont tellement émus à ce souvenir, que le deuil d'une famille semble un deuil public. Lorsque les funérailles sont terminées et que les derniers devoirs ont été rendus au mort, on place son image dans l'endroit le plus apparent de la maison, sous un dais de bois. Cette image reproduit, aussi exactement qu'il est possible, ses traits et son teint. Aux fêtes publiques, on la découvre, on la pare avec soin. S'il meurt quelque personnage illustre de la famille, on couvre, de ces mêmes ornemens, les hommes qui paraissent le mieux ressembler pour la taille et l'allure générale

(1) Liv. VI, § 53. Traduction de Félix Bouchot.

du corps à ceux qu'ils représentent et on les mène ainsi au convoi. Ces hommes mettent une robe prétexte, si le mort était consul ou préteur; une robe de pourpre, s'il était censeur; d'or, s'il avait obtenu ou mérité le triomphe. Ils s'avancent, portés sur des chars et précédés des faisceaux, des haches et de tous les insignes des dignités que ces personnages ont exercées durant leur vie. Aux rostres, ils prennent place en ordre sur des sièges d'ivoire. Quel aiguillon plus puissant, pour un jeune homme qui a la passion de la gloire et de la vertu? Quel est celui que la vue de tous ces hommes, célèbres par leurs vertus, rangés l'un près de l'autre, et dont les visages semblent vivre et respirer, ne remplirait pas de l'amour de la gloire? Quel plus noble spectacle imaginer? L'orateur qui fait l'éloge du mort, prononce, lorsqu'il est terminé, celui des ancêtres dont les statues sont assistantes, il raconte leurs exploits et leur vie, en commençant par le plus ancien. De cette manière, la renommée des citoyens vertueux se renouvelle sans cesse; la gloire des grandes actions devient immortelle; le nom de ceux qui ont bien mérité de leur patrie est répété par toutes les bouches et transmis à la postérité. Mais, ce qui vaut mieux encore, la jeunesse est vivement sollicitée, ainsi, à tout braver pour l'intérêt commun, dans l'espoir d'atteindre cette gloire qui s'attache au nom des bons citoyens. »

La Grèce était abattue, Rome triomphait. L'Empire romain avait fait, de tant de nations illustres, des provinces soumises et inermes. La Grèce, cent ans après Jésus-Christ, n'avait plus d'autre gloire que le souvenir immortel laissé par elle dans la mémoire des hommes. Ce souvenir était tel, cependant, qu'il s'imposait aux générations nouvelles comme s'il était chose vivante et toujours présente. On aimait tout, de la Grèce, jusqu'à ses légendes et à ses erreurs; on les apprenait comme des leçons dans les écoles; on faisait, de ses héros, des « sujets de déclamations. » Rome entière, depuis les orateurs écoutés sur les rostres, jusqu'aux acteurs sur le théâtre, et jusqu'aux affranchis dans les gynécées, était imbue des idées grecques, de la philosophie grecque, des arts grecs, des techniques grecques. Ces faits glorieux ou piquans, ces enseignemens précieux, ces traditions héroïques ou familières, étaient sans cesse allégués, cités,

et faisaient partie du langage courant; il était urgent de colliger ces souvenirs et de les offrir au public dans des cadres maniables et portatifs et qui pussent être, en quelque sorte, pendus dans toutes les mémoires. Un homme naquit pour cette œuvre, et ce fut Plutarque.

Plutarque vit le jour à Chéronée, en Béotie, vers l'année 48 de l'ère chrétienne, sous le règne de l'empereur Claude. Il fit ses études à Athènes et voyagea en Égypte, en Italie; il se fixa à Rome où il vécut vingt ans environ, du temps de Vespasien et de Domitien. Ce n'était pas une belle époque; mais Plutarque n'avait pas charge d'âme, et il prenait son temps tel qu'il le trouvait. Bourgeois tranquille, professeur et conférencier, se piquant de lettres et de philosophie, il ne demandait qu'à vivre en paix, pourvu qu'on le laissât colliger les anecdotes et fouiller les archives. Après son long séjour à Rome, il regagna sa petite patrie et, là, se vit élevé aux modestes honneurs municipaux, archonte et même, dit-on, grand prêtre d'Apollon Pythien à Delphes. Le vieux culte périssait; le grand Pan était mort. Plutarque, crédule et sceptique, s'amusait de ce qu'il eût vénéré trois siècles plus tôt. Après avoir glané, de toutes mains, des renseignemens sans nombre sur le passé et des préceptes judicieux sur la morale et sur la conduite de la vie, il écrivait, écrivait, jaloux de ne pas laisser perdre tant de belles choses.

Plutarque est, dans la force du terme, un polygraphe; tout lui est prétexte à opuscule : les questions romaines, les questions grecques, la religion, les mystères, la gloire civile, la gloire militaire, les oracles de la Pythie et la décadence des oracles, la philosophie, la politique, le mariage, le divorce, l'eau, le feu, enfin tout (1). Mais il se plaisait surtout aux récits biographiques et aux anecdotes. Il eut l'idée infiniment ingénieuse de grouper tous ces souvenirs du passé dans une galerie biographique où les héros grecs et les héros romains défilaient deux par deux, l'un en face de l'autre, formant une série qu'il appela les *Vies parallèles*.

Ce fut un trait de génie. Placé aux confins de la grande antiquité mourante et du christianisme déjà né, Plutarque reçut la double tradition grecque et romaine et la transmit avec une

(1) Ce sont les titres de quelques-uns des traités que Plutarque a laissés et qui sont groupés sous le nom d'*Œuvres morales*.

crédulité et une naïveté charmantes, au moment où elle allait s'effacer : Hérodote de la décadence, conteur avant tout, moins haut assurément et moins épique que le père de l'histoire, mais lui aussi amusant, curieux, le cœur bien placé. Il y avait, dans cette âme de collectionneur d'histoires, un goût très noble pour la vertu et pour l'héroïsme. Sensible à la grandeur antique, il sut la rendre, sinon dans son austérité, du moins dans sa grâce légendaire. D'un train agile, quoique pédestre, il atteint parfois les sommets. La lecture de ses œuvres amuse toujours, élève souvent. Il manquerait quelque chose à la physionomie de l'humanité si Plutarque n'avait pas écrit.

La gloire de Plutarque a été toujours vivante et fraîche à travers les siècles, non pas seulement parce qu'il instruit, mais aussi parce qu'il amuse. Jean-Jacques Rousseau et Napoléon le lisaient. Il n'est guère d'« honnête homme, » comme on disait au XVII[e] siècle, qui puisse se séparer tout à fait de Plutarque.

Parmi ses chances non imméritées, le « bonhomme » Plutarque a eu celle d'être traduit en français par le « bonhomme » Amyot. Quelle chose délectable que ces belles vies racontées dans cette belle prose. Puisque notre Montaigne en a jugé, pourquoi ne pas lui laisser le soin de prononcer le jugement : « Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Amyot sur tous nos écrivains françois, non seulement pour la naïveté et pureté de langage, en quoy il surpasse touts aultres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant sceu développer si heureusement un aucteur si espineux et serré (car on m'en dira ce qu'on vouldra, je n'entends rien au grec, mais je veois un sens si bien joinct et entretenu partout en sa traduction que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'aucteur, ou, ayant, par longue conversation, planté vifvement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le desmente ou qui le desdie), mais surtout, je luy sçais bon gré d'avoir seu trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire présent à son païs. Nous aultres, ignorans, estions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier : sa mercy [grâce à lui] nous osons à cett'heure et parler et escrire ; les dames en régentent les maistres d'eschole ; *c'est notre bréviaire* (1). »

(1) *Essais*, liv. II, ch. IV.

Quand on a parcouru cette galerie si amusante et si vivante, quand, par la faveur de cette charmante familiarité qui est la vertu historique de Plutarque, on a vécu dans l'intimité de ses héros, on dirait qu'on est de plain-pied avec toute l'antiquité. Thésée et Romulus, Lycurgue et Numa Pompilius, Solon et Valerius Publicola, Thémistocle et Camille, Périclès et Fabius Maximus, Alcibiade et Coriolan, Timoléon et Paul-Émile, Pélopidas et Marcellus, Aristide et Caton le Censeur, Philopœmen et Flaminius, Pyrrhus et Marius, Lysandre et Sylla, Cimon et Lucullus, Nicias et Crassus, Eumène et Sertorius, Agésilas et Pompée, Alexandre le Grand et César, Phocion et Caton d'Utique, Agis et Cléomène et les Gracques, Démosthène et Cicéron, Démétrius Poliorcète et Marc-Antoine, Dion et Brutus, tous revivent devant nous; ils nous accompagnent, en quelque sorte, et nous conseillent; après les avoir contemplés dans leur alignement à la fois si imposant et si abordable, on se dérobe difficilement à l'envoûtement. C'est que Plutarque a cherché, a trouvé, sous le héros, l'homme, et que son ingénieuse patience a su découvrir et nous montrer, en chacun d'eux, l'âme, source de l'énergie, ressort de tant de belles actions à jamais mémorables et à jamais exemplaires.

GABRIEL HANOTAUX.

LA FAMILLE CORYSTON[1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

XI

Le gong annonçant le déjeuner du matin résonnait encore à Hoddon Grey. Il était neuf heures moins le quart. La prière dans la chapelle était terminée, et lord et lady Newbury, aux deux bouts de la table, les lunettes sur le nez, dépouillaient leur courrier.

— Mais où donc est Edward? remarqua lady William regardant autour d'elle.

— Comment le demandez-vous! dit comme un reproche lord William.

— Oh! c'est vrai... un instant, j'avais oublié! Et, confuse, lady William rougit légèrement. Car c'était l'anniversaire de leur mariage, et jamais, depuis sa plus tendre enfance, leur fils, leur seul enfant, n'avait manqué, soit en personne, soit par procuration d'offrir à sa mère une gerbe des roses de la saison. Lorsqu'il était allé aux Indes, le chef jardinier avait toujours reçu en temps utile, du fils absent, la lettre à joindre au bouquet. Quand elle évoquait les souvenirs de l'enfance de son fils, lady William croyait encore le voir entrer dans une chambre d'auberge à Domodossola, — il avait alors onze ans, — sa jolie figure épanouie en un rire de triomphe, apportant une

(2) Voyez la *Revue* du 15 août, des 1er et 15 septembre.

botte de roses et d'œillets qu'il s'était procurée à grand'peine, en parcourant, dès l'aube, la ville encore endormie. C'était la première fois qu'on le menait à l'étranger à l'époque des vacances. Il avait terminé ses études préparatoires à Eton, il était encore convalescent d'une rougeole très grave. Et lady William ne pouvait oublier l'agrément que leur avait procuré pendant le voyage la société de leur fils, sa docilité empressée et son charme, ses enthousiasmes pour les églises et les cérémonies catholiques, et sa simplicité amicale avec les gens du pays : le cocher qui les conduisait, ou les *sagrestani* qui les guidaient dans les sombres chapelles ou les édifices somptueux.

Vraiment, depuis qu'il était au monde, à quel moment n'avait-il pas fait leur joie, n'avait-il pas été leur plus cher trésor? Et, quoique l'intérêt qu'elle prenait à la longue lettre de son évêque révéré lui en eût fait momentanément oublier la date, l'anniversaire de leur mariage leur apportait, cette année, une émotion plus vive et plus douce encore, puisque c'était le premier depuis les fiançailles d'Edward. Lady William avait, près de son assiette, une grande boîte à bijoux de style ancien, dont l'apparition en ce jour semblait rattacher le passé au présent.

Le temps était pluvieux; le soleil voilé n'éclairait que d'une lumière pâle le modeste repas, dans la salle à manger; sur les murs gris, quelques portraits de famille à l'aspect austère; les chaises de Chippendale, luisantes d'avoir été frottées par les générations successives; la cheminée ornée d'une pendule Empire, noir et or moulu. Le petit loulou brun de lady William remuait la queue, les yeux brillans de convoitise. Lady William et son mari ne prenaient jamais autre chose à ce déjeuner du matin qu'un œuf avec leur café et leur *toast*. Ils ressentaient un peu de dédain pour les gens qui se nourrissent trop copieusement, et, lorsque le menu était augmenté pour des hôtes, ou en considération du juvénile appétit d'Edward, il restait encore frugal. Sir Wilfrid Bury, qui était bon mangeur, prétendait que les repas d'Hoddon Grey faisaient tort à l'observance stricte du jeûne, — puisqu'ils ne laissaient rien à supprimer.

Mais cette petite scène intime eût charmé un observateur délicat. Cette grande pièce peu meublée, la nappe blanche de la table sur laquelle se détachaient quelques fleurs et des pièces d'argenterie ancienne, sans ostentation ni profusion, donnaient

une impression de simplicité raffinée en parfaite harmonie avec l'existence menée à Hoddon Grey. Les Newbury étaient riches; leurs belles demeures, leur train de maison en faisaient foi, ainsi que la somptuosité des églises, et le nombre des salles publiques et des écoles de leurs domaines; mais, dans leur vie privée, ils semblaient ignorer leur fortune.

— Enfin le voilà! s'écria lady William, avec un joyeux émoi... Oh! Edward, qu'elles sont jolies!

Son fils posa le bouquet encore tout couvert de rosée à côté de sa mère, qu'il embrassa avec tendresse.

— Puissions-nous, mère, avoir le bonheur de vous souhaiter à tous deux encore beaucoup d'heureux anniversaires!... Eh bien! mère, vous cachez un secret... vous rougissez! Mais qu'est-ce donc?

Et son regard rieur allait de sa mère au coffret qui était sur la table.

Il faudra changer les montures, mon chéri,... mais ils sont beaux, dit lady William, en ouvrant le coffret.

Il contenait un collier avec pendentif, deux bracelets et une broche de diamans et de saphirs magnifiques, enchâssés dans une lourde monture en or, datant manifestement des premières années du règne de Victoria. Ces bijoux avaient été fort remarqués à l'Exposition de 1851, où le père de lady William les avait achetés pour sa femme. Dans son for intérieur, lady William les trouvait encore superbes; mais elle admettait parfaitement qu'une jeune femme ne les portât pas ainsi.

Edward considérait ces parures avec une curiosité amusée :

— Les pierres sont magnifiques. Quand Tessier aura passé par là, ce sera une vraie merveille! Je me souviens que vous les portiez pour aller à la Cour, mère, alors que j'étais tout petit. Et vous voulez les donner à Marcia? Il l'embrassa de nouveau.

— Prenez-les, chéri, et demandez-lui comment elle désire qu'elles soient montées, dit sa mère en les lui mettant dans les mains avec bonheur.

Lord William cependant n'avait prêté aucune attention au petit incident des bijoux, tout absorbé qu'il était par la lecture d'une lettre qui semblait le contrarier vivement. Lorsqu'il en eut terminé la lecture, il la mit de côté, mais resta songeur.

— Quelle affaire triste et compliquée! dit-il enfin, comme se parlant à lui-même.

Edward tressaillit, et se retournant :

— Encore une lettre, père?

Lord William la lui tendit.

Newbury la lut et sa physionomie prit, comme celle de son père, une expression grave et réfléchie. Lady William ne fit aucune question, quoique, tout en picorant, elle lançât des regards anxieux à son mari et à son fils. Ils gardèrent le silence au sujet de la lettre, tant qu'ils furent à table; mais, le repas à peine terminé, lord William fit signe à son fils, et ils sortirent ensemble.

— Vous pensez comme moi que nous ne pouvons pas accepter cela, dit avec énergie lord William à son fils.

Edward acquiesça d'un signe.

Lord William reprit impétueusement :

— Comment pourrais-je continuer des relations avec un homme, qui était plus encore mon homme de confiance que mon régisseur, associé à toutes nos œuvres, à toutes nos charités,... qui communie,... qui est même secrétaire de l'association des communians,... qui s'est montré notre partisan dans toutes les questions religieuses,... qui s'est employé activement à réprimer l'immoralité dans les villages,... a partagé nos responsabilités, et, dans de pénibles difficultés, pris part à des décisions,... qui ont pu paraître dures à de pauvres âmes égarées, — et qui se propose, maintenant, de faire, ce que non seulement je juge immoral, mais ce que tous nos tenanciers sont habitués à juger de même : entretenir une liaison coupable avec une femme mariée! Oh! naturellement, je connais ses allégations: le scandale ne serait pas connu; sa soi-disant épouse s'éloignerait; on n'entendrait plus parler d'elle; mais ce pseudo-mariage ne serait pas rompu, et ils continueraient à vivre ensemble autant que son travail le permettrait, tandis que son pouvoir et les charges qui lui incombent dans les domaines resteraient les mêmes. Cette proposition est monstrueuse! L'accepter serait le désaveu de notre vie entière... et une honteuse hypocrisie!

Il y eut un moment de silence, puis Newbury demanda :

— Naturellement vous lui avez affirmé une fois de plus,... dans votre lettre d'hier..., qu'on ne les traiterait pas durement, et que, pour la question d'argent...

— Je lui ai dit qu'il aura *tout* ce qui sera nécessaire! Nous

ne voulons pas peser sur la conscience d'un homme; mais nous ne pouvons pas non plus étouffer la nôtre. S'ils décident de rester ensemble, nous ne pouvons le garder, mais nous lui faciliterons une nouvelle installation ailleurs,... en Angleterre ou aux Colonies. S'ils consentent à se séparer et qu'elle accepte pour elle l'arrangement que nous proposons,... alors il continuera de rester ici ce qu'il était, notre homme de confiance et notre ami.

— Ce qui le torture, c'est de quitter la ferme...

Lord William dit avec une expression de réel chagrin :

— Oh! certainement! Je le sais bien. Il y a donné les meilleures années de sa vie,... ses expériences sont en bonne voie, ses essais réussissent,... il ne pourra trouver ailleurs un équivalent. Il tient à la ferme comme à la prunelle de ses yeux! Tout cela est absolument vrai!... Mais aussi, pourquoi s'est-il engagé dans cette impasse,... sans consulter personne?... Nous n'y sommes pour rien!

On sentait que, malgré son émotion, sa volonté était inflexible.

— Avez-vous vu les sœurs de Cloan?

— Oui, hier au soir. On ne peut être meilleur. Il y a une petite maison, tout près de la communauté, où la jeune femme pourrait habiter avec son fils. Elles lui donneraient du travail, veilleraient sur elle, comme des anges qu'elles sont; et l'enfant irait à l'école.

Mais ils ne veulent pas en entendre parler. Il me fait ses propositions dans cette lettre. Il m'a dit, hier, qu'elle n'était pas religieuse par nature, qu'elle ne comprendrait pas les sœurs qui ne la comprendraient pas non plus, qu'elle ne supporterait pas leurs observations, ni leurs habitudes, et qu'elle retomberait dans ses erremens. « Je me suis chargée d'elle, » m'a-t-il dit,... « je ne puis l'abandonner, elle est à moi... et elle me restera. » C'était très émouvant. Je lui ai répondu que je ne puis diriger sa conscience, que je n'en ai jamais eu la prétention, mais qu'il ne peut demeurer ici qu'en acceptant nos conditions!

— C'est étrange combien son écriture est peu lisible! Elle dénote une exaltation qui n'est pas du tout dans le caractère de Betts, dit Edward en examinant la lettre.

— C'est encore une nouvelle complication. Il n'est plus le même : sa maladie l'a beaucoup affaibli. Je ne puis plus raisonner avec lui comme de coutume.

Le père et le fils, pensifs, continuèrent à marcher. Un valet de pied leur apporta une lettre.

— De Coryston Place, *sir*. On attend la réponse.

Newbury prit la missive avec empressement, mais parut contrarié en la lisant.

— Dites qu'on prévienne miss Coryston que j'irai pour le déjeuner.

Lorsque le domestique se fut éloigné, Newbury, dont la physionomie restait soucieuse, demanda :

— Croiriez-vous que M. et Mrs Betts se sont adressés à Marcia?

— Je pensais que ce brouillon de Coryston s'efforcerait de l'influencer. Mais qu'a-t-elle à faire avec les Betts? Vraiment, les jeunes filles d'aujourd'hui se mêlent de tout!... s'écria lord William, non sans vivacité. Marcia n'a qu'à s'en rapporter à vous.

Newbury rougit et dit en regardant la terre :

— Je pense qu'elle le fera. Mais Mrs Betts est allée la trouver.

— Quel aplomb! C'est de la dernière inconvenance! reprit lord William avec feu. C'est ce qu'elle vous dit dans sa lettre? Allez-y, mon cher Edward, et engagez Marcia à ne pas se mêler de cette histoire. Elle n'a rien à y voir. Elle doit nous en laisser le soin!

Impérieux, il redressa sa haute silhouette de roseau.

Deux heures plus tard, par une chaleur accablante, Newbury partit à pied pour Coryston. Les aubépines et les genêts étaient flétris, mais l'herbe et le jeune blé croissaient, les haies étaient fleuries d'églantines et le petit ruisseau rapide où se jouaient les truites, et qui traversait le parc de Coryston, était à demi caché sous la verdure luxuriante de ses bords.

Cependant les splendeurs de la nature ardente de juin étaient impuissantes à distraire l'esprit délicat et religieusement discipliné du promeneur. Malgré sa jeunesse, — il n'avait pas trente ans, — malgré toutes les forces de la vie qui s'éveillaient en lui, malgré la pensée de sa fiancée, l'attente de son baiser, qui le troublait étrangement, et de toutes les promesses de bonheur qui s'offraient à lui, Newbury était hanté, poursuivi, par l'image des deux malheureux dont la destinée dépendait de son père

et de lui. Ce détestable pouvoir, il fallait l'exercer, car l'Église l'exigeait. Pouvait-on ignorer ces paroles du Seigneur : « *Celui qui épouse une femme renvoyée par son mari commet un adultère.* »

Le mariage pour les chrétiens est indissoluble, puisque le sacrement qui le sanctifie est le signe visible et respectable de l'union de deux âmes consacrée par le Christ, et le symbole de l'union du Christ avec son Église. Enfreindre les lois de l'Église sur le mariage est *pécher*, favoriser cette désobéissance ou sembler l'approuver est également coupable. Et, dans le cas de Mrs Betts, étant données les causes de son divorce, c'était non seulement l'Église, mais aussi la morale publique, qui étaient outragées.

Ces idées, celles de sa famille et de son Église, il les partageait, mais elles venaient obscurcir les premiers rayons de son bonheur. Et il cherchait sincèrement un moyen de faire rentrer ces deux égarés dans le droit chemin, ou de faciliter leur établissement ailleurs, afin de soustraire les siens et lui-même à toute participation à ce scandale.

Pour abréger sa route, il prit un sentier de traverse et se trouva tout à coup près de la ferme modèle, renommée dès longtemps dans les annales de la vie rurale anglaise, mais que, depuis quinze ans, John Betts avait rendue plus fameuse encore. Ici les vingt arpens de culture divisés comme un grand échiquier, où le blé est soumis à tous les essais de nouveaux engrais et de composts; là, les appentis où le blé est cultivé en pots sous châssis, que les fermiers de l'ancien ou du nouveau continent sont admis à venir étudier ; plus loin, la longue suite des bâtimens destinés au bétail et aux problèmes de son alimentation, près du laboratoire de chimie que son père avait fait construire pour John Betts ; enfin, à peu de distance, la maison où s'abrite la femme qui a apporté avec elle le trouble et le désordre.

Ce trouble et ce désordre avaient été encore accrus par Coryston, et, malgré son amour pour Marcia, Newbury souhaitait vivement de le rencontrer et de lui dire en face ce qu'il pensait.

A ce moment, un homme ouvrit une barrière entre des haies épaisses et hautes, et attendit :

Newbury reconnut John Betts. C'était un grand gaillard, au

teint hâlé, aux larges épaules : ses cheveux grisonnaient à peine. Il portait des lunettes.

— Je vous ai vu venir, monsieur Edward, et je voudrais vous dire un mot.

— Bien volontiers, dit Newbury en lui tendant la main.

Mais Betts n'y prit pas garde. Ils continuèrent à marcher côte à côte. Leurs deux types étaient caractéristiques. Le plus jeune, avec son front haut et étroit, sa taille élégante, un air d'autorité, dû à la vie militaire autant qu'à sa naissance, représentait le type le plus parfait de l'aristocratie anglaise. La silhouette plus épaisse de Betts semblait en rapport avec le rude travail de la terre, tel qu'il existait primitivement, mais l'intelligence de cet homme lui avait permis de dompter la matière, au lieu d'en être l'esclave. Il était, lui aussi, un type représentatif de la classe des cultivateurs modernes, si puissamment secourus par les découvertes de la science, si différens de leurs devanciers : laboureurs, moissonneurs ou bergers, qui, ignorant tout, durent tout découvrir.

Il parlait peu ; mais l'expression de ses yeux bleus, aujourd'hui voilés de tristesse, prévenait en sa faveur. Ces deux hommes étaient attachés l'un à l'autre par le souvenir de longues années de relations amicales, tout empreintes de loyauté, d'estime.

— Votre père a dû recevoir une lettre de moi, ce matin, monsieur Edward, commença Betts brusquement.

— En effet, je l'ai laissé en train de vous écrire, répondit le jeune homme avec une cordialité presque déférente.

— Vous l'avez lue, je suppose ?

Newbury fit un signe d'assentiment.

— N'y a-t-il aucun espoir pour nous, monsieur Edward? reprit Betts, en le regardant en face, et le tremblement de ses lèvres, si fermes d'ordinaire, prouvait son émotion.

Newbury était navré :

— Vous ne pouvez pas savoir combien il nous est pénible de n'être pas d'accord avec vous.

— Vous croyez que l'arrangement que nous vous proposons... serait compromettant pour vous?

— Comment l'accepter? continua Newbury, vraiment peiné. Ce serait encourager ce que nous blâmons...., nous en faire complices même, et mentir à ceux qui ont confiance en nous.

— Alors, c'est votre dernier mot : il faut que nous nous séparions ?

— Si vous voulez rester ici notre représentant. Mais laissez-nous pourvoir à votre installation ailleurs, comme nous le désirons.

Il y eut un moment de silence, puis Betts reprit :

— J'ai mené cette ferme pendant quinze ans, j'y ai travaillé nuit et jour. Elle a été ma vie. D'autres hommes travaillent pour leur femme et leurs enfans ; moi, j'ai travaillé pour la ferme. Il y a des expériences en train, vous le savez, monsieur Edward, — commencées depuis des années. Elles aboutissent maintenant, elles donnent des résultats... C'est la récompense que j'attendais impatiemment... Comment pourrais-je recommencer cela autre part ?... De plus, je me sens fatigué, je ne suis plus aussi fort qu'autrefois. Le meilleur de moi a passé dans cette ferme...

Il la montrait.

— Et vous voulez m'en arracher !

— Oh ! Betts !... Comment en êtes-vous venu là ?... Comment avez-vous fait pour en venir là ?... dit Newbury avec une émotion croissante.

L'autre reprit :

— Parce qu'une femme est venue... et s'est attachée à moi ! Monsieur Edward, quand vous étiez tout petit, vous avez trouvé un jour, dans les champs, un levraut blessé. Pour l'empêcher de souffrir plus longtemps, vous avez voulu qu'on le tuât... Ce n'était qu'un animal..., mais vous vous êtes mis à pleurer de toutes vos forces. Eh bien ! ma femme, — car *c'est ma femme*, — était comme le petit lièvre blessé. Seulement, moi, j'ai pu lui redonner la *vie*. Si on me la reprend, on la tuera.

— Mais les paroles de Notre Seigneur, Betts, ne sont-elles plus rien pour vous ? dit avec vivacité Newbury. Vous les invoquiez constamment, vous étiez sincère, vous avez signé la pétition à l'évêque, l'année dernière...

— Tout ça est si loin, si loin ! monsieur Edwards ; — ... et, depuis, il s'est passé tant de choses !... tant de choses !... répétait-il comme en rêvant...

— Allons, au revoir, *Sir*,... dit-il tout à coup en cessant de marcher. Au revoir, j'ai quelque chose à faire au laboratoire.

— Je viendrai causer avec vous, ce soir, Betts. On nous fait une offre pour le Canada. Vous savez, dans la grande ferme du gouvernement, près d'Ottawa! Pourquoi ne pas laisser mon père écrire au Directeur?...

Betts l'interrompit :

— Venez quand vous voudrez, monsieur Edward. Merci sincèrement. Mais ça ne fera rien de bon,... rien de bon.

La voix faiblit.

Il fit un geste d'adieu et s'éloigna.

***

Newbury poursuivit sa route, fort troublé. D'ordinaire, Betts parlait haut sans mâcher ses mots, ayant un caractère assez brusque. La résignation et l'humilité dont il avait fait preuve, dans leur rencontre, avaient frappé le jeune homme. Quoique décidé à ne pas sortir de la situation fausse dont il souffrait, le malheureux restait pénétré des idées qui avaient régi sa vie. Ce n'est pas en vain que, pendant des années, on a été un communiant fervent et qu'on a partagé les croyances sur lesquelles est fondé le catholicisme, romain ou anglican.

A travers les arbres apparurent les tours de Coryston. Newbury pressa le pas. Viendrait-elle à sa rencontre?

Et, tout de suite, se posait cette question déplaisante : devait-il, de nouveau, entretenir Marcia de cette lamentable histoire? Ce n'était ni convenable, ni possible. Il pensait avec répugnance à l'entrevue entre Marcia, si pure, et cette créature dévoyée. Il avait été mis au courant de l'existence de Mrs Betts depuis qu'elle avait quitté son premier mari, et en savait beaucoup plus, sans doute, que Betts lui-même.

Et ces pensées l'obsédaient en dépit de la splendeur du jour, de la beauté des bois, du murmure du ruisseau...

Elle était là... comme une apparition rayonnante, dans l'ombre du bois. Elle vint à lui et, passant le bras autour de son cou, se cacha le visage contre lui. Comment décrire cet enchantement de la jeunesse et du premier amour!

Lorsqu'ils se remirent en marche, tous deux, la main dans la main, Marcia ne parla d'abord que de la scène des aveux d'Arthur à lady Coryston.

— Vous souvenez-vous comme j'étais *terrifiée* à l'idée que

mère pourrait en entendre parler? Et elle l'a appris avec un calme parfait!

Elle lui raconta tout : lady Coryston paraissait avoir renoncé au *meeting* de Coryston. Elle restait froide et distante avec Arthur; mais, pour s'en apercevoir, il fallait la bien connaître. Lui, ayant eu gain de cause, se montrait particulièrement aimable. Il était parti, le matin, pour faire quelques visites politiques dans la circonscription et, dans l'après-midi, devait diriger le *match* de *cricket* du village pour la Pentecôte. Mais, la semaine prochaine, il retournerait à Londres pour la réunion du Parlement et, certainement, continuerait ses assiduités chez les Glenwilliam comme devant.

— Ils ne sont pas fiancés?

— Oh! Dieu non! Coryston ne croit pas qu'*elle* y pense sérieusement: il a idée aussi que mère complote quelque chose.

— Quand pourrai-je le voir? dit-il avec un sourire contraint... Vous savez, chérie, que, maintenant, il doit me traiter en frère!

— Il dit aussi qu'il veut vous voir pour... pour avoir une explication avec vous, répondit Marcia, fort embarrassée... Puis, d'un mouvement spontané, elle joignit les mains autour du bras de Newbury :

— Oh! Edward!... Je vous en prie... rendez-nous tous heureux!

Il abaissa son regard sur les yeux humides du jeune et frais visage qui se levait, implorant, vers lui.

— Et que puis-je faire pour vous rendre heureux, ma chérie? demanda-t-il en portant la petite main à ses lèvres,... que puis-je?

Tout en parlant, il avait compris : le moment redouté était arrivé. Pourquoi, en ce jour béni, celle qui se promettait à lui, allait-elle lui demander ce qu'il ne pourrait lui accorder?

— Je voudrais, Edward,... je voudrais,... que vous ne renvoyiez pas Mr Betts. Je vous en *prie*, sa femme m'a fait tant pitié, hier!

— Nous avons tous pitié d'elle, dit-il après un silence. Mon père et ma mère feront tout ce qu'il est possible de faire pour eux.

— Alors, vous lui permettrez de rester?

Et son front blanc se posait câlinement contre lui.

— Assurément! s'il accepte les conditions de mon père, dit-

il à contre-cœur, craignant de voir s'assombrir le regard si doux.

Elle se redressa :

— C'est-à-dire qu'ils se séparent? demanda-t-elle un peu sèchement.

— C'est le seul moyen.

— On leur brisera le cœur !

Une lueur brilla dans son regard, et il ajouta :

— Ce sera la réparation !

— De ce qu'ils ont fait? reprit Marcia rougissante, mais ils ne le comprennent pas ; ils se croient bien et dûment mariés, et ne pensent pas que personne ait le droit de rien dire, puisque la loi les autorise ; et tout le monde trouve cela très sévère.

— Oui, on nous blâmera, conclut-il avec calme. Mais ne comprenez-vous pas, ma bien-aimée, qu'en les gardant dans les domaines, nous semblerions reconnaître ce mariage qui n'existe pas, et approuver une conduite que nous jugeons une grave offense.

— Envers qui? insista-t-elle.

— Envers Notre Seigneur et Son Église, répondit Edward, inflexible.

Elle demeurait agressive et incrédule.

— Avons-nous le droit d'imposer ces lois aux autres? Au reste, ils ne demandent pas à rester *ici*... Mrs Betts n'y tient pas... elle me l'a dit :

Et Marcia s'efforça de récapituler les argumens de l'intéressée, y insistant avec son innocence ignorante, par compassion et aussi par un désir instinctif de faire triompher la cause qu'elle plaidait. Newbury l'écoutait avec une gêne et une tristesse évidentes, mais sans rien céder. Elle s'en aperçut, cessa brusquement de parler, blessée dans son orgueil de l'échec probable.

Newbury rompit le silence.

— Chérie, écoutez-moi. Je ne puis pas discuter avec vous sur ce sujet... N'avez-vous pas confiance en moi?... Ne croyez-vous pas que ni mon père ni moi, nous ne voudrions causer la moindre peine à ces malheureux, si c'était possible ?

Marcia s'éloigna un peu. Les lèvres tremblantes, les mouvemens nerveux de ses doigts roulant et déroulant le ruban de sa ceinture, trahissaient sa déception.

— Je ne peux pas comprendre, dit-elle, très sombre... Je ne peux pas !

— Je sais bien que vous ne le pouvez pas. Mais pourquoi ne pas vous fier à moi, ma bien-aimée? N'allez-vous pas me donner votre vie entière? ajouta-t-il en l'attirant à lui d'un geste caressant. Et, de nouveau, elle fut subjuguée, mais en gardant l'humiliante pensée que celui qui l'aimait avait pu refuser ce qu'elle lui demandait, dans ces premiers momens mêmes de leur amour.

Elle crut de son devoir d'ajouter encore :

— Corry vous avertit de *faire attention*, Edward; il a vu Mr et Mrs Betts, il les a trouvés très surexcités. Il craint ce qui pourrait arriver.

— Je crois les connaître aussi bien que Coryston, dit Newbury, piqué. Nous prendrons tous les ménagemens, ma chérie... Cette histoire me préoccupe énormément,... excepté près de vous!... Elle m'obsède du matin au soir.

Enfin elle abandonna ce sujet, et ils regagnèrent la maison, en flânant à travers bois, sous l'influence pénétrante de la beauté des couleurs et des effluves exquis de ce jour de juin. Ils étaient à cette période amoureuse où l'amour a tout à découvrir et s'instruit en parcourant les voies aussi anciennes, aussi douces que la vie même, où l'être aimant apprend à connaître l'être aimé, tandis que la nature qui poursuit ses desseins les enveloppe de son éternel enchantement...

Cependant, avant qu'ils eussent atteint le château, les « douces cloches » des pensées de Marcia firent entendre encore des sons discordans. Ils eurent plaisir à évoquer le souvenir de leurs premières rencontres, à parler de leurs projets d'avenir, de leur habitation à Londres et des transformations à opérer à Hoddon Grey. Edward sortit de sa poche les bijoux de sa mère; Marcia admira le feu des pierres. Tous deux plaisantèrent sur l'ancienne monture et convinrent de celle qui la remplacerait. Puis, à propos de l'ami qui devait être son « best man, » Newbury fut entraîné à parler de ses anciens condisciples d'Oxford, appartenant tous, comme lui, au nouveau parti de la Haute Église. Deux surtout semblaient lui être particulièrement chers. L'un, ecclésiastique de haut rang, dirigeait une paroisse dans South London; l'autre, membre de la communauté de l'Ascension, et qui devait bientôt partir en mission pour les Indes, dans une région isolée et dévastée par la peste.

A mesure qu'il évoquait ces souvenirs, Marcia devenait plus

silencieuse. Les personnes dont il parlait, leurs idées et leur existence, lui étaient étrangères. Elle n'ignorait pas que ces institutions pieuses existent, mais elle ne s'y intéressait aucunement. Elle fut d'abord étonnée, touchée même, puis elle se lassa vite, et, pour tout dire, éprouva de l'ennui. Comme pour l'incident des Betts, elle sentait que quelque chose lui échappait : elle ne comprenait pas.

Elle ramena adroitement la conversation sur la musique, l'Opéra, la soirée d'*Iphigénie*. Aucune discordance sur ce sujet! Leurs esprits s'enthousiasmaient en de communes délices. En ce moment, ils badinaient, la main dans la main, riant, se rappelant l'un à l'autre certains passages, certaines phrases qui les avaient frappés. Newbury était un véritable artiste. Marcia passait pour musicienne : elle était heureuse de se sentir une novice et une ignorante, comparée à lui.

— Que de choses vous savez!... Puis, timidement : Vous m'instruirez, n'est-ce pas? Ce qui amena l'inévitable réplique masculine :

— Comment en serais-je capable,... quand vous me regardez ainsi?

Ce fut une heure de délices. Mais, quand tout heureuse, retirant son chapeau, Marcia se regarda devant la glace avant le déjeuner, il lui sembla qu'une porte s'ouvrait derrière elle et que deux tristes figures de spectres entraient dans sa vie. Un remords affreux de les avoir oubliés lui mordit le cœur.

Lorsqu'elle descendit rejoindre Newbury, elle le trouva silencieux et pensif, comme si la même impression avait passé sur lui.

***

Dans l'après-midi, le salon était envahi par une couturière, apportant les brillantes soieries « anglaises, » commandées personnellement, et sans délai, par lady Coryston pour le *trousseau* de sa fille. Sir Wilfrid, en se promenant, reconduisait Newbury à Hoddon Grey.

— Vous n'avez pas pu mettre le grappin sur Coryston? demanda-t-il.

— Non, j'attends même encore ses félicitations, dit Newbury,

moitié riant, moitié fâché. Sir Wilfrid sentit, malgré ce rire, qu'il en était blessé.

— Quel absurde garçon! reprit sir Wilfrid. Sa manière de faire m'amuse beaucoup... mais tout naturellement ennuie sa mère. Vous savez ce qu'il a inventé pour les Baptistes?

Newbury n'en était instruit que légèrement par les feuilles locales.

— Eh bien! il leur a procuré le terrain demandé. Un petit enclos au milieu du village appartenait à une vieille fille, dont le père, il y a des années, fut maître d'hôtel à Coryston. Elle vit à Edimbourg; mais Corry a su l'y retrouver, l'a décidée à vendre son terrain et a conclu le marché, en fournissant, je crois, une bonne part des subsides. Avant peu, il va élever cette nouvelle Bethel... en narguant sa mère.

— C'est agir en bon fils! fut la réponse peu enthousiaste.

Sir Wilfrid, malicieux, continua :

— Morale : Ne pesez pas sur les consciences, ni en politique, ni en religion; il n'en résulte que du mal. Et, pour l'amour de Dieu, ne soyez pas un « posthumous villain. »

— Qu'est-ce que cela?

— Un homme qui fait un testament injuste et laisse tout pouvoir à sa femme, fait le jeu du diable. Aussi, cette famille ne s'en tire pas.

Et comme exécuteur testamentaire de feu lord Coryston, sir Wilfrid donna des renseignemens précis, utiles au futur gendre de lady Coryston, qui les entendit avec un étonnement compréhensible. Rien n'était plus contraire aux usages suivis dans sa propre famille, pour les questions d'argent et d'héritage.

— Alors Arthur héritera de tout!

— Hum!... Le croyez-vous? dit sir Wilfrid.

— Mais je pensais...

— Attendez la fin, mon cher ami, attendez la fin. Il veut épouser miss Glenwilliam, malgré sa mère... S'il le fait, il peut courir après les domaines.

— Alors, ce sera James? demanda Newbury amusé.

— Pourquoi pas Marcia? Elle a autant de chances que les autres!

— J'espère bien que non! s'écria Newbury avec une conviction sincère.

— Mais que va faire lady Coryston?

— Pour l'histoire des Glenwilliam? Dites, plutôt, que ne va-t-elle pas faire? rectifia sir Wilfrid d'une manière significative... Tout de même, elle cache ses projets.

En parlant, il aperçut le petit *cottage* blanc des Atherstone, sur la colline, émergeant des bois, et le désignant du doigt :

— C'est là qu'ils seront, la semaine prochaine, après le *meeting* de Martover.

— Qui ? Les Glenwilliam ?

Sir Wilfrid fit un signe affirmatif, et ajouta :

— Il y aura du nouveau, comme chaque fois que deux élémens contraires sont en contact.

XII

Aucun événement ne marqua la période des dix jours qui suivirent. Coryston s'était rendu dans le Nord à propos d'une élection. Il prononça quelques discours, qui embarrassèrent autant le candidat ouvrier qu'il soutenait que l'adversaire tory, en prouvant l'absurdité de l'expérience socialiste qui consisterait à renverser le Roi et ses ministres pour subir le joug des comités.

Ayant, un soir, quelque loisir, il en profita pour adresser à Edward Newbury une lettre cérémonieuse, l'agréant, sous conditions, comme beau-frère :

« Je ne vois pas, de raisons, — écrivait-il, — qui puisse nous empêcher d'être bons amis, si... je puis obtenir que vous considériez seulement au point de vue de la simple humanité la pitoyable affaire qui révolutionne tout notre voisinage. Vos opinions sur le divorce, ou les miennes, n'ont rien à y voir; mais il y a des abus dont tous les hommes sont juges et, si vos convictions vous amenaient à y participer, comment l'amitié pourrait-elle exister entre nous, que vous soyez ou non le mari de Marcia? Ce serait de l'hypocrisie que de le supposer. Du reste, je vous avertis franchement que j'userai de toute mon influence sur Marcia. Il me paraît y avoir une ou deux manières d'arranger l'affaire, qui vous dégageraient de toute connivence avec ce que vous jugez immoral. Je les ai signalées à votre père. Mais, si vous persistez dans votre ultimatum : « Séparation ou expulsion,... » alors, ma foi, il faudra en venir aux coups, que vous soyez marié ou non avec ma sœur. Et je dois vous prévenir...

qu'au fond, Marcia est comme moi,... une humaniste,... dans le nouveau sens du mot. »

Ce à quoi Newbury répondit promptement :

« Mon cher Coryston, je suis tout disposé à m'entretenir avec vous de l'affaire Betts quand vous serez de retour et que je saurai où vous rencontrer. Mais nous ne pourrions discuter sérieusement si, auparavant, vous ne m'accordiez la même liberté d'opinion que vous revendiquez pour vous-même. Il n'est pas possible de régler la question, ou de se faire une opinion, — à supposer que nous puissions nous mettre d'accord, en laissant de côté nos convictions, — sans établir au préalable ce qui est ou n'est pas un abus, dans le cas dont il s'agit. C'est un point essentiel. Je ne puis vous parler de Marcia, peut-être parce que mon cœur et mon esprit sont remplis d'elle. Tout ce que je peux dire, c'est que le bonheur qu'elle m'apporte en consentant à devenir ma femme rejaillit sur tout ce que j'éprouve et ce que je pense, et, pour commencer, me rend très désireux de m'entendre avec ceux qu'elle aime et d'être leur ami.

« Elle vous est profondément attachée et, comme vous le savez, souvent affligée par le genre d'opérations auquel vous vous livrez ici... Faites-moi connaître votre retour afin que je vous aille voir à Knatchett. Ne pouvons-nous pas vivre en frères, quoique nos conceptions de la vie soient opposées? »

Mais Coryston étant parti pour l'Écosse, afin d'assister à un Congrès du Travail, ne lui répondit pas.

Juin et ses splendeurs passèrent. Newbury et Marcia se voyaient tous les jours. Elle ne parlait plus des Betts, depuis qu'elle savait que lord William avait rencontré des grands propriétaires canadiens, à Londres, et que ceux-ci avaient promis formellement, et même avec enthousiasme, d'assurer une situation à Betts dans les exploitations gouvernementales de l'Alberta. Les offres étaient faites. Les Newbury se chargeaient de fournir les fonds nécessaires, et Betts semblait réconcilié avec ce projet d'émigration. On lui laissait le temps de se décider, il s'occupait de ses préparatifs et Edward comptait qu'avant quinze jours tout serait arrangé.

Cependant, si, par fierté, les Newbury souhaitaient de n'ébruiter cette affaire que le moins possible, en revanche, on la discutait toujours vivement dans tout le district, car beau-

coup de leurs tenanciers leur étaient dévoués et partageaient de tout cœur leurs idées sur ce point ; mais la majorité restait néanmoins aux défenseurs du mariage des Betts. Les journaux en parlèrent, et un membre de l'association du « Mariage rationnel » vint de Londres faire des conférences dans les petites villes et y réunit de nombreux auditoires. Au sortir de l'une d'elles, des hommes cachés derrière une haie assaillirent Newbury à coups de pierres, un soir qu'il revenait à pied de Coryston chez lui. Il ne fut que légèrement atteint, et, lorsque Marcia fit allusion à cette agression, il eut un si dédaigneux sourire qu'il n'en fut plus question. Dans ces circonstances, elle se félicitait de l'absence de son frère aîné.

Pour lady Coryston, le cas des Betts était chose négligeable. Si ce sujet venait dans la conversation, elle insistait avec impatience pour qu'on le laissât traiter par des gens compétens. Et il était évident qu'elle jugeait les principes de la Haute Église sur le divorce, un luxe aussi inutile qu'était incommode la dévotion de Hoddon Grey.

Marcia ne s'étonnait pas outre mesure que sa mère ne perdît pas son temps à s'occuper de telles bagatelles, ou même de son mariage, après les révélations d'Arthur ; mais elle ne pouvait deviner quels étaient les projets que lady Coryston méditait. On s'éternisait à Coryston, alors qu'il eût été si naturel, la date du mariage approchant, de retourner à Londres pour les préparatifs. Marcia remarquait que sa mère était de plus en plus absorbée par la politique et se désintéressait des domaines et des affaires du village. Une affiche annonçant le *meeting* de Martover était dans son boudoir. Marcia avait compris, d'après une conversation entre sa mère et M. Page, le régisseur, que lady Coryston prenait toute sorte d'informations sur ces gens singuliers, les Atherstone, dont les Glenwilliam pendant le *meeting* devaient être les hôtes. Sa mère craignait-elle qu'Arthur ne fît quelque stupidité en public à leur arrivée ? C'était peu probable... ayant à Londres toute liberté d'action sans contrôle maternel ou électoral. Et, cependant, au moment de la réouverture du Parlement, Arthur, appelé par ses fonctions, était retourné à Londres. Il s'était contenté, comme adieu à sa mère, d'un salut peu cérémonieux de la main. Marcia avait alors suggéré qu'elles aussi pourraient rentrer à Saint-Jame's Square, pour surveiller un peu ce lâcheur, et aussi pour

s'occuper du « trousseau. » Lady Coryston avait brièvement répondu que Marcia, pour aller à Londres, avait un automobile à sa disposition, mais qu'elle-même jugeait bon, pour le moment, de rester à Coryston. Marcia, fort embarrassée, s'était contentée d'écrire à James de faire le chien de garde, bien convaincue, pourtant, que si Arthur se décidait à tout brusquer, James serait impuissant à le retenir.

***

Vers sept heures du soir, la veille du *meeting* de Glenwilliam, lady Coryston traversait en automobile son florissant village Coryston Major. Elle revenait du vieux bourg de Martover où elle avait visité nombre de gens, tout prêts, si l'occasion leur en était donnée, à changer en un tumulte infernal le *meeting* radical... et elle éprouvait la satisfaction d'avoir fourni une demi-journée de bon travail. Majestueuse et droite dans le fond de son auto, elle continuait à combiner des plans. La passion politique... et sa haine l'enfiévraient. Elle se sentait lasse, mais ne voulait pas l'admettre. Au contraire, elle voulait se persuader qu'elle était dans toute la force de la vie, que l'œuvre qu'elle voulait accomplir, pour son parti, restait inachevée, et qu'elle l'achèverait, malgré la défection, l'incroyable défection d'Arthur. Seule, elle continuerait la lutte. Et, quoique privée du droit de voter, de tout le pouvoir que lui donnait sa grande fortune, elle contribuerait aux destinées de son pays.

Elle ne pensait pas sans amertume à Arthur, non plus qu'à la rencontre qui devait avoir lieu dans quarante-huit heures et à laquelle elle s'était mûrement préparée. Elle ne doutait pas de sa victoire. Mais ce que son fils, en revanche, lui ferait souffrir... elle le prévoyait et, quoiqu'elle ne voulût pas se l'avouer, elle éprouvait des craintes vagues et des pressentimens qui lui étaient pénibles.

C'était un beau soir lumineux et frais. Les rues de Coryston Major étaient pleines de monde. Elle saluait en suzeraine toute cette foule. Soudain un groupe plus compact obligea le chauffeur à ralentir l'allure.

— Qu'est-ce qu'il y a, Patterson ? demanda-t-elle.

— Y posent une pierre... ou quêque chose... comme ça, milady, répondit Patterson, hésitant.

— On pose une pierre?... reprit-elle stupéfaite.

La foule s'écartant, elle aperçut un verger, qui, le matin même, était encore caché par les palissades moussues dont il était entouré depuis près d'un demi-siècle. On avait pratiqué une brèche dans cette clôture, pour livrer passage à la foule, qui était plus dense encore dans l'intérieur du verger qu'au dehors. Lady Coryston distingua sur une estrade quelques personnes avec des redingotes noires et des cravates blanches, et une femme âgée. Au bout de l'estrade, deux hommes travaillaient encore à placer une grande pancarte, qui portait ces mots : « Emplacement de la nouvelle chapelle baptiste de Coryston Major. Tous les dons pour la construction du monument seront reçus avec reconnaissance. »

On ne voyait pas de pierre,... l'herbe et les arbres étaient encore intacts. C'était simplement une réunion publique, et, dans le président mince et blond qui gesticulait derrière une petite table, lady Coryston reconnut son fils aîné.

— Avancez donc, Patterson ! cria-t-elle en fureur.

— Je peux pas, milady, y a trop d'foule !

Cependant l'automobile parvenait à l'endroit de la route le plus encombré. Lady Coryston fut reconnue. Tous les regards se portaient alternativement d'elle à son fils, toutes les physionomies avaient la même expression malicieuse et perplexe. Enfin, comme l'automobile stoppait... juste en face de la brèche, — le chauffeur n'ayant pas les instincts d'un meurtrier, — les gens montés sur l'estrade comprirent ce qui causait l'agitation de la foule.

Coryston interrompit son discours. Il y eut quelques secondes d'émotion. Alors s'avançant sur le bord même de la plate-forme, il cria de toute sa voix :

— Nous n'avions pas osé espérer, mes amis, voir parmi nous, ce soir, ma mère, lady Coryston ! Lady Coryston a, comme nous tous, le droit d'avoir une opinion. Elle avait désapprouvé notre entreprise jusqu'à présent. Peut-être ignorait-elle que les Baptistes, — grands et petits, — sont aussi nombreux ici ? Et il montrait l'assistance remplie d'enfans. Sa présence ne nous donne-t-elle pas l'espoir qu'elle a changé d'opinion,... qu'elle ne se contentera pas de nous tolérer... mais qu'elle nous aidera et nous enverra un don généreux pour l'érection de la chapelle ? Trois hourrahs pour lady Coryston !

Il désignait l'affiche, ses cheveux blonds rejetés en arrière de son front d'espiègle, tandis que ses lèvres minces se plissaient étrangement ; puis, levant la main, il poussa le premier « Hip! — Hip! — Hip! — hurrah!!!... »

— Partez! partez donc, Patterson! insistait lady Coryston en frappant violemment à la glace du landaulet découvert. La foule, triomphante, l'acclamait joyeusement. Le chauffeur donna quelques vigoureux coups de trompe ; ceux qui étaient près de la voiture s'écartèrent, raillant et poussant des cris. Lady Coryston devint pâle d'humiliation. Enfin, l'automobile reprit sa course. Coryston, comme si de rien n'était, revint à son fauteuil présidentiel, et reprit son discours.

— Quelle infamie! Quel outrage!

Ces mots revenaient sans cesse sur les lèvres tremblantes de colère de lady Coryston. Ainsi le complot auquel elle avait toujours refusé de croire éclatait. Cette femme, sur l'estrade, était sans doute la fille de l'ancien maître d'hôtel, cette vieille fille avare qui, depuis plus de vingt ans, défendait sa vigne de Naboth contre tous les acheteurs. Elle avait dû être circonvenue par Coryston. Avant peu, grâce à lui, cette chapelle baptiste, qu'elle, sa mère, avait toujours refusé d'autoriser, allait se dresser orgueilleusement au milieu du village. Coryston avait fait cela! Quel bon goût! Quelle délicatesse! Traiter ainsi une mère!...

Au moment où elle entrait dans son boudoir, lady Coryston était bien près de pleurer comme une femme. Elle s'assit sans bruit dans l'obscurité naissante, se maîtrisant, s'efforçant de penser au lendemain, à l'arrivée des Glenwilliam, à la nécessité de recouvrer tous ses moyens et sa présence d'esprit, afin d'accomplir ce qu'elle avait résolu, ce qui était autrement important que cette rebutante histoire de village!

Un bruit de pas dans le jardin la tira de ses méditations; c'était Marcia qui revenait à la maison en chantant doucement. Elle avait ôté son chapeau, qu'elle tenait à la main, et ses boucles brunes encadraient son charmant visage. La lumière du soir l'enveloppait d'une douce auréole et l'embellissait, et sa mère pensa : « Elle vient de quitter Edward! » Un sentiment de jalousie s'empara de lady Coryston. Elle était jalouse de la jeunesse, de l'amour, de l'avenir qui s'ouvrait devant sa fille. Elle se sentait bravée et délaissée ; ses fils étaient tous ligués

contre elle, et sa fille n'avait plus besoin d'elle ! Elle évoqua le souvenir des jours de ses fiançailles !... et elle soupira profondément en pensant au mari qui avait exaucé tous ses vœux, — sauf un ; qui avait su apprécier son intelligence et, avec indolence, l'avait laissée déployer son inlassable activité ! Puis, comme chaque fois qu'elle pensait à lui, elle le revit sur son lit d'agonie, en ces longues heures de silence obstiné où il n'avait eu pour elle aucun témoignage de tendresse ou d'affection...

***

L'état d'esprit et les sentimens de Marcia n'étaient pas aussi simples que sa mère l'imaginait. Elle était absorbée et excitée, il est vrai, par ses fiançailles. Elle pensait à Newbury sans cesse, il influençait toutes ses pensées et ses actions, et c'était une influence plus puissante que celle de la passion. A peine avaient-ils été fiancés depuis quelques jours, qu'instinctivement Marcia se prit à regarder leur amour comme une sorte de terrifiante et fascinante aventure. Où allaient-ils ?... Qu'en arriverait-il ?... Elle était toujours en proie à ces sentimens contradictoires de soumission et de révolte, de confiance et de ressentiment. Afin de n'être pas écrasée par la force de caractère de son fiancé, elle s'était servie pour le conquérir, dès les premiers jours de leurs fiançailles, des armes que lui fournissaient sa jeunesse et sa beauté. L'étrange, l'étonnant et perpétuel contraste entre la douceur naturelle de son tempérament, et la sévérité avec laquelle il dirigeait et disciplinait sa vie, ne cessait d'étonner Marcia. La fermeté de ses opinions, le jugement souvent dédaigneux qu'il portait sur les hommes l'irritaient. Elle se révoltait, protestait, pour acquérir une fois de plus la certitude que cette fermeté et ce dédain ne s'attaquaient qu'aux idées. Il n'était qu'un soldat recevant des ordres mystérieux, mû par une force qu'elle ne distinguait qu'à peine. A maintes reprises, pendant cette quinzaine, elle crut sentir un souffle lointain et glacial passer entre eux. Et ce n'est que plusieurs années après, en lisant la vie de Blaise Pascal écrite par sa sœur Mme Périer, qu'elle se rendit vaguement compte de ce que c'était. Il arrive qu'un appel aux forces physiques et intellectuelles d'un être peut faire surgir en lui une puissance jusqu'alors insoupçonnée : de même la forte personnalité de Newbury exerçait une influence morale et spiri-

tuelle sur ceux qui l'approchaient. Aussi Marcia s'élevait-elle moralement en essayant de le comprendre. Elle était entraînée, exaltée. Sa confiance en elle et son égoïsme habituels étaient vaincus. Elle respirait un air plus pur et sa vie passait d'heure en heure merveilleusement intense, quoiqu'elle fût toujours hantée par cette crainte d'un danger qu'elle ne s'expliquait pas. Le pouvoir de Newbury sur elle réunissait à la fois ceux de l'amoureux, du maître et de l'ami. L'amour qu'il lui témoignait la pénétrait et l'impressionnait tout le temps qu'ils passaient ensemble.

Mais en ce jour du *meeting* de Martover, Marcia était seule à Coryston ; Newbury était parti,... sans enthousiasme,... pour la première fois, afin d'assister à une réunion diocésaine du comté. Lady Coryston, dont l'agitation était manifeste, était allée en voiture inspecter avec son régisseur une ferme située à quelques kilomètres et devait, au retour, partager sans cérémonie le dîner de Page et de sa femme. Elle espérait bien recueillir, dans cette maison, les informations les plus complètes sur l'arrivée du Chancelier et le grand *meeting*, à l'occasion duquel on avait organisé des trains spéciaux qui devaient amener de la ville une foule d'étrangers dans le district.

Marcia occupa sa journée à écrire des lettres de remercîmens pour les cadeaux qu'elle avait reçus, à envoyer ses dernières instructions pour sa robe de mariée, puis elle alla prendre le thé avec le vieux cantonnier et sa femme. En revenant du village, elle flâna dans la roseraie, cueillit une moisson de roses; ses pensées tournaient comme une roue de moulin entre le passé encore si proche et l'avenir si près de commencer. Cette journée de séparation avait eu un curieux effet. Newbury lui avait beaucoup manqué; mais, en même temps, elle éprouvait un repos mental, une détente des facultés intellectuelles et morales qui lui parurent un allégement.

Bientôt Lester sortit de la maison, une lettre à la main.

— Je vous apporte ceci, je crois qu'il y a une réponse, dit-il en s'approchant d'elle. Ses yeux trahissaient le plaisir qu'il éprouvait à la voir tout en blanc, parmi les roses, dans la douce lumière du crépuscule. Il ne l'avait pas vue depuis longtemps. Toute à ses préoccupations et à son bonheur, la jeune fille avait paru oublier la présence de Lester dans la maison.

Elle ouvrit la lettre, et Lester remarqua avec regret la consternation qui se peignit sur le jeune visage :

— Il me faut le petit automobile... tout de suite. Pouvez-vous le faire demander?

— Certainement. Vous en avez besoin immédiatement?

— Immédiatement. Je vous en prie... pressez-les... Et, laissant tomber à terre toutes ses roses, ramassant sa robe blanche pour courir plus aisément, elle se précipita vers une des portes latérales de la maison, qui conduisait à sa chambre. Lester recueillit la magnifique gerbe de fleurs et l'emporta. Que se passait-il?

L'automobile avança et lorsque, quelques minutes après, enveloppée et voilée, elle montait en voiture, Lester lui demanda avec insistance s'il ne pourrait lui être utile et ce qu'il dirait à lady Coryston à son retour.

— Non... merci. J'ai laissé un mot pour ma mère. Dites à sir Wilfrid, je vous prie, que je ne serai pas là pour le dîner... Non, merci... Merci!... Il faut que j'y aille moi-même. Puis, s'adressant au chauffeur :

— A Redcross Farm! Aussi vite que vous pourrez!

Lester resta ahuri. Quelle était cette nouvelle complication de l'affaire des Betts? Après quelques minutes de réflexion, il se dirigea vers le fumoir, à la recherche de sir Wilfrid Bury.

Marcia était lancée à toute vitesse dans la campagne.

On commençait la fenaison et les champs étaient encore très animés. La journée avait été orageuse, mais belle, le temps devenait menaçant. Les nuages projetaient des taches sombres sur les prés fauchés; des enfans jouaient, faisaient des culbutes sur les meules, et un joyeux murmure de voix s'élevait dans l'air du soir. Cependant Marcia ne pouvait détacher ses pensées du billet reçu, qu'elle tenait encore dans sa main :

« Pouvez-vous venir me voir, ce soir?... tout de suite. N'amenez personne avec vous. Je suis effrayée de l'état de mon mari. Mr Edward est absent jusqu'à demain! — Alicia Betts. »

Ce soudain recours à elle émut Marcia. Elle se souvint du cri d'alarme de Coryston : « Prenez garde!... » et trembla. Edward ne rentrerait que le lendemain. Elle devait donc agir seule... Seule donner du secours. Et cette pensée exaltait sa volonté. Sa mère n'aurait été d'aucune aide, mais elle regrettait maintenant de n'avoir pas demandé avis à sir Wilfrid Bury avant de quitter Coryston.

L'auto s'engageait dans le chemin qui conduisait à la ferme.

Le vent augmentait et, pendant le trajet, les nuages venant de l'Ouest s'étaient amoncelés, interceptant les rayons du soleil couchant. L'air était devenu froid.

— Ça tourne à l'orage, miss, dit le jeune chauffeur, fils du chef-jardinier de Coryston, et tout récemment muni de son brevet. A ce moment, un homme sortit d'un des bâtimens situés de l'autre côté du champ et s'arrêta à considérer l'automobile. Il portait quelque chose dans ses bras. Marcia supposa que c'était un agneau. La vue d'une dame dans la voiture parut le surprendre, puis, après quelques instans d'hésitation, il tourna et disparut derrière le bâtiment.

— C'est là l'endroit, miss, où l'on fait des expériences de méthodes de nourriture pour le bétail, continua avec empressement le chauffeur... Et c'est Mr Betts. Il est étonnant pour l'élevage du bétail.

— Vous connaissez la ferme, Jakson?

— Oh! mon père est un grand ami de Mr Betts, dit le jeune homme, tout fier. Je suis souvent venu ici, le dimanche, avec lui. Mr Betts est très aimable. Il vous expliquera tout.

Mais il s'interrompit subitement, tout rouge et gêné. Marcia se demanda ce qu'il savait de l'affaire; pas beaucoup moins qu'elle sans doute, étant donnés les bruits qui couraient.

Il modéra l'allure et l'on atteignit la ferme, vieux bâtiment, augmenté de nouvelles constructions, au milieu d'un petit jardin peu ombragé, au sommet du fameux terrain qui ressemblait à un échiquier, dont Marcia avait souvent remarqué les bigarrures vertes, jaunes ou brunes en passant en voiture, sans s'être jamais demandé quelle en était l'utilité. A peu de distance de la porte principale, s'élevait une solide bâtisse, qui excita la curiosité de Marcia. Le jeune chauffeur s'en aperçut et s'empressa d'expliquer :

— C'est le laboratoire, miss. Sa Seigneurie l'a fait construire il y a six ans, et, l'année dernière, il y a eu là un grand *meeting*. J'y suis venu avec père, on a entendu les discours... et ils ont donné une médaille d'or à Mr Betts... et il y avait un Américain qui parlait... et il a dit que... l'endroit ou la place que Mr Betts a organisé... dans la direction de Harpenden... je crois qu'ils appellent ça Rothamsted, est bien connu aux États-Unis. Et il a raconté tout ce que Mr Betts a fait de beau. Ici, c'est les étables, miss, où ils engraissent le bétail et où ils le

pèsent. Et, là en bas, le champ de drainage où ils recueillent, pour arroser, toute l'eau qui a passé par les champs quand ils ont mis l'engrais... et voilà le champ de betteraves jaunes... et...

— Attention à la barrière! Jackson, dit Marcia.

Le jeune chauffeur se tut et conduisit sa voiture sans encombre jusqu'à la porte de la maison.

Marcia sonna. Une servante assez sale ouvrit, introduisit Marcia dans le petit salon en l'examinant à la dérobée. Marcia s'approcha de la fenêtre, elle vit la voiture s'éloigner vers le garage. L'orage se rapprochait; les collines, à l'Ouest, étaient sombres, mais sur les champs et les bâtimens dispersés, des lueurs sinistres brillaient çà et là. Elle examina les constructions environnantes. Comme tout cela était bien compris!... Comme c'était bien bâti et prospère! Les grandes étables d'un côté... la bergerie de l'autre, avec ses parcs et ses barrières... le laboratoire en pierre de taille... les champs s'étendant au loin.

Elle considéra la pièce où elle se trouvait. Rien de bien compris ni de solide, là dedans! Quelques meubles simples, les tables et les chaises d'un mobilier de garçon, auquel le plus mauvais goût avait ajouté des draperies de mousseline artistiques, une profusion de photographies de femmes très décolletées, aux poses prétentieuses, bariolées de dédicaces sentimentales affectueuses et de signatures dans les coins; un tas de bibelots malpropres; au-dessus de la cheminée, une immense photographie coloriée de Mrs Betts elle-même en « Ariel; » des vêtemens, des souliers boueux traînaient partout; on voyait encore les restes d'un repas. Marcia regardait ce fouillis avec dégoût, son élan de sympathie décroissait.

La porte s'ouvrit. Une petite personne en noir entra doucement, ferma la porte derrière elle et s'approcha de miss Coryston. Marcia restait stupéfaite. Elle n'avait vu qu'une fois Mrs Betts dans sa toilette de sortie et elle avait gardé le souvenir d'une femme nerveuse, aux yeux rougis, échevelée, aux vêtemens fripés et voyans, la personne enfin qui s'harmonisait avec ce petit salon désordonné où elle se trouvait. Et elle avait, maintenant, devant elle une femme simple dans sa mise et réservée dans ses manières. La robe noire sans aucun ornement faisait ressortir la taille encore élégante et la blancheur des bras et des mains. Le visage était calme, d'une pâleur mortelle.

Les cheveux presque entièrement gris, négligemment relevés, étaient retenus par deux peignes : aucun effort cette fois pour déguiser l'éclaircissement des tempes ou les premières marques de l'âge autour de la bouche et des yeux.

La jeune fille eut la vive impression que Mrs Betts était ou avait été belle. Par quel dramatique instinct se présentait-elle sous cet aspect, dans cette entrevue? Cette pitoyable actrice avait-elle conservé un sens subtil de ce qui pouvait entrer en jeu dans ce drame de sa vie?

— C'est très bon à vous d'être venue, miss Coryston, dit-elle en avançant une chaise. Ne voulez-vous pas vous asseoir? Je suis honteuse du désordre de cette pièce. Je m'en excuse!

Elle regarda autour d'elle avec un geste de lassitude et de dégoût, puis reporta les yeux sur Marcia, qui était fort agitée. Le lourd manteau qu'elle avait mis pour l'automobile, tombait de ses épaules, découvrant sa robe blanche. Son voile bleu d'automobile faisait ressortir l'éclat de ses yeux et de ses joues.

— Non, je ne m'assois pas... Merci... Je ne peux pas rester longtemps,... dit précipitamment la jeune fille... Voulez-vous m'expliquer pourquoi vous m'avez appelée? Je suis venue tout de suite. Mais ma mère, en rentrant, s'étonnera de mon absence.

Sans répondre immédiatement, Mrs Betts alla à la fenêtre et, regardant au dehors le paysage qui s'assombrissait et les arbres qui se penchaient déjà sous les rafales précédant l'orage :

— Avez-vous vu mon mari en venant? Et elle se retourna un peu.

— Oui, il portait quelque chose. Il m'a aperçue, mais je ne pense pas qu'il m'ait reconnue.

— Il n'est pas rentré à la maison de toute la nuit dernière, dit Mrs Betts en regardant encore par la fenêtre. Toute la nuit, il a parcouru les champs et les étables. J'ai regardé dehors quand le jour s'est levé. Je l'ai vu dans les plants de froment qu'il examinait, puis il écrivait sur son carnet, comme il en a l'habitude dans ses rondes. Et, à quatre heures, quand j'ai encore regardé, je l'ai vu sortir des étables. Il avait quelque chose dans la main qu'il portait dans le laboratoire. Il s'y est enfermé. De ma fenêtre, je l'ai appelé. Mais il n'a jamais tourné la tête de mon côté, et il est resté là jusqu'au jour. Quand il est sorti, je suis allée le chercher et je l'ai ramené à la maison; mais il n'a

pas voulu se reposer. Il est allé dans l'office et a commencé à écrire. Je lui ai apporté du thé, et...

Elle se rapprocha de Marcia et appuya ses mains sur le bras de la jeune fille. Son visage exprimait une réelle souffrance.

— ...Il me répéta qu'il perdait la mémoire et l'intelligence, continua-t-elle, qu'il ne s'était jamais complètement remis de la maladie qu'il a eue avant d'aller à Colwyn Bay — et, maintenant, c'est le chagrin qu'on lui fait qui l'achève. Il a dit à Mr Edward qu'il irait au Canada... mais il sent bien qu'il ne pourra jamais... Jamais il ne pourra entreprendre un nouveau travail... sa vie tout entière est ici... alors...

De ses grands yeux bruns fixés sur ceux de Marcia, des larmes descendirent lentement sur son corsage, et Marcia timidement sortit son propre mouchoir et les essuya, sans que Mrs Betts y fit attention.

— ...Alors je lui ai dit qu'il vaudrait mieux que je m'en aille, puisque je ne lui apporte que du chagrin et que je ne mérite pas qu'il souffre pour moi. Il s'est mis en colère. Il a dit que jamais,... jamais... je ne dois le quitter; mais que, pour le moment, il voulait rester seul, qu'il avait des lettres à écrire. Comme je m'en allais, il courut après moi... et... il me prit dans ses bras, monta au premier, me mit sur le lit, m'enveloppa chaudement. Il resta un peu au pied du lit, me regardant, et il se parlait à lui-même et disait des choses étranges... A la fin,... il redescendit... Toute la journée, il a été dehors ou dans la ferme. Il ne m'a plus adressé un mot. Ses hommes disent qu'il est si bizarre, qu'ils ont peur de le laisser seul... Mais il les renvoie quand ils viennent lui parler. Et comme il n'est pas rentré de toute la journée, je vous ai écrit... Elle s'arrêta, caressant machinalement de la main le manteau de Marcia.

— ... Je ne connais personne ici. John a beaucoup d'amis; ce ne sont pas des amis pour moi,... et, même quand ils nous plaignent,... ils savent qui je suis... et ils ne se soucient pas beaucoup d'avoir affaire à moi. Vous aviez promis que vous parleriez pour nous à Mr Edward,... et je sais que vous l'avez fait... Mr Edward l'a dit à John. Vous avez été meilleure pour moi que n'importe qui ici, aussi je veux vous dire... ce que je vais faire... Je vais partir... m'en aller très loin. John ne saura pas, personne ne saura où je vais. Mais je vous prie de demander à

Mr Newbury... et à lord William, d'être bons pour John... comme autrefois... Il oubliera tout ça... petit à petit!

Puis, se redressant, elle reprit violemment :

— Je n'irai pas chez les sœurs! J'aimerais mieux mourir. Vous pourrez dire à Mr Newbury que je veux vivre ma vie... et élever mon fils! John ne me retrouvera pas... J'y veillerai. Mais, si je ne suis pas bonne à prendre avec des pincettes pour les honnêtes gens, il y en a assez de pareils à moi. Je ne veux ramper aux pieds de personne... Je m'en irai où je serai bien reçue. Maintenant, vous comprenez, n'est-ce pas? ce que je voulais vous demander?

— Non, vraiment, je ne comprends pas, s'écria Marcia en détresse, et vous ne pouvez pas... vous ne devez pas faire une telle folie. Je vous en prie,... je vous en prie, soyez patiente! Attendez...je parlerai encore à Mr Newbury. Je le verrai demain.

— Ça ne servirait à rien! dit Mrs Betts en secouant la tête. La seule chose qui me reste à faire, c'est de m'en aller, et personne ne m'en empêchera!... Même si vous le disiez tout de suite à John... ça ne changerait rien. Il ne pourrait pas m'arrêter. Je pars!... c'est décidé. Mais *lui* ne peut pas s'en aller. Il reprendra ses travaux ici, et Mr Edward lui fera comprendre, il l'aidera, il veillera sur lui. A quoi est-elle bonne, leur religion, si elle ne peut pas faire ça! Oh! comme je *la hais*, leur religion!

Ses yeux étincelaient de colère! Si, dans son monologue, elle s'était souvenue qu'elle avait un rôle à jouer, sa fureur était naturelle.

— N'ai-je pas raison? continua-t-elle en se tordant les mains... c'est elle qui nous sépare autant que la ferme. Depuis qu'il est revenu ici, il est repris par ses anciennes idées. Il croit qu'il fait un péché mortel,... qu'il est damné,... et cependant il ne veut pas me renvoyer... Mon pauvre vieux John!... Nous avons été si heureux pendant quelques semaines!... pourquoi ne nous laisse-t-on pas vivre tranquilles?... Ce vieux cruel de lord William!... et Mr Edward, qui va vous épouser,... et qui a tout ce qu'on peut désirer dans le monde!... Et vous aussi, désormais,... vous serez contre moi!

Elle ne s'arrêta qu'à bout de forces, son petit corps dressé contre le mur, et détournant la tête. Impuissante à se contraindre, Marcia sanglotait.

— Je ne vous condamne pas, je vous assure... Je ne suis

pas contre vous ! Vous verrez. Je vais aller trouver Mr Newbury... Je vous le promets... Il n'est pas dur, oh! non... il n'est pas cruel!... il n'est pas...

— Chut ! dit soudain Mrs Betts... le voilà ! Et, toute tremblante, elle désignait son mari qui, du dehors, les examinait par la fenêtre. Le tonnerre n'avait cessé de gronder pendant toute cette scène et la pluie commençait. Elle tombait dru sur la tête grise de John Betts, sur ses joues hâlées, sur sa courte barbe. Son expression fit frissonner Marcia. Il semblait les regarder... sans les voir. Son regard rencontra celui de Marcia. Il resta fixe. Puis il ébaucha un geste maladroit et, sous la pluie battante, s'éloigna, les épaules basses, d'un pas lent et chancelant.

— Oh! courez après lui! dit Marcia suppliante... Ne vous inquiétez pas de moi ! Je trouverai l'auto. Allez ! Prenez mon manteau !...

Et elle voulait envelopper Mrs Betts et la pousser vers la porte. Mais celle-ci l'arrêta.

— C'est inutile. Il ne m'écouterait pas...Je vais envoyer un de ses hommes pour le faire rentrer. Et la bonne ira prévenir le chauffeur. Elle quitta la chambre pour donner les ordres, puis revint. Alors, voyant Marcia sous la lueur des éclairs, qui retenait ses larmes, elle tomba à genoux, et, baisant la robe de la jeune fille, elle dit d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Qu'ils fassent quelque chose pour John ! Peu importe ce que je deviendrai... Qu'ils consolent John!... Alors je leur pardonnerai.

XIII

Marion Atherstone cousait dans le jardin du *cottage*. Un temps incertain laissait le gazon humide, et elle avait transporté sa table à ouvrage à l'abri dans un petit kiosque, d'où la vue s'étendait sur la plaine, au sol crayeux, se nuançant de rouge ou de bleu sous la masse compacte des nuages empourprés qui encerclaient l'horizon, au-dessus des champs et des bois, comme un grand amphithéâtre sombre à la base et qui se découpait au sommet sur l'azur du ciel en une blancheur de neige.

Du haut de ces collines, le Danois envahisseur avait surveillé les impénétrables forêts des bas-fonds; et c'est de là que John

Hampden et ses compagnons étaient descendus pour aller chercher la mort à Chalgrove Field. Marion était Anglaise dans l'âme et aimait la lecture. De son observatoire, elle distinguait une centaine de points de repère, églises, bourgs, collines qui tous avaient leur signification et lui parlaient des Anglais et de leur histoire. Mais, dans ce grand paysage, c'était un tout petit point blanc sur une éminence, à moins de trois kilomètres de là, qui retenait constamment ses regards et sa pensée. Ce point blanc, c'était Knatchett, et Marion pensait à lord Coryston.

Il n'était pas venu depuis deux semaines, mais de nombreuses lettres de lui remplissaient le tiroir où elle rangeait les objets qui lui étaient chers, et elle était préoccupée d'y voir qu'il avait, selon sa coutume, suscité des scènes orageuses au Congrès, et qu'il en était revenu abreuvé d'amertume. Déjà, depuis son retour, il avait défié lady Coryston en élevant l'étendard baptiste en face de la vieille église de Coryston Major. Elle déplorait tout cela, en dépit de l'amusant exposé que son père avait fait au dîner, la veille au soir, de l'humiliation infligée à l'orgueilleuse lady et des rires inextinguibles qui avaient secoué l'ample gilet du Chancelier à ce récit.

Tiens!... le store était relevé, et Marion regardait la fenêtre de la chambre occupée par Enid Glenwilliam dans le petit *cottage*. Quoique l'horloge de l'église eût sonné onze heures, et que la cloche, annonçant le service du matin, eût cessé de retentir, miss Glenwilliam n'avait pas encore quitté son lit. Marion n'était pas allée à l'église, voulant jouir de la société de son amie, et l'amie n'avait pas encore donné signe de vie. Mais Enid était ainsi; et, après tout, on ne pouvait s'en étonner. L'excitation de ce terrible *meeting* de la veille agitait encore la paisible Marion et son esprit conservateur. Elle n'avait pas été du tout enthousiasmée par l'éloquence de Glenwilliam; elle l'avait jugé exagéré, comédien, d'une intelligence plus apparente que réelle, capable de se perdre et d'entraîner l'Angleterre avec lui. Ce devait être épuisant de vivre avec un pareil homme, surtout pour une fille qui adorait son père ; comment reprocher à Enid un repos si justifié?...

Ah!... la petite barrière s'ouvrait! Elle attendait un peu celui qui venait, quoique, la veille au soir, il eût disparu brusquement du *meeting*, sans promettre sa visite.

Coryston suivait l'allée du jardin en inspectant les alentours.

En voyant Marion, il ôta son chapeau, et vint s'asseoir près d'elle.

— Il n'y a personne avec vous, quelle bonne chance !

— Mon père et le Chancelier sont allés faire une promenade. Enid n'est pas encore descendue.

— Pourquoi ? Elle se porte bien. Si elle était la femme d'un ouvrier et qu'elle dût se lever à six heures, faire son déjeuner, et laver ses enfans, ça la changerait.

— Qu'en savez-vous ? Vous critiquez toujours les gens, cela ne sert à rien !

— Détrompez-vous, il faut dire ce que l'on pense ou « claquer ! » Et je peux bien vous affirmer que j'ai critiqué Glenwilliam hier soir en l'écoutant.

— Père pense que ce n'est pas l'un des meilleurs discours du Chancelier, remarqua Marion prudemment.

— Pure balançoire à attrape-nigaud ! J'étais honteux pour lui, et dégoûté du parti libéral. Ça me donne envie de m'associer à la Primrose League.

Marion, en riant, mit un doigt sur ses lèvres en regardant la fenêtre demi-ouverte :

— Chut ! elle pourrait entendre.

— Ça ne serait pas mauvais,.. grommela Coryston. Elle l'adore... et contribue à le rendre pire. Pourquoi ne travaille-t-il pas ses harangues... ses secrétaires devraient le pistonner plus convenablement ! Il fait des bévues indignes d'un collégien... et ne se soucie de rien, pourvu qu'une foule d'imbéciles l'applaudissent !

— Vous ne le traitiez pas ainsi d'ordinaire.

— Non, parce que j'avais des illusions sur lui. Il parle de la terre ! Qu'est-ce qu'il en sait ? Qu'est-ce qu'un mineur, qui n'a rien appris, peut savoir en agriculture ? Parce qu'il a retiré une femme de la boue, ce pauvre diable de Betts va être chassé de sa ferme par ces bons chrétiens de Newbury. Et il en sait plus sur la culture dans son petit doigt que ce gros Glenwilliam dans toute sa personne ; mais, si vous les voyez ensemble, Glenwilliam le patronnera, l'écrasera de sa supériorité, et Betts ne sera pas même consulté. Je suis dégoûté de tout ça, je vais partir pour le Canada avec Betts.

— Je croyais que vous deviez vous mettre de la Primrose League ! dit Marion.

— Vous êtes contente de m'attaquer, répliqua Coryston, grincheux, mais je vous assure que je suis joliment écœuré.

— Vous en demandez trop, reprit Marion avec douceur. Puis, remarquant son col et ses manchettes effilochés, et la poche de sa jaquette déchirée, elle ajouta avec vivacité : — Il faut dire à Mrs Potifer de mieux entretenir vos vêtemens.

— Encore une de mes désillusions. Elle est paresseuse et malpropre. Et Potifer, le mari, fait le moins qu'il peut en tant que travail... Morale : « Ne vous apitoyez pas sur les martyrs, on a généralement d'excellentes raisons de les martyriser. »

Il s'arrêta court, et, la regardant d'un air soucieux, il l'interpella :

— Marion !

— Eh bien !... lord Coryston ? répondit Marion, toute saisie, et son aimable figure se colora d'une vive rougeur.

— Si vous êtes si exigeante pour mes vêtemens, pourquoi ne venez-vous pas vous occuper d'eux et de moi ?

La surprise coupa la respiration de Marion ; mais elle se reprit aussitôt, et dit avec calme :

— On ne me l'avait pas demandé.

— Pas demandé ! Est-ce que vous ne m'accablez pas sans cesse de vos avis et de vos gronderies ? Y a-t-il rien dans ma vie publique ou privée que vous ne dirigiez comme il vous plaît ? Est-ce que dix fois en un jour, quand je suis avec vous, vous ne me faites pas sentir que je ne suis qu'un sot et qu'une brute ? Quand je rentre chez moi, je vous écris des lettres abjectes de platitude pour m'excuser. Croyez-vous que je ferais cela pour toute autre femme ? Oserez-vous prétendre que vous ne savez pas ce que cela signifie ?

Les yeux ardens, le visage menaçant, il se rapprocha de Marion, qui, reprenant son ouvrage interrompu, répondit, les lèvres un peu tremblantes :

— Je comprends que je suis une indiscrète... et une pharisienne.

— Hypocrite ! s'écria-t-il en lui saisissant les mains.

Mais elle se dégagea et dit :

— Mon cher ami, nous reprendrons cette conversation une autre fois, si vous le désirez. Je n'ai pas pu vous prévenir plus tôt, — ne l'ayant appris moi-même qu'hier soir, — que votre mère sera ici dans une demi-heure pour voir Enid.

— Ma mère ! dit-il stupéfait, et il ajouta : C'est donc ça qu'elle manigançait.

— Il y a quelques jours qu'elle a demandé cette entrevue à Enid. Mon père a emmené Mr Glenwilliam et je vais moi-même disparaître promptement.

— Et que diable va-t-il arriver ?

Marion ne pouvait le deviner. Enid avait certainement vu Arthur très fréquemment à Londres, le Chancelier ne cachait pas qu'on faisait beaucoup de bavardages, et miss Atherstone le croyait très au courant de ce qui se passait.

— Et il ne se soucie pas de ce mariage ? dit Coryston. Glenwilliam a ses défauts ; mais je ne l'accuse pas de désirer Arthur pour gendre... même avec les domaines. Et il n'y a aucune chance de voir les deux réunis.

— A cause de votre mère ?

— Ainsi, dit Coryston, voilà encore un homme,... un luron, celui-là !... dépendant comme Arthur et moi d'un caprice de femme. Ça ne lui fera que du bien, car, dans le milieu d'où il sort, on aime trop à taper sur le beau sexe... Enfin !... Ainsi ma mère va venir ! ajouta-t-il en regardant distraitement autour de lui. Puis, tout à coup, il dit à Marion impérieusement : — Vous savez, il faut veiller à ce que miss Glenwilliam la traite convenablement !

La physionomie de Marion trahit quelque surprise.

— Je n'ai aucune confiance en cette jeune fille, continua Coryston avec emportement. Elle a quelque chose de cruel dans le regard.

— Cruel !... Et pourquoi lady Coryston vient-elle ?

— Pour l'humilier, c'est sûr. Je le sais ; mais le dernier des imbéciles comprendra que miss Glenwilliam a le beau rôle. Ma mère sera à sa merci. Je me demande si je ne devrais pas rester dans le voisinage ? Enfin... je pars... Quand reprendrons-nous cette conversation, comme vous dites ? demanda-t-il en riant.

Marion rougit de nouveau, et, nerveuse, laissa tomber son panier à ouvrage, d'où les pelotes de laine et de coton roulèrent sur le gazon.

Elle voulut les ramasser.

— N'y touchez pas ! s'écria Coryston. Il se mit à genoux, les ramassa et les lui rendit, en disant gaiement : — Vous pouvez les

jeter par terre encore, si cela vous convient, et je vous les rapporterai. Avant qu'elle ait pu répliquer, il reprit ses mains qu'il baisa tendrement.

— Maintenant, je m'en vais... Au revoir!

— Combien de méfaits allez-vous commettre aujourd'hui? demanda-t-elle d'une voix mal assurée.

— C'est dimanche... il y a moins d'occasions qu'à l'ordinaire. Premièrement... (il compta sur ses doigts) je vais à Redcross Farm voir Betts, et,... si c'est utile, m'attraper avec Edward Newbury... ou son papa. — *Secundo :* laver la tête à Price, mon forgeron,... l'apôtre socialiste, vous savez, celui que j'ai arraché des griffes de ma mère et que j'ai installé à Knatchett, avec une forge et tout le reste, et le secouer d'importance pour avoir renvoyé, avec la pire barbarie, une pauvre veuve d'une chaumière dont il a hérité. Il y a, je crois, la parabole du « serviteur infidèle » que je vais lui faire entrer en tête. — *Item*, troisièmement : remettre à sa place le personnage qui a persécuté l'électeur d'Arthur, ce fermier radical de la clique de Martover, qui viendra me voir à trois heures tantôt pour me demander compte de ce que je raconte sur lui. Ce sera, j'espère, à crever de rire avec lui.

— Pourquoi? N'est-il pas un des Baptistes qui se trouvaient avec vous sur l'estrade hier? demanda Marion, en montrant la feuille locale qui était tombée à terre.

— Qu'est-ce que cela fait? Je n'aime pas les Baptistes, excepté quand on marche dessus.

Un coup de pied donné à un caillou dans le gazon accompagna la phrase.

— Allons! à bientôt. J'irai voir à Coryston, dans la journée, s'il reste quelque chose de ma mère.

Et il s'éloigna, en sifflant, sans remarquer l'élégante personne à la chevelure dorée qui le regardait d'une des fenêtres du *cottage*.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas dit de rester? dit Enid Glenwilliam en venant, peu après, s'installer devant le kiosque.

— Au contraire, je l'ai renvoyé.

— En lui disant qui nous attendons? Est-ce qu'il l'ignorait?

— Absolument. Il espère que vous aurez des égards pour lady Coryston. Et Marion regarda Enid bien en face, d'un air sérieux.

Enid se mit à rire et s'établit dans un fauteuil de jardin en redressant et aplatissant les plis de sa robe de crêpe bleu pâle, qui faisait ressortir à merveille la beauté et l'éclat de son teint.

— C'est très bien!... Mais sa présence ne me gênerait pas.

— Vous avez promis d'être seule pour recevoir lady Coryston : elle a le droit d'y compter.

— L'a-t-elle?... Je ne sais si elle a un droit ou rien du tout, répondit Enid indifférente, et, prenant quelques brins de gazon, elle les mâchonna, sans rien ajouter, le regard lointain.

— Avez-vous bien réfléchi à ce que vous allez dire? demanda Marion.

— Comment le pourrais-je avant de savoir ce qu'elle-même va me confier? riposta Enid, taquine.

— Mais vous le savez parfaitement bien!

— Est-il si évident qu'aucune mère du parti conservateur ne pourrait m'accepter? Mais j'admets qu'il est peu probable que lady Coryston s'y résignerait. Elle représente la quintessence des mères du parti. Toute la question est : ne sera-t-elle pas forcée d'en passer par là?

— Je ne crois pas que vous teniez à Arthur Coryston, dit Marion avec une douceur réfléchie,... et, si vous ne tenez pas à lui, vous ne devez pas l'épouser!

— Oh! mais vous oubliez un tas de choses! fut la froide réplique... vous simplifiez un peu trop.

— Est-ce que, réellement, vous en faites plus de cas qu'il y a six semaines?

— C'est un charmant et bon garçon, dit la jeune fille d'un ton radouci. Et c'est bien plus tentant qu'il y a six semaines, de couper l'herbe sous le pied des mères, en quête d'argent, qui courent après lui...

— Enid!

— Vous ne pouvez pas empêcher cela, chère amie. Je suis ainsi. Je vois tous les vilains et mesquins petits côtés de la question,... les points à marquer,... les impertinences que je ferais avaler aux autres, les vilains tours que lady Coryston ne manquerait pas de nous jouer... Avec quelles délices je lutterais contre elle! Avant six mois, Arthur serait le chef de cabinet de mon père!

— Vous le mépriseriez, s'il le devenait!

— Oui. Ça pourrait arriver. Mais j'écrirais ses discours à sa place... et, lady Coryston en sauterait en l'air!... Ah! il me semble qu'on entend quelque chose?

Un bruit lointain se rapprochait.

Marion Atherstone se leva :

— C'est un automobile. On vous laissera tranquilles dans le jardin. Je veillerai à ce que personne ne vous dérange.

Enid remercia d'un signe. Marion s'éloigna de quelques pas, puis revint précipitamment :

— Rappelez-vous, Enid, dit-elle avec insistance, que sa mère lui est dévouée. Tâchez d'éviter une querelle entre eux,... si c'est possible.

Enid, souriante, embrassa vivement le visage ami qui se penchait sur elle en demandant :

— Est-ce lord Coryston qui vous a chargée de la commission?

Marion partit sans répondre.

Enid Glenwilliam attendait. Le ronflement du moteur se rapprochait de plus en plus. Elle ramassa le bulletin concernant le *meeting* de Martover. C'était une feuille radicale, remplie d'*en-têtes* en gros caractères: « Le Chancelier et les Landlords. » — « Accusations écrasantes. » — « Les tories sont anéantis! » — « Ovations frénétiques! »

Elle le mit de côté, à demi dédaigneuse, à demi flattée. Elle était accoutumée à ces exagérations politiques et ne pouvait s'en passer; mais elle n'en était pas influencée. « Père n'a pas été aussi *bon* que d'habitude », pensait-elle, « mais personne n'eût été la moitié aussi bien que lui, » ajoutait-elle avec une fière conviction.

Et c'est dans cet état d'esprit qu'elle se leva pour aller au-devant de l'imposante dame, vêtue de noir, que la servante des Atherstone introduisait dans le jardin.

— Miss Glenwilliam, je pense?

Lady Coryston s'arrêta, et prit son lorgnon; Enid s'avança vers elle, la main tendue.

— Comment allez-vous, lady Coryston?

Le ton était gai, gracieux même. Lady Coryston remarqua tout de suite qu'on l'examinait avec soin et sans aucune timidité. Le premier avantage était pour la plus jeune. Lady Coryston l'avait abordée cérémonieusement. L'accueil aisé d'Enid rappelait qu'elles s'étaient déjà rencontrées dans le monde.

Elle offrit un siège.

— Craignez-vous la fraîcheur du gazon? Nous pourrions rentrer..

— Merci, c'est très bien ainsi. C'est très aimable à vous de me recevoir.

— J'en suis charmée, naturellement.

Il y eut un silence. Les deux femmes s'observaient. Lady Coryston s'assit, très raide, sur la chaise que venait de quitter Marion. Son visage encore beau était bien encadré dans un chapeau noir, dont les brides de dentelles étaient réunies sous le menton. Sa robe très ample et son écharpe en tissu léger, finement brodé de jais, était conforme au seul effet qu'elle voulait produire : celui d'une grande dame, pouvant tout s'offrir, et trop bien née pour faire de l'étalage ou de l'ostentation.

Malgré les apparences, le cœur d'Enid Glenwilliam battait plus vite. Elle s'était munie de l'arme féminine par excellence, un éventail, en plumes d'autruche, dont elle se servait indolemment, en attendant que la visiteuse prît la parole.

— Miss Glenwilliam,... commença celle-ci, vous avez dû trouver étrange la démarche que j'ai faite en vous demandant cet entretien?

Le ton était interrogatif, la jeune fille ne répondit qu'en s'inclinant respectueusement :

— Mais je vous avoue, continua lady Coryston, que c'est ce qui m'a semblé le mieux et le plus loyal. Je suis accoutumée à aller droit au but dans les choses sérieuses, et j'ai toujours eu horreur des faux-fuyans.

Chacun sait que vous êtes très intelligente et que vous avez l'expérience du monde; vous préférerez, j'en suis certaine, que je vous parle avec franchise...

— Assurément... répondit Enid en souriant... si toutefois je savais de quoi il s'agit!

Lady Coryston reprit d'un ton plus froid :

— Il me paraissait impossible que vous l'ignoriez. Vous connaissez beaucoup mon fils, miss Glenwilliam, et votre... votre amitié a été très remarquée en ces derniers temps. Il m'a appris, lui-même, qu'il vous aime et qu'il vous a demandé,... ou vous demandera... de l'épouser.

— Il me l'a demandé plusieurs fois, répondit la jeune fille, très calme; puis elle se mit à rire en ajoutant : Nous sommes

même venus ici, mon père et moi, pour lui épargner, s'il est possible, de le faire une fois de plus.

— Alors, vous avez refusé? interrogea lady Coryston avec une insistance indiscrète.

— Jusqu'à présent.

— Jusqu'à présent? Puis-je savoir si cela signifie que vous êtes encore indécise?

— Je ne lui ai encore rien dit de définitif.

Lady Coryston réfléchit quelques instans, en examinant son interlocutrice; puis elle reprit avec emphase :

— S'il en est ainsi, c'est heureux que nous ayons pu avoir cet entretien... maintenant. Car, avant que vous ne preniez une décision, je désire que vous sachiez ce que sera inévitablement l'opinion de la famille de mon fils à propos d'un tel mariage.

— L'opinion de lord Coryston et la vôtre? interrompit Enid du ton le plus naïf.

— Mon fils Coryston, et moi, nous n'avons pas en ce moment d'intérêts communs, fut l'aigre réplique; et j'aurais pu supposer, d'après ses harangues publiques et la part que j'ai prise aux affaires politiques, que cela était assez connu.

La jeune fille, occupée à redresser de ses doigts effilés les plumes de son éventail, ne fit point de réponse.

— Non!... quand je parle de la famille, résuma lady Coryston... il me faut actuellement, et malheureusement, me considérer comme la seule et fidèle gardienne de ses traditions, — ce que je resterai... tant que je vivrai. Je regarde un mariage entre mon fils et vous comme peu désirable, non seulement pour mon fils, mais tout d'abord et surtout pour vous.

— Et pourquoi?

Laissant tomber son éventail sur ses genoux, la jeune fille s'appliquait à égaliser de ses doigts légers les extrémités blanches et frisées des plumes.

Les joues légèrement ridées de la vieille dame se colorèrent faiblement lorsqu'elle reprit :

— Parce qu'il n'arrive que rarement, ou même jamais, que des mariages entre des personnes de mondes, d'opinions, et d'habitudes si différens, puissent réussir; parce que je ne pourrais pas vous bien accueillir, comme bru; et encore parce que son mariage avec vous compromettrait d'une façon désastreuse l'avenir de mon fils!

— Je ne m'explique pas ce que vous entendez par « des mondes si différens, » dit miss Glenwilliam avec une candeur étonnée. Arthur et moi, nous nous rencontrons toujours dans les mêmes bals.

Lady Coryston était de plus en plus mécontente, et avait peine à se maîtriser :

— Je crois que vous comprenez ce que je veux dire. Je ne voudrais pas être trop dure...

— Je n'en doute pas. Mais est-ce ma naissance ou mon manque de fortune qui vous déplaît le plus?

— Le manque de fortune n'y est pour rien,... pour rien du tout. Je n'ai jamais considéré l'argent à propos du mariage d'Arthur, et je ne le ferai jamais.

— Vous en avez suffisamment.

Enid, cessant de contempler son éventail, releva son large front blanc et porta ses regards sur l'imposante dame vêtue de noir qui, pour la première fois, s'aperçut d'une intonation malicieuse dans la douce voix de la jeune personne.

— C'est peut-être ainsi que vous vous l'expliquerez. En tout cas, je le répète, l'argent n'est pour rien dans cette question; mais mon fils, miss Glenwilliam, appartient à une famille qui a combattu pour ses convictions.

A ces mots, la jeune fille lança à son aînée un regard si moqueur que celle-ci s'interrompit.

Enid se souvenait que son père avait dit, le matin même : « Oui, les Coryston sont une ancienne famille. Ils ont été Whigs aussi longtemps qu'il y a eu quelque chose à gratter de ce côté là. Alors Pitt acheta le premier lord Coryston, en le comprenant dans sa première fournée de pairs, avec une charge avantageuse ajoutée au titre,... quelque chose dans la marine. C'est là le commencement de leur richesse. Puis il y eut les mines du pays de Galles, etc., etc. »

Mais elle garda ses réflexions pour elle. Lady Coryston continua :

— Nous avons été attachés pendant des générations à certains principes, nous en sommes fiers. Mon mari est mort avec ces convictions ; je leur ai voué ma vie entière; ce sont les principes du parti conservateur. Mon fils aîné les a abandonnés, comme vous le savez. Mon cher mari n'a pas hésité; au lieu de laisser ses domaines à Coryston, il m'en a fait la dépositaire,...

pour maintenir les croyances politiques dans lesquelles il avait foi, et dont votre père... (je vous parle avec une entière franchise, mais c'est ce qui vaut le mieux pour vous et pour moi)... dont votre père a toujours été et reste encore l'ennemi le plus acharné. Depuis mon veuvage, c'est donc à moi qu'il appartient de désigner le futur héritier à qui les domaines reviendront après ma mort. Si pénible que ce soit, mes convictions ne me permettent pas de les mettre entre les mains de Coryston. J'ai fait Arthur mon héritier, il y a déjà trois mois.

— C'est très intéressant! dit son interlocutrice en s'éventant avec complaisance.

— Mais c'est uniquement pour votre bien et celui d'Arthur, continua cette mère prévoyante avec une ardeur croissante, que je vous avertis : si Arthur vous épousait, il me deviendrait impossible de lui laisser la succession de son père... je prendrais de nouvelles dispositions.

Enid, très pâle, ferma son éventail :

— Parce que..., lady Coryston, je suis la fille de mon père?

— Parce que vous apporteriez dans notre famille des idées absolument contraires à nos traditions, et que je faillirais à mon devoir, si j'y consentais.

Tout, dans l'attitude et dans l'accent de lady Coryston, augmentait la solennité de cette déclaration.

Après un silence, Enid prit l'offensive :

— Alors, si Arthur m'épousait, il deviendrait un pauvre hère?

— Il a vingt-cinq mille francs de rente.

— C'est très embarrassant. Il faut que je réfléchisse encore.

Lady Coryston devenait nerveuse :

— Je ne vous comprends pas, fit-elle.

— Ce que je ne pouvais pas faire, madame, c'était, en entrant dans la famille d'Arthur, d'être dans la dépendance de sa mère!

Très pâle, lady Coryston répondit après quelques instans :

— Naturellement, je ne m'attendais pas à vous inspirer des sentimens de tendresse.

— Non,... en vérité,... vous ne le pouviez pas.

Enid Glenwilliam, en disant ces mots, quitta son siège et resta debout, les mains appuyées sur la table rustique qui la séparait de lady Coryston.

— Peut-être, maintenant, pourrais-je l'épouser? peut-être,... répéta-t-elle,... puisque je ne serais pas dans votre dépendance, que nous aurions une vie en dehors de la vôtre, que nous saurions exactement ce que nous aurions à faire, sans rien à craindre ou à espérer,... la situation serait-elle acceptable? Nous pourrions aussi, mon père et moi, faire adopter par Arthur *nos* idées et *nos* convictions. Je crois que ce serait facile. Il n'a jamais eu d'idées bien à lui, vous lui avez imposé les vôtres! Mais il vous paraît inconcevable que nous cherchions nous aussi à faire triompher nos convictions. Vous supposez que je ne vise que l'argent. Je suis comme beaucoup d'autres, j'en connais la valeur; j'apprécie la fortune, le luxe, les jolies choses. J'ai été rudement tentée de me marier avec Arthur, comme il me l'a proposé plusieurs fois, au *Registry Office* le plus proche, et de vous annoncer, le jour suivant, le « fait accompli. » C'eût été à prendre ou à laisser, et je crois que vous vous seriez inclinée devant le « fait accompli... » Oui, oui, vous auriez cédé! Arthur était convaincu qu'après avoir un peu boudé, vous lui auriez pardonné. Mais, alors, je prévoyais des mois... des années,... où j'aurais dû vous faire la cour;... vous flatter,... vous apaiser,... abandonner peut-être mes idées pour prendre les vôtres,... renier mon père,... mes anciens amis,... mon parti,... pour de l'*argent!* Oui ! j'en aurais été parfaitement capable; mais j'ai eu la *frousse*. La grâce m'a été faite d'avoir assez de conscience pour renâcler. Excusez mon argot, je ne peux pas m'exprimer autrement... Et aujourd'hui, vous venez me dire : fiancez-vous à lui, et, *tout de suite*, je le déshérite... voilà la chose claire et nette... On peut régler ses comptes... Il y a de quoi tenter le diable ou les anges... je ne sais lequel des deux... Arthur me plaît. L'épouser, quoi que vous fassiez ou disiez, me serait très avantageux au point de vue social... Et vingt-cinq mille francs par an ont beaucoup plus de valeur à mes yeux qu'aux vôtres ; car, vous le savez, mon père a commencé par être mineur... Décidément, je peux accepter!

Enid se dressa de toute sa hauteur en regardant fixement son adversaire.

La fille du Chancelier devenait pour la pauvre femme une manifestation du Destin vengeur. Enfin elle se rendait compte, avec désespoir, du charme étrange qui avait ensorcelé son fils... La bouche mince et dédaigneuse, le menton court, les pommettes

saillantes, écartaient l'idée de ce qu'on nomme communément la beauté. Mais les yeux charmeurs sous les sourcils sombres, la magnifique chevelure au-dessus du large front, l'éclat du teint, le port de la tête et l'étonnante sveltesse de la taille, faisaient d'Enid Glenwilliam une créature éblouissante, dont le pouvoir semblait accru par la violence de son ressentiment. Lady Coryston croyait reconnaître le père dans la fille et sentir le contact de cet homme terrible et détesté.

Effarée, envahie par une faiblesse inaccoutumée, elle resta quelques instans sans pouvoir parler. Enfin elle reprit péniblement :

— Vous pourrez épouser mon fils, miss Glenwilliam, mais vous ne l'aimez pas, cela est évident, et vous vous disposez à détruire son bonheur et le mien, pour...

— Je ne l'aime pas? Ah! c'est une autre histoire! Est-ce que je l'aime? Je ne le sais pas. Sincèrement, je n'en sais rien. Je crois que je ne suis pas capable de m'amouracher comme le font les autres jeunes filles, ou comme elles le disent. Il me plaît,... j'aurais avantage à l'épouser... et je le peux... Je pourrais me marier avec lui, répéta-t-elle avec lenteur,... d'abord, pour avoir la douceur, madame, de venger l'insulte que vous avez faite à mon père,... et, aussi, pour différentes raisons. Mais, en y songeant, je vois qu'il y a encore autre chose à considérer...

Et, se laissant tomber sur une chaise derrière la table, toujours en face de lady Coryston, elle continua, changeant d'allure et de ton :

— Vous dites que vous ne pourriez pas accepter ce mariage. Ceci ne changerait en rien, ni ma décision ni celle d'Arthur; mais il y a une autre personne qui ne voudrait pas y consentir...

Elle se tut un instant, jouant avec son éventail.

— Mon père est venu dans ma chambre, hier soir, reprit-elle enfin, pour me parler à ce sujet... « N'épouse pas ce jeune homme, m'a-t-il dit, c'est un assez bon garçon ; mais il gâcherait notre vie. Il ne nous servirait à rien, ni à toi, ni à moi. Il nous séparerait ; et, ce qui est plus grave encore, c'est que tu ne l'aimes pas. » Mon père a longtemps causé avec moi. Enfin je lui ai dit : C'est convenu, père, j'y *renonce*. Ainsi vous pouvez juger, madame, que, si je n'épouse pas votre fils, ce n'est

pas parce que vous vous y opposez, mais parce que mon père, que vous avez insulté, ne souhaite pas que j'entre dans votre famille, n'approuve pas une union avec votre fils, et m'a fait partager son avis.

Lady Coryston restait immobile en face de sa jeune adversaire. Elle se sentit défaillir sous l'éclat presque féroce des regards qui rencontrèrent les siens. Elle se leva lentement de sa chaise et, pour la première fois, laissa paraître quelque émotion.

— Vous aimez votre père, miss Glenwilliam. Vous devez vous souvenir que, moi aussi, j'aime mon fils, et qu'il n'y avait jamais eu un mot désagréable entre nous avant qu'il vous connût.

Elle parut chanceler, et releva sa robe. La jeune fille s'aperçut qu'elle était d'une pâleur mortelle et regretta sa violence :

— Je suis peinée, madame, de m'être montrée brutale; mais, quand il s'agit de mon père et de ceux qui le haïssent, je vois rouge. J'aurais dû vous épargner plusieurs choses que je vous ai dites. Mais les excuses sont inutiles. Permettez-moi seulement de vous demander de ménager votre fils. Il a de l'affection pour moi, et j'en suis très, *très* attristée pour lui. Laissez-moi l'avertir avant que vous ne lui parliez. Je lui écrirai du mieux que je pourrai. Mais je vous préviens que cela lui portera un coup,... et il pourrait s'en prendre à vous, malgré tout ce que je lui dirai... Quand sera-t-il à Coryston ?

— Ce soir.

— Je lui ferai parvenir une lettre demain matin. Est-ce que votre voiture vous attend ?

Elles traversèrent la pelouse sans échanger une parole. Lady Coryston monta dans l'automobile. Enid Glenwilliam lui fit un salut respectueux, presque une révérence, à laquelle son aînée répondit, et la voiture s'éloigna.

Enid revint au kiosque, s'assit près de la table, et cacha sa figure dans ses mains.

Quelques instans plus tard, elle entendit un pas pressé et, relevant la tête, elle vit son père, dont la corpulence emplissait la porte de la petite pièce. Sa face, brune de bohémien s'épanouissait en regardant sa fille.

— Eh bien ! Enid ? Comment ça s'est-il passé ? T'a-t-elle

piétinée, égratignée, craché à la figure? Je parierais qu'elle a reçu autant de coups qu'elle en a donné. Mais qu'as-tu? Qu'est-ce qu'il y a, ma fille? Tu es sens dessus dessous!

Enid se leva, s'efforçant de se dominer.

— J'ai agi comme un démon!

— Ah! vraiment?

Le rire du Chancelier ébranla le fragile édifice :

— La vieille guenon! Enfin quelqu'un lui a dit ses vérités. Quelle idée de venir t'assommer jusqu'ici... pour te menacer, je suppose, de toute sorte de maux et de châtimens, si tu te mariais avec son cher fils! Tu lui as réglé son compte. Mais voyons, Enid, qu'est-ce qui te prend?... Ne fais pas la bête, ma chérie! Tu ne le regrettes pas?

— Non!

Il l'entoura de son bras, et elle s'appuya contre lui.

Tout à coup elle se redressa et l'embrassa :

— Je ne me marierai jamais, père. Nous resterons tous deux, tout seuls contre le monde entier!

— La moitié du monde! reprit Glenwilliam en riant. Il y en a une bonne moitié de notre côté, et quelques braves types bons à marier.

Il la contemplait avec orgueil et tendresse.

Elle secoua la tête, incrédule, et, passant son bras sous celui de son père, ils rentrèrent ensemble dans le *cottage*.

MARY A. WARD.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE TUNNEL SOUS-MARIN

ENTRE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Un fait d'un grand intérêt, et qui marquera dans l'histoire des rapports franco-anglais, s'est produit, il y a quelques semaines, de l'autre côté de la Manche.

Le mardi, 5 août 1913, un groupe de dix-huit membres du Parlement britannique (1), et qui représentait 90 de leurs collègues de toute opinion, est allé trouver à la *House of Commons* le chef du gouvernement anglais, M. Asquith, pour lui rappeler qu'il existait depuis longtemps déjà un projet de tunnel sous la Manche et lui exposer, en termes d'une étonnante vivacité, la nécessité, *dans l'intérêt de l'Angleterre*, de réaliser enfin cette grande œuvre.

Le texte de la pétition, la réponse du Premier Ministre, la discussion qui a suivi, sont des documens qu'il faudrait pouvoir citer en entier. Nous en détachons, en les résumant, les passages les plus caractéristiques :

Notre Commission, M. le ministre, est née d'un mouvement spontané et n'a été encouragée par aucune Compagnie de chemin de fer ni par l'ancienne Compagnie du tunnel. Aucun intérêt personnel ne nous pousse...

(1) La députation était composée des membres du Parlement ci-après : MM. Arthur Fell, Russell Rea, O'Connor, James Parker, Charles Schwann, Bart, Rawlinson, William Bull, colonel Yate, major Dalrymple, White, William Byles, Gershom, Stewart, Arthur Lynch, John O'Connor, Cecil Beck, colonel Greig.

Nous pensons seulement que la réalisation du tunnel serait une source de bénéfices énormes pour le commerce des deux pays, qu'elle augmenterait la bonne volonté de nos amis du Continent, qu'elle stimulerait enfin les échanges avec les pays étrangers.

Personnellement, nous n'avons rien à gagner à l'exécution de ce projet, mais nous estimons qu'il serait à l'avantage de notre pays et de notre commerce.

Notre Commission n'est pas une Commission de parti ; nous nous sommes efforcés de garder autant que possible une balance exacte entre les deux partis.

Notre seul but est d'obtenir la construction du tunnel, projet qui ne doit appartenir à aucun parti. Je dois appeler l'attention sur ce fait que la Commission comporte beaucoup de membres, y compris les officiers de l'armée, qui étaient autrefois opposés au tunnel et qui, maintenant, en sont partisans.

A ce point de son discours, l'orateur de la députation explique les motifs de ce revirement d'opinion :

Mes collègues, dit-il, considèrent que la question d'approvisionnement en vivres de notre pays, en temps de guerre, est beaucoup plus importante qu'il y a trente ans, lorsque, pour la première fois, on s'est occupé de cette affaire.

Puis il ajoute :

En fait, j'ai feuilleté les rapports de cette époque et j'ai remarqué que cette question d'approvisionnement en vivres n'avait pas été soulevée alors et qu'on n'avait jamais fait observer que ce tunnel pouvait être une aide puissante en assurant un supplément de vivres en temps de guerre.

Et il continue, en envisageant la question sous ses aspects nouveaux :

Nous considérons que le tunnel donnerait un supplément de vivres en cas de guerre avec tout pays, à l'exception de la France, et le fait de savoir que des vivres pourraient être obtenus du Continent si les routes commerciales maritimes venaient à être fermées à nos navires tendrait à éviter une panique et l'élévation du prix du pain. *A notre avis, le développement de la navigation aérienne a modifié notre position et personne ne peut dire quelles seraient les dernières conséquences de ce fait.*

Notre amitié avec la France, qui s'est maintenue pendant quatre-vingt-dix-huit ans à travers des circonstances très diverses, est assurée, et la construction d'un tunnel fortifierait encore cette amitié. Enfin, ne pas améliorer ses moyens de communication avec ses voisins et avec ses amis, par peur d'une invasion de leur part, paraît indigne d'une grande Puissance.

Je ne parlerai pas des raisons stratégiques qui furent opposées avec

succès il y a trente ans à la construction du tunnel, mais je sais que l'opinion des autorités militaires a bien changé à ce sujet et, comme je l'ai dit plus haut, notre Commission compte un certain nombre d'officiers fort expérimentés.

Nous demandons au gouvernement de défendre le projet sous réserve que les conditions stratégiques seront remplies par les promoteurs.

Je suis persuadé que les ingénieurs du tunnel, lors de leurs pourparlers avec le War Office, seront en état de lui donner satisfaction pour toutes les conditions raisonnables.

Nous ne nous faisons pas les avocats des intérêts de la Compagnie du tunnel, nous désirons simplement que le tunnel soit construit. On a dit que le gouvernement anglais pourrait le construire en collaboration avec le gouvernement français ou en autoriserait la construction par la Compagnie du tunnel aidée des Compagnies de chemins de fer anglaises et françaises.

Au discours de M. Arthur Fell, d'une nouveauté d'idées, d'une hardiesse de langage et d'une ampleur de vue singulières, et à la suite d'une discussion non moins intéressante à laquelle prirent part le colonel Yate, M. Russell Rea, M. O'Connor, M. Parker, sir William Byles, etc., quelle a été la réponse du Premier Ministre?

Avec la prudence d'un chef de gouvernement, M. Asquith a déclaré qu'il ne peut faire d'emblée table rase de l'opposition, qui, dans les gouvernemens de ses prédécesseurs, a prévalu à la construction du tunnel, si activement poussée de 1875 à 1880 et brusquement arrêtée depuis lors. Le fameux antagonisme de lord Wolseley, le célèbre stratégiste anglais, qui fut l'adversaire le plus déterminé du tunnel au nom de la sécurité de la Grande-Bretagne, est resté dans sa mémoire.

Renoncer, dit-il, à la décision prise par nos prédécesseurs pendant un quart de siècle est un acte qui ne peut être fait à la légère.

Pourtant, il reconnaît aussitôt que la question a changé de face et ses paroles ne sont pas moins dignes d'être relevées que le discours de la députation :

Il y a des faits nouveaux, dit-il, j'en conviens : l'un d'eux, peut-être le plus intéressant et, à certains points de vue, le plus important, est l'établissement sur une base solide et inébranlable de nos relations amicales avec la France. L'ennemi, dans les appréhensions de lord Wolseley et de ceux qui ont adopté son opinion, l'ennemi dont la force défensive et agressive pourrait être aidée par la construction d'un tunnel, était toujours la France. La possibilité d'un pareil ennemi s'est évanouie à la suite des relations excellentes et de plus en plus cordiales que depuis 1904, c'est-à-dire depuis une période de près de dix ans, nous avons maintenues et

continuons à maintenir avec nos amis de l'autre côté du Pas de Calais.
Il y a d'autres facteurs nouveaux, tels que les nouveaux modes de combats naval et militaire et la question des approvisionnemens.

Il concluait en disant qu'un nouvel examen de la question serait fait, qu'il était même déjà commencé, et que le gouvernement l'étudierait avec un esprit impartial, donnant toute l'attention voulue aux remarques faites et aux considérations soumises par la députation.

Après avoir dormi pendant de longues années, la question du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre semble donc se réveiller et peut-être les lecteurs de la *Revue* trouveront-ils quelque intérêt à connaître l'historique sommaire du projet au point de vue diplomatique et administratif, à être renseignés sur le côté technique de l'entreprise, enfin à mesurer l'importance des résultats qu'en apporterait la réalisation au point de vue économique et commercial et même au point de vue politique et militaire (1).

EXPOSÉ HISTORIQUE

Les premières études sérieuses faites pour rétablir artificiellement, à l'aide d'un tunnel, la réunion par terre ferme qui, suivant l'expression de M. Stanislas Meunier, ne serait que la reproduction d'un état de choses antérieur, datent du milieu du XIXe siècle et furent présentées par l'ingénieur Thomé de Gamond qui, le premier, lui donna les allures d'une conception scientifique. Il soumit un premier projet en 1856 à Napoléon III en même temps qu'au prince Albert et à la reine d'Angleterre. En 1869, un comité franco-anglais fut constitué en vue de travailler de chaque côté du détroit à la constitution des sociétés définitives et d'obtenir la concession de la ligne.

En 1870, au mois d'avril, commence la phase diplomatique du projet. A l'instigation du Comité franco-anglais, l'ambassadeur de France demande au gouvernement anglais s'il est disposé à admettre le principe de l'entreprise et à régler par une convention diplomatique les conditions auxquelles la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1892, *la Traversée de la Manche*, par M. J. Fleury et, dans la livraison du 1er juin 1904, *la Traversée du Pas de Calais*, par M. Charles Lenthéric.

construction et l'exploitation de la voie nouvelle seraient autorisées. (Le marquis de Lavalette au comte de Clarendon, 15 avril 1870.)

Lord Clarendon répond que la bonne foi et l'honorabilité des sujets britanniques intéressés dans le projet sont indiscutables, mais que des données manquent pour se prononcer sur la possibilité d'exécuter une aussi grande entreprise et sur les dépenses d'exécution.

La guerre survient, qui interrompt les négociations, reprises d'ailleurs aussitôt la paix rétablie.

En effet, dès le 30 novembre 1871, M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, renouvelle la question déjà posée au gouvernement anglais par M. de Lavalette. Le Comité franco-anglais agissait, d'ailleurs, parallèlement et le secrétaire d'État au Foreign Office, lord Granville, n'était pas pris au dépourvu. Le *Board of Trade*, consulté, donne un avis favorable, sous certaines conditions et, le 24 juin 1872, lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, agissant en vertu d'instructions venues de Londres, l'avant-veille, remet à M. de Rémusat une note très explicite, où il donne une adhésion formelle au principe du tunnel projeté entre la France et l'Angleterre, sous le bénéfice de quelques observations qui portent uniquement sur les conditions de la concession et de l'exécution du chemin de fer sous-marin.

Loin d'atténuer cette adhésion, ces observations ne font que préciser l'esprit dans lequel elle est donnée. Laissant déjà de côté la question diplomatique qu'il considère comme résolue, le gouvernement anglais n'a plus souci que des difficultés techniques et financières. Des premières, il croit qu'on peut triompher, mais il se demande si, financièrement, on peut mener l'œuvre à bonne fin sans l'assistance du gouvernement. Il se prononce contre la concession à perpétuité faite à une entreprise privée et il est d'avis que les deux gouvernemens s'entendent pour fixer les termes et les conditions de rachat.

Une adhésion plus formelle encore, si possible, est donnée l'année suivante au principe du tunnel et, fait bien digne de remarque, *c'est, cette fois, sous l'impulsion du « Board of Trade » lui-même et par l'initiative de lord Granville que la question est reprise.* Le 23 juillet, il croit nécessaire d'indiquer à lord Lyons le langage qu'il devra tenir, s'il vient à être interrogé sur les

dispositions de l'Angleterre à l'égard du projet du tunnel. Dans ce cas, l'ambassadeur de la Reine devra répondre que son gouvernement verra avec plaisir toute amélioration apportée aux communications de l'Angleterre avec le Continent et qu'il serait, en conséquence, heureux d'apprendre le succès d'une entreprise destinée à rattacher les chemins de fer anglais au réseau des chemins de fer continentaux. Opposé en principe au système du monopole, le gouvernement anglais ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une concession soit faite aux promoteurs de l'entreprise dans les conditions ordinaires des contrats de cette nature en France, moyennant que la fixation d'une durée ou de conditions de rachat conjurent l'établissement d'un monopole contraire à l'intérêt public.

On le voit, la question de principe n'était plus en jeu et le gouvernement anglais ne songeait qu'à préciser les conditions auxquelles il subordonnerait la concession de la ligne.

Enfin, le 25 juillet 1873, lord Lyons, qui s'en tient toujours à la lettre de ses instructions, demande s'il doit spontanément compléter par une note les précédentes explications qu'il a données au gouvernement français. La réponse du Cabinet britannique est affirmative et la note est remise par lord Lyons à notre gouvernement.

Ajoutons qu'une note, placée au bas de la page du Livre bleu qui contient la lettre du 23 juillet de lord Granville, explique la démarche faite par le ministre des Affaires étrangères britannique et accentue l'insistance avec laquelle il marque son adhésion au projet de tunnel et donne ses encouragemens à l'entreprise.

L'accord entre les deux gouvernemens est donc formel et complet : long échange de vues, assurances réitérées de part et d'autre, tout paraît concourir à sa solidité. Toutefois, l'année suivante, à la veille de procéder à l'acte de concession, le gouvernement français croit encore utile de prendre certaines précautions. Dans l'intervalle, le parti conservateur est revenu au pouvoir en Angleterre. On n'est plus en présence du Cabinet Gladstone, qui avait fait preuve, dans l'étude de la question, d'un esprit si large et d'une vue en quelque sorte prophétique de l'avenir. C'est pourquoi, le 27 octobre 1874, le gouvernement français communique au gouvernement anglais, par l'entremise du comte de Jarnac, notre ambassadeur à Londres, les

termes mêmes de l'acte par lequel il se propose de donner la concession. Dans sa réponse, rendue dans la forme d'une note écrite remise au comte de Jarnac, le 24 décembre 1874, lord Derby, ministre du Foreign Office, donne successivement son adhésion *à tous les termes* de ce projet d'acte ; il rappelle les droits des deux pays pour les travaux de défense à établir aux deux extrémités du tunnel ; il stipule la faculté d'interrompre le trafic ; il pose la question de savoir si les gouvernemens auront le droit d'exercer cette faculté sans donner lieu à une réclamation d'indemnité de la part de la Compagnie, etc., etc. La lettre se termine par une approbation complète de la marche que le gouvernement français se proposait de suivre.

Un an après, on va plus loin encore. En vue de codifier l'accord établi et de le compléter sur tous les points, les deux gouvernemens instituent une Commission composée de six membres, trois désignés par le gouvernement français, trois désignés par le gouvernement anglais.

Les trois commissaires français étaient : MM. Ch. Gavard, C. Kleitz, A. de Lapparent, et ceux de la Grande-Bretagne : MM. H. W. Tyler, C. M. Kennedy et Horace Watson.

Les travaux de la Commission ont abouti à la rédaction d'un protocole signé par les commissaires des deux pays, le 30 mai 1876, et intitulé : « *Projet adopté par la Commission Internationale du Chemin de fer sous-marin pour servir de base au traité à conclure entre la France et l'Angleterre.* »

Ce projet de traité, appelé à devenir en quelque sorte la charte du chemin de fer sous-marin au point de vue du droit international, règle toutes les questions que pourra soulever l'existence du tunnel dans les rapports des deux pays entre eux. Il institue une frontière sous-marine, dont les effets juridiques seront limités au tunnel. Il définit le régime légal des parties française et anglaise et il prévoit le fonctionnement d'une Commission Internationale permanente consultative, appelée à donner son avis « sur toutes les questions relatives à la construction, à l'entretien et à l'exploitation du chemin de fer sous-marin. Il définit le mode de confection des règlemens d'exploitation. » Il pose les conditions d'entretien du tunnel. Il détermine la durée de la concession et institue le droit de rachat pour chaque gouvernement. Il stipule les délais d'exécution des travaux et prévoit les conséquences de l'inexécution pour cause de

force majeure. Il arrête les conditions de l'exercice du droit de rachat, etc., etc.

Tout est donc réglé avec un soin minutieux et on peut dire que ce protocole ne laisse rien à l'imprévu.

Bien plus, il convient de mettre en relief la clause véritablement formidable, qui a été acceptée néanmoins par les sociétés concessionnaires et que tout le monde doit connaître parce qu'elle coupe court à toutes les discussions sur les dangers que présenterait le tunnel pour la sécurité de l'Angleterre.

Cette clause, la voici :

Droit pour chaque gouvernement, « *Quand il jugera convenable de le faire dans l'intérêt de son propre pays :*

1° « *De suspendre l'exploitation du chemin de fer sous-marin et les passages à travers le tunnel ;*

2° « *D'endommager ou de détruire en totalité ou en partie les travaux du tunnel ou du chemin de fer sous-marin sur son propre territoire ;*

3° « *De noyer au besoin le tunnel.* »

Ce droit est stipulé en termes absolus et « sans que le pays qui usera de cette clause ait aucune indemnité à payer à l'autre pays, ni à la Compagnie exploitante de l'autre pays. » Bien entendu, le gouvernement qui userait de ce droit verrait à indemniser la Société à laquelle il aurait concédé la partie du tunnel lui afférant.

Quelques mots maintenant au sujet des contrats de concession et des Sociétés concessionnaires.

C'est le 1er février 1875 que s'est constituée la Société française du tunnel sous la présidence de Michel Chevalier, avec le concours d'hommes tels que l'ingénieur réputé du canal de Suez, M. Lavelley, Fernand Raoul-Duval, Léon Say, etc., en vue d'obtenir du gouvernement français la concession d'une ligne sous-marine vers l'Angleterre.

Le 2 août 1875, une loi a approuvé la convention passée pour cet objet par le ministre des Travaux publics avec cette Société. La ligne concédée était ainsi définie : « *chemin de fer partant d'un point à déterminer sur la ligne de Boulogne à Calais, pénétrant sous la mer et se dirigeant vers l'Angleterre*

à la rencontre d'un pareil chemin parti de la côte anglaise dans la direction du littoral français. »

La concession était donnée sans subvention ni garantie d'intérêts, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la mise en exploitation du chemin de fer sous-marin, l'État s'engageant à ne concéder pendant trente ans, comptés à partir de la même époque, aucun autre chemin de fer partant du littoral et pénétrant sous la mer dans la direction de l'Angleterre. La concession était faite à titre définitif et le chemin de fer déclaré d'utilité publique par la loi même de concession.

La Société s'engageait à faire connaître, dans un délai de cinq ans, qui pouvait être porté à huit, si elle entendait conserver la concession. Elle s'engageait en outre à exécuter, jusqu'à concurrence de 2 millions de francs au moins, les travaux préparatoires de toute sorte, tels que : recherches, puits, galeries, sondages, etc., jugés nécessaires pour fixer l'Administration et la Société sur les conditions techniques de l'opération et la possibilité de l'entreprendre avec des chances sérieuses de succès. Les concessionnaires s'engageaient enfin à se mettre en rapport avec une Société anglaise pour entreprendre le chemin de fer sous-marin partant du littoral anglais et dirigé vers la France, en vue d'exécuter et d'exploiter d'un commun accord l'ensemble du chemin de fer international.

La Compagnie française du tunnel à laquelle était donnée la concession (1) a rempli toutes ses obligations. Elle a dépensé plus de 2 millions de francs en travaux préparatoires, en puits, en sondages, et pour faire une galerie d'essai qui a été dirigée sous la mer sur une longueur de 1 849 mètres. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin. Elle a aussi rempli les

(1) Le capital de cette Société formé de 400 parts était fourni pour moitié par la Compagnie du Chemin de fer du Nord, pour un quart par MM. de Rothschild frères, et pour un quart par une trentaine de personnes appartenant à d'importantes maisons de banque ou industrielles et par quelques personnalités scientifiques.

Le Comité qui représente cette Société et qui n'a jamais été dissous est aujourd'hui composé de la façon suivante :

Comité : MM. Caillaux (Joseph); Demachy; Griolet (V. P.); Johnston (Raoul); Leroy-Beaulieu; Mirabaud (Gustave); Raoul-Duval (Maurice); Raoul-Duval (René) (A.-D.); Sartiaux (Albert); Schneider (Paul); Vernes (Félix).

Sous-Comité de direction : MM. Griolet (V. P.); Raoul-Duval (René) (A. D.); Leroy-Beaulieu; Sartiaux (Albert).

M. Breton (Ludovic), ingénieur de la Société.

conditions dont l'accomplissement a rendu la concession définitive. Elle continue à payer au gouvernement français les frais de contrôle, prévus à son cahier des charges. Tous les travaux et installations qu'elle a faits sont demeurés en bon état et l'on peut dire que, du jour au lendemain, les travaux définitifs peuvent être repris, si la nation britannique veut bien rendre au projet la faveur qu'à l'origine elle lui avait accordée d'emblée.

La situation est identique du côté anglais, tant au point de vue technique qu'au point de vue administratif.

Comme en France, la Compagnie du *South Eastern and Chatham Ry*, qui exploite les lignes de chemin de fer mettant Londres en relations avec Douvres et Folkestone, a obtenu, le 16 juillet 1874, un *bill* en vertu duquel elle a fait, à Douvres, au pied de la falaise dite *Shakspeare Cliff*, une galerie d'étude de 2 kilomètres de longueur, dont 1 600 mètres sous la mer. Cette galerie d'étude, pendant de la galerie française de Sangatte, est toujours en bon état, comme la galerie française. La même Compagnie du *South Eastern and Chatham Ry* a aidé à la fondation, le 8 décembre 1881, de la *Submarine Railway C°* au capital initial de 6 250 000 francs, avec laquelle la Compagnie française du chemin de fer sous-marin est en accord étroit.

On comprend comment, avant la réception par M. Asquith de la délégation du Parlement anglais conduite par M. Fell, le très distingué président de la Compagnie du *South Eastern Ry*, M. Bonsor, ait pu affirmer à ce dernier que tout était prêt du côté anglais, et que sa Compagnie et la *Submarine* étaient en parfait accord pour déposer un bill lors de la prochaine session parlementaire, pourvu que le gouvernement voulût bien leur donner son appui.

TECHNIQUEMENT, LE CHEMIN DE FER SOUS LA MANCHE EST-IL RÉALISABLE?

Au point de vue technique, le problème de la construction du tunnel sous la Manche se pose d'une façon toute différente de celui qu'il a fallu résoudre pour exécuter les tunnels connus, tant sous les fleuves que pour traverser les montagnes. Le problème sera à la fois plus facile et plus difficile : plus facile parce

que le terrain à traverser, si le tracé est bien établi, sera percé avec une grande tarière, comme on perce le bois avec un vilebrequin; plus difficile, parce qu'il s'agit d'un tunnel d'une longueur de plus de 50 kilomètres, fait sans précédent, et, surtout, parce qu'il faudra cheminer dans la bonne couche à la hauteur la plus convenable, c'est-à-dire dans le tiers inférieur.

Dans l'antiquité, on voit peu d'exemples de construction de tunnels. On cite celui qui a été créé par les Assyriens sous l'Euphrate, mettant en communication les deux palais assis de part et d'autre du fleuve. On trouve à Carthage des aqueducs, à Rome des égouts. On connaît deux tunnels percés par les Romains pour le passage des routes, l'un pour la Voie Flaminienne à travers les Apennins, l'autre en Suisse près de Soleure. Au moyen âge, c'est à l'art de la fortification que se rattachent les galeries souterraines, qui atteignent souvent plusieurs kilomètres de développement. Mais, au point de vue des communications, on peut dire que les souterrains n'existent guère qu'à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. C'est qu'en fait, les souterrains, et *a fortiori* les tunnels, qui sont de grands souterrains, ne datent guère que des chemins de fer. Auparavant, on ne trouait pas les montagnes, on passait par-dessus en les contournant. Quand on construisait des routes ordinaires, destinées à recevoir des voitures à chevaux, et, encore aujourd'hui, comme il s'agit toujours de traîner des poids relativement faibles, même avec des automobiles, on construit des routes avec de fortes déclivités qui atteignent jusqu'à 100 et 150 millimètres par mètre. On les construit avec des courbes dont les rayons descendent à 15 ou 20 mètres, de telle sorte qu'avec des lacets répétés et bien combinés, on peut arriver à contourner sans les traverser les montagnes les plus abruptes. Mais, quand il s'agit des chemins de fer, le problème est tout à fait différent; il faut traîner des poids considérables qui, comme les trains de Paris à Calais, dépassent souvent 400000 kilos, avec un moteur unique, très puissant, par cela même très lourd et très rigide. On ne peut plus admettre que des déclivités relativement faibles qui, sur les lignes à grand trafic, ne dépassent guère 5 millimètres, et, quand il s'agit de traverser des montagnes comme le Simplon, le Saint-Gothard, etc., etc., on n'ose guère dépasser les déclivités de 20 à 30 millimètres par mètre. En outre,

comme la courbe augmente aussi les difficultés de traction et s'oppose au passage en vitesse, aux courbes de 15 à 20 mètres d'une route ordinaire il faut substituer des courbes ayant un rayon minimum de 250 à 300 mètres qui, pour les grandes lignes, doivent s'élever à 800 et 1 000 mètres pour permettre les grandes vitesses.

On conçoit que, dans ces conditions, il faut absolument traverser les montagnes au lieu de les contourner; c'est de cette difficulté qu'est né ce qu'on pourrait appeler l'art des souterrains et des tunnels.

Aujourd'hui, on en fait un peu partout. Après les premiers tunnels qui ont été construits, vers 1840, par Brunel, sous la Tamise, les premiers chemins de fer ont donné lieu à la construction d'un nombre considérable de souterrains. Quelques-uns d'entre eux ont donné lieu à des travaux énormes et extrêmement difficiles, non seulement par suite de la longueur du souterrain, mais encore par suite de la nature des terrains traversés; tel le Semmering, dont la longueur est de 1 430 mètres, celui du Mont-Cenis qui a une longueur de 12 kilomètres, celui du Saint-Gothard qui en a 15, celui de l'Arlberg qui en a 11, celui du Simplon qui en a près de 20, celui du Loetschberg qui en a près de 14.

Une fois le tracé du tunnel déterminé, il faut passer dans le terrain tel qu'il existe. On le connaît plus ou moins bien; on s'y avance d'abord par une petite galerie, appelée galerie d'avancement, derrière laquelle on élargit le tunnel pour l'amener à sa section définitive par échelons successifs; on se heurte aux difficultés les plus variées et souvent considérables par suite de la nature du terrain, de l'invasion des eaux, de la température, etc.

Le problème sera tout différent pour le tunnel sous la Manche. C'est qu'en effet la première question à résoudre est d'adopter un tracé qui place le tunnel dans une couche de terrain solide et imperméable dans laquelle on n'ait pas à redouter l'invasion de la mer. On savait depuis longtemps que des tunnels de cette nature et d'une longueur même considérable avaient été créés sous la mer.

Les mines d'étain ou de cuivre de Cornouailles s'étendent oin sous la mer, sans que les flots les envahissent. Sur la côte de Cumberland où s'exploitent des couches de charbon, plusieurs

galeries se sont avancées à plus de 5 kilomètres de la plage et les voies transversales qui les relient entre elles ont avec elles un développement aussi grand que celui du tunnel projeté sous la Manche. Jamais l'eau n'a pénétré sous ces mines et la confiance des mineurs de la contrée contre l'invasion de la mer est telle qu'ils se vantent d'atteindre quelque jour la côte d'Irlande qui est à 100 kilomètres de distance, et quoique la mer qu'il faudrait traverser soit infiniment plus profonde que la Manche.

Mais mieux que par comparaison, nous avons maintenant par expérience des données beaucoup plus précises en ce qui concerne la possibilité de creuser le tunnel sous-marin.

Les études géologiqnes qui ont été faites par les géologues des deux pays, les nombreux forages et sondages qui ont été exécutés des deux côtés du détroit lui-même ont complètement éclairci la nature du sol et fait connaître minutieusement la composition de chaque couche et l'agencement des assises entre elles.

Si nous remontons un peu plus loin que l'époque actuelle, nous nous rendrons mieux compte des vicissitudes qu'a subies le détroit du Pas de Calais, pendant les temps géologiques, et nous comprendrons mieux ce qu'il est aujourd'hui et comment il est constitué.

Le détroit, comme le monde lui-même, est loin d'avoir eu dans le passé la physionomie qu'il a actuellement. Il se transforme sans cesse par des actions plus ou moins lentes, mais suffisantes pour que nous en soyons les témoins : nous constatons, par exemple, que le détroit actuel ronge de chaque côté environ 20 mètres par siècle, c'est-à-dire au total 40 mètres environ par siècle.

A l'origine et sans remonter au delà de l'époque géologique qu'on appelle l'époque crétacique, c'est-à-dire l'époque de la couche de craie dans laquelle les études actuelles indiquent qu'il faut placer le tunnel, la région du détroit était toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Une mer, qu'on appelle la mer cénomanienne, couvrait tout le Sud-Est de l'Angleterre, tout le Nord de la France jusque bien au delà de Paris et du Mans; seule une partie du Cotentin et le pays de Galles émergeaient, ainsi que le massif de l'Ardenne et la Belgique qui ne s'était pas encore affaissée.

Après cette époque, c'est-à-dire bien après l'époque cénoma-

nienne, une partie de l'Angleterre se relève et la mer lutécienne qui couvrait encore Paris laisse apparaître une sorte de promontoire anglo-français dont la falaise de Douvres et la falaise de Blanc-Nez sont les témoins. La transformation se continue à la fin d'une période qu'on appelle la période miocénique; le mouvement de relèvement s'accentue, et la soudure se fait entre la France et l'Angleterre par un isthme en dehors duquel la Manche d'un côté baignait à peu près les côtes actuelles et la mer du Nord, de l'autre, s'étendait sur une grande partie des Pays-Bas. Cet isthme formait une espèce de pont très large, sur lequel la plupart des animaux de l'époque quaternaire ont passé du continent sur la presqu'île anglaise.

C'est ainsi qu'on retrouve en Angleterre, dans toutes les cavernes quaternaires, les dents et les os d'ours, d'hyène, de mammouth, de rhinocéros, etc., qui peuplaient la France: la gerboise et le renne y ont été aussi constatés, ce qui montre que ces animaux, essentiellement terrestres, ont franchi le détroit à pied sec par l'isthme dont il vient d'être question.

Mais une nouvelle transformation se prépare sous les assauts répétés de la mer; les flots de la Manche d'une part, ceux de la mer du Nord de l'autre, corrodent l'isthme pour se frayer une communication dont la coupure verticale des falaises actuelles accuse l'origine maritime.

Ce n'est qu'au commencement de l'époque géologique actuelle que le phénomène de transformation de l'isthme en un détroit s'est produit sans violence et sans secousses, par une action lente, analogue à celle qui se produit sous nos yeux et qui est, comme il vient d'être dit, à peu près de 40 mètres par siècle. Le commencement de la période ne veut pas dire que c'est hier, car, à supposer que l'érosion se soit faite avec la même vitesse que celle d'aujourd'hui, l'ouverture du détroit dans sa forme actuelle n'aurait pas nécessité moins de cent siècles. Le temps qu'elle a pris, nous n'en savons rien en vérité, et les géologues les plus distingués sont divisés sur ce point. En géologie, comme en politique, il y a deux écoles : l'école des gens pressés et l'école de ceux qui pensent que les phénomènes d'autrefois se sont faits avec une vitesse qui ne diffère pas beaucoup de celle d'à présent.

Les premiers, qu'on appelle les Plutoniens, veulent que le temps très court dans lequel se sont déroulées les formations

géologiques n'ait été que de quelques milliers d'années. Les Neptuniens ne veulent pas attribuer aux agens d'érosion plus d'énergie qu'ils n'en manifestent actuellement sous nos yeux.

Quoi qu'il en soit, et qu'il ait fallu cent mille ans, ou plus, ou moins, pour que le phénomène s'accomplisse, ces études géologiques prouvent qu'une communication terrestre existait jadis entre la France et l'Angleterre, qu'elle n'a disparu que par suite d'une érosion très lente, supprimant la communication dans sa partie supérieure et laissant comme témoins les falaises de Douvres et du Blanc-Nez, mais en conservant au-dessous du niveau de la mer tous les terrains qui réunissaient auparavant les deux pays.

Dans l'état actuel des choses, le détroit entre Douvres et Calais est dominé par de hautes falaises crayeuses coupées à pic : en France celle du Cap Blanc-Nez, en Angleterre celle de Douvres à Folkestone.

Quand on étudie les transformations géologiques de ces deux régions, il est impossible de ne pas être frappé du parallélisme complet des deux formations au point de vue de la structure des terrains qui partent du jurassique, à la base, pour finir par les terrains tertiaires. Des deux côtés, la composition du massif crayeux est identique. En haut, la craie blanche avec des silex; plus bas, les silex disparaissent et la craie se charge d'argile; enfin, à la base, près de Wissant comme à Folkestone, se trouve une couche de craie argileuse, compacte, très uniforme, qui donne lieu aux grandes exploitations de pierre à ciment. La craie est assez tendre pour se laisser travailler, assez résistante pour ne pas s'ébouler et l'argile qu'elle contient la rend imperméable.

On ne peut pas imaginer un meilleur ensemble de qualités de terrain en vue du creusement d'un tunnel.

En présence de ces deux grands témoins de l'identité géologique des deux sols anglais et français, on est en droit d'espérer que les couches qui se trouvent de chaque côté des falaises se prolongent d'une falaise à l'autre sur toute l'étendue du détroit, et de penser que cette couche plonge très régulièrement des deux côtés, au Nord-Nord-Est, pour affleurer dans le détroit lui-même.

Cette hypothèse vraisemblable, la Société française du Tunnel a tenu à la vérifier, et, grâce à d'admirables travaux,

qui ont été poursuivis sur ses ordres et pour son compte par une mission composée de deux éminens ingénieurs géologues du corps des Mines, MM. Potier et de Lapparent, grâce aussi à la complaisance de la nature, qui, par les violens courans de marée parcourant le détroit, s'est chargée d'entretenir le fond de ce détroit dans un état de propreté remarquable, on est arrivé à vérifier l'hypothèse de la façon la plus complète.

En 1876 et 1877, MM. Potier et de Lapparent ont effectué dans ce détroit plus de 7 000 sondages, dans lesquels le plomb de sonde a été remplacé par un tube à arête coupante, chargé d'un poids suffisant pour qu'en tombant sur le fond de la mer, le tube prélevât sur ce fond un échantillon, — une carotte, comme on dit, — de 7 à 8 centimètres de longueur, suffisant dans la plupart des cas pour permettre d'identifier géologiquement le terrain aux dépens duquel l'échantillon a été prélevé.

Grâce à ces sondages, dont plus de 3 000 ont fourni une certitude géologique, MM. Potier et de Lapparent ont pu continuer la carte géologique sous le détroit avec une précision presque aussi grande que celle que leurs collègues anglais et français avaient mise à dresser les cartes géologiques des sols anglais et français. Les courbes de cette carte marquent l'affleurement des divers terrains sur le fond du détroit et sont continues sans aucune cassure dans toute la traversée. L'ordre de succession des couches s'est reproduit partout : l'épaisseur même des diverses couches s'est révélée relativement constante. En un mot, tous les faits constatés ne cadrent qu'avec une seule hypothèse, celle où le Pas de Calais a été creusé à une époque relativement récente par des érosions puissantes et non pas par des dislocations des terrains.

On a constaté que, parmi les couches géologiques rencontrées, il s'en trouvait une, celle de la craie argileuse sans silex, dite craie cénomanienne ou craie grise de Rouen, qui convenait particulièrement au passage du tunnel en raison de son homogénéité, de son absence complète de fendillemens, de son imperméabilité presque parfaite et de sa dureté. C'est dans cette couche, dont l'épaisseur moyenne est de 60 mètres environ, que les études géologiques ont fait apparaître, au fur et à mesure qu'elles avançaient, la conviction de plus en plus nette qu'il fallait creuser le tunnel. La Société française a voulu aller plus loin, elle a voulu faire un essai direct de

pénétration sous-marine dans cette couche et, sous la direction de son éminent directeur des travaux, M. Breton, qui s'est fait une si grande réputation, tant comme géologue que comme exploitant de mines, et dont on peut dire que la structure des terrains boulonnais n'a plus de secret pour lui, elle a, de 1875 à 1883, poursuivi des études directes destinées à la renseigner sur la position et sur la nature des couches sous-marines.

Ces travaux ont consisté à creuser à Sangatte, sur le rivage, jusqu'à une profondeur de 60 mètres environ au-dessous du niveau de la mer, un puits de grand diamètre, et à faire partir du fond de ce puits une galerie d'études de $2^{m},14$ de diamètre pénétrant dans la couche de craie grise jusqu'à une longueur qui a atteint 1 840 mètres sous la mer. On ne connaît pas assez l'importance de ces travaux : il y a encore aujourd'hui, à Sangatte, une véritable usine, en excellent état, comprenant deux machines à vapeur de 300 chevaux, des compresseurs d'air, un puits avec chevalement, des pompes d'épuisement puissantes, etc. C'est avec tout cet outillage, religieusement gardé, qu'a été creusée cette galerie d'études qui a démontré : d'une part l'imperméabilité à peu près complète de la couche, sa dureté, sa position avec son inclination vers le Nord-Nord-Est; et d'autre part la possibilité d'y pénétrer avec un avancement qui s'est constamment accru jusqu'à atteindre près de 400 mètres par mois, au moyen de la machine perforatrice imaginée par le colonel Beaumont. Ce chiffre serait certainement dépassé de beaucoup encore avec les nouveaux perfectionnemens qui ne manqueront pas d'être apportés aux machines perforatrices.

J'ajouterai que les belles et consciencieuses études poursuivies par M. Breton depuis plus de vingt-cinq ans, dans le Boulonnais et dans le Kent, ont constamment montré des couches de craie sans dislocation et sans faille, des ploiemens à grande courbure et jamais de cassures.

Cette opinion est confirmée par les études si intéressantes et si remarquables de MM. Barrois, Olry, Gust. Dollfus, Gosselet, etc.

C'est l'opinion très nette des géologues anglais Prestwich, Topley, Jukes Browne, et aussi de l'un des plus illustres d'entre eux, sir Archibald Geikie, le savant directeur de la carte géologique d'Angleterre, qui me disait, — en examinant avec moi le

plan en relief du détroit que la Société française du Tunnel a fait faire et a envoyé à l'Exposition de Gand, — qu'il considérait comme certaines les prévisions faites, en 1876 et en 1877, par MM. Potier et de Lapparent, et qu'on pouvait considérer comme indiscutable la présence régulière dans tout le détroit, avec une épaisseur uniforme de 60 mètres environ, de la couche de craie grise dure et imperméable, dans laquelle le tunnel pourrait cheminer sans aucun mécompte.

Dans ces conditions, il est permis de dire que le problème de la création du tunnel consiste, à partir de chacune des falaises du Blanc-Nez et de Douvres, du point situé à l'air libre au-dessus du niveau de la mer où apparaît la couche de craie grise et imperméable, à suivre cette couche dans son plongement et dans ses divers contournemens. Tout le problème consiste à ne pas sortir de cette couche et à se tenir suffisamment loin de ses surfaces inférieure et supérieure en restant à une distance toujours suffisante des formations placées en dessus ou en dessous, qui amèneraient au tunnel des venues d'eau capables de troubler sa construction et son exploitation futures.

Au moment où les premières études ont été faites, vers 1880, le problème de rester dans ces couches se présentait dans des conditions qui donnaient quelques inquiétudes.

Pour pouvoir faire du tunnel un chemin de fer donnant passage à des trains lourds et très rapides, il fallait, avec le mode de traction connu à cette époque, c'est-à-dire avec la traction à vapeur et à eau surchauffée, adopter des pentes très faibles et des courbes de grand rayon, qui rendaient beaucoup plus difficile le moyen de se tenir constamment dans la couche de craie grise dure et imperméable. L'emploi de la traction électrique, — en nous permettant d'obtenir les mêmes puissances et les mêmes vitesses avec des courbes qui peuvent descendre à 250 mètres ou 300 mètres de rayon, et avec des pentes qui peuvent aller jusqu'à 10 ou 15 millimètres, — rend le problème infiniment plus facile et ne laisse plus aucun doute sur la possibilité que le tunnel suive toutes les inflexions et toutes les dénivellations qu'on pourra rencontrer en se tenant dans la couche de craie cénomanienne.

Étant donné cette possibilité, qu'on est en droit de considérer comme démontrée, que nous trouverons entre la France et

l'Angleterre une couche d'épaisseur suffisante de craie dure, imperméable et sans failles, dans laquelle on pourra loger le tunnel sans aucune crainte d'inondation; étant donné que la nature même de la couche rencontrée rendra le percement facile, beaucoup plus facile qu'il ne l'a été lorsqu'on a percé les souterrains du Saint-Gothard, du Simplon, du Mont-Cenis, etc., les seules difficultés réelles consisteront ici, surtout et d'abord, dans les moyens à employer pour tracer le tunnel et le maintenir dans la couche où il doit être placé, ensuite pour exécuter l'attaque avec les évacuations des déblais dans des conditions de rapidité et de prix qui ne soient pas trop considérables.

La première chose à faire est de déterminer le profil en long du tunnel. Le tunnel partira de la côte en un point situé au-dessus du niveau de la mer, pour descendre, vers le milieu du détroit, à une profondeur qui le placera à environ 95 mètres au-dessous de ce niveau.

La nécessité d'adopter ce profil entraînerait de graves inconvéniens si, malgré l'imperméabilité de la couche, des infiltrations se produisaient. Les eaux viendraient s'accumuler au milieu du détroit, et il serait très difficile de les évacuer malgré les moyens puissans de pompage dont on dispose aujourd'hui.

C'est pour éviter cet inconvénient que nous avons pensé, avec M. Breton, qu'il convient d'adopter une galerie d'écoulement indépendante du tunnel lui-même. Cette galerie d'écoulement partirait de la côte, en un point bas situé à environ 120 mètres au-dessous du niveau de la mer, pour remonter vers le milieu du détroit et y rencontrer le tunnel lui-même. Les eaux seraient conduites tout naturellement dans cette galerie, viendraient s'accumuler au fond du puits ou des puits creusés près de la côte et seraient remontées et rejetées à l'aide de pompes puissantes.

La galerie d'écoulement d'un côté, la galerie formant le tunnel de l'autre, qui se rencontrent vers le milieu du détroit, s'éloignent de plus en plus, en plan et en hauteur, au fur et à mesure qu'on se rapproche de la côte, la galerie plongeant pendant que le tunnel remonte et, en raison de la pente générale des couches vers le Nord, le tracé de la galerie s'infléchissant de plus en plus vers le Nord, pendant que le tunnel s'infléchira de plus en plus vers le Sud.

Cette galerie d'écoulement aura d'ailleurs bien d'autres avan-

tages : non seulement elle permettra d'évacuer les eaux quand le tunnel sera en exploitation, mais elle aura deux autres résultats, qui sont peut-être plus importans encore : celui de permettre de tracer le tunnel avec sûreté, celui de le construire avec le minimum de temps et le maximum de facilités.

Si nous savons que les couches souterraines de craie grise existent avec une épaisseur suffisante, nous ne sommes pas fixés, avec une certitude absolue, sur la position exacte, à quelques mètres près, de ces couches souterraines. La galerie d'écoulement va nous permettre, entre autres avantages considérables, de tâter cette position. On choisira la position des puits sur terre en s'inspirant surtout des facilités à ménager pour leur fonçage. On forera ces puits jusqu'à la base de la craie grise; on reconnaîtra à nouveau, aux points choisis pour le fonçage, l'épaisseur de la craie; de là, on percera, en cheminant selon le tracé et le profil de la galerie d'écoulement, mais, quand on aura fait 100 ou 150 mètres de galerie, c'est-à-dire au bout du travail d'une semaine environ, on fera des sondages rayonnant en dessus et en dessous de la craie, pour savoir exactement comment on est placé dans la couche. Huit jours après, on refera des sondages analogues, et ainsi de suite, de huit jours en huit jours, c'est-à-dire tous les 150 ou 200 mètres. Si quelques-uns de ces sondages consécutifs indiquent que l'on se rapproche trop des limites, soit inférieure, soit supérieure de la couche de craie, on infléchira le tracé de façon à se remettre dans les conditions où il faut se placer. La galerie d'écoulement sera plus ou moins sinueuse. Peu importe. Les eaux ne s'y écouleront pas moins ; mais, avant d'attaquer le tunnel proprement dit, on aura ainsi reconnu la couche, et cette reconnaissance se continuera par des rameaux transversaux qu'au fur et à mesure de l'avancement de la galerie d'écoulement, on lancera vers le tunnel, dont on déterminera ainsi par tâtonnemens chaque point d'attaque intermédiaire, de manière que ce point soit exactement à la hauteur où il faut être pour réaliser un bon profil.

En lançant un certain nombre de ces rameaux qui, partant de la galerie d'écoulement, aboutiront à l'axe du tunnel, on constituera autant de chantiers qu'il y aura de rameaux par lesquels on pourra attaquer le tunnel lui-même, bien entendu en le creusant toujours en remontant pour éviter aux ouvriers les

venues d'eau qui pourraient survenir. Le nombre des rameaux variera d'ailleurs selon la vitesse de creusement du tunnel ; on aura besoin d'un nombre d'autant moins grand de ces rameaux que la vitesse d'avancement de la galerie d'écoulement sera plus grande ; mais, quel qu'en soit le nombre, on comprend facilement que, grâce à eux et grâce à la galerie d'écoulement, on pourra non seulement tracer le tunnel avec sûreté, mais évacuer rapidement et facilement les déblais qui proviendront de son creusement.

On installera, dans les rameaux comme dans la galerie d'écoulement elle-même, un petit chemin de fer électrique à double voie, à voies de 60 centimètres de largeur, qui prendra les déblais dans le tunnel lui-même, les conduira par les rameaux et par la galerie d'écoulement au fond du puits d'où ils seront ramenés à la surface, à l'aide de machines élévatoires.

Ce ne sera d'ailleurs pas une petite affaire que l'organisation de ces transports, car on n'aura pas à évacuer moins de 4000 tonnes de déblais par jour, représentant une centaine de trains quotidiens dans chaque sens et un transport de 1 200 voyageurs au minimum, correspondant aux voyages du personnel se rendant aux divers fronts de taille et en revenant. Transporter 4000 tonnes de déblais et 1 200 voyageurs par jour, à la distance moyenne de transport de 10 kilomètres, représente un trafic que bien des lignes de chemin de fer, même d'intérêt général, envieraient à ce petit chemin de fer souterrain.

Cela n'excédera pas la limite de sa capacité, mais il y aura certainement là, comme dans les mouvemens verticaux de ces déblais et de ce personnel dans le puits d'origine, un problème d'exploitation intensive qui sera très intéressant à résoudre.

On peut espérer, grâce aux progrès industriels réalisés depuis vingt ans, grâce à la méthode que je viens de décrire, grâce aux progrès qu'on ne manquera pas de réaliser dans la machine perforatrice, grâce à l'utilisation de la traction électrique, grâce aux pompes rotatives à grande vitesse actionnées électriquement, grâce aux progrès de détail, tels que l'emploi du téléphone et de la lumière électrique ; on peut espérer, dis-je, que l'exécution de la galerie d'écoulement et du tunnel ne nécessitera pas plus de quatre à cinq ans après l'achèvement des travaux auxiliaires et préparatoires, dont les principaux seront

la construction des voies d'accès pour l'évacuation des déblais et le fonçage des puits de grand diamètre, analogues aux puits des houillères.

Il n'est pas douteux d'ailleurs que le fonçage de ces puits sera une des plus grosses difficultés que rencontreront les ingénieurs chargés de la direction des travaux. Mais ces difficultés seront vite vaincues, parce qu'on emploiera les mêmes méthodes qui ont déjà si bien réussi à M. Breton pour le fonçage des deux puits du siège de l'Ouest. On pourra, comme il l'a prévu, avoir recours à la congélation et peut-être à la cimentation, et avec une dépense qui ne dépassera guère 2 à 3 millions par puits, on viendra à bout de l'œuvre entreprise après un délai qui ne sera sans doute pas supérieur à deux ans.

Il est à peine besoin de dire que, du côté anglais, les travaux seront conduits d'une façon tout à fait identique. Les conférences que j'ai eues à ce sujet avec l'illustre ingénieur anglais Douglas Fox, qui a construit le tunnel de la Mersey, plusieurs des tubes métropolitains de Londres, et qui a une expérience toute particulière dans la question des tunnels, conférences dans lesquelles il m'a confirmé son intention d'adopter, du côté anglais, les méthodes que nous préconisons pour le côté français, peuvent donner toutes garanties sur le succès de l'entreprise.

Pour compléter les renseignemens qui précèdent sur la construction du tunnel, il reste à dire, d'une part, quelle sera la section du tunnel lui-même ; d'autre part, comment il sera raccordé aux lignes existantes.

Nous avons dit que la galerie d'écoulement aurait une forme circulaire d'un diamètre de 3 mètres environ. Le tunnel lui-même sera constitué comme les Métropolitains électriques de Londres, avec deux galeries circulaires parallèles de $5^{m},50$ à 6 mètres de diamètre chacune, distantes de 15 mètres l'une de l'autre, ne réagissant pas, par conséquent, l'une sur l'autre au point de vue de la résistance de la couche, et créant dans cette couche la cause minima de dislocation du fait de la forme circulaire qui est, par excellence, celle de la résistance, aux pressions intérieures ou extérieures. Cette forme circulaire est d'ailleurs pour ainsi dire commandée par la nature des perforatrices agissant par action circulaire aussi. Les deux galeries

communiqueraient, en outre, de distance en distance par des rameaux transversaux très rapprochés, tous les 100 mètres par exemple, qui feraient des deux galeries un ensemble en rapport étroit.

En ce qui concerne les raccordemens avec les lignes existantes, les études nouvelles que nous avons faites nous ont montré qu'on pouvait améliorer considérablement les tracés étudiés en 1881 sur le territoire français.

Grâce au nouveau point choisi pour l'entrée du tunnel, un peu au Sud du cran d'Escalles au-dessus du niveau de la mer, la ligne de raccordement se détachera à Beuvrequent de la ligne de Boulogne à Calais, passera tout près de Marquise et aboutira presque en ligne droite à Wissant, joli petit village, bien connu des peintres et en particulier de Jules Breton (le frère de l'ingénieur de la Compagnie française du tunnel). Wissant est situé à peu près à mi-chemin entre le Cap Gris-Nez et le Cap Blanc-Nez. C'est là, au pied du monticule où fut le camp de César s'embarquant pour l'Angleterre, que se placera la gare de douane et de triage commune au chemin de fer sous-marin et au chemin de fer du Nord. C'est là que se fera le rebroussement nécessaire pour le changement des machines, la machine à vapeur du train du Continent venant au fond de l'impasse, la machine électrique venant s'atteler en queue du train qui deviendra la tête, sans manœuvre ou perte de temps.

La partie de voie au jour après la sortie du tunnel ne nécessitera pas des travaux difficiles ou coûteux, sauf le viaduc qui précéderait l'entrée du tunnel et qui serait établi, si, — bien à tort d'ailleurs, — subsistaient les préoccupations militaires (1) qui le faisaient exiger par lord Wolseley, de manière à être battu par les canons d'une flotte maîtresse du détroit. Elle aurait une

(1) Nous n'insisterons pas sur la vanité du risque d'invasion qui, non fondé il y a quelque vingt ans, doit être regardé comme absolument chimérique. L'ennemi que redoutait lord Wolseley est devenu l'ami et, dans l'état de l'Europe, rien ne fait prévoir que l'entente cordiale soit destinée à disparaître. En fût-il autrement, peut-on admettre qu'un long boyau comme le tunnel, sans voies de dégagement à l'arrivée, sans quais de déchargement, pourrait donner passage à un corps de troupe un peu important comprenant non seulement des hommes, mais du matériel? Peut-on supposer que, par un coup de main, une troupe d'hommes peu nombreuse, si déterminée fût-elle, pourrait se rendre maîtresse des trois forts qui, à 1 200 mètres, à 1 600 mètres et à 3 200 mètres pourraient être édifiés et battre l'entrée du tunnel dont le débouché a été étudié au fond d'un vallon d'où elle serait dominée par les trois forts? Enfin le tunnel, tel qu'il est conçu avec ses

longueur de 14 kilomètres seulement et ses déclivités ne dépasseront pas 6 millimètres par mètre, de telle sorte que, dans le sens de Paris, on ne rencontrerait nulle part les grandes et longues déclivités de 8 millimètres que l'on rencontre sur la ligne de Boulogne à Calais, à partir de la rampe dite de Caffiers.

Pour les relations avec la Belgique et avec l'Allemagne, un raccordement, exécuté entre la nouvelle ligne et la ligne de Boulogne à Calais, permettra l'acheminement direct des trains au sortir du tunnel vers la direction du Nord.

Du côté anglais, les dispositions analogues seront réalisées et permettront, par conséquent, d'assurer le passage direct des trains entre deux pays, non seulement entre Paris et Londres, mais encore entre tout le Continent et toute l'Angleterre.

La largeur des voies anglaises est, à quelques millimètres près, la même largeur que celles des voies continentales; les voitures et les wagons pourront par conséquent circuler sans transbordement et, sauf quelques différences dans le gabarit plus étroit de l'Angleterre, qui nécessiteront quelques spécialisations de voitures, les échanges pourront se faire entre l'Angleterre et le Continent comme ils se font aujourd'hui entre les différens pays du Continent, sauf la Russie et l'Espagne qui ont adopté des voies plus larges que les voies ordinaires.

Il reste à indiquer à quelles dépenses conduira cette construction.

La dépense de construction du tunnel a donné lieu à des évaluations très diverses. Il y a une trentaine d'années, lors des premières études, on évaluait la dépense à des chiffres très

54 kilomètres de longueur, ne pourrait recevoir des locomotives à vapeur qui n'y respireraient pas; on a prévu la traction électrique qui pourrait être réalisée avec deux usines; l'usine anglaise alimentant les trains venant de France, l'usine française alimentant les trains venant d'Angleterre. La simple coupure du câble d'alimentation rendrait la traction impossible et suffirait à elle seule pour empêcher l'ennemi de pénétrer en Angleterre, d'atteindre la tête du tunnel, puis de conquérir Douvres et ses forts et de s'y établir pour envahir l'Angleterre.

Si on veut bien peser tout cela, songer à la variété et à la puissance des moyens à l'aide desquels on peut interdire l'accès du tunnel; si on veut bien se rendre compte de l'impossibilité de transporter en Angleterre même une faible troupe sans risquer de la faire anéantir aussitôt, on comprendra l'opinion exprimée par le célèbre maréchal de Moltke qu'il ne faut pas faire le tunnel, qui ne pourrait pas servir à attaquer l'Angleterre, mais qui serait funeste à l'Allemagne en cas de conflit.

faibles : un ingénieur français, M. Bergeron, parlait de 125 millions de francs ; un grand ingénieur anglais, M. John Hawskaw, donnait le chiffre de 250 millions. Les études nouvelles donnent à penser que ces chiffres seront dépassés et qu'en tout cas, il est prudent, pour éviter tout aléa, de compter sur une dépense plus importante.

Les ingénieurs anglais, parmi lesquels sir Douglas Fox, avaient estimé la dépense pour la partie anglaise, c'est-à-dire pour la moitié du tunnel, à 6 millions de livres, soit 150 millions, et avaient arrondi à 6 millions et demi de livres, soit 162 millions de francs.

Les entrepreneurs américains, que j'ai eu l'occasion d'entretenir aussi, se font fort avec ces méthodes d'exécuter le tunnel à forfait pour une somme bien inférieure.

Les études que nous avons faites de notre côté nous ont amené à penser qu'il était pourtant prudent de tabler sur un chiffre de 180 millions et, pour tenir compte des imprévus, des intérêts pendant la construction, etc., nous avons cru devoir fixer le chiffre des dépenses à 200 millions pour la partie française. Il nous semble que, pour éviter toute incertitude et tenir compte de tous les imprévus, de toutes les dépenses accessoires, il est sage de compter sur une dépense totale de 400 millions environ. La distance entre gares étant de 54 kilomètres et le tunnel proprement dit ayant une longueur de 48 kilomètres, c'est une dépense de plus de 8 millions par kilomètre de tunnel, qui peut paraître élevée. Mais, dans ces sortes de choses, mieux vaut avoir des surprises agréables que des surprises désagréables.

Il est difficile de rapprocher ce chiffre de dépenses de celles qui ont été faites pour des souterrains exécutés dans des conditions très différentes. Le grand souterrain de 4 kilomètres qui va de la place Valhubert à la gare du quai d'Orsay, a coûté beaucoup moins cher puisqu'il n'est pas revenu à 4 ou 5 millions de francs. Le Métropolitain souterrain de Paris varie de 1 500 000 à 2 millions par kilomètre; le viaduc métropolitain va jusqu'à 4 millions. Les tunnels du Saint-Gothard, du Simplon, etc., n'ont pas non plus atteint ce chiffre; mais il faut reconnaître que les travaux se présentent ici dans des conditions tout à fait différentes.

Assurément, très probablement au moins, on ne rencontrera pas, dans le percement du tunnel sous-marin, les difficultés

considérables, les dangers même, qu'on a rencontrés dans le percement de tunnels comme celui du Simplon ; on n'aura pas à lutter avec une température très élevée qui rendait le travail des ouvriers très difficile et presque dangereux; on n'aura pas à lutter avec les véritables trombes d'eau qui ont inondé les chantiers; on trouvera des terrains beaucoup plus homogènes, plus faciles à percer et plus réguliers, toutes conditions favorables à une exécution plus économique du tunnel.

En revanche, on aura à creuser un tunnel d'une longueur beaucoup plus grande, et on sera en présence de difficultés spéciales pour l'organisation de chantiers d'évacuation des déblais qui seront plus considérables.

Si on trouve des terrains plus homogènes, plus imperméables, plus faciles à percer, une température uniforme de 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro, en revanche, on n'aura pas à évacuer, de chaque côté du milieu du détroit, moins de 1300000 mètres cubes qu'il faudra porter à une distance d'au moins 10 kilomètres de longueur, et qu'ensuite il faudra élever du fond des puits à l'aide de chaînes à godets pour les transporter loin des chantiers.

Enfin, les sondages divers et nombreux qu'il faudra faire pour reconnaître le terrain et rester dans la couche imperméable donneront lieu à des recherches et à des dépenses qui sont loin d'être négligeables.

Il est possible, pour ne pas dire probable, que les dépenses, à moins d'événemens inattendus, n'atteindront pas le chiffre de 400 millions dont nous venons de parler; mais nous avons pensé qu'il était prudent de s'y arrêter, afin d'éviter des surprises pénibles.

Nous venons de décrire les procédés d'après lesquels devra se faire le tracé et être réalisée la construction du tunnel. Nous n'ajouterons plus au point de vue technique que quelques mots sur le mode d'exploitation qui doit être envisagé. Nous avons dit que la traction serait électrique entre les deux gares communes à la Société du Tunnel et aux Compagnies terrestres de chemin de fer, Douvres (ou Maxton, tout près de Douvres) pour le côté anglais, Wissant pour le côté français. Emploiera-t-on le système par courant monophasé, biphasé, triphasé? Les

expériences qui se font un peu partout dans le monde fixeront à cet égard la meilleure solution à adopter pour les trains de transit qui parcourront le tunnel. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les trains *directs* entre le Continent et l'Angleterre seront repris par de puissantes locomotives électriques, suffisantes pour leur faire franchir la longueur du chemin de fer sous-marin (54 kilomètres environ) en 40 minutes pour des trains de voyageurs pesant 400 tonnes et plus; en 1 h. 20 ou 1 h. 30 pour les trains de marchandises pouvant peser 8 à 900 tonnes. Si les besoins de la Douane ne s'y opposent pas, le trajet des voyageurs entre Londres et Paris s'effectuera en 5 heures et demie environ, permettant d'aller de Paris à Londres et de revenir dans la même journée en faisant ses affaires à Londres ou à Paris dans l'après-midi ainsi qu'il se pratique aujourd'hui entre Paris et les grandes villes du réseau du Nord et même Gand, Bruxelles et Liège dont les habitans peuvent venir passer l'après-midi ou *vice versa* et repartir le soir à des heures qui respectent les habitudes de la vie ordinaire.

Ce ne sera pas le seul progrès dû à l'ouverture du tunnel. Aujourd'hui, les vingt-deux trains qui amènent les voyageurs à Boulogne et à Calais, ou les en ramènent, sont tracés à des heures qui permettent de verser les voyageurs sur 6 paquebots seulement. Le prix de ces paquebots, la dépense d'une traversée simple qui n'est pas inférieure à 2500 francs sont si élevés, qu'on réduit au minimum le nombre des traversées maritimes et qu'on s'ingénie à faire coïncider les arrivées et les départs des trains de Paris, de la côte d'Argent, ou de la côte d'Azur, de la Suisse, de l'Italie, de la Belgique et de l'Allemagne et par suite à choisir des heures qui ne sont pas toujours très commodes et qui allongent la durée du trajet total.

Avec le tunnel, les trains de toutes directions continueront avec le matériel, sans autre arrêt que pour le changement de machine et le service de la Douane. Ce sera un progrès considérable pour le public. On peut envisager que, si le tunnel était exécuté dans 8 à 10 ans, tout le trafic pourrait être assuré avec une cinquantaine de trains donnant une recette d'une quarantaine, peut-être d'une cinquantaine de millions. Le tunnel à double voie, par son caractère de chemin de transit, sans trafic local intermédiaire, pourra sans difficulté absorber quatre à cinq fois davantage, et cela avec des frais d'exploitation relative-

ment bas, aucune part du trafic ne devant s'égrener en route, tout le trafic étant du trafic à distance entière acquittant la totalité de la taxe correspondant à la totalité des parcours. Il n'y aurait aucune difficulté à envisager le passage annuel d'une dizaine de millions de voyageurs et de pareil chiffre de tonnes de marchandises, sans avoir à se préoccuper des difficultés techniques d'acheminement et d'une utilisation intensive des voies du tunnel, qui deviendrait comparable aux utilisations que le chemin de fer du Nord par exemple réalise couramment sur ses grandes artères aboutissant à Paris.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE L'OUVERTURE DU TUNNEL

Pour beaucoup de gens, le tunnel sous la Manche doit surtout servir à supprimer le mal de mer... ce qui n'est pas déjà si négligeable. Il y a quelques années, le journal *Punch* publiait une caricature mettant en présence la maritime Albion et le père Neptune. Le père Neptune disait : « Regardez, madame, j'ai toujours été votre protecteur et maintenant j'entends dire que vous avez l'intention de miner mon empire, » et l'Angleterre qui tenait dans sa main un trident, « le sceptre du monde, » répondait : « Eh bien! le fait est que je désire voir un plus grand nombre de mes amis et que je ne suis jamais très bien quand j'ai eu le mal de mer. »

C'était au fond la pensée qu'exprimait la grande reine Victoria, alors qu'on lui parlait du projet de tunnel et qu'elle répondait : « Vous pouvez dire à l'ingénieur français que s'il parvient à faire cela, je lui donne ma bénédiction en mon nom personnel et au nom de toutes les ladies de l'Angleterre. » Si le tunnel supprime le mal de mer, il aura pour résultat plus important d'augmenter dans des proportions considérables les relations qui existent non seulement entre l'Angleterre et la France, mais encore entre l'Angleterre et le reste du Continent. Les grands tunnels comme ceux du Semmering, comme le Mont-Cenis, le Saint-Gothard, etc., correspondaient à une idée économique d'une portée plus considérable que les tunnels ordinaires. Il s'agissait, non plus de permettre à un chemin de fer de traverser plus ou moins économiquement des obstacles naturels, mais encore de créer des relations entre les deux pays qui

en étaient privés. Quand le Semmering a été construit, en 1850, c'était pour relier l'Italie à l'Autriche. Quand le Mont-Cenis fut construit vers 1870, il s'agissait surtout de réunir la France et l'Italie et de faciliter entre elles des échanges qui ne se faisaient guère. Lorsque le Saint-Gothard fut à son tour percé, il s'agissait moins de créer une concurrence au Mont-Cenis que de mettre en relation l'Italie avec l'Allemagne du Nord, comme le Mont-Cenis l'avait mise en contact avec la France. Les tunnels du Simplon et du Loetschberg ont une portée économique moins considérable et ont plutôt pour but de desservir des relations locales très intéressantes et de concurrencer les chemins de fer existans. Le tunnel sous la Manche a, dans un ordre beaucoup plus élevé, ce caractère des tunnels du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, puisqu'il est destiné à faciliter non seulement les relations de deux pays comme la France et l'Italie, comme l'Italie et une partie de l'Allemagne, mais à réunir l'Angleterre avec le Continent tout entier. C'est une œuvre qui, par sa grandeur et son importance économique, peut être assimilée aux plus grandes œuvres humaines, telles que le canal de Suez.

En ce qui concerne la France et l'Angleterre seules, une entente cordiale s'est établie, qui est un bienfait pour la paix du monde. Les grands événemens qui se sont produits depuis quelques années, ont fait apparaître clairement l'intérêt supérieur qu'il y avait pour les deux pays à vivre en bonne intelligence et en pleine confiance. La politique, qui a réussi à supprimer entre eux les causes de méfiance et de conflit, a fait ressortir nettement les avantages d'une entente qui maintient l'équilibre des forces en Europe. Si, au point de vue politique, l'entente a montré son utilité et son efficacité, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait encore donné pour la richesse des deux peuples les résultats qu'on est en droit d'en attendre. Examinons brièvement et successivement ce que peuvent être les échanges de voyageurs et les échanges de marchandises.

Dans l'état actuel des choses, le nombre des voyageurs entre la France et l'Angleterre n'est guère, par toutes voies, que de 1 100 000 en 1912. La progression, très lente avant l'entente cordiale, s'est accentuée depuis, mais ce chiffre paraîtra encore bien faible si on le rapproche des 6 millions de voyageurs environ échangés entre la France et la Belgique, l'Allemagne du Nord et la Russie. Si on considère les relations de l'Angleterre

avec tout le Continent, on constate que 160 millions d'habitans environ ont donné en 1912 moins de 1 700 000 passagers échangés entre l'Angleterre et les principaux ports de la mer du Nord, de la Manche et de la Baltique.

Le rapport du nombre des voyageurs à l'effectif total de la population n'est guère que de 1 pour 100. Il est presque quadruple entre la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne. Chez lui, c'est-à-dire dans l'intérieur du Royaume-Uni, l'Anglais fait en moyenne plus de trente voyages par an. Au contraire, en ce qui concerne le passage des Anglais sur le Continent, à supposer que les voyageurs ne comprennent que des Anglais, on ne trouve plus qu'un voyageur par 30 habitans. Si l'Anglais quitte son île un peu plus souvent qu'au temps où existait le pont naturel que formait l'isthme de l'époque quaternaire, ce chiffre ne suffit-il pas à caractériser l'isolement du Continent de la population anglaise, isolement dont la seule explication possible réside dans la barrière de mer créée par des bouleversemens géologiques? Le jour où cette barrière sera supprimée, où on pourra circuler entre Londres et le Continent comme entre la France et la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, le nombre des voyageurs s'augmentera dans des proportions considérables qui, en peu d'années, atteindront le double, le triple et le quadruple du mouvement actuel, et le mouvement d'affaires suivrait une progression analogue.

En ce qui concerne les marchandises, le commerce entre la Grande-Bretagne et la France ne progresse qu'avec une regrettable lenteur. C'est ce que constatait récemment M. Yves Guyot, en comparant le commerce de la France avec l'Angleterre depuis une trentaine d'années, et c'est aussi ce que confirment les statistiques douanières. De 1904 à 1911, dernière année dont les résultats statistiques aient été publiés par le directeur général des Douanes, le commerce général entre la France et l'Angleterre est passé de 2 219 millions à 2 923 millions, en progression de 30 pour 100, soit en moyenne de 4,2 pour 100 par an (1). Pendant cette même période, notre commerce avec

(1) Il n'est pas inutile de faire remarquer que, sur les 12 543 000 tonnes de marchandises échangées en 1911 entre la France et l'Angleterre, il y avait 10 152 000 tonnes de houille, qui d'ailleurs continueront à prendre la voie maritime et seulement 2 millions et demi de marchandises diverses dont une partie prendra la voie du tunnel. Faute de moyens de communication et d'entrevues fréquentes, on se réduit au strict nécessaire.

l'Allemagne passait de 1177 millions à 2035 millions, en progression de 60 pour 100, soit en moyenne de 8,5 pour 100 par an.

Ces chiffres font apparaître nettement l'influence qu'exerce la facilité des communications sur le développement des rapports commerciaux. Et cependant, comme le disait notre éminent ambassadeur à Londres, M. Paul Cambon, la nature a doté magnifiquement, mais de façon différente, les deux pays de France et d'Angleterre. N'ayant ni les mêmes qualités de sol, ni les mêmes productions, ni le même climat, ils peuvent se compléter en prenant l'un chez l'autre ce qui manque à chacun d'eux.

J'ajouterai qu'il en est ainsi parce que les deux pays sont sur le même méridien, et que, pour aller de l'un à l'autre, on va du Nord au Sud ou du Sud au Nord au lieu d'aller de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est. Comme le disait M. Cambon, la nature travaille en quelque sorte automatiquement à favoriser nos échanges et, pourtant, nous constatons que, tant au point de vue des voyageurs qu'au point de vue des marchandises, les échanges sont loin d'avoir l'importance qu'ils devraient avoir entre deux pays si riches, si intelligens et, si j'osais me servir de cette expression, si *complémentaires*.

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DU TUNNEL

Il ne nous reste plus que quelques mots à dire sur les conséquences du tunnel au point de vue politique et militaire. A ce double point de vue, il ne semble pas que le dogme de l'insularité et de l'isolement puisse continuer longtemps encore à s'opposer à l'entreprise. Ainsi que l'écrivait avec sa haute autorité M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste Français* du 30 août 1913 : « Ici interviennent des faits nouveaux, qui sont favorables au tunnel : l'un, c'est le développement de l'aviation, qui portera prochainement une atteinte chaque jour plus sensible à la complète insularité et au splendide isolement de la Grande-Bretagne.

« L'autre fait, qui n'est pas strictement nouveau, mais qui s'est considérablement développé depuis vingt ou trente ans, c'est le péril immense que court la Grande-Bretagne, en cas de

guerre maritime, d'être privée de ses approvisionnemens de nourriture, d'être littéralement affamée. Un certain nombre de corsaires résolus pourraient détruire ou entraver et arrêter la flotte marchande, qui apporte à l'Angleterre les vivres quotidiens dont elle a absolument besoin.

« Avec sa population toujours croissante, qui s'élevait à 45 365 599 habitans sur une surface de territoire inférieure aux trois cinquièmes du territoire français, soit 314 628 kilomètres carrés, le Royaume-Uni ayant à nourrir environ deux fois plus d'habitans au kilomètre carré que ne l'a la France, ne peut produire directement sa consommation alimentaire ; il faut qu'il se la procure dans le reste du monde, par voie d'échange, d'autant que les Anglais sont de beaucoup plus gros consommateurs que les Français. Aussi l'Angleterre importe-t-elle une quantité prodigieuse de produits alimentaires : ainsi, en 1911, environ 6 millions de tonnes de blé ou farine (118 628 696 cwt), 1 900 000 tonnes de maïs (38 239 307 cwt), 400 000 tonnes de riz (8 161 253 cwt), 215 000 tonnes de beurre (4 267 195 cwt), 120 000 tonnes de fromage (2 391 770 cwt), 415 000 tonnes de bœuf frais ou réfrigéré, 270 000 tonnes de mouton, 215 000 tonnes de lard ou jambon, 150 000 tonnes d'autres viandes, et 150 000 tonnes de pommes de terre, etc. (1).

« C'est ainsi une dizaine de millions de tonnes au moins d'articles d'alimentation que l'Angleterre fait venir régulièrement de l'étranger et faute des apports desquels elle peut être tout aussi bien affamée que Paris le fut au cours de l'année 1870-1871.

« C'est là le plus gros risque actuel auquel est exposée l'Angleterre en cas de guerre : l'arrêt des apports de nourriture dont elle a impérieusement besoin. Le tunnel sous la Manche la mettrait à couvert de cet énorme risque : les produits alimentaires lui arriveraient par la voie du tunnel ; alors même que l'on supposerait la France engagée dans la même guerre que la Grande-Bretagne, la France aurait toujours ses relations libres avec l'extérieur, sinon par la voie de l'Allemagne et de l'Italie, puissances tripliciennes, du moins par la voie de la Belgique et surtout de la Suisse, pays neutres, et plus encore de l'Espagne,

(1) Ces chiffres sont tirés par M. Leroy-Beaulieu de *The Statesman's Yearbook*, 1912, p. 81. Il considère le cwt ou quintal britannique, pour la conversion en tonnes, comme valant 50 kilogrammes ; sa valeur est exactement de 50k,802.

à laquelle trois voies ferrées, dont l'une toute centrale, la rattachent ou vont la rattacher. »

D'un autre côté, si les circonstances conduisaient l'Angleterre, comme il y a cent ans, à envoyer un corps expéditionnaire sur le Continent, soit pour protéger des indépendances menacées, soit pour secourir un allié et maintenir l'équilibre européen, ces forces expéditionnaires pourraient être transportées sans inquiétude par le tunnel, sans immobiliser une partie de la flotte à la protection des transports. Enfin, comme l'écrivait sir Arthur Conan Doyle dans un article très intéressant et très remarqué publié dans *The Fortnightly Review* : « Si, malgré son invraisemblance, une attaque soudaine était tentée et si les forces du pays paraissaient insuffisantes, un renfort franco-anglais pourrait être amené du Continent. Les Allemands ont fait le canal de Kiel en prévision de la guerre. Notre réponse doit être le canal sous la Manche qui nous liera davantage à notre alliée. »

Au double point de vue politique et militaire, l'exécution du tunnel sous-marin est une œuvre de sécurité nationale en même temps que d'influence politique dans le concert européen.

Aussi, pouvons-nous espérer que l'Angleterre ne fera pas attendre trop longtemps son adhésion à cette grande œuvre dont les conséquences commerciales, économiques, politiques et militaires seront très considérables. L'isolement ne convient pas plus aux nations qu'aux individus. Les peuples ont tout intérêt à se connaître, à se comparer, à se pénétrer. C'est la plus sûre garantie de leur développement matériel, intellectuel et moral et, nous pouvons peut-être le dire, de leurs sentimens pacifiques.

ALBERT SARTIAUX.

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. ANATOLE FRANCE

I

LES ANNÉES D'APPRENTISSAGE ET LES PREMIERS ESSAIS

« Le désir a conduit ma vie entière. Je puis dire que mon existence ne fut qu'un long désir. J'aime désirer; du désir j'aime les joies et les souffrances. » (Anatole France, *En huitième; L'Homme libre* du 5 mai 1913.)

Voici peut-être l'écrivain français qui, depuis Renan, a eu le plus d'action, non seulement en France, mais à l'étranger, sur le plus grand nombre d'esprits. Je ne sais s'il a véritablement atteint la foule : mais il a conquis l'élite, presque toutes les élites. Là il a ses fidèles, ses dévots, et même ses fanatiques. Ceux-là mêmes qui discutent le plus violemment ses idées s'abstiennent de toute réserve sur son art : les uns, de peur de passer pour béotiens; les autres, parce qu'ils sont réellement sans défense contre le subtil et troublant sortilège. Quelqu'un qui l'a passionnément aimé, et qui, dans le secret de son cœur, l'aime peut-être encore, qui lui doit beaucoup en tout cas, a tracé de lui ce portrait fort peu connu :

Je ne dirai jamais assez pour moi avec quelle unique prédilection je goûte l'esprit, la sagesse et le style de M. Anatole France, sa parole aisée, modeste et hardie, pleine de choses et cependant infiniment gracieuse.

Comme il sait beaucoup, et qu'il comprend encore plus qu'il ne sait, il a ce don merveilleux d'élucider parfaitement son sujet en parlant d'autre chose. Sa méthode, c'est de faire perpétuellement des digressions. Mais ce sont les digressions d'un philosophe qui a toujours présente à l'esprit la connexité de tous les phénomènes et l'amplitude du monde en même temps que sa vanité. Il a, dans le même moment, la perception la plus fine et la plus malicieuse des accidens (livres du jour, passagères figures humaines, petits événemens d'hier), et le ressouvenir des « pensées éternelles » que roulent les oiseaux-dieux d'Aristophane. Deux ou trois de ces pensées reparaissent souvent dans ses ironiques études, mais par quels chemins imprévus et souples il nous y mène! C'est « un bénédictin narquois, » comme a dit M. Hébrard, c'est un bouddhiste amusé et curieux, c'est un sceptique tendre : quoi encore? Il a une sorte de détachement voluptueux. Il jouit délicatement de la vie, et de toutes les images de la vie dans le passé, tout en étant persuadé qu'elle n'est qu'apparence et illusion. Il juge les choses du point de vue le plus distingué où puisse se placer un homme de notre temps. Et il mêle à cette philosophie un charme qui lui est propre (1)...

Je ne pense pas qu'aujourd'hui encore M. Jules Lemaître désavouerait cette page où, il y a vingt-cinq ans, il définissait, en termes si heureux, le tour d'esprit et le talent de M. Anatole France.

I

Je suppose un homme qui, n'ayant jamais rien lu de M. France, commencerait son initiation par les derniers ouvrages de l'écrivain, *l'Ile des Pingouins* ou *les Dieux ont soif*. Mis en goût par cette lecture, il ouvrirait alors, sur la foi de sa réputation, *le Crime de Sylvestre Bonnard*. Au bout de quelques pages, je vois d'ici la stupeur croissante de cet honnête homme. « Eh quoi! se dira-t-il inévitablement, comment de la même plume deux sortes d'ouvrages aussi différens ont-il pu sortir? Les sujets, les idées, l'esprit, l'accent, le style même, tout a changé. Comment pareille transformation a-t-elle pu se produire? » Comment? C'est à cette question que l'on voudrait bien, ici, essayer de répondre.

Connaissez-vous, « sur le quai Voltaire, la maison qui porte aujourd'hui le numéro 9 et dont le rez-de-chaussée est actuellement occupé par le docte Honoré Champion et sa docte librairie?

(1) *Revue bleue* du 24 novembre 1888 (non recueilli en volume).

La tranquille façade de cette demeure, percée de hautes fenêtres légèrement cintrées, rappelle, dans sa simplicité aristocratique, le temps de Gabriel et de Louis (1). » C'est là, dans cette maison jadis habitée par Vivant Denon, l'artiste « philosophe » et le diplomate collectionneur, que l'auteur de *Thaïs* a passé les heures les plus décisives de son enfance et de son adolescence; la librairie paternelle a été sa première « cité des livres. » Il est né non loin de là, quai Malaquais, en 1844. Ce Parisien, « qui aime Paris comme un Italien du Moyen âge ou du bienheureux xv[e] siècle aimait sa ville (2), » a surtout aimé, dans Paris, le « paysage lapidaire » sur lequel se sont tout d'abord ouverts ses yeux de « petit garçon rêveur. » En quels termes émus il a chanté ces « vieux quais augustes, » « patrie adoptive de tous les hommes de pensée et de goût, » et ce « fleuve de gloire, » et ces « boîtes de livres étalées » qui « lui font une digne couronne ! » Là, « du Palais-Bourbon à Notre-Dame, on entend les pierres conter une des plus belles aventures humaines, l'histoire de la France ancienne et de la France moderne. On y voit le Louvre ciselé comme un joyau, le Pont-Neuf... la place Dauphine avec ses maisons de brique telles qu'elles étaient quand Manon Phlipon y avait sa chambrette de jeune fille. On y voit le vieux Palais de Justice, la flèche rétablie de la Sainte-Chapelle, l'Hôtel de Ville et les tours de Notre-Dame... » Que ne voit-on pas sous ce « ciel de Paris, plus animé, plus bienveillant et plus spirituel » que le ciel de Naples, et

(1) Anatole France, *Notice historique sur Vivant Denon*, Paris, Rouquette, 1900, in-8, p. 1. — Aujourd'hui, la maison en question n'abrite plus la docte librairie Champion. D'après *le Livre de mon ami* (p. 8), M. France serait né dans « un vieil hôtel fort déchu qui a été démoli depuis pour faire place aux bâtiments neufs de l'École des Beaux-Arts. » Cet hôtel portait le n° 19 du quai Malaquais, d'après M. Roger Le Brun, *Anatole France* (*les Célébrités d'aujourd'hui*, Paris, Sansot, 1904, p. 9); cette instructive brochure contient une excellente bibliographie de l'œuvre de l'écrivain. — Parmi les études d'ensemble qui ont été consacrées à M. France, je signalerai particulièrement celle de M. Doumic dans la *Revue* du 16 décembre 1896; celle de M. Jules Lemaître au t. II des *Contemporains;* celle d'Édouard Rod, dans ses *Nouvelles études sur le XIX[e] siècle*; celle de M. G. Lanson, en tête des *Pages choisies d'Anatole France;* et surtout l'étude psychologique si fouillée, si complète et si pénétrante que vient de publier M. G. Michaut (*Anatole France*, Paris, Fontemoing, 1913). Des recherches parallèlement poursuivies m'ont souvent amené aux conclusions mêmes de M. Michaut, et son livre, que j'utiliserai fréquemment, et auquel je renvoie une fois pour toutes, m'aurait certainement découragé d'entreprendre l'étude qu'on va lire, si nos deux desseins n'avaient pas été un peu différens.

(2) W. G. C. Bywanck, *Un Hollandais à Paris en 1891*, préface d'Anatole France. Paris, Perrin, 1892, in-16 (p. IX).

qui « sourit, menace, caresse, s'attriste, et s'égaie comme un regard humain?... » Non, « il ne paraît pas possible qu'on puisse avoir l'esprit tout à fait commun, si l'on fut élevé sur les quais de Paris... Puisqu'il y a là des arbres avec des livres, *et que des femmes y passent*, c'est le plus beau lieu du monde. »

Cet amoureux de Paris, « la ville des pensées généreuses, » n'avait pas pour parens des Parisiens. Son père, — « le père France, » comme on l'appelait familièrement, de son vrai nom Noël Thibault, — était du Bocage vendéen. Sa mère était de Bruges la morte. Les purs Parisiens sont rarement de vrais poètes : faut-il penser que l'auteur des *Noces corinthiennes* dut à ce croisement d'hérédités les dons poétiques qu'il reçut en partage? Ce qu'il y a lieu de noter, en tout cas, c'est que « le père France » était poète lui aussi à ses heures, qu'il « faisait des vers suivant une métrique toute personnelle, mais de vrais vers de poète, gracieux et profonds, et qu'il ne s'est jamais consolé, — nous dit Gréard (1), — que

D'Homère le soleil n'eût pas brillé pour lui. »

« Homme de discipline et de foi monarchique, » ancien garde du corps de Charles X, ceux qui l'ont connu sur le tard nous le représentent comme un « vieux royaliste assombri (2), » et son fils, tout récemment encore, comme essentiellement « ami du silence et de la paix (3). » Devenu libraire, il s'était passionné pour l'histoire documentaire de la Révolution française, et il était l'auteur et l'éditeur d'un travail qui eut son heure de célébrité et d'utilité, le *Catalogue La Bédoyère*. Dans sa boutique de librairie fréquentaient des bouquinistes, des bibliophiles, des érudits, de vieux amateurs épris d'ancien régime ; on y causait beaucoup, et la Révolution n'y était point précisément en

(1) *Discours prononcés pour la réception de M. Anatole France*, Firmin-Didot, 1896, p. 33. — Un poète ami et admirateur de M. Anatole France, — voyez dans ses *Poésies complètes* (Paris, Fontemoing, 1904), les deux jolies pièces intitulées *A Anatole France* et *Soirs évanouis*, — M. Frédéric Plessis, nous a conservé, en épigraphe de la pièce qui a pour titre *Lassitude*, un vers de Noël France. Le voici :

Je quitte ces vergers où j'ai passé ma vie.

Voyez aussi Anatole France, *le Comte Henri de la Bédoyère*, dans *le Bibliophile français* de mars 1870 (non recueilli en volume).

(2) Robert de Bonnières, *Mémoires d'aujourd'hui*, 2e série, 1885, p. 332.

(3) Anatole France, *En huitième* (*L'Homme libre* du 5 mai 1913).

odeur de sainteté. Nul doute que ces causeries n'ont pas été perdues pour le futur auteur de *les Dieux ont soif*.

Celui-ci, à plus d'une reprise, nous a parlé de sa mère, avec un accent de tendre et reconnaissante émotion. Ménagère entendue et active, « très économe » et « très charitable, » il nous a fait entrevoir « la bonté de son âme, — il n'y en eut jamais, ajoute-t-il, de plus belle au monde. » « Ma mère, dit-il ailleurs, était pieuse. Sa piété, — comme elle aimable et sérieuse, — me touchait beaucoup. Ma mère me lisait souvent la *Vie des saints*, que j'écoutais avec délices et qui remplissait mon âme de surprise et d'amour. » Et elle « inclinait doucement » l'enfant « au culte des images; » et quoiqu'elle déclarât n'en pas avoir, « elle avait une espèce d'imagination rare et charmante qui ne s'exprimait pas par des phrases, » mais « qui animait et colorait son humble ménage; » et « fabuliste ingénu, » pour amuser son fils, elle lui faisait des contes sur les images qu'il avait. Pierre Nozière nous a conservé quelques-uns de ces contes; et peut-être les a-t-il un peu retouchés; mais le fait est qu'ils sont charmans, et l'on ne saurait nier qu'il avait de qui tenir.

Si les enfans ressemblaient toujours à leurs parens, *la Rôtisserie de la reine Pédauque* aurait eu quelque chance de ne jamais voir le jour. Mais il arrive assez souvent qu'ils ressemblent surtout à leurs grands-parens, et M. France, qui a tant parlé de lui-même, se devait de nous présenter sa grand'mère : « Grand'maman était frivole ; grand'maman avait une morale facile; grand'maman n'avait pas plus de piété qu'un oiseau. Il fallait voir le petit œil rond qu'elle nous faisait quand, le dimanche, nous partions, ma mère et moi, pour l'église. Elle souriait du sérieux que ma mère apportait à toutes les affaires de ce monde et de l'autre... Elle avait coutume de dire de moi : Ce sera un autre gaillard que son père... Elle datait du XVIII[e] siècle, ma grand'mère. Et il y paraissait bien ! »

Il y paraissait trop, peut-être, pour l'avenir de l'enfant. En attendant, dans ce milieu modeste, parmi « ces humbles et ces simples, » il grandissait, trop choyé et couvé sans doute, comme la plupart des enfans uniques, mêlé de trop bonne heure aux livres, livré sans préparation suffisante aux impressions et aux images qui en sortent. *In angello cum libello*. Que de fois il nous a parlé « de sa vieille Bible en estampes et du paradis terrestre qu'il admirait dans sa tendre et sage enfance, le soir,

à la table de famille, sous la lampe qui brûlait avec une douceur infinie! » Enfant rêveur, imaginatif et, à ce qu'il semble, un peu fantaisiste et distrait, plus porté à suivre sa fantaisie ou son caprice qu'à accepter une stricte discipline, l'éducation qu'il reçut a-t-elle suffisamment réagi contre cette disposition native? On en peut douter. Ses parens, sa mère surtout, fondaient sur lui les plus grandes espérances : il serait le poète, l'écrivain que son père n'avait pu être; et s'il est vrai que, « dans l'âge le plus tendre, » il fût déjà « dévoré par l'amour de la gloire » et qu'il « nourrît le désir de s'illustrer sans retard et de durer dans la mémoire des hommes, » on ne dut pas, autour de lui, décourager cette ambition enfantine.

Le moment des études venu, on mit l'enfant au collège Stanislas. « C'est Stanislas qui m'a élevé, a-t-il écrit un jour, je lui en garde une profonde reconnaissance. Et pourquoi serais-je ingrat? Je n'y aurais aucun plaisir. Quant au profit, il est douteux. L'ingratitude est un plat qu'il faut savoir assaisonner. Souvent il incommode le cuisinier qui le sert. Aussi bien ai-je passé au collège Stanislas un temps très doux. J'en ai des souvenirs délicieux... La discipline n'était pas militaire. On nous donnait un peu de liberté, nous en prenions davantage; et la vie était très supportable. J'ajouterai que je rentrais à la maison paternelle tous les soirs. Pensionnaire, j'aurais sauté pardessus les murs. *Je n'eus jamais aucun goût pour la caserne, et j'aurais fait un mauvais soldat.* C'est peut-être pour cela que j'admire si fort l'armée. » Non qu'il admirât tout au vieux collège : s'il a gardé un excellent souvenir du directeur, l'abbé Lalanne, dont il nous a tracé un délicieux et vivant portrait, et qui, « éducateur incomparable, n'inspirait rien que de beau, de grand et de pur, » — ce doit être l'original de l'abbé Bordier dans *les Désirs de Jean Servien,* — il n'en est pas de même des surveillans : « c'étaient des espèces de moines en redingotes qui ne ressemblaient pas assez aux oratoriens d'autrefois. Ils manquaient de lettres; ils étaient rustiques. Je n'ai jamais fait bon ménage avec eux. Ce n'est pas leur faute, mais je suis comme le vieux duc Pasquier, je n'aime pas les moines. » Quant aux professeurs, il déclare qu'il « en a eu bien des médiocres, avant de trouver en rhétorique l'honnête et sage M. Chéron (1). » Et il

(1) *La Vie à Paris, Temps* du 6 août 1886 (non recueilli en volume).

n'a pas été tendre pour le pauvre « vieux Crottu, » coupable de n'avoir pas su lire aussi bien que Mme Bartet les vers du « divin » Racine, et dont il « déteste la mémoire (1), » ni pour « l'injurieux bossu de corps et d'âme, enclin au mal et le plus injuste des hommes » qui lui expliquait Ésope, ni pour le « cuistre, » « le barbacole ignare » qui déchira un beau jour une gravure ornant un vieil exemplaire du *Jardin des racines grecques* : « Je le vois encore lacérant la jolie estampe de ses doigts lourds et crasseux, et c'est avec une sorte de joie vengeresse qu'après vingt-cinq ans je livre son stupide attentat à l'indignation des gens de goût... » *O genus irritabile vatum !* Ce n'est ni vous ni moi qui songerions à vouer, pour un méfait de ce genre, un pauvre diable de régent à l'exécration universelle. Et s'il est bon d'aimer Racine, il n'est pas bon de l'imiter jusque dans sa réponse à Nicole.

M. Anatole France nous a confié qu' « il travaillait peu pour la gloire et ne brillait guère sur le palmarès. » Et c'est vrai. Il a laissé au vieux collège le souvenir d'un élève timide, réservé, un peu féminin, et dont les succès scolaires ont été modestes ; en six années d'études, cinq nominations au palmarès, dont la plus haute est, en seconde, un second prix de narration française. Dieu nous garde des enfans prodiges ! Neuf fois sur dix, ils tournent mal ou médiocrement, et ils « se nouent » quand les autres se développent. S'il faut d'ailleurs en croire l'écolier lui-même, « il travaillait beaucoup pour que cela l'amusât, » et « il était à sa manière un bon petit humaniste. Il sentait avec beaucoup de force ce qu'il y a d'aimable et de noble dans ce qu'on appelle si bien les belles-lettres. » Et l'on sait de reste qu'il n'a jamais perdu une occasion de se faire le défenseur éloquent, enthousiaste des « humanités ; » « il leur porte un amour désespéré ; il croit fermement que, sans elles, c'en est fait de la beauté du génie français. » En cela encore il n'a pas été un ingrat. C'est sur les bancs du collège Stanislas qu'il a eu la féconde révélation de la beauté antique. « A douze ans, les récits de Tite Live lui arrachaient des larmes généreuses. » Plus tard, la Grèce lui apparut « dans sa simplicité magnifique. » L'*Odyssée* lui fut un long ravissement. Puis ce furent les tragiques :

Je ne compris pas grand'chose à Eschyle ; mais Sophocle, mais Euripide

(1) *En huitième* (*L'Homme libre* du 5 mai 1913).

m'ouvrirent le monde enchanté des héroïnes et m'initièrent à la poésie du malheur... Alceste et Antigone me donnèrent les plus nobles rêves qu'un enfant ait jamais eus. La tête enfoncée dans mon dictionnaire, sur mon pupitre barbouillé d'encre, je voyais des figures divines, des bras d'ivoire tombant sur des tuniques blanches, et j'entendais des voix plus belles que la plus belle musique, qui se lamentaient harmonieusement.

Et les soirs d'hiver, on le voyait lire des vers d'*Antigone* à la lanterne d'un marchand de marrons.

Parmi toutes ces visions et dans cette ivresse d'antiquité classique, que devenait l'idéal intérieur de l'enfant qu'on avait nourri de pieuses lectures et qui, un moment, s'était cru la vocation d'un saint? Il semble bien qu'il se fût un peu obnubilé. Certains aveux du *Livre de mon ami* et des *Désirs de Jean Servien* paraissent bien avoir une valeur autobiographique : « Chaque samedi on nous menait à confesse... Cette pratique m'inspirait beaucoup de respect et d'ennui... » « Jean quitta la nappe de lin [au jour de sa première communion], surpris d'être le même et déjà déçu. *Il ne devait plus jamais ressentir la ferveur première.* » Et puis, l'enfant avait d'autres maîtres que ceux du collège : « Vieux juifs sordides de la rue du Cherche-Midi, naïfs bouquinistes des quais, mes maîtres, c'est en furetant dans vos boîtes, c'est en contemplant vos poudreux étalages, chargés des pauvres reliques de nos pères et de leurs belles pensées, que *je me pénétrai insensiblement de la plus saine philosophie.* Oui, mes amis, à pratiquer les bouquins rongés des vers,... j'ai pris, *tout enfant*, un profond sentiment de l'écoulement des choses et du néant de tout. J'ai deviné que les êtres n'étaient que des images changeantes dans l'universelle illusion, et j'ai été dès lors enclin à la tristesse, à la douceur et à la pitié. » Quand, et dans quelles conditions se fit la rupture, la substitution définitive d'un idéal à un autre? Nous ne savons. J'imagine qu'il ne dut pas y avoir, à proprement parler, de « crise religieuse, » que, dans cette âme avide de jouir et de sentir, peu inclinée à l'ascétisme, et même subtilement ennemie de la règle, plus souple que forte, et d'ailleurs « toute spéculative (1), » l'esprit du XVIIIe siècle s'insinua sans effort et put, sans accumuler trop de ruines, s'installer à demeure.

La religion qui n'est plus un objet de croyance peut aisément

(1) Le mot est de M. France sur lui-même, dans son *Discours de réception.*

devenir une source de voluptés esthétiques; c'est là un « état d'âme » très distingué, un peu pervers, et qui a été très répandu au cours du XIXe siècle. A l'âge où le désir, vite éveillé, se pose sur toutes choses, où les vers brûlans de certains poètes sont lus surtout pour les images sensuelles qu'ils évoquent, il peut paraître piquant de mêler aux impressions un peu troubles que l'on retire des livres le ragoût de certaines images presque pieuses. Cette disposition morale a été de tout temps très familière à M. France : elle s'est formée en lui de bonne heure : témoin cette curieuse page perdue où on le voit fondre ensemble les inspirations et les admirations d'art les plus diverses et nous livrer la subtile rêverie d'un païen mystique :

Pour moi, s'il faut tout dire, j'ai penché jadis pour la crémation. Ce ne sont point les mémoires, devis et procès-verbaux du chevalier Keller qui m'en donnèrent le goût : ce sont les élégies de Tibulle et de Properce. Il n'était pas en ce temps-là question de four crématoire. Je ne voyais que le bûcher antique. Je vous prie de considérer le temps et les circonstances. Alors je faisais ma rhétorique et j'aimais Cynthie. Ces Latins ont laissé des images intarissables de beauté! Les visions de leurs poètes me cachaient les murs nus et souillés des classes et m'environnaient de gloire.

En ce temps-là je mêlais l'amour et la mort dans la poésie de mes rêves. Pendant l'étude du soir que surveillait un pion crasseux, je voyais, oui, je voyais l'ombre de Cynthie, ses voiles à demi consumés, pâle et les cheveux dénoués, telle enfin qu'elle était sur le lit funèbre. Le feu avait terni le béryl qu'elle portait au doigt. J'étais Properce. Elle me rappelait les veilles de Suburre et les muets sermens... Ne riez pas. Telle est la magie de ces poètes latins : les fioles assyriennes qu'ils ont versées sur le bûcher funèbre ont à jamais parfumé et embelli la mort.

Mais le dimanche, à la chapelle, ce n'est plus Cynthie qui m'apparaissait à travers les nuages de l'encens, au chant des cantiques. C'est Cécile endormie dans un cercueil de cyprès, tout embaumé de myrrhe et d'aromates, Cécile, vêtue encore des vêtemens tissus d'or dont elle s'était parée pour le sacrifice, et croisant les deux mains sur la palme du martyre (1)...

(1) *La Vie à Paris*, *Temps* du 18 avril 1886 (non recueilli en volume). — C'est exactement l'état d'esprit de Chateaubriand au collège et à Combourg, si bien décrit par M. France lui-même : « Si tous les feux de l'adolescence le consumaient dans la solitude, il savait parfumer le brasier de toutes les essences de la poésie... L'étang et la lande se peuplaient de voluptueuses images; il y voyait les héroïnes des poèmes et des romans qu'il lisait; il voyait surtout la Délia de Tibulle, la Pécheresse du sermon de Massillon et cette figure d'immortelle ardeur qui, de son bois de myrtes virgiliens, *enchante à travers les âges l'élite des adolescens :*

Hic, quos durus amor...

Heureux qui frissonne aux miracles de cette poésie! Il y a au monde un millier, peut-être, de vers comme ceux-là; s'ils périssaient, la terre en deviendrait moins belle. (*Œuvres de Chateaubriand*, notices par A. France, Lemerre, 1879, p. IV-V.)

Si Renan a lu cette jolie page de poésie alexandrine, qu'il aurait pu signer, il a dû s'applaudir d'avoir fait un tel élève.

II

Quand M. France sortit du collège, avait-il déjà lu Renan et Taine? Il était en tout cas bien préparé à les lire, à s'assimiler toute la substance de l'*Histoire de la littérature anglaise* et de la *Vie de Jésus* qui, justement, coup sur coup, allaient paraître et faire le bruit que l'on sait. L'âpre et puissant dogmatisme de Taine ne pouvait manquer d'exercer une forte action sur cette pensée mobile et un peu flottante, une action qu'elle a plus tard très franchement avouée : « Taine était déterministe. Il l'était nettement et avec une abondance de preuves, une richesse d'illustration qui fit, sur la jeunesse intelligente, à la fin du second Empire, une impression beaucoup plus forte qu'on se l'imagine aujourd'hui... La pensée de ce puissant esprit nous inspira, vers 1870, un ardent enthousiasme, *une sorte de religion, ce que j'appellerai le culte dynamique de la vie*. Ce qu'il nous apportait, c'était la méthode et l'observation, c'était le fait et l'idée, c'était la philosophie et l'histoire, *c'était la science enfin*. Et ce dont il nous débarrassait, *c'était l'odieux spiritualisme d'école*, c'était l'*abominable* Cousin et son *abominable école;* c'était l'ange universitaire montrant d'un geste académique le ciel de Platon et de Jésus-Christ. Il nous délivra du *philosophisme hypocrite*. En ce temps-là, nous avions, au quartier latin, *un sentiment passionné des forces naturelles;* et les livres de Taine avaient beaucoup contribué à nous mettre dans cet état d'âme. Sa théorie des milieux nous émerveillait... L'idée que cette théorie pouvait n'être pas absolument vraie fut la seconde ou la troisième déception de ma vie (1). »

Si M. France a été amené, dans la suite, à faire d'assez fortes réserves sur les idées de Taine, — par exemple dans un article non recueilli sur son *Napoléon* (2), — il n'en a jamais fait que

(1) *M. Taine*, *Temps* du 12 mars 1913 (non recueilli en volume).

(2) *M. Taine et Napoléon*, *Temps* du 13 mars 1887 (non recueilli en volume) : M. France reproche à Taine de n'avoir recueilli que les témoignages défavorables à Napoléon : « c'est ce que j'appelle l'art de se procurer des moellons à sa convenance. M. Taine a choisi ses matériaux avec une partialité sereine dont je suis étonné. » — Bien auparavant, dans un article perdu du *Bibliophile français* sur

d'insignifiantes sur le compte de Renan. Celui-là a été le maître aimé, vénéré, chéri entre tous, celui qui nous révèle à nous-mêmes, celui dont on rêve de poursuivre l'œuvre et d'égaler la gloire, celui dont l'influence nous pénètre jusqu'aux moelles et peu à peu nous transforme à son image. Quand il le lut pour la première fois, il dut se reconnaître en lui. De tous les écrivains dont il s'est inspiré aucun, pour la pensée comme pour le style, n'a marqué plus profondément de son empreinte l'auteur de *Thaïs* que le poète de l'*Antechrist*. « M. Renan, dit-il quelque part, M. Renan dont j'aime jusqu'à l'idolâtrie l'adorable esprit (1)... » Ah! oui, comme il l'a aimé, jusque dans ses défauts et jusque dans ses tares, cet « adorable esprit! » Je voudrais pouvoir reproduire ici tout entier l'article, injustement sacrifié, que M. France a consacré à Renan au lendemain de sa mort. Jamais « demi-dieu mortel » n'a été enseveli dans un plus beau linceul de pourpre : « Tout ce qui pense au monde l'a dit ou le dira : Ernest Renan fut, de tous nos contemporains, celui qui exerça la plus grande influence sur les esprits cultivés et celui qui ajouta le plus à leur culture. Il fut le maître de beaucoup. Beaucoup peuvent dire avec celui qui écrit *en pleurant* ces lignes, et *qui sent la plume trembler entre ses doigts :* « Nous avons perdu notre maître, notre lumière, notre chère gloire! Il prenait les âmes non par la violence et à grandes secousses, dans le filet d'un système, mais avec la douce force des eaux bienfaisantes qui fécondent les terres. *Il les enveloppait dans les enchantemens du plus beau génie qui ait parlé la plus belle des langues.* Il nous a remplis de sa science profonde, de sa riche pensée, de ses doutes mêmes qui, dans un tel esprit,

Juvénal (juin 1870), M. France disait déjà : « Prendre un écrivain et l'examiner en dehors de son milieu, au nom du goût et du sentiment littéraire, est un procédé à jamais condamné pour sa stérilité. La critique qui *juge* est morte, par bonheur, depuis longtemps; la critique qui *explique* a pris sa place. Pour expliquer Juvénal, il fallait peindre le siècle et la ville où il a vécu... Et tout en employant de la sorte *la méthode vulgarisée en France par un grand esprit contemporain, on eût pu éviter les excès d'un système trop rigoureusement appliqué.* Après avoir montré dans quelle mesure Juvénal avait subi les influences du milieu ambiant, il était temps de rechercher dans quelle mesure il a pu, *en vertu de la liberté humaine, réagir contre ces influences.* » — A M. Jules Soury qui lui demandait conseil sur un livre à écrire, Taine, en 1878, signalait plusieurs sujets, entre autres l'Espagne de 1660 à 1690, et il ajoutait : « J'ai indiqué déjà cette époque à M. Anatole France. » Sans doute ce dernier lui avait aussi demandé conseil. (*Correspondance de Taine*, t. IV, p. 74.)

(1) *La vie hors Paris*, *Temps* du 5 septembre 1886 (non recueilli en volume).

avaient l'efficacité d'une croyance. *Il a exercé trente ans un pouvoir spirituel sur l'Europe.* Voilà ce que diront les indifférens, les adversaires eux-mêmes. Mais ce que nous devons dire, nous, ses amis, nous qui eûmes l'honneur inestimable de l'approcher, c'est qu'il fut le meilleur des hommes, le plus simple, le plus doux et en même temps le plus ferme cœur qui ait jamais battu en ce monde... » Et l'article continue sur ce ton, et je ne sais si une seule des vertus intellectuelles et morales dont s'honorent le plus les enfans des hommes est refusée au grand écrivain : « Il était essentiellement moral et religieux; il aimait cette humanité dont il fut un des plus magnifiques exemplaires (1). » M. France nous avait bien dit qu'il aimait Renan jusqu'à l'idolâtrie!

A cette double influence il en faut joindre, je crois, deux autres : celle de Sainte-Beuve et celle de Leconte de Lisle. Sainte-Beuve, avec lequel le jeune homme devait se sentir toute sorte d'affinités secrètes, Sainte-Beuve, « de qui nous sortons tous, » s'il faut l'en croire, achevait alors sa vie laborieuse et presque glorieuse : cette âme de critique et de poète, « la plus curieuse, la plus sagace et la plus compliquée qu'une vieille civilisation ait jamais produite (2), » ne pouvait manquer d'attirer sa curiosité et son attention. Ne l'a-t-il pas proclamé un jour « le docteur universel, le saint Thomas d'Aquin du XIXe siècle? » Et la notice qu'il devait plus tard lui consacrer, en tête de ses *Poésies complètes*, n'a-t-elle pas l'air parfois d'une confidence, presque au même titre que celle qu'il a écrite sur Racine? Quant à Leconte de Lisle, « prêtre de l'art, abbé crossé et mitré des monastères poétiques, » on ne pouvait alors faire des vers sans reconnaître sa maîtrise et subir son influence; et de fait, son influence, qui du reste rejoint, sur tant de points, celle de Taine et surtout de Renan, son influence est visible dans les premiers vers de l'auteur des *Poèmes dorés*. Le premier article que je connaisse de M. France, — il est signé : A. Thibault et daté de janvier 1867, — est sur Leconte

(1) *Ernest Renan*, *Temps* du 9 octobre 1892 (non recueilli en volume).

(2) *Œuvres de Sainte-Beuve, Poésies complètes*, notice par Anatole France, t. I, Lemerre, 1879, p. XXXIX. — En publiant, dans *l'Amateur d'autographes* du 1er janvier 1870 une lettre de Sainte-Beuve, M. France écrivait : « Je remarque une phrase qui justifie peut-être un peu littéralement ce que j'ai dit de la nature profondément passive et féminine de Sainte-Beuve, un jour que j'ai tenté de faire ce que je voudrais appeler la physiologie de son âme. » (p. 9-10).

de Lisle et sa traduction de l'*Iliade :* « Leconte de Lisle, y lit-on, est un de ces hommes très forts qu'un siècle n'entraîne pas. Il est très calme, justement parce qu'il est très fort. Replié sur lui-même, il regarde d'un œil tranquille monter le flot de la vulgarité et du prosaïsme. Le flot ne l'engloutira pas. N'est-il pas, lui, l'Arche sainte? La solitude ne l'épouvante pas. Il porte un monde en lui (1). » L'année suivante, il proclame les *Poèmes antiques* « une des plus grandes œuvres de la poésie moderne (2). » Et, quelques années plus tard, à propos d'une nouvelle édition des *Poèmes barbares :* « S'il est vrai que l'art du poète consiste à représenter des êtres selon leur nature, sous leur vrai caractère, dégagés de ce qui n'est en eux qu'accidentel, de sorte que réduits et élevés à la simplicité et à la beauté intrinsèque d'un type, ces êtres soient désormais revêtus d'une vie supérieure et impérissable; *s'il est vrai, comme je le crois fermement, que ce soit là le but unique et la fin sublime de la poésie,* il y a peu d'hommes au monde qui se soient autant approchés que M. Leconte de Lisle de la perfection poétique (3). » En attendant les dissentimens futurs, ce sont là des témoignages qui ont leur éloquence.

Un dernier trait complète la physionomie morale de ce jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, telle qu'elle nous apparaît avant même son premier livre. Réaction toute naturelle contre l'éducation de la famille et du collège? Influence des lectures ou des compagnons de jeunesse? Simple et franche manifestation du tempérament individuel? Ce qui est sûr, c'est que le fils du garde du corps de Charles X se rattache alors délibérément à la tradition du XVIIIe siècle, cette « aimable, » cette « adorable » époque, dont l'art, la liberté, la vitalité l'enchantent. « Le XVIIIe siècle, écrit-il, aima grandement la vie, et *la belle impiété* de ce temps fut de replacer sur la terre le séjour *légitime* de la vie que le christianisme avait rejeté dans l'autre monde (4). » Il lui passe jusqu'à la liberté de ses mœurs, et à

(1) *Le Chasseur bibliographe*, 1867, p. 19 (non recueilli en volume). — M. Anatole France était le secrétaire de la rédaction de cette Revue; il y faisait la *Revue des livres* sous le nom d'A. Thibault, et la *Revue théâtrale*, sous le nom d'Anatole France.

(2) *Alfred de Vigny*, étude, Bachelin-Deflorenne, 1868, p. 134.

(3) *Bibliophile français*, février 1872 (non recueilli en volume).

(4) *L'Amateur d'autographes*, 1er et 16 mai 1869, p. 150 (non recueilli en volume).

trois reprises, il croit devoir nous conter, avec une trop visible complaisance, telle anecdote un peu leste touchant Mme du Châtelet (1). Voltaire, « ce grand et bon rieur, » lui inspire de la « vénération (2), » et il épouse bien aisément les haines du patriarche : « Je comprends, nous dit-il, qu'il (Voltaire) fasse crier ceux dont il a renversé, ou du moins ébranlé la marmite, cette vieille marmite où jadis *bouillit plus de chair humaine* que dans toutes celles des sorcières. » Il nous dira, de Voltaire encore et du « bon » Denis Diderot : « Ce sont là *des hommes religieux, les saints de la Bible humaine* (3). » En revanche, le christianisme, le moyen âge sont traités sans la moindre sympathie : « Au moyen âge, le corps avait paru haïssable. La femme était coupable d'être belle... L'art byzantin multiplia les laideurs salutaires... La vie au moyen âge est le bouton rigidement clos d'une fleur mystique ; en France, la fleur s'ouvre dès l'aube du xve siècle, pâle, souffreteuse, *à cause des vers rongeurs qui l'entourent*, et de l'ombre opaque des châteaux de guerre, des bastilles qui la submerge (4). » Verlaine qui a connu à cette époque lointaine le futur poète des *Poèmes dorés* nous le représente très épris de l'époque révolutionnaire, plein de sympathie pour les Girondins, mais haïssant les Jacobins (5). De fait, il avait entrepris avec son ami Xavier de Ricard une vaste *Encyclopédie de la Révolution*, à laquelle Michelet, Quinet, Leconte de Lisle, Louis Blanc avaient promis leur collaboration, et dont l'objet était « de dégager la tradition révolutionnaire de toutes les légendes autoritaires et réactionnaires qui l'ont troublée et obscurcie » et « d'arriver à une affirmation nouvelle et plus positive de l'Esprit de la Révolution (6). » Il donnait son adhé-

(1) *L'Amateur d'autographes*, 1er et 16 mai 1869; — *le Bibliophile français*, août 1870, mars 1872 (trois articles sur Desnoireterres, *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*, non recueillis en volume).

(2) *L'Amateur d'autographes*, 1er et 16 mai 1869, p. 147 (non recueilli en volume).

(3) *L'Amateur d'autographes*, 1er et 16 avril 1868, p. 109, 110 (non recueilli en volume).

(4) *L'Amateur d'autographes*, 16 mars 1869, p. 91; 1er et 16 juin 1869, p. 177-178 (non recueillis en volume).

(5) Paul Verlaine, *Œuvres complètes*, Vanier, 1900, t. V, p. 405-412.

(6) *L'Amateur d'autographes*, 1er et 16 juillet 1868, p. 175-178. — Dans un article sur *Un éditeur de poètes en 1867* (*le Chasseur bibliographe*, mars 1867), Ad. Racot, après avoir décrit le groupe des poètes parnassiens qui entouraient Leconte de Lisle, ajoutait : « A côté de ce Cénacle et fraternisant avec lui, un groupe éclectique : A. France, le fils de l'éditeur du savant catalogue révolutionnaire, et qui, chassant de race, dresse l'oreille et fait flamber ses yeux au seul nom de cette époque superbe. » (p. 70-71).

sion à un journal pacifiste, anticlérical et antibonapartiste que Ch.-L. Chassin essayait de lancer, en 1868, sous le titre de *la Démocratie* (1), et il se laissait enrôler parmi les « sociétaires fondateurs » de l'entreprise. D'autre part, il collaborait à l'*Almanach de la Révolution pour 1870*, et y publiait une pièce de vers, assez déclamatoire, sur *la Mort d'un juste* (Billaud-Varenne) :

Et l'âme de Billaud-Varenne s'exhala
En grondant l'entretien d'Eucrate et de Sylla.

Et enfin, sous le voile transparent d'une fiction antique, il insérait, dans une petite revue (2), deux poèmes, *Denys tyran de Syracuse* et *les Légions de Varus*, qui sont de si violentes satires du régime impérial, qu'elles faillirent lui attirer quelques difficultés judiciaires. Le « tyran » parlait ainsi :

Si certains sont tentés de répandre, imprudens!
Le miel que sur leur langue a mis l'Abeille antique,
Qu'ils se coupent plutôt la langue avec leurs dents.
Pour que vous l'approuviez, voici ma politique.

Et dans *les Légions de Varus*, la Patrie interpellait Auguste en ces termes :

« César, rends-moi mes fils, lui dit-elle, assassin !
Rends-moi, rends-moi ma chair et le sang de mon sein.
César, trois fois sacré, toi qui m'as violée,
Et qui m'as enchaînée, et qui m'as mutilée!... »

Si le poète des *Châtimens*, sur son rocher, a lu ces vers, il a pu se dire qu'il avait fait école.

De toutes ces influences combinées et librement acceptées, ou plutôt ardemment embrassées, il s'est formé un état d'esprit très curieux, très cohérent aussi, qui, avec certaines nuances provenant des divergences individuelles de tempérament ou d'éducation, a été, entre 1865 et 1870 environ, comme le fonds commun de toute la jeunesse française. C'est sur ce fonds,

(1) M. Georges Goyau, dans son beau livre *l'Idée de patrie et l'humanitarisme* (Paris, Perrin, 1902, p. 31), a publié le suggestif programme de ce journal.

(2) *La Gazette rimée* (20 mars et 20 juin 1867). — C'est dans cette revue que Verlaine a publié *Fêtes galantes* : « Votre âme est un paysage choisi... » et *Trumeau*. — Voyez encore sur tout ceci L. Xavier de Ricard, *Anatole France et le Parnasse contemporain*, dans *La Revue* du 1er février 1902.

plus ou moins modifié, adultéré, corrigé par la vie, qu'elle a vécu. C'est de là qu'elle est partie. Incrédulité foncière, tendance à ne voir dans les religions qu'une forme de pensée périmée, désormais destinée à fournir des symboles aux poètes et des sujets d'étude à l'historien, croyance à l'universel déterminisme et à la souveraineté absolue de la science, disposition très marquée à une sorte de panthéisme évolutionniste, goût très vif pour la culture classique et pour le naturalisme antique, vagues aspirations révolutionnaires, humanitaires et démocratiques, absence presque complète de la préoccupation morale : il faut croire que ce *credo* répondait assez bien aux dispositions profondes de M. France, car il l'a adopté avec une ferveur singulière. Plus de vingt ans après, il rappelait encore, avec une émotion communicative, ces juvéniles enthousiasmes :

Les livres de Darwin étaient notre bible ; les louanges magnifiques par lesquelles Lucrèce célèbre le divin Épicure nous paraissaient à peine suffisantes pour glorifier le naturaliste anglais... Pour moi, je pénétrais *comme dans un sanctuaire* dans ces salles du Muséum encombrées de toutes les formes organiques, depuis la fleur de pierre des encrines et les longues mâchoires des grands sauriens primitifs jusqu'à l'échine arquée des éléphans et à la main des gorilles. Au milieu de la dernière salle s'élevait une Vénus de marbre, *placée là comme le symbole de la force invincible et douce par laquelle se multiplient toutes les races animées.* Qui me rendra l'émotion naïve et sublime qui m'agitait alors devant ce type délicieux de la beauté humaine ? Je la contemplais avec cette satisfaction intellectuelle que donne la rencontre d'une chose pressentie. Toutes les formes organiques m'avaient insensiblement conduit à celle-ci, qui en est la fleur. *Comme je m'imaginais comprendre la vie et l'amour !* Comme sincèrement je croyais avoir surpris le plan divin !

Vous vous rappelez la célèbre page de poésie naturaliste qui termine *les Philosophes classiques*, de Taine : il y en a là comme un direct écho.

Le jeune homme faisait des vers : je serais bien étonné qu'il n'en eût pas fait dès le collège ; des amis l'entraînèrent aux tumultueuses réunions de l'entresol du passage Choiseul ; il devint Parnassien. Un très libre Parnassien à ce qu'il semble, mais qui pourtant, sur les points essentiels, accepta la discipline de l'école. « Il me semble aussi insensé, disait-il alors, à propos des *Poèmes saturniens*, de séparer la forme du fond qu'un parfum d'une cassolette... c'est pour cela que je sais à

M. Verlaine grand gré du souci qu'il montre de la Forme (1). » Ce culte de « la Forme » est, de toutes les leçons du Parnasse, celle que le biographe de Sylvestre Bonnard a le plus fidèlement retenue. Et c'est peut-être parce que la forme n'en était pas entièrement impeccable qu'il n'a pas recueilli un long poème de *Thaïs*, — ce sujet, on le voit, l'a hanté de bonne heure, — qu'il insérait dans une obscure revue parisienne, et sur lequel nous aurons lieu de revenir (2).

« J'ai vécu, nous dit quelque part M. Anatole France, d'heureuses années sans écrire. » Cela n'est pas tout à fait exact. Je ne me vante pas d'avoir retrouvé tout ce qu'a *imprimé*, — je ne dis pas écrit, — l'auteur de *Crainquebille*. Mais si, pendant une quinzaine d'années, jusque vers 1880 environ, ou même 1886, sa production n'a pas été très abondante, elle a pourtant été ininterrompue, et depuis 1867, il ne s'est point passé une seule année où il n'ait livré un certain nombre de pages à l'impression. Que d'ailleurs l'ambition littéraire lui soit venue de très bonne heure, c'est ce qui ressort de son premier écrit public, un devoir d'écolier, la *Légende de sainte Radegonde*, qu'un de ses oncles fit lithographier, et qui est dédié « à un père et une mère bien aimés. » — « Votre Anatole, y disait l'enfant, vous consacrera *toutes les lignes sorties de sa plume ;* sur chacune *des pages qu'il écrira*, vous pourrez lire : A mes chers parens (3). » Dès l'âge de vingt-trois ans, nous le voyons collaborer assez activement à de modestes revues bibliographiques, *le Chasseur bibliographe*, *l'Amateur d'autographes*, la *Gazette bibliographique*, la *Gazette rimée*, *le Bibliophile français :* c'est là qu'il a fait ses premières armes de critique et d'écrivain. Enfin il publiait son premier livre : c'était une étude sur *Alfred de Vigny* (1868).

Quand on lit aujourd'hui ce petit volume, on est un peu déçu. Rien n'y fait prévoir un critique de premier, ou même de

(1) *Le Chasseur bibliographe*, février 1867 (non recueilli en volume).

(2) On y lit des vers comme ceux-ci :

> Elle avait de son corps fait à l'Esprit du mal
> Non pas un logement, mais bien un arsenal...
> Je me souviens l'*ave* que m'apprenait ma mère.

« Cette pièce, disait une note, est extraite d'un recueil actuellement sous presse. » (*Le Chasseur bibliographe*, mars 1867.)

(3) Je dois à une aimable communication d'avoir pu prendre connaissance de cette plaquette qui est devenue extrêmement rare, et qui, comme bien l'on pense, n'est pas un chef-d'œuvre. Voici la dédicace de ce petit travail. Est-ce que je me

second ordre ; rien n'y annonce un grand écrivain. Très décousu, mal composé, écrit d'un style élégant et facile sans doute, mais trop fleuri et peu personnel, plus abondant en anecdotes qu'en impressions originales et en jugemens très motivés, il ne nous renseigne avec précision ni sur Vigny, ni sur son critique. Ces pages ne sont pas de celles qui s'inscrivent en naissant dans la « littérature » d'un sujet, et l'on peut écrire sur le poète des *Destinées* sans les avoir lues. Il y a quelques années, l'Académie française mettait au concours l'*Éloge d'Alfred de Vigny :* les deux mémoires couronnés, et qui ont été publiés, de MM. P.-Maurice Masson et Firmin Roz sont bien supérieurs à l'opuscule de M. Anatole France, et l'on peut se demander si l'auteur de *Thaïs* s'est bien soucié, dans ce premier petit livre, de donner toute sa mesure.

Car il ne suffirait pas, je crois, pour expliquer notre déception, de nous dire que cette étude sur Vigny est l'œuvre d'un jeune homme de vingt-quatre ans. La raison serait assurément valable, si les autres *juvenilia* du même auteur ne s'imposaient pas à notre attention d'une manière plus décisive : ce ne serait pas le premier talent qui se serait formé lentement et laborieusement. Mais, précisément, les autres pages de la même époque, de simples et courts comptes rendus le plus souvent, ont déjà un tour, un accent, qui dénotent une personnalité fort attachante et déjà très arrêtée, et elles ne dépareraient certainement pas le recueil des articles de *la Vie littéraire*. Nous aurons à en tenir compte quand nous en viendrons à définir M. France critique. Mais faudrait-il déjà induire de là qu'il est né avant tout chroniqueur et journaliste ?...

trompe ? Il me semble déjà y reconnaître par places le rythme et le tour de phrase de M. France :

« Chers parens, les premiers mots que prononce l'enfant sur la terre sont : maman, papa ! Ce sont les seuls mots qu'il sache; aussi les applique-t-il à toutes choses : s'il souffre, il crie : « Maman ; » s'il veut quelque chose, il dit : « Maman ; » s'il a besoin d'aide, il appelle : « Maman. » Puis quand la mère lui a appris à exprimer quelques idées, il dit : « Maman, je t'aime ; papa, je t'aime. » *Ces mots, hymne de reconnaissance que n'a dictés ni la crainte ni la cupidité, sont l'expression d'une amitié bien naturelle.* Ainsi font tous les enfans, ainsi fit votre Anatole. Maintenant que, grâce à vos soins, il apprend à parler le langage des hommes, il ne sera pas plus ingrat que le petit enfant qui exprime son amour pour sa mère avec tant de simplicité et de vérité ; il vous consacrera toutes les lignes sorties de sa plume ; sur chacune des pages qu'il écrira vous pourrez lire : « A mes chers Parens. » D'ailleurs, à quels juges plus indulgens et mieux disposés que vous en ma faveur pourrais-je présenter mes faibles essais ? Votre fils dévoué : Anat. Fr. Th., 20 novembre 1859. »

« Il essaya à plusieurs reprises d'écrire des poèmes, des tragédies, des romans ; mais sa paresse, sa stérilité, ses scrupules et ses délicatesses l'arrêtaient dès les premières lignes, et il jetait au feu la page à peine noircie. Bientôt découragé, il tourna ses pensées vers la politique. » Jusqu'à quel point ces lignes des *Désirs de Jean Servien* s'appliquent-elles à leur auteur? Jusqu'à quel point celui-ci a-t-il mis, dans ce roman à demi autobiographique, quelque chose de sa vie sentimentale et de sa vie réelle? Faut-il dire, avec M. Jules Lemaître, qu'« il eut, comme Jean Servien, une jeunesse pauvre, dure, avec des amours absurdes, des désirs démesurés, des aspirations furieuses vers une vie brillante et noble, des déceptions, des amertumes? » Je ne sais, et il est possible : lui-même, en son propre nom, nous parle bien quelque part « de ces années de jeunesse *dont le goût fut tant de fois amer*, et dont le parfum reste si doux dans le souvenir. » Ce qui paraît assez probable, c'est que, avec cette ardeur de passion philosophique, et même politique, que nous avons déjà notée en lui, M. France, — comme Jean Servien encore, — suivit attentivement les divers événemens qui signalèrent la fin de l'Empire. En 1870, nous le retrouvons soldat, mais « soldat d'une espèce particulière. » « Pendant la bataille du 2 décembre, placés en réserve sous le fort de la Faisanderie, nous lisions le *Silène* de Virgile, au bruit des obus qui tombaient devant nous dans la Marne : » tel, — et toutes proportions gardées, — tel Chateaubriand lisant Homère sous les murs de Thionville. La guerre franco-allemande, l'invasion, la Commune ont-elles fait sur cet amoureux obstiné de la poésie antique une impression aussi forte et aussi durable que sur quelques autres écrivains de sa génération? C'est ce qu'il est assez difficile de démêler nettement (1). Il est, en tout cas, infiniment probable qu'il vit sans douleur s'écrouler l'Empire et se fonder le régime nouveau. Lemerre l'avait attaché à sa mai-

(1) Je note pourtant, dans un article intitulé *Vacances sentimentales : En Alsace* (*Revue bleue* du 14 octobre 1882), les quelques lignes que voici : « Les femmes de Strasbourg adorent la musique militaire; mais elles ne vont point entendre celle que leur donnent les Allemands, qui pourtant est très bonne... Ce sont les veuves de la France... En sortant par la porte d'Austerlitz (*qu'on me permette de lui rendre ce nom comme un souvenir et comme un présage*)... L'Alsace nous regrette parce qu'elle nous aime. Elle a des maîtres intelligens, elle les hait pourtant. Pour nous, *gardons nos espérances : elles sont permises.* Mais fondons-les sur nos vertus et nos talens plutôt que sur les fautes de nos vainqueurs. » (non recueilli en volume).

son d'édition ; une place de « commis-surveillant » à la bibliothèque du Sénat que lui avait procurée Leconte de Lisle lui laissait quelques loisirs (1) : il lisait beaucoup, rêvait encore plus, se livrait sous les ombrages du Luxembourg, avec quelques jeunes gens, — dont était M. Bourget, — à d'interminables discussions où il affirmait sa foi intransigeante et encore inentamée dans le déterminisme et dans la science ; il écrivait des articles, un roman, — *les Désirs de Jean Servien* sont de cette époque, — il écrivait des vers. Un recueil se trouva prêt, et, dans les premiers mois de 1873, paraissaient les *Poèmes dorés*.

III

« *A Leconte de Lisle, auteur des Poèmes antiques et des Poèmes barbares, en témoignage d'une vive et constante admiration, ce livre est dédié par Anatole France.* » Jamais dédicace ne fut plus justifiée que celle-là. Elle est partout, dans les *Poèmes dorés* et dans les *Idylles et légendes*, qui leur font suite, comme elle sera dans *les Noces corinthiennes* qui leur succéderont, l'influence du maître des *Poèmes barbares ;* et si ce n'est pas la seule, si M. G. Michaut y a justement relevé des réminiscences ou des imitations de Sully Prudhomme et de Coppée, de Sainte-Beuve et de Dickens, de Vigny et de Victor Hugo, — on peut ajouter : de Baudelaire (2), — c'est pourtant celle qui prédomine. On pourrait appliquer au poète ce qu'il disait lui-même jadis, à propos du *Reliquaire* de François Coppée : « Un nom très aimé et très vénéré, le nom de Leconte de Lisle, est inscrit au seuil de ce volume. L'auteur, avant de s'embarquer, l'a mis là comme un phare qui le préservât, lui et les autres, des écueils de la banalité et de la convention. Le souci de la forme, le respect de la poésie qui est chose sainte, voilà ce qu'il doit au maître (3). »

(1) Claude Louis, *les Poètes assis* (*Nouvelle Revue*, 15 mai 1902).

(2) De grands lits pleins d'odeurs et de phosphorescences,

lisons-nous dans la pièce intitulée : *Vénus, étoile du soir*. C'est la reprise, insuffisamment déguisée, du vers célèbre, du vers admirable de Baudelaire :

Nous aurons des *lits pleins d'odeurs* légères.

(3) *Le Chasseur bibliographe*, février 1867 (non recueilli en volume).

Il y a pourtant quelque distance entre les deux écrivains. C'est un grand poète que Leconte de Lisle : il a le souffle ; il a l'accent ; il a, dans le verbe comme dans la pensée, cette originalité hautaine qui caractérise le poète sûr et fier de sa force ; son vers, d'un éclat un peu dur peut-être et trop « marmoréen, » a une plénitude, une densité, une vigueur qui s'imposent à la mémoire ; bref, — et n'est-ce pas là, toujours, qu'il faut en revenir, quand il s'agit de juger et de classer un poète ? — il a créé « un frisson nouveau. » On n'en saurait dire autant de M. France, quels que soient d'ailleurs les rares mérites de sa poésie. Dans son bizarre langage, Verlaine la définissait en ces termes : « Une allure tendre, bien rare à ce moment de quelque tension, signalait cet art correct sans recherche inutile, savant sans plus de pédantisme qu'il n'est de droit strict, et melliflu, point fade, fort aussi d'ailleurs, imprégné, comme sublimé de philosophie comme alexandrine, mêlant la décadence, la noble décadence alexandrine, aux pures saveurs platoniciennes. » Et l'on peut souscrire à tous ces éloges.

Ce qu'on ne saurait nier tout d'abord, c'est que l'auteur des *Poèmes dorés* est un artiste accompli. Il cisèle son vers, — le vers parnassien, — avec une perfection, une virtuosité, une habileté technique qui font le plus grand honneur à ses maîtres. Si çà et là il n'est pas impossible d'y noter un peu de recherche, de préciosité, et même d'obscurité, ces menus défauts sont rares, et le plus souvent la forme poétique est d'une belle venue, limpide et claire. La qualité dominante est une grâce fluide, parfois un peu molle, mais dont les « morbidesses » mêmes ne sont pas sans charme, et qui du reste, quand il le faut, sait s'allier à une réelle vigueur :

Enfin l'un des deux cerfs, celui que la Nature
Arma trop faiblement pour la lutte future,
S'abat, le ventre ouvert, écumant et sanglant.
L'œil terne, il a léché sa mâchoire brisée ;
Et la mort vient déjà, dans l'aube et la rosée,
Apaiser par degrés son poitrail pantelant.

Et les vers charmans, les vers délicieux, de vrais vers de poète, se cueillent à pleines mains dans ce petit livre. L'ode *A la Lumière* est célèbre, et les anthologies la guettent. Mais ne goûtera-t-on pas ces vers sur Gautier ?

Heureux qui, comme Adam, entre les quatre fleuves,
Sut nommer par leur nom les choses qu'il sut voir,
Et de qui l'écriture est un puissant miroir
Fidèle à les garder immortellement neuves (1) !

Et cette strophe de la curieuse pièce intitulée *le Désir:*

Vivez, mourez, pleines de grâce ;
Les hommes et les dieux, tout passe,
Mais la vie existe à jamais.
Et toi, forme, parfum, lumière,
Qui fleuris ma vertu première,
Ah ! je sais pourquoi je t'aimais (2) !

Et ces vers extraits de *la Part de Madeleine :*

La tristesse rendait plus belle sa beauté ;
Ses regards au ciel bleu creusaient un clair sillage,
Et ses longs cils mouillés étaient comme un feuillage
Dans du soleil, après la pluie, un jour d'été (3).

Et pourtant, malgré tant de qualités diverses, l'originalité de cette poésie n'apparaît pas assez neuve, les multiples sources auxquelles elle puise ne sont pas assez fondues dans l'intimité

(1) *Poésies de Anatole France*, éd. actuelle, p. 118. — La pièce, intitulée *Au Poète*, ne figure pas dans l'édition originale des *Poèmes dorés*. — Le premier vers est une imitation de Du Bellay, dans le sonnet célèbre :

Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage.

Quatre autres pièces ne figurent pas dans l'édition originale des *Poèmes dorés :* ce sont *la Perdrix, Ames obscures, les Choses de l'amour..., la Veuve;* ces deux dernières sont déjà dans l'édition originale des *Noces corinthiennes*. En revanche, l'édition originale des *Poèmes dorés* comprenait une pièce, *Blason*, qui n'est pas dans les éditions actuelles.

(2) *Le Désir* (*les Poèmes dorés*, éd. originale, p. 39). — La première partie de cette pièce est datée, dans l'édition originale, de septembre 1863, la dernière, de juin 1869. — Le vers

Qui fleuris ma vertu première

est d'ailleurs singulièrement obscur.

(3) *Poésies de Anatole France*, éd. actuelle, p. 124. L'édition originale des *Poèmes dorés* porte :

On ne sait quoi de pur embellit sa beauté.

La pièce a figuré, avec *la Danse des morts*, dans *le Parnasse* de 1869 : elle comprenait alors cinq strophes de plus qu'aujourd'hui; deux de ces strophes primitives ont été conservées dans l'édition originale. En voici une :

Sur la haute terrasse assise solitaire,
Par la nuit indulgente, à l'heure des aveux,
Elle laissait rouler, dans l'or de ses cheveux,
Des perles, doux spectacle aux amans de la terre.

frémissante d'un accent assez profond et assez unique, pour que l'auteur ait pu, d'emblée, être classé par le public et la critique en dehors et au-dessus du cercle, certes enviable, des *poetæ minores*. Et l'on conçoit un peu que les *Poèmes dorés* n'aient pas été accueillis, à leur apparition, comme les premiers vers de Sully Prudhomme, de Heredia, ou même de Coppée.

Ce n'est pas d'ailleurs qu'en cherchant bien, on ne finisse par trouver, ou tout au moins par entrevoir, dans son fond intime et permanent, la personnalité du poète. Ils sont nombreux, les vers où, mêlant ensemble Lucrèce, Darwin et Schopenhauer, il chante et absout les transformations incessantes de l'être, la mort, condition et rançon de la vie, la vie, éternelle sous ses infinies métamorphoses, et « la Volupté féconde, » loi bonne, loi sainte de l'univers immortel. Qu'on lise *les Cerfs*, *les Arbres*, *les Sapins*, *le Désir*. Une des pièces les plus anciennes, *l'Adieu*, est plus significative encore. Le poète, un vendredi saint, est entré dans une église, et il y a vu prier avec une sombre ardeur la femme qui l'aimait :

Alors, pleurant sur moi, je reconnus, pensif,
Que tu m'avais repris cette femme, ô beau Juif,
Roi, dont l'épine a ceint la chevelure rousse !...
Dieu de la vierge sage et de la vierge folle !
C'est écrit : pour jamais *toi seul achèveras*
Les plus belles amours qu'on essaye en nos bras...
Jusqu'à la fin des temps toutes nos Madeleines
Verseront à tes pieds leurs urnes encor pleines.
Christ ! elle a délaissé mon âme pour ton Ciel,
Et c'est pour te prier que sa bouche est de miel !

Les Noces Corinthiennes (1), qui parurent en 1876, sont le chef-d'œuvre de M. Anatole France poète. La donnée n'en est pas très originale, puisque, c'est celle non seulement de *la Fiancée de Corinthe*, de Gœthe, mais, — je ne suis pas le premier à l'observer, — d'*Atala*, et les imitations ou inspirations de détail y sont innombrables ; mais tout cela est très adroitement fondu dans un joli cadre d'hellénisme, ou plutôt d'alexandrinisme ; et, comme dans *les Martyrs* de Chateaubriand, avec un vif sentiment de la réalité historique, l'auteur a très bien su représenter l'opposition morale du paganisme finissant et du

(1) La première partie des *Noces corinthiennes* a paru, sans changemens, dans le *Parnasse* de 1876.

christianisme naissant. La *Préface* est fort curieuse, et mérite d'être citée tout entière :

Je touche en ce livre à des choses grandes et délicates, aux choses religieuses. J'ai refait le rêve des âges de foi ; *je me suis donné l'illusion des vives croyances.* C'eût été trop manquer du sens de l'harmonie que de traiter sans piété ce qui est pieux. *Je porte aux choses saintes un respect sincère.*

Je sais qu'il n'est point de certitude hors de la science. Mais je sais aussi que les vérités scientifiques ne valent que par les méthodes qui y conduisent et que ces méthodes sont inaccessibles au commun des hommes. *C'est une pensée peu scientifique que de croire que la science puisse un jour remplacer la religion.* Tant que l'homme sucera le lait de la femme, il sera consacré dans le temple, et initié à quelque divin mystère. Il rêvera. *Et qu'importe que le rêve mente, s'il est beau?* N'est-ce pas le destin des hommes d'être plongés dans une illusion perpétuelle ? Et cette illusion n'est-elle pas la condition même de la vie?

Oui, plus j'y songe, plus cette page me paraît significative, plus elle me semble éclairer d'une vive lumière l'œuvre tout entière de M. Anatole France. Elle exprime du moins admirablement sa philosophie à cette date. S'il avait, quelques années auparavant, publié son *credo*, ce *credo* eût été, je crois, d'inspiration comme d'expression, plus rude, plus intransigeant, plus « sectaire. » Mais le temps a fait son œuvre; s'il n'a pas entamé les croyances essentielles du poète, il les a adoucies, humanisées; il l'a rendu plus indulgent, plus hospitalier aux croyances contraires. Par largeur intellectuelle, par épicurisme sentimental, par élégance esthétique, il a fait, comme Renan, le rêve, — la gageure peut-être, — de parler avec « un respect sincère » des « choses saintes, » sans y croire, et de se donner même, à force d'imagination et de sympathie critique, « l'illusion des vives croyances. » Y réussira-t-il longtemps? Y réussira-t-il toujours? Et, comme pour Renan, son tempérament ne finira-t-il pas par donner de cruels démentis aux généreuses velléités de sa pensée? Le problème est maintenant posé publiquement, et nous ne tarderons pas à pressentir la solution que la vie va en préparer.

Dès les premiers vers du poème, dans l'invocation à Hellas, — invocation très belle, encore qu'imitée de Leconte de Lisle, — on lit ceci :

Moi, cet enfant latin qui te trouva si belle
Et qui nourrit ses yeux de tes contours divins...

D'autres ont exprimé ton enfance tranquille...
Moi, j'ai mis sur ton sein de pâles violettes,
Et je t'ai peinte, Hellas, *alors qu'un Dieu jaloux*,
Arrachant de ton front *les saintes bandelettes*,
Sur le parvis rompu brisa tes blancs genoux.

Dans le monde assombri s'effaça ton sourire;
La grâce et la beauté périrent avec toi;
Nul au rocher désert ne recueillit ta lyre,
Et la terre roula dans un obscur effroi.
Et je t'ai célébrée, ô fille des Charites!
Belle et pleine d'amour en tes derniers momens,
Pour que ceux qui liront ces paroles écrites
En aiment mieux la vie et soient doux aux amans.

Certes, ces vers sont beaux; ils sont même admirables de couleur antique et de mouvement; mais, ô subtil, ô ingénieux « enfant latin » que vous êtes, n'avez-vous pas déjà oublié votre promesse? Et est-ce là ce que vous appelez « faire le rêve des âges de foi, » et en parler le langage?

Et ce n'est pas tout. Dans la suite du poème, Hippias, séparé de sa fiancée par un vœu imprudent de la mère de Daphné, se livre aux imprécations que voici :

Dieu des Galiléens! *Je ne te cherchais pas.*
O fantôme! tu viens te dresser sur mes pas,
Tu lèves contre moi ta droite ensanglantée!
Écoute, Prince impur d'une race infestée :...
Je t'ai cru bon, pareil à ces rois de l'éther
Qui pensent hautement et pour qui l'homme est cher.
Je te connais enfin, *Esprit gonflé d'envie,*
Spectre qui viens troubler la fête de la vie,
Mauvais démon, armé contre le genre humain,
Qui fais traîner le chant des pleurs sur ton chemin,
Dieu contempteur des lois, puissant par la magie,
O prince de la mort, dont la froide énergie
Ne vaut que pour glacer nos vierges en nos bras!...

Rapprochons ce dernier vers de ceux de *l'Adieu* que nous citions tout à l'heure. Daphné aura beau calmer ensuite et réfuter — mollement — Hippias : nous voyons désormais clairement ce que M. France reproche en son propre nom au « Dieu des Galiléens. »

Il est assez surprenant, à première vue, que M. Anatole France, après avoir écrit ce beau poème dramatique des *Noces*

corinthiennes, ait renoncé, au moins extérieurement, à la poésie. M. Lanson, qui a consacré à l'auteur de *Thaïs* une fine et pénétrante notice, échafaude là-dessus une très ingénieuse théorie : d'après lui, la forme du vers convient mal à l'expression d'une pensée riche, nuancée, subtile, comme l'est celle des plus intelligens de nos contemporains. Il me semble pourtant que la complexité de leur intelligence n'a pas empêché Vigny, ni, plus près de nous, Angellier, d'écrire de très beaux vers, et même d'avoir une préférence marquée pour la forme poétique. L'explication est sans doute plus simple. La poésie, aujourd'hui plus que jamais, est un luxe, — et un luxe qui assure malaisément, ne parlons même pas de la gloire, mais la grande notoriété, et, — disons les choses comme elles sont, — le pain quotidien. Il est donc tout naturel qu'un artiste, même de grand talent, et qui, en d'autres circonstances, serait devenu, sinon un grand, tout au moins un excellent poète, après avoir publié quelques vers, un peu découragé de n'être goûté et connu que d'un cercle assez restreint, veuille enfin prendre contact avec le grand public, et se laisse tenter par des genres plus « productifs, » la critique, ou l'histoire, par exemple, et surtout le roman. Ce fut le cas de nombre d'écrivains au XIXe siècle. Ce fut aussi celui de M. France.

IV

Il est d'usage, quand on parle de M. Anatole France, de ne tenir aucun compte des éditions d'anciens chefs-d'œuvre qu'il a procurées, — ou tout au moins préfacées. Je crois qu'on a tort. « Travaux de librairie! » pense-t-on sans doute dédaigneusement. Mais est-on bien sûr que ces travaux soient toujours « commandés » par le libraire? N'y a-t-il pas des cas, plus nombreux qu'on ne l'imagine, où l'habitude de vivre avec certains livres de chevet nous inspire le désir de les répandre, de les commenter et, en les commentant, de dire les raisons profondes de notre attachement littéraire ou moral? et notre commentaire ne devient-il pas alors une page de notre vie intérieure? Et puis, les travaux, même « commandés, » valent ce que valent ceux qui les acceptent. Croit-on que si Sainte-Beuve, Taine ou Renan avaient fait des éditions classiques, ces éditions ne seraient pas utiles à consulter pour qui voudrait connaître à fond Renan,

Taine ou Sainte-Beuve? En ce qui concerne M. France, l'examen s'impose d'autant plus que, à l'époque où nous sommes, entre 1870 et 1880, les éditions qu'il a signées de Racine, de *Paul et Virginie*, de *Manon Lescaut*, de Molière, du *Diable boiteux*, d'Albert Glatigny, de l'*Heptaméron*, des *Poésies* de Sainte-Beuve, d'*Atala* et de *René*, et des œuvres de Lucile de Chateaubriand, du *Jocko* de Pougens, de Bernard Palissy constituent le plus clair de son activité, au moins extérieure; que, s'il réunissait en un volume toutes les notices, introductions ou préfaces qu'il a écrites, le volume serait à la fois très intéressant et considérable; et qu'enfin, s'il faut en croire un de ses amis, Robert de Bonnières, « il se plaisait beaucoup à ces sortes de travaux, et qu'il a fallu vraiment l'en arracher. »

Supposons donc recueillies toutes ces pages éparses (1), et tâchons d'en indiquer l'intérêt. On a loué, — c'est Octave Gréard, — en M. France son « goût de l'érudition. » « En toute chose, lui disait l'élégant moraliste en le recevant à l'Académie, il faut que vous remontiez aux sources, que vous touchiez la date sûre, le détail vérifié, le document incontestable. » C'est beaucoup, et c'est trop dire. L'érudition véritable exige moins de « paresse » que n'en avoue fréquemment l'auteur de *Thaïs*. Il est curieux sans doute, et généralement assez bien informé des sujets qu'il traite; mais son information est assez rarement de première main. Quand il insère dans ses notices des documens nouveaux, des pièces originales, il n'a pas eu à les chercher bien loin : son ami Étienne Charavay lui a ouvert ses cartons (2). D'autre part, je soupçonne qu'il n'a pas dû le plus souvent surveiller lui-même l'établissement critique et l'annotation des textes qu'il préfaçait. Et enfin, il n'a pas su toujours se garder de certaines erreurs qu'il aurait pu aisément éviter, même à l'époque où il écrivait. Il y a, par exemple, bien des inexactitudes dans la notice qu'il a consacrée à Bernard Palissy, — on n'a, pour s'en convaincre, qu'à ouvrir le remarquable livre de M. Ernest Dupuy sur le même sujet. Il y en a aussi plus d'une dans l'étude sur *la Jeunesse de Chateaubriand* qu'il a mise en tête de son édition d'*Atala* : l'ingénieux biographe se trompe quand il nous déclare qu'*Atala* a

(1) Un certain nombre d'entre elles ont été recueillies, et retouchées, dans le récent volume intitulé *Génie latin* (Lemerre, in-16).

(2) Voyez entre autres les notices sur *Bernardin de Saint-Pierre*, sur *Henriette d'Angleterre*, sur *l'Elvire de Lamartine*.

paru tout d'abord au *Mercure de France*, et il faut n'avoir pas lu l'*Essai sur les Révolutions*, — ou l'avoir lu à travers Sainte-Beuve, — pour dire que c'est un livre « profondément irréligieux. » Un pur érudit n'aurait pas commis ces méprises.

J'insisterais moins lourdement sur ces misères, si j'y attachais la moindre importance, et s'il ne s'agissait pas avant tout de louer M. France « où il faut. » L'érudition est quelque chose; mais il n'en faut pas être dupe, et même en matière de biographie ou d'histoire, elle ne vaut pas le talent. Or, que de fines et jolies pages le poète des *Noces corinthiennes* a dispersées dans les nombreuses *Préfaces* qu'il a écrites, et quelle délicieuse anthologie on en pourrait faire! Dans des genres très différens, signalons celles qu'il a consacrées à Lucile de Chateaubriand, à Bernardin de Saint-Pierre, à Racine; n'oublions pas, dans une *Lettre de Sicile*, qui sert de préface à une traduction de l'*Oaristys*, une description, presque digne de Théocrite, du bélier de Syracuse (1). Et citons au moins ces quelques lignes charmantes, que je cueille dans un *Guide artistique et historique au palais de Fontainebleau* (2).

Je voudrais, pour ma part, que tous les Français fissent le pèlerinage de Fontainebleau. Ils y apprendraient à respecter, à admirer, à aimer l'ancienne France, qui a enfanté ces prodiges. Nous croyons trop aisément que la France date de la Révolution. Quelle erreur détestable et funeste! C'est de la vieille France que la nouvelle est sortie. Ne serait-ce que pour cela, il faudrait la chérir. Il n'y a de salut pour nous que dans la réconciliation de l'ancien esprit et du nouveau. Il me semble que, bien mieux que partout ailleurs, c'est à Fontainebleau que cette réconciliation pourrait s'opérer par un coup de la grâce. C'est pourquoi je supplie tous mes compatriotes d'aller passer une journée dans ce palais, dont les souvenirs marquent la continuité de l'esprit français à travers ces régimes qu'une illusion nous montre opposés entre eux, mais qui, en réalité, sortent naturellement, nécessairement l'un de l'autre. Ils s'en iraient de là, j'en suis sûr, dans un heureux état d'esprit, aimant leur temps, qui est ingénieux, inventif, tolérant, spirituel, et respectant les vieux âges et leur fécondité magnifique.

Ils ne manqueront pas, au sortir du Palais, de se promener dans la forêt, dont les arbres séculaires, qui verdoient pour nous, verdiront encore pour nos enfans, et nous enseignent que la vie est trop courte pour qu'on doive l'occuper d'autre chose que de ce qui élève et de ce qui console.

(1) Théocrite, *l'Oaristys*, texte grec et traduction de M. André Bellessort, précédée d'une *Lettre de Sicile*, par M. Anatole France, Paris, Pelletan, 1896, in-8, p. VII-VIII.

(2) *Guide artistique et historique au palais de Fontainebleau*, par Rodolphe Pfnor, préface par Anatole France. Paris, Daly fils, 1889, in-8, p. VI-VII.

A fréquenter les poètes, et surtout les poètes grecs, à faire des vers lui-même, M. France, on le voit, a gagné d'écrire bien joliment en prose.

Un trait commun à toutes ces *Préfaces*, à toutes ces notices biographiques, c'est d'être non seulement bien finement écrites, mais encore extrêmement vivantes. On peut, je crois, scruter plus profondément que M. France ne l'a fait la vie intérieure et la pensée d'un Chateaubriand ou d'un Molière, d'un Bernardin ou d'un Scarron, d'un abbé Prévost ou d'une Marguerite de Valois, d'un Racine ou d'une Henriette d'Angleterre : on ne saurait évoquer avec une verve plus attachante et, parfois, plus amusée, les événemens de leur vie extérieure. On sent un homme que le spectacle de la vie largement éployée, sous toutes les formes, intéresse prodigieusement, et qui, peut-être même, prend d'autant plus de plaisir à ses éphémères contingences, qu'il est plus intimement convaincu que c'est la seule réalité que nous puissions véritablement saisir. Puisque tout n'est que phénomène, puisque l'être nous échappe, puisque nous vivons dans un monde merveilleusement ondoyant et divers d'apparences et d'illusions, sachons nous contenter de ce que la vie nous offre : contemplons ces apparences, jouissons de ces illusions, et puisque l'art nous est un moyen, sinon d'en assurer l'immortalité, tout au moins d'en prolonger la durée et d'en perpétuer un peu le souvenir, donnons-nous la subtile jouissance de faire revivre dans notre pensée et dans la pensée de ceux qui nous liront les vies les plus mémorables d'autrefois... Il me paraît peu douteux qu'une idée de ce genre ait sinon déterminé, du moins inspiré et soutenu les études biographiques de M. France (1) : il a conçu chacune d'elles comme un petit roman vrai, et il a mis à raconter ces divers romans toute son imagination et tout son art de poète.

Très diverses de ton, et comme baignées chacune d'une lumière historique différente, — l'auteur de *Thaïs* a toujours excellé à imiter et à reproduire le langage des personnages et

(1) « Les plus belles images entre celles qu'il (Racine) a créées vivront longtemps dans les âmes. Nous dirions qu'elles sont immortelles si quelque réflexion et les enseignemens scientifiques de notre siècle ne nous avaient appris que l'homme ne construit rien pour l'éternité. On prend peut-être un intérêt plus sensible aux créations des poètes quand, sachant qu'elles sont les plus belles choses du monde, on songe qu'elles sont périssables. » (*Les Œuvres de Jean Racine*, notice par Anatole France, t. I, p. LV.)

des époques qu'il met en scène, — ces biographies manifestent toutes, chez le biographe, une disposition d'esprit que nous verrons assez se développer et même s'étaler dans tout le reste de son œuvre. M. France ne se contente pas d'être spirituel : il est ironique. Il ressemble un peu au démiurge dont Renan nous a si souvent parlé, et qui, du fond de son éternité, s'amuse royalement de l'humaine comédie dont il s'est donné le spectacle. Du haut de la tranquille sagesse où il est parvenu, M. Anatole France contemple en souriant, et en s'en moquant un peu, les erreurs des hommes dont il nous conte l'histoire. Non seulement il n'est pas dupe des faits et gestes de ses héros, mais il tient à montrer qu'il ne l'est pas. Et cette ironie légère qui se glisse et s'insinue jusque dans la grâce pittoresque du style donne à ces « vies » d'écrivains ou de personnages célèbres, telles qu'il nous les raconte, un tour piquant qui n'est pas leur moindre charme.

Ce qui achève de nous rendre ces « vies » précieuses, c'est qu'en même temps que le biographe y raconte les autres, il s'y raconte aussi lui-même. D'abord, à chaque instant, sa pensée s'échappe en observations générales, en « maximes » même où se traduit son expérience de moraliste et de philosophe : « La religion offre aux âmes voluptueuses une volupté de plus : la volupté de se perdre. » « Le don de ressentir vivement toute sorte d'impressions donne de l'inconstance et une sorte de perfidie aux natures les plus tendres et les plus exquises. » « Les hommes qui firent les œuvres les moins vaines sont ceux qui voient le mieux la vanité de toutes choses. Il faut payer par la tristesse, par la désolation, *l'orgueil d'avoir pensé.* » C'est à propos de Jean Racine (1) que le poète des *Noces corinthiennes* s'exprime ainsi. Et il dira dans sa notice sur Scarron : « Pour rendre la vie douce à autrui, il n'est pas nécessaire d'être dur à soi-même : défiez-vous des bourreaux de soi; ils vous maltraiteront par mégarde (2). » Ce n'est pas là un propos de stoïcien. De fait, ce n'est pas précisément la tendance stoïcienne qui domine dans ces « Vies des hommes illustres » où le bon Plutarque aurait eu quelque peine à reconnaître un de ses émules.

(1) *Les œuvres de Jean Racine*, texte original avec variantes, notice par Anatole France, t. I, Lemerre, 1873, p. IV, IX-X, XXVI.

(2) *Œuvres de Paul Scarron : Le Roman comique*, notice par Anatole France, t. I, Lemerre, 1881, p. XVI.

Un goût singulier de la volupté, de la sensualité même, y perce souvent, et l'on peut, sans être prude, trouver que ces « inquiétantes gaîtés de jeune faune » reviennent avec une insistance quelque peu indiscrète. L'historien s'attarde avec une visible complaisance aux anecdotes scabreuses, et il les conte en termes dont la décence extérieure même est dépourvue de toute timidité. Il en glisse, de ces anecdotes, jusque dans la vie de l'honnête Marguerite de Valois, et les mésaventures de Scarron et les escapades de l'abbé Prévost ont en lui le plus joyeux des narrateurs. L'étude si lestement troussée sur *les Aventures de l'abbé Prévost* a parfois l'air d'une première version de *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, et « ce gros garçon, de vive humeur et de complexion sanguine » qui, « enclin à l'amour » et « ne s'accommodant pas de servir en même temps Dieu et les demoiselles, » « saute par-dessus les murs de son couvent et s'en va mener joyeuse vie avec toutes les Manons qu'il rencontre » (1) pourrait bien avoir fourni quelques traits au peintre rabelaisien de maître Jérôme Coignard. Dans une fort intéressante *Vie de Nicolas Fouquet*, à propos de l'amitié de Pellisson et de Mlle de Scudéry, M. France nous dira encore : « Beaux tous deux, ils n'eussent pas fait de leur liaison un artifice si compliqué; ils se fussent aimés tout naturellement; mais il était laid, elle était laide. Et *comme il faut aimer en ce monde* (*tout le dit*), ils s'aimèrent avec ce qu'ils avaient, avec leur bel esprit et leur subtilité. Ne pouvant faire mieux, ils firent un chef-d'œuvre (2). » Et dans une notice sur Albert Glatigny : « Est-ce que les heures d'amour ne sont pas les seules qui comptent dans la vie? Qu'importe que le temps nous soit mesuré, si l'amour ne nous l'est pas? Souhaitons, pour chacun de nous, que le songe de la vie soit, non pas long et traînant, mais affectueux et consumé de tendresse (3). » Et voilà, certes, une aimable et accommodante philosophie.

(1) *Histoire de Manon Lescaut*, par l'abbé Prévost, avec une notice par Anatole France, Lemerre, 1878, in-8, p. VI-VII. Trois pages sont consacrées à nous donner un aperçu des nocturnes tentations monastiques.

(2) *Le Château de Vaux-le-Vicomte*, dessiné et gravé par Rodolphe Pfnor, accompagné d'un texte historique et critique par Anatole France, Paris, Lemercier, 1888, in-f°, p. 34.

(3) *Œuvres d'Albert Glatigny*, notice par A. France. Lemerre, 1879, p. XXXI.

V

On l'a sans doute noté au passage. Les qualités qui nous frappent le plus dans les notices biographiques qu'a écrites M. France sont parmi celles qu'on goûte le plus vivement chez les romanciers ; il était donc presque inévitable qu'un jour ou l'autre le biographe de Racine et de Bernardin aboutît au roman. Aussi bien le roman, avec les formes si libres qu'il affecte de nos jours, n'est-il pas comme le confluent naturel de presque tous les genres littéraires ? Rares sont ceux, même parmi les critiques, qui ont su, toute leur vie, résister à l'espèce de fascination qu'exerce sur les écrivains d'aujourd'hui le genre romanesque. A notre époque, et pour des raisons analogues, le roman joue, dans notre littérature, le rôle qu'y jouait autrefois la tragédie. Poète, historien, critique, écrivain d'imagination et de pensée abstraite, le roman guettait M. France. Il n'était pas homme à résister à la tentation.

Pourtant, on ne peut pas dire qu'il y ait cédé de trop bonne heure. *Jocaste*, sa première œuvre romanesque, — en librairie, — est de 1879 : il avait donc trente-cinq ans. Mais il gardait depuis plusieurs années dans un tiroir un manuscrit qui doit dater de 1872, et qui, profondément remanié, parut en 1882 sous le titre de *les Désirs de Jean Servien*. Pourquoi ne l'a-t-il pas publié tout de suite? Timidité? Défiance de soi ? Paresse ? On ne sait. Dans la préface de la première édition, l'auteur nous donnait sur cet ouvrage les curieuses explications que voici :

En relisant cette année *les Désirs de Jean Servien*, je n'y ai pas retrouvé moi-même tout ce que j'y avais mis autrefois. J'ai dû, pour bien faire, déchirer la moitié des pages et récrire presque toutes les autres.

C'est sous une forme réduite et châtiée que je prends la liberté d'offrir ce récit aux personnes assez nombreuses aujourd'hui qui s'intéressent aux romans d'analyse. C'en est un, et, en réalité, mon premier essai en ce genre, car, si destructeur qu'ait été mon travail de revision, le fond primitif de l'ouvrage est resté. *Ce fond a quelque chose d'âcre et de dur qui me choque à présent. J'aurais aujourd'hui plus de douceur.* Il faut bien que le temps, en compensation de tous les trésors qu'il nous ôte, donne à nos pensées une indulgence que la jeunesse ne connaît pas.

Avant d'écrire sur le monde moderne, j'ai étudié, autant que je l'ai pu, les mondes d'autrefois, et je ne me suis détourné de la vue du passé qu'après avoir senti *jusqu'au malaise* l'impossibilité de me bien figurer les anciennes formes de la vie...

Comment l'âcreté, la violence et l'amertume de la jeunesse ont-elles peu à peu fait place à l'indulgence souriante de l'âge mûr? Il me semble qu'en rapprochant cette page de toutes celles où, sous une forme plus ou moins voilée, l'auteur de *Pierre Nozière* se confesse à nous, on peut, sans trop d'inexactitude, se représenter à peu près ainsi son évolution morale. Taine, Renan, Leconte de Lisle, les Encyclopédistes ont fait de lui, nous l'avons vu, un croyant à rebours, un apôtre, un apôtre de la Science, telle qu'on l'entendait alors. Dans cette « âme de désir » éprise de gloire et de vie ardente, éprise aussi de beauté antique, les difficultés de l'existence quotidienne, les déceptions de la sensibilité et de l'amour-propre, peut-être aussi le spectacle des événemens de 1870-71, ont mis un fond de pessimisme, ont laissé comme un levain de révolte sociale dont l'arrière-goût se fera toujours sentir. Puis sont venues les désillusions intellectuelles : la science reconnue moins sûre, le déterminisme moins absolu, l'histoire plus illusoire, l'art moins divin. C'était le moment où Renan, un désabusé lui aussi, souriait, en en jouissant encore, de tous les rêves de sa jeunesse et formulait les lois séduisantes de l'universel dilettantisme: il y avait là un exemple bien engageant à suivre. La vie d'ailleurs s'était faite plus douce, plus facile : le mariage, la paternité avaient, comme il arrive toujours, tempéré la vivacité intransigeante des convictions juvéniles. Un demi-scepticisme, une disposition d'âme plus accueillante et plus humaine allait, pour quelques années, succéder au farouche et amer dogmatisme que le jeune parnassien avait affiché jadis.

C'est, en dépit des retouches ultérieures, l'échantillon le plus complet et le plus significatif de sa première manière que M. France nous a livré en publiant son *Jean Servien*. Livre évidemment à demi autobiographique. C'est l'histoire douloureuse d'un fils d'artisan qui, ayant fait de bonnes études, l'âme trop pleine de désirs et de rêves, ne peut s'adapter aux prosaïques exigences de la vie pratique, et meurt, la tête trouée d'une balle pendant la Commune. Le héros ressemble à Jack et au petit Chose; il ressemble aussi à tel personnage de Jules Vallès ; il ressemble surtout à M. France jeune : ce sont bien, à peine transposés, ses souvenirs d'enfance et de jeunesse que l'auteur met en œuvre, et les traits d'imagination sensuelle qu'il prête à son Jean Servien ont quelque chose de trop précis

et de trop vécu pour avoir été inventés de toutes pièces. « Quel Dieu inepte et féroce avait muré dans la pauvreté son âme pleine de désirs? » Est-ce le fils du relieur, est-ce son biographe qui parle ainsi? La forme courte et rapide, plus nerveuse, plus *directe*, — le mot est d'Édouard Rod, — qu'elle ne l'est généralement chez M. France, annonçait un écrivain. « Œuvre d'un rare mérite, » disait Maxime Gaucher dans la *Revue bleue;* et M. de Wyzewa nous a confié plus tard la très vive émotion que lui avait procurée la lecture de ce livre (1) : il ne semble pas avoir eu beaucoup de succès.

Jocaste et *le Chat maigre*, deux longues nouvelles réunies en un seul volume, l'une un peu bien mélodramatique, l'autre trop caricaturale, laissent au lecteur une impression trop indécise pour s'imposer à son attention avec cette force et cette autorité qui classent d'emblée un écrivain et font que l'on s'attache désormais à lui. L'originalité réelle du talent perce dans certains épisodes et certains personnages; mais elle est trop composite, mêlée de trop d'élémens d'emprunt pour apparaître en pleine lumière; l'observation aiguë et d'ailleurs trop souvent ironique de la réalité est associée trop étroitement à la fantaisie, à la convention même, pour qu'un peu de gêne et de malaise ne se glisse pas dans les esprits, — ce sont les plus nombreux, — qui aiment dans les livres l'unité de ton, d'inspiration et de facture. Enfin, il arrive à ce romancier qui se fera bientôt une réputation, généralement justifiée, de pureté classique, d'écrire des phrases comme celles-ci : « sous l'influence de l'excitation que ce sentiment imprimait à toutes ses facultés... » — « A mesure que ces faits élégans et tristes lui apparaissaient par suite d'un examen subjectif et d'une enquête intérieure (2). » Mais toutes ces défaillances n'empêchent pas le général Télémaque d'être une invention bien réjouissante, et M. Fellaire de Sisac d'être un assez vivant fantoche, encore qu'il soit trop imité de certains personnages d'Alphonse Daudet. La figure la plus originale de ces deux récits, c'est peut-être celle de René Longuemarre, le carabin cynique et sentimen-

(1) Teodor de Wyzewa, *Nos maîtres*. Perrin, 1895, p. 216-217.

(2) *Jocaste et le Chat maigre*, éditions actuelles, p. 122, 160. — L'édition originale est précédée d'une *Préface* qui a été supprimée depuis; cette *Préface* renferme une petite nouvelle intitulée *André*, laquelle figure aujourd'hui, avec de curieux changemens, dans *le Livre de mon ami*.

tal, sous les traits duquel l'auteur s'est évidemment peint lui-même, — nous savons par Robert de Bonnières qu'il s'occupait alors de physiologie, comme il s'était auparavant occupé d'archéologie préhistorique, — et qui sans aucun doute parle au nom de M. France quand il s'écrie : « Je prouverai que les stoïciens ne savent ce qu'ils disent et que *Zénon était un imbécile.* Vous ne connaissez pas Zénon, mademoiselle? Ne le connaissez jamais. Il niait la sensation. *Et tout n'est que sensation.* Vous aurez des stoïciens un aperçu exact et suffisant quand je vous aurai dit que c'étaient *des fous sans gaîté* qui méprisaient la douleur avec une affectation insipide. » Le futur moraliste du *Jardin d'Épicure* n'a jamais été tendre pour les adversaires de ses doctrines.

Enfin, au mois d'avril 1881, paraissait *le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut*. Quoique l'ouvrage ait été couronné par l'Académie, il ne me semble pas qu'il ait été, dans sa nouveauté, accueilli par la critique et le grand public comme il méritait de l'être (1). Car il n'est pas bien loin d'être un petit chef-d'œuvre, ce mince volume dont la grâce discrète et subtile est allée au cœur de tant de lecteurs. A le relire aujourd'hui, après trente années écoulées, le charme ne s'en est pas évaporé : il est aussi frais, aussi pénétrant qu'au premier jour. Et assurément, le livre n'est pas sans défauts : mais de quel chef-d'œuvre authentique ne pourrait-on en dire autant? Ce n'est pas, à proprement parler, un roman, ni même un livre : c'est la juxtaposition de deux longues nouvelles, de deux « épisodes » dont l'unique lien commun est d'avoir pour héros le même personnage, un vieux savant naïf, célibataire et philosophe ; et le titre même de l'ouvrage ne s'applique qu'au second de ces épisodes. Il y a de plus des longueurs, des digressions, des invraisem-

(1) La 4e édition, qui porte la mention « ouvrage couronné par l'Académie française, » est de 1882. C'est dire qu'en une année (avril 1881-mai 1882), il s'est vendu 1 500 exemplaires, et peut-être plus, du livre. En 1896, il n'était parvenu qu'à la 27e édition. Aujourd'hui, il en est à la 133e. « La naïveté du savant, l'ingénuité de son âme, et sa bonté sont peintes d'une façon charmante, — disait le rapport académique. — Le récit est vif et l'intérêt soutenu. Si parfois le style tombe un peu dans la préciosité, sa facture en général, est plutôt bonne, élégante et correcte. L'Académie a voulu honorer par une récompense exceptionnelle une œuvre délicate et distinguée, exceptionnelle aussi peut-être. »

En ce qui concerne l'édition originale, les bibliophiles distinguent les exemplaires à couverture bleue, les plus recherchés, et les exemplaires à couverture jaune.

blances, surtout dans la première version (1). Et enfin, l'on aurait pu souhaiter une originalité d'invention plus vive, moins d'imitations livresques (2), un contact plus permanent et plus direct avec la nature et avec la vie.

Mais, tout cela dit, que de choses il reste à admirer et à louer! Et d'abord, le sujet, si exactement adapté au talent et au tempérament de l'auteur. On se le rappelle : Sylvestre Bonnard, membre de l'Académie des Inscriptions, a eu, dans sa prime jeunesse, un amour malheureux : il retrouve, orpheline, la petite-fille de cette Clémentine aux boucles blondes et à la capote rose qui, jadis, l'a dédaignée : il l'enlève d'une pension équivoque où on l'exploite indignement, vend, pour la doter, sa bibliothèque constituée avec tant d'amour, et la marie à un jeune chartiste d'avenir. Cette donnée très simple, un peu romanesque, a permis à M. Anatole France non seulement de déployer toutes ses qualités d'écrivain et de conteur, mais encore, mais surtout, de déguiser ou de dissimuler ses imperfections, et même de les utiliser et de les tourner en qualités véritables. C'est là le comble de l'art ou de l'habileté pour un auteur : les plus belles œuvres de la littérature ne sont-elles pas celles où l'écrivain, par une heureuse rencontre, s'est mis avec tous ses dons, portés à la suprême puissance, et avec le moins possible de ses défauts? Par exemple, il y a eu de tout temps, chez M. France, une tendance, souvent un peu désobligeante, à la gauloiserie et à la raillerie irréligieuse. Ici, dans *le Crime de Sylvestre Bonnard*, en cherchant bien, il n'est pas impossible d'en relever quelques légères traces; mais elles sont légères, elles sont rares, et, encore une fois, il faut bien chercher pour les trouver. D'autre part, l'art de la composition n'est pas sa qualité dominante ; mais la forme qu'il a choisie, celle du journal intime, comporte une liberté d'allures qui l'autorise à ne point se faire violence. La langue très raffinée, toute nourrie de doctes réminiscences, qu'il parle, et qui, parfois, peut paraître

(1) M. Anatole France a publié en 1903 une nouvelle édition « revue et sensiblement modifiée » du *Crime de Sylvestre Bonnard;* la comparaison entre les deux textes serait fort intéressante à faire pour qui voudrait étudier les procédés de l'écrivain : un certain nombre de variantes sont motivées par le fait que, dans la dernière version, Jeanne Alexandre est devenue non pas la fille, mais la petite-fille de Clémentine.

(2) Voyez, sur *les Sources du « Crime de Sylvestre Bonnard, »* l'article de M. Henri Potez (*Mercure de France* du 1er mars 1910) et le livre déjà cité de M. Michaut.

un peu artificielle, est ici toute naturelle, et l'on ne saurait en vouloir à un vieil érudit de voir le monde et la vie à travers les livres, de tenir de longs discours fleuris et poétiques, et de parler souvent comme le vieil Homère. Enfin, l'ironie dont l'auteur de *Jocaste* s'est fait, de tout temps, une habitude, peut-être dangereuse, a, dans *Sylvestre Bonnard*, une piquante raison d'être : elle convient excellemment à l'âge, à l'expérience, à l'humeur enjouée du héros ; elle mêle à l'ingénuité de ses propos, à la candeur de ses actes, à la naïveté de ses sentimens je ne sais quelle grâce spirituelle qui en rehausse le prix ; elle glisse comme un léger sourire dans les émotions qu'il éprouve et qu'il sait nous faire partager ; et comme elle s'est dépouillée de toute amertume, nous pouvons en jouir sans remords.

M. France n'a pas été moins bien inspiré en choisissant comme héros de roman son Sylvestre Bonnard. Il est charmant, ce vieux garçon qui a fait « le rêve de la vie » dans sa bibliothèque, entre son chat Hamilcar, « prince somnolent de la cité des livres, » et sa maussade et honnête gouvernante. Il ne se croit aucune imagination, et il parle comme un poète. Il se croit le cœur bien racorni par un demi-siècle de poudreuse érudition et d'existence solitaire ; mais il est charitable, sensible à la pitié ; mais il a gardé, tout au fond de lui-même, la chaste petite fleur bleue d'un sentiment exquis, d'un tendre et doux souvenir ; et elle n'est pas séchée, la petite fleur bleue, et elle refleurit, dès qu'il se laisse aller à ses rêves. Et quand il a retrouvé la petite-fille de Clémentine, pour assurer le bonheur de cette enfant, ce faux égoïste change toutes les habitudes de sa vie, devient hardi et résolu, lui si timide, et vend, presque sans hésitation, tous ses chers vieux livres « acquis au prix d'un modique pécule et d'un zèle infatigable. » Oui, il est charmant, ce Bonnard, et il est très vivant. Et il l'est, parce qu'il est, pour une large part, copié sur l'auteur lui-même. Sylvestre Bonnard, c'est M. Anatole France, non pas tout entier, ni tel qu'il était alors, mais tel qu'à ses meilleurs momens il s'imaginait qu'il pourrait être à trente années de là, et tel aussi qu'il avait été dans le passé. Là encore, le rêve, la fantaisie, prolongent la réalité vécue, et s'y mêlent en de si exquises proportions que l'impression d'ensemble, bien loin d'en être heurtée, en est rendue plus richement nuancée et plus poétiquement complexe.

Et ce n'est pas seulement sa propre personne morale, ce ne sont pas seulement ses propres souvenirs d'enfant, d'adolescent ou d'homme mûr que M. Anatole France prête à son héros, c'est sa philosophie. Cet aimable récit n'est pas simplement l'œuvre d'un conteur original, d'un artiste délicat; c'est l'œuvre d'un homme qui a beaucoup lu, qui s'est attardé aux ouvrages des philosophes, même contemporains, et qui a longuement réfléchi sur le monde et sur la vie. A chaque instant, et d'une façon souvent inattendue, il nous ouvre des vues, des aperçus sur toute sorte de questions morales ou métaphysiques. Si, sur quelques points de détail, ses convictions d'antan ont été ébranlées, si, par exemple, il professe maintenant un très curieux scepticisme historique, le fond de sa pensée sur les choses et sur l'homme n'a guère changé, et il nous l'insinue sous les plus divers prétextes. Seulement, comme il est maintenant en veine d'indulgence, de douceur et même d'optimisme, au lieu de nous présenter sa philosophie sous son aspect farouchement ironique et même cruel, il nous en découvre l'aspect tendrement mélancolique et même consolant. Peu s'en faut même que, par une ingénieuse équivoque, il ne se rallie, en dernière analyse, à la robuste et confiante sagesse des simples :

D'où vous êtes aujourd'hui, Clémentine, dis-je en moi-même, regardez ce cœur maintenant refroidi par l'âge, mais dont le sang bouillonna jadis pour vous, et dites s'il ne se ranime pas à la pensée d'aimer ce qui reste de vous sur la terre. *Tout passe*, puisque vous avez passé; *mais la vie est immortelle; c'est elle qu'il faut aimer dans ses figures sans cesse renouvelées. Le reste est jeu d'enfans*, et je suis avec tous mes livres comme un petit garçon qui agite des osselets. Le but de la vie, c'est vous, Clémentine, qui me l'avez révélé (1).

Et l'on se rappelle les dernières lignes du livre, que M. Lemaître ne pouvait jamais lire « sans un grand désir de pleurer : »

Dieu vous bénisse, Jeanne, vous et votre mari, dans votre postérité la plus reculée. *Et nunc dimittis servum tuum, Domine.*

Resterait à savoir si la simple adoration de la vie immortelle dans ses figures mortelles et sans cesse renouvelées conduit bien à une conclusion de ce genre. Mais que M. France ait failli

(1) *Le Crime*, etc., éd. originale, p. 131. Le texte a été un peu modifié dans les éditions actuelles.

ou paru le croire un instant, c'est la seule chose qui importe en ce moment.

Un joli conte bleu, *Abeille*, d'intéressantes impressions de voyage, *En Alsace*, — elles n'ont pas été recueillies en volume, — enfin *le Livre de mon ami* suivirent *le Crime de Sylvestre Bonnard*. *Le Livre de mon ami* est, pour une large part, sous une forme à peine romancée, un délicieux recueil de souvenirs d'enfance : on peut y puiser à pleines maïns, — et nous n'avons pas manqué de le faire, — pour retracer la biographie morale, et même matérielle, de son auteur. M. Anatole France a l'art et la vocation de se raconter lui-même. Le jour où il voudrait écrire ses *Mémoires*, il n'aurait guère qu'à copier et à extraire nombre de pages de presque tous ses livres.

« Je suis, écrivait-il au début du *Livre de mon ami* (1885), je suis au milieu du chemin de la vie, à supposer ce chemin égal pour tous et menant à la vieillesse. » Ses écrits jusqu'alors s'étaient succédé sans hâte, sans fièvre. Ils lui avaient conquis l'attention, l'estime, la sympathie, et même l'admiration des connaisseurs et des lettrés, ainsi qu'en témoignent les articles contemporains de M. Maurice Barrès à *la Jeune France*, de Robert de Bonnières au *Figaro* et de M. Jules Lemaître à la *Revue Bleue;* en raison de leur nature même, ils n'avaient pas, ou ils n'avaient guère touché le grand public, celui qu'on atteint par le livre à gros succès et à gros tirage, ou par la grande revue, et, plus sûrement peut-être encore, par le journal. C'est à ce moment-là, — mars 1886, — qu'au *Temps* où il avait déjà, de loin en loin, donné quelques articles, M. Anatole France fut chargé d'une chronique régulière, d'abord sur *la Vie à Paris*, puis sur *la Vie littéraire*. La gloire dont il rêvait tout enfant allait maintenant lui venir.

VICTOR GIRAUD.

LES MOYENS DE TRANSPORT

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

I

ROUTES ET VOYAGEURS A CHEVAL

Nous allons plus vite, plus loin, à moins de frais et plus aisément que nos pères. Nous en sommes fiers et avec raison; cette victoire sur la matière est le résultat d'un immense effort, et l'homme vaut surtout par l'effort. Mais il ne faut pas exagérer l'importance de nos conquêtes : nous ne saurions aller bien loin, bornés comme nous le sommes, forcés jusqu'ici de faire uniquement le tour de notre petite planète ; capables seulement d'en gratter l'écorce et, depuis hier, de voleter alentour, sans pouvoir ni en pénétrer l'intérieur, ni nous évader dans l'espace de plus de quelques milliers de mètres, à l'attache et prisonniers de l'atmosphère, sous peine de mort.

Quant à notre vitesse, elle n'est « grande » aujourd'hui que par rapport à celle des siècles passés ; en soi, elle demeure médiocre, bien que nous allions « comme le vent. » Mais si nous comparons la marche de l'aéroplane et du train que nous appelons « rapide, » je ne dis pas avec celle de l'éclair dans le ciel, mais simplement avec celle du courant électrique qui trans-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1912.

porte nos dépêches en Amérique, le « cent-vingt à l'heure » deviendra une allure de tortue, et nous ne verrons plus qu'une différence tout à fait insignifiante entre la vitesse du piéton, celle du cavalier et celle de la locomotive. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il nous agréerait longtemps de faire, avec la rapidité de la foudre, des voyages inter-astraux. Peut-être s'en dégoûterait-on.

Il est charmant d'aller plus vite que l'on n'allait la veille, mais le charme dure juste le temps qu'il faut pour s'accoutumer à cette vitesse nouvelle. Comme le mouvement, l'immobilité a ses plaisirs, non seulement aussi vrais, — tous les plaisirs sont « vrais, » du moment qu'on les ressent, — mais aussi grands. L'automobile, en traversant il y a dix ans un village écarté de la Basse-Bretagne, dérangeait la noce rurale massée sous de grands ormes sur la place de l'Église au carrefour de trois chemins. Les gens de la noce s'amusaient à regarder les gens de l'auto et leur véhicule encore ignoré; les gens de l'auto se plaisaient à voir les costumes pittoresques des gars, les mitres de dentelles des filles avec leurs collerettes échancrées sur les épaules à la Marie Stuart. Mais qui des deux groupes avait le plus de plaisir, ceux qui demeuraient ou ceux qui passaient?

I

Nomade lorsqu'elle était barbare, cette portion de l'humanité dont nous descendons a changé plusieurs fois de goût depuis dix-huit siècles. Elle paraît encore extrêmement remuante durant toute la première partie du moyen âge; les Gallo-Romains, Francs ou Burgondes se déplaçaient sans cesse. Ils allaient lentement et constamment, comme des forains dans une roulotte, le temps n'ayant pas pour eux la valeur que nous lui attribuons et ce qu'ils avaient à faire étant rarement pressé. Cristallisés dans le régime féodal, ils ne bougèrent plus qu'en cas de force majeure et presque toujours pour guerroyer.

Comme la fonction crée l'organe et qu'aussi l'inaction l'atrophie, les belles routes que Beaumanoir appelait pompeusement « chemins de Jules César » s'effondrèrent avec le temps. Au IIe siècle, sous les Antonins, elles étaient, dit-on, aussi nom-

breuses en certaines provinces qu'en 1840 avant la création des chemins de fer ; en tout cas, ces chaussées ferrées, *cami ferrat*, comme on les appelait en Périgord où la voie romaine de Tintiniac à Vesone mettait, seule encore au XVIIIe siècle, le Bas-Limousin en communication avec Périgueux, ne le cédaient en rien à nos routes modernes, ni pour la solidité du fond, ni pour la douceur des pentes ou le rayon des courbes. Tantôt en déblai, tantôt en remblai, leurs auteurs, pour éviter les sinuosités et niveler le terrain, avaient prodigué les travaux d'art, édifié des ponts et traversé des bancs de rochers.

Elles bravèrent l'incurie pendant des siècles puis, peu à peu, usurpées et démolies par les riverains, vendues parfois, — les États de Bourgogne concédaient encore en 1788 à un particulier une portion de la voie romaine d'Autun à Chalon, — elles s'effacèrent sur le sol comme dans le souvenir des hommes. Les anciennes routes étaient si oubliées que, lorsqu'on songea sous Louis XV à en faire de nouvelles, celles-ci côtoyèrent souvent à peu de distance les devancières qu'elles ignoraient et dont le tracé, on en a plusieurs exemples, était meilleur.

Pour nos contemporains habitués à vivre dans un pays sillonné de voies innombrables, uniformément bonnes en toutes saisons, bien que différentes de largeur, les routes actuelles, avec macadam et agens voyers, semblent un présent naturel du Créateur sans lequel un pays policé ne se pourrait concevoir ; aux Français de jadis nos routes artificielles paraîtraient au contraire assez invraisemblables.

Ils employaient le mot de « route » dans le même sens qu'aujourd'hui les marins sur l'Océan, pour signifier la place par où l'on a coutume de passer en allant d'un lieu à un autre. La route s'était créée d'elle-même, sous les pas du voyageur ou du roulier, comme se trace un sentier peu à peu dans des champs traversés toujours au même endroit. Peu importait que cette piste en terrain varié, épousant les moindres reliefs du sol, escaladât des collines abruptes, pourvu qu'on la pût suivre sans danger.

Sécurité prima longtemps commodité. Le moyen âge abonde en traités, passés entre des villes dépendant de différentes juridictions, « pour la liberté des chemins. » Ces accords sont tantôt d'un mois ou deux, « jusqu'à la fête de Pâques, » prolongés « jusqu'à l'octave Saint-Jean, » tantôt d'un an, comme celui

conclu en 1241 par les consuls d'Agen, Marmande et Moissac avec les prud'hommes de La Réole, pour « l'asseurement » des routes, étendu à tous les Toulousains dans le Bordelais et à tous les Bordelais dans le comté de Toulouse.

Les traités n'étaient pas toujours efficaces; mieux valait se garder soi-même. Pour protéger l'aller et le retour des marchands étrangers qui se rendaient au xve siècle à la foire de Francfort, la municipalité avait organisé une escorte de 30, 60 et souvent 100 arbalétriers, suivant le plus ou moins de danger du chemin à parcourir. Sur le *Guide des Chemins de France*, en 1553, figure souvent entre deux villes ce mot inquiétant : « *Brigandage*, » ou cet avertissement utile au touriste : « Forêt dangereuse, pendant deux, trois ou quatre lieues. » De Paris à Fontainebleau la forêt était si peu sûre qu'on passait toujours par Corbeil, quoique ce fût plus long.

L'ancien régime avait fini par écheniller à peu près les routes de leurs malandrins : « Nous n'avons pas entendu dire qu'il s'y commette de vols, écrit un Anglais sous Louis XV, quoique nous n'ayons pas vu un seul de la maréchaussée de Paris à Lyon. Vous savez, ajoute-t-il, que la maréchaussée est un corps de troupes bien montées, entretenu en France pour la protection des voyageurs. C'est un reproche à faire à l'Angleterre que nous n'y ayons pas une semblable patrouille. » Les routes avaient été si longtemps terrain d'élection pour les malfaiteurs, que la création de voies nouvelles souleva au xviie siècle l'opposition violente des populations, qui y voyaient surtout un accès aux vagabonds et gens de guerre pour venir les piller. Il fallut, dans la Brie, la présence d'un corps de 200 hommes de troupe pour contraindre les habitans à l'exécution des travaux.

Ces travaux, cet établissement de la viabilité, si pénible et si lent, se poursuivirent au milieu de difficultés que notre siècle n'arrive pas à comprendre. Telle route du Centre, commencée en 1623, n'était pas terminée en 1790; les transports s'y faisaient encore à dos de mulets. Il faut se garder de croire au réseau officiel du temps de Louis XVI; bien des routes y figurent qui n'existaient qu'en projet et sur le papier, et parmi celles effectivement ouvertes beaucoup n'étaient guère praticables.

A l'issue de la guerre de Cent ans, un orateur aux États de Normandie (1484) faisait remarquer que les chemins publics, en cette province, « avaient disparu sous les broussailles. » On

n'aura pas de peine à le croire lorsqu'on voit, dans les comptes de Louis XI, parmi les sommes payées à ceux qui *guident* ce prince d'un point à l'autre de son royaume, la gratification de 50 francs (1) en juin 1479 à l'homme « qui servit de guide au Roi *du bois de Vincennes jusques à Saint Denis* et de là à Louvres. » Rien d'étonnant par suite si le voiturier de cette époque se perd souvent dans un court trajet entre deux villes voisines, comme l'explorateur aujourd'hui entre deux villages de l'Afrique équatoriale.

La venue d'un prince, d'un personnage de marque, avait cela de bon au moyen âge pour l'édilité que l'on ne se contentait pas de joncher de verdure les rues qu'il devait parcourir, mais qu'aussi l'on ôtait le fumier qui les encombrait, « pour élargir le chemin par lequel gens de cheval ni charrettes ne pouvaient passer; » les autorités se remuaient et forçaient les possesseurs des terrains limitrophes à « rhabiller la route » d'urgence. Pareils expédiens étaient encore de mise sous Louis XIV, puisque Colbert écrit à l'intendant de Bourbonnais, où devait aller le Roi : « Il faut faire remplir les mauvais endroits de cailloux ou de pierres, s'il y en a dans le pays; sinon, les remplir de terre avec du bois; et vous pouvez encore employer un troisième moyen qui serait de faire ouvrir les champs en abattant les haies et en remplissant les fossés pour le seul passage du Roi. Ce sont là les expédiens dont on s'est toujours servi pour faciliter les voyages du Roi dans toutes les provinces par où Sa Majesté doit passer. » En 1788, à la fin de la monarchie, l'intendant de la généralité de Tours écrivait à la municipalité de Saumur « d'avoir à rendre praticable le chemin qui conduit à cette ville, afin que le carrosse de Mesdames, sœurs du Roi, qui devait y passer, ne reste pas embourbé comme à leur précédent voyage. »

Tomber dans des trous pleins d'eau, où l'on pense se noyer, traverser des kilomètres de terrains marécageux au risque, pour les chevaux et les cavaliers, d'y rester enlizés en hiver, s'enfoncer dans les boues au milieu d'un village, verser par la maladresse d'un postillon, se casser un membre ou perdre la vie,

(1) Ce prix, ainsi que tous ceux qui sont contenus dans cet article, est un *prix actuel*, établi en tenant compte du *pouvoir relatif d'achat* des métaux précieux aux diverses époques, ainsi que de la *valeur intrinsèque* des anciennes monnaies par rapport au franc de 1913.

furent des éventualités fâcheuses, bien que normales, auxquelles les voyageurs demeurèrent exposés pendant des centaines d'années et jusqu'à des temps tout proches de nous : avant 1820, de Lyon à Sury, près de Montbrison, les chemins étaient si mauvais qu'il était tout à fait extraordinaire de ne verser qu'une fois pendant le trajet.

On s'y résignait; on mettait 12 heures pour faire 6 lieues; on attelait 22 chevaux à la diligence pour lui faire franchir les mauvais pas; on attendait que le véhicule brisé fût réparé, à prix exorbitant, par le charron local qui profitait de l'aubaine. Si la route défoncée cesse d'être accessible aux charrettes, on fait venir le blé sur des chevaux de bât; si l'objet n'est pas transportable, on prend patience : en 1698, le chemin de Paris à Dijon est si déplorable que, les États de Bourgogne ayant voté l'achat d'une statue de Louis XIV, qui remonta par eau jusqu'à Auxerre, on tenta vainement de l'acheminer par terre jusqu'à Dijon. Il fallut s'arrêter dans un bourbier, à une lieue d'Auxerre, où le bronze attendit 21 ans, sous un hangar, que la route s'améliorât.

Monotones et séculaires, les lamentations des commerçans, des corporations, des assemblées locales, sur les passages « gâtés, » rompus, ruinés, inondés ou inaccessibles, rempliraient des volumes. Pour un même transport, sur une même distance, le prix des charrois doublait suivant que la voie était plus ou moins difficile. Je ne parle ici que des routes postales et des terrains plats; les montagnes n'étaient abordables qu'à pied ou à cheval. Avant la construction de la première route, ordonnée par le Premier Consul (1800), la traversée des Alpes entre Lyon et Turin s'opérait à dos d'hommes ou de mulets; on démontait les voitures et l'on transportait séparément caisse, roues et brancards, que l'on remontait sur le versant opposé. Quant aux chemins « de paroisse à paroisse, » la plupart n'étaient praticables que pour les bêtes de somme; nul n'aurait osé, il y a cent vingt ans, entreprendre un réseau vicinal; les commissaires de la Convention étaient unanimes à déclarer que la dépense serait trop forte et que la contribution ferait trop murmurer. Sur les chemins d'importance moyenne, si étroits que les voitures devaient y passer toujours par les mêmes ornières, le célèbre Réaumur imagina sous Louis XV, pour les affronter en berline sans le secours des pionniers, de

raccourcir les essieux des petites roues, afin qu'ils ne fussent pas accrochés sans cesse par les bords en cuvette des talus.

II

La grosse affaire c'étaient les ponts ; il y eut au XIIIe siècle des « frères pontifes, » ou constructeurs de ponts pieux, car l'établissement d'un pont était alors une œuvre pie : le pont de la Guillottière, à Lyon, fut subventionné par le pape Innocent IV en indulgences autant qu'en argent. Les frères pontifes, pour édifier sur le Rhône le pont Saint-Esprit, appelèrent à leur aide les « sœurs maçonnes, » confrérie de femmes qui exécutaient les travaux à portée de leur sexe.

Mais les fonds manquaient; le « denier à Dieu » des boîtes monétaires, qui devait procurer des ressources, était toujours détourné de sa destination. Puis les connaissances techniques, jusqu'au XVIIe siècle, étaient imparfaites; le défaut d'alignement et de parallélisme des piles, l'irrégularité de leur espacement, les empattemens énormes, à l'aide desquels on espérait suppléer au manque d'enracinement solide et qui devenaient une cause de ruine en obstruant l'écoulement des eaux, toutes ces causes réunies contribuaient à rendre les ponts très rares, assez fragiles et difficiles à refaire quand ils s'écroulaient.

L'histoire des ponts, féconde en échecs, pleine de négociations compliquées et d'efforts stériles, nous montre l'humanité d'hier aux prises avec des difficultés que ne conçoivent plus les générations actuelles, du moins en pays civilisé. Le pont de Bergerac en fournit un exemple : seul, sur la Dordogne, il reliait le Nord au Sud, le Poitou à la Guyenne. Mal entretenu au temps des guerres anglaises, il est emporté par une crue en 1444; on se contenta d'un bac jusqu'en 1502, où l'on fit marché pour un pont de bateaux qui devait coûter 25 000 francs. Un pont moitié pierre moitié bois lui succède en 1509; brûlé par le chevalier de Montluc en 1568, un pont de bois le remplace en 1571 et dure jusqu'en 1615, où une crue de la rivière le détruit. Relevé, toujours en bois, objet d'un entretien annuel onéreux durant tout le XVIIe siècle, il est encore emporté en 1728. Considérant alors que, par ses nombreuses piles, il encombre le lit du fleuve, on décide de le reconstruire en pierre; mais, faute

d'argent, force est de se contenter de bois. En 1783, les eaux l'ayant pour la quatrième fois abattu sur la moitié de son estacade, il est remplacé provisoirement par un bac. Pendant les pourparlers avec le pouvoir central à l'effet d'obtenir les capitaux nécessaires à la construction en pierre, la Révolution survint. Le représentant du peuple Lakanal prit un arrêté ainsi conçu : « Article I[er] : Le Pont de Bergerac sera reconstruit... » Et ce fut tout. Le bac subsista jusqu'en 1825, où s'édifia enfin le pont actuel, en maçonnerie, après cinq siècles d'attente.

Les ponts en pierre étaient un luxe que peu de grandes villes parvenaient à s'offrir. Paris, au XVI[e] siècle, n'en avait pas d'autre que le pont Notre-Dame ; les ponts au Change et des Meuniers étaient en bois ; de même les ponts de Nantes et de Saumur. Malgré leurs grosses poutres, ces ponts étaient peu stables ; ils exigeaient des réparations fréquentes : lorsqu'il ne suffisait pas d' « ordonner une courade, » ou corvée générale, pour les accommoder, comme faisaient les jurades du Midi, les provinces y pourvoyaient au moyen de cotisations régionales. Rouen, qui ambitionne un pont de pierre, le met solennellement en adjudication (1612), se résout, après six ans de délibérations infructueuses des échevins et des cours souveraines, à édifier simplement un pont de bois, et se contente enfin, au bout de quinze ans (1627), « puisque l'entreprise n'a pu réussir, » de demander au gouverneur de faire un pont de bateaux en cette ville.

Un pont de bateaux était chose déjà très enviable ; sur le plus grand nombre des rivières, il n'y avait que des bacs, ce qui, en cas de troubles, permettait au gouvernement d'interdire au batelier de passer telles ou telles personnes et, par surcroît de précaution, de faire couler et briser ces bacs dont les malintentionnés pourraient se servir, bien qu'ils fussent mis chaque soir en lieu sûr, à la chaîne, avec cadenas. Jusqu'aux temps modernes la construction des ponts resta assez hasardeuse. Mansart avait fait un beau pont de pierre à Moulins et était revenu triomphant de son ouvrage qu'il n'avait pas suffisamment fondé. Un mois après, M. de Charlus, lieutenant général de cette province, ayant paru devant le Roi, Mansart pria Louis XIV de demander à M. de Charlus des nouvelles de son pont, « sur lequel, raconte Saint-Simon, il se donna largement de l'encens. » Charlus ne disait mot ; le Roi insista : « Sire, répondit-il froidement, je n'en ai point de nouvelles depuis qu'il est parti,

mais je le crois bien présentement à Nantes. — Comment, dit le Roi, de qui croyez-vous que je vous parle? c'est du pont de Moulins. — Oui, Sire, répliqua Charlus, c'est le pont de Moulins qui s'est détaché tout entier et tout d'un coup, la veille que je suis parti et qui s'en est allé à vau-l'eau. » Le Roi et Mansart demeurèrent aussi étonnés l'un que l'autre, et le fait se trouva vrai. Il en était déjà arrivé autant à Mansart, et de la même façon, au pont de Blois.

Une rivière devenait-elle infranchissable, les populations en prenaient leur parti comme d'une éventualité fatale à laquelle le sage doit se résigner ; mais la route changeait. Le pont de Cravant, sur le chemin de Paris à Lyon par Autun, s'étant écroulé en 1720, on resta 40 ans sans le reconstruire ; l'ancienne route horizontale étant par là interceptée, la circulation dut s'en frayer une autre à la sortie d'Auxerre à travers les montagnes, qui subsista jusqu'en 1840. La route des vallées, *ayant entièrement péri* par ce long abandon de quarante ans, n'avait pas été reprise en 1760 après la reconstruction du pont, si bien qu'il fallut en 1837 la refaire à neuf.

Le même fait se produisait quand une portion de route devenait impraticable, comme celle de Toulouse, entre Orléans et Romorantin, sur une longueur de 9 à 10 lieues : « les messagers et rouliers, écrit l'intendant (1771), préfèrent en prendre une autre quoique plus longue. » Si le tracé changeait ainsi, sous Louis XV, quand la viabilité devenait trop défectueuse, on peut croire qu'il en fut souvent de même aux temps antérieurs; le grand chemin en prenait à son aise, il se détournait de lui-même, malgré les protestations des villages qu'il traversait naguère et qui se plaignaient vainement de son abandon.

La question de distance était peu de chose auprès de la commodité et du bon marché des transports. De là des zigzags, bizarres à nos yeux modernes, imposés à nos aïeux par la pénurie des communications : bien des chemins ne pouvaient être utilisés que l'été; en toutes saisons, « le plus droit » n'était pas toujours « le plus aisé, » ni « le plus plaisant et sûr. » Mieux valait aller de Paris à La Rochelle par Marans et la voie de mer, ou faire un détour par Luçon et Thouars, que de prendre la route directe par Poitiers, qui obligeait à passer les marais dans des gabarres. Durant les longues périodes de guerre avec les « Impériaux, » on allait de Paris en Suisse par Lyon, pour

éviter la Franche-Comté, bien que le voyage fût ainsi allongé de cinq jours. S'embarquer pour l'Angleterre à Honfleur, en venant de Paris par Rouen et « Poteau-de-Mer, » — Pont-Audemer, — est assez ordinaire au XVII[e] siècle et, de Paris à Marseille, il est bien rare alors que l'on ne descende pas la Saône depuis Chalon et le Rhône jusqu'à Avignon.

Au moyen âge, surtout lorsque des voyageurs chargés de beaucoup de bagages et de peu d'argent devaient combiner une pérégrination économique, aucun détour ne les rebutait pour mettre à profit le cours de quelque rivière : Louis XI, mécontent (1479) des habitans d'Arras qu'il jugeait trop « Autrichois, » imagina de les déporter en masse et d'importer à leur place, dans cette cité-frontière, des colons recrutés en diverses villes de l'intérieur telles que Troyes, Moulins, Cusset, Montferrand, etc. Cette entreprise assez invraisemblable de dépeuplement et de repeuplement, par voie de décret, fut exécutée du moins partiellement, et les comptes parvenus jusqu'à nous montrent l'itinéraire suivi par les émigrans de Montferrand dans leur exode d'Auvergne en Artois.

Le gouvernement qui donnait à ces « bons marchands, » à ces « méchaniques, » — artisans, — « facteurs, » ou commis, une prime en espèces et une robe « pour qu'ils prissent mieux en gré le voyage, » s'était aussi chargé des frais de leur transport. Il tenait donc à réduire au minimum cette dépense qui devait être « passée en forme d'imposition » sur tout le pays. Ces maîtres-maçons, serruriers, boulangers, chaussetiers, tisserands, etc., au nombre de 36, avec leurs familles et leurs « valets, » c'est-à-dire les compagnons ou apprentis de chaque métier, partirent de Montferrand en vingt chars à bœufs pour aller, à 25 kilomètres, s'embarquer à Maringues sur l'Allier, en deux bateaux frétés à leur intention. Ils descendirent l'Allier jusqu'à sa jonction avec la Loire, dont ils empruntèrent le cours jusqu'à Gien, et reprirent terre pour un court trajet jusqu'à Montargis. Là, remontés en bateau sur le Loing, d'où ils passèrent dans la Seine, ils traversèrent Paris et continuèrent à suivre cette rivière jusqu'à l'embouchure de l'Oise qu'ils empruntèrent jusqu'à Creil. Le voyage par eau avait duré dix-huit jours.

Nous laisserons nos « ménagers » auvergnats continuer de Creil à Amiens, où on leur achète des javelines « pour ce que les chemins sont dangereux en tirant vers Arras, » et nous ne

les suivrons pas dans cette ville, d'où les uns s'en revinrent au bout de trois ou quatre ans au pays natal, mais où d'autres séjournaient encore lorsque Arras, repris en 1492 par les Espagnols, rentra pour cent cinquante ans sous la domination étrangère. Cet exemple suffit à dégager la pensée directrice, la loi du « moindre effort » qui, sous une apparence incohérente, réglait les parcours d'autrefois. On écrivait au XVIe siècle : « Le royaume de France a 22 *journées* de large et 19 de long ; le temps et le prix, le point de vue *économique* et financier domina, comme il fait encore de nos jours, le point de vue *géographique* jusqu'à la fin de la monarchie. Au fur et à mesure que les voies terriennes ou fluviales progressaient, elles prirent alternativement l'avantage.

Il subsista seulement en ce chapitre de bien singulières anomalies : en 1782, une compagnie fournissait Brest de pavés qu'elle tirait de Gand et d'Anvers. Ce pavé venait par l'Escaut à Vieux-Condé, était transbordé par chariots jusqu'à Ponts-sur-Seine, remis en péniches jusqu'à Paris, débarqué aux environs du Champ-de-Mars, rechargé sur charrettes jusqu'à Orléans et recommençait pour la troisième fois à naviguer jusqu'à Nantes. « Cela coûtait moins cher que par mer, disait un ministre au maréchal de Croÿ, qui rapporte ces détails, — et l'on a vraiment peine à l'admettre ! Mais lorsque M. de Croÿ s'étonne qu'entre Paris et Orléans on emploie pour ces pavés la route de terre plutôt que la Seine et le canal de Briare, nous croyons volontiers les entrepreneurs qui, dit-il, lui « firent voir que, *par les frais et péages*, il leur en coûtait le double d'aller par eau et qu'il aurait fallu près de trois mois pour ce qu'ils faisaient par rouliers en cinq jours. »

Que la charrette l'emportât sur le bateau, le fait était d'ailleurs exceptionnel au XVIIIe siècle : aujourd'hui, lorsqu'un Anglais se rend sur la Côte-d'Azur, il fait enregistrer ses bagages à Londres ou, s'il redoute les excédens, il les confie à la petite vitesse et ne s'en occupe plus jusqu'à leur arrivée à destination. Les choses n'allaient pas ainsi en 1767, on n'aurait su emporter avec soi des malles volumineuses et pesantes : aussi le docteur Smollet, au moment de son départ pour Nice, *via* Paris, a-t-il soin d'embarquer à Boulogne ses gros bagages pour Bordeaux, adressés à un marchand de cette place qui les dirigera sur Toulouse par la Garonne ; de là, par le canal du Languedoc,

ils iront chez son correspondant de Cette, qui les fera parvenir à Nice par voie de mer.

III

Les chemins du moyen âge se faisaient tout seuls, par un passage répété des voyageurs au même endroit; mais, par ce passage aussi, ils se détérioraient : les ornières devenaient peu à peu des fossés et des fondrières aux points surtout où, pour une cause quelconque, cavaliers et rouliers ne pouvaient emprunter sans façon les champs contigus à la piste ordinaire.

L'idée d'entretenir cette piste était donc venue de bonne heure. Au profit des seigneurs qui en étaient chargés avaient été établies des taxes, — péages, barrages et « travers, » — qui se percevaient exactement, sans que toutefois, comme le constatent les ordonnances, les bénéficiaires fissent exécuter aucun travail. Procéder à leur place à ces réparations en « saisissant les deniers, » le pauvre État des XVe et XVIe siècles n'en avait pas la force. Il prescrit aux sénéchaux et autres juges « de savoir sur les lieux *à qui incombe* le curage des rivières et l'entretien des chemins; et, *s'il se trouve que personne n'en est chargé*, d'aviser pour le faire la voie la plus légère et moins grévable pour les habitans (1413). » Cent soixante ans plus tard, à la suite des États de Blois, l'ordonnance de 1579 contenait des plaintes semblables et des remèdes pareillement illusoires.

Comme il fallait tout de même un minimum de viabilité, il se faisait un minimum de réparations. Les paroisses riveraines et les pouvoirs locaux payaient l'extraction de quelques pierres et les vacations de quelque huissier, mandé « pour accoutrer les chemins trop dangereux tant pour gens que pour bêtes. » Sous les derniers Valois, les bonnes villes avaient obtenu du Roi l'« octroi, » — le mot est resté, — c'est-à-dire la grâce... de s'imposer chaque année pour cet objet; et, parmi les dépenses des communes rurales, figurent périodiquement quelques francs pour des « commissaires-visiteurs » des chemins. Mais cela ne saurait aller bien loin, à moins qu'un gouverneur redoutable, comme Lesdiguières en Dauphiné, ne menace les consuls, s'ils ne font d'urgence au chemin royal de Marseille les réparations indiquées, « de leur envoyer un de ses gardes avec ordre de

séjourner à leurs frais jusqu'à exécution complète des travaux. »

Ces interventions supérieures ne se manifestaient en général qu'à l'occasion d'un déplacement princier ou pour l'avantage personnel du monarque, en France comme à l'étranger : Charles-Quint se rendait-il de Bruxelles à Anvers et Malines (1555), on envoyait des chevaucheurs de l'écurie ouvrir les champs, chercher lieux convenables et couper arbres pour en faire des ponts afin que Sa Majesté pût passer facilement. Et comme Louis XIV n'aimait la chasse à courre qu'avec des routes commodes, il en fut ouvert 360 kilomètres dans la forêt de Fontainebleau à une époque où, dans l'ensemble du royaume, il ne s'en faisait guère.

Depuis Sully pourtant, un personnel administratif, qui précéda de cent quarante ans les ingénieurs techniques de Louis XV, avait été timidement organisé pour présider aux « ponts et chaussées : » sous le titre nouveau de « Grand Voyer de France, » — nous dirions aujourd'hui ministre des Travaux publics, — le surintendant des finances de Henri IV pouvait bien délivrer dans chaque généralité des commissions de « Lieutenans de la grande voirie, » de « cheminiers » ou « voyeurs-réformateurs des chemins; » mais comment ces nouveaux venus se feront-ils obéir par les populations, battus en brèche comme ils vont l'être par les États provinciaux, les parlemens, les trésoriers de France, toutes autorités qui, de vieille date, se partagent en droit la surveillance de la voirie, bien qu'en pratique la plupart n'en aient cure.

Et d'abord, où prendra-t-on les fonds ? A qui incombe la dépense? Aux seigneurs seuls, répondent certaines paroisses déniant, comme celles du fief de Turenne, tout concours au syndic de la vicomté. Aux propriétaires riverains, disent les États de Bretagne qui se refusent à voter un centime, bien que Sully leur offre au nom du Roi une subvention égale à la somme dont ils s'imposeraient eux-mêmes. Pénétrés des mêmes idées, les États de Normandie (1610) prescrivent aux possesseurs de fonds limitrophes des grandes routes « de les rétablir chacun en droit soi, » de les aplanir en nivelant les buttes qui bosselaient le sol, de les affermir avec cailloux, terres et gravois et, en attendant que les *cavées* et autres mauvais passages soient réparés, de faire ouverture de leur clos pour le passage des charrettes et chevaux. Inutile de dire que semblables man-

demens demeurent purement théoriques; fussent-ils renforcés de cette formule comminatoire : « à peine, pour les propriétaires récalcitrans, de voir exécuter le travail à leurs dépens; » nul n'en tient compte.

Plus sages étaient les États de Languedoc et de Provence qui, ne comptant que sur eux-mêmes, mettaient les travaux en adjudication, surveillaient l'exécution avec des fonctionnaires à leur solde et les payaient en répartissant d'office sur les diocèses, vigueries et paroisses une imposition proportionnelle. En 1640, le budget des Ponts et Chaussées, pour la France entière, n'atteignait pas 6 millions *de notre monnaie;* là-dessus les personnages en faveur se taillaient de larges crédits : 250 000 francs y figurent pour la clôture de la petite ville de Richelieu, tandis qu'on y prévoit modestement 130 000 francs, pour servir dans treize généralités, — c'est-à-dire la moitié du royaume, — « à l'ouvrage le plus pressé. »

C'est seulement du XVIIIe siècle, vers 1735, sous le ministère de Fleury, que datent les premières « routes » dans l'acception moderne du mot. Une œuvre aussi nouvelle, aussi hardie, ne pouvait être entreprise que parce qu'elle répondait au vœu national; l'opinion d'alors la réclamait impérieusement; cependant elle rencontra mille obstacles que nous avons peine à nous figurer aujourd'hui.

On décréta la levée en masse et le service obligatoire... des bêches et des pics. Les hommes valides de toutes les paroisses, situées à quatre lieues à droite et à gauche des chemins projetés, furent tenus d'aller y travailler gratis six jours par mois en deux fois, munis d'outils et de vivres, logés seulement quand ils habitaient à plus d'une lieue. Nulle excuse ne fut admise, sauf l'extrême misère; les intendans ayant recommandé de ne pas envoyer des hommes qui n'ont pas de pain à se mettre sous la dent pendant leurs trois jours de corvée. Plus tard, ces corvées purent être rachetées à prix d'argent, comme les prestations modernes, dont elles ne différaient pas seulement par le nom, mais par le chiffre de journées exigibles. Bien que le travail des « corvistes » fût suspendu pendant les saisons où la culture demandait tous ses bras, on ne peut évaluer le sacrifice imposé au peuple des campagnes à moins de cinquante jours par an sous Louis XV, tandis qu'il était seulement de trois ou quatre au XIXe siècle. Aux récalcitrans nulle amende n'était

infligée, mais on leur envoyait un garnisaire de la maréchaussée pour les forcer à remplir leur temps de service et on les punissait de prison.

Cette rigueur trouva son excuse dans le profit qu'en tira le pays; il lui doit ses artères principales, les routes royales que l'étranger admirait sous Louis XVI. Turgot lui-même dut se résoudre à maintenir la charge qu'il s'était un instant flatté d'alléger ; tout au plus un euphémisme en changea-t-il le nom: l'édit de février 1776, qui abolissait les corvées, fut lui-même abrogé deux ans après par une déclaration qui rétablit « *l'ancien usage* observé pour la réparation des grands chemins. » En effet, il y avait deux ans que leur entretien était entièrement suspendu.

La propriété fut réquisitionnée avec autant de sans-gêne que le travail : les chemins, devant être aussi droits que possible, passèrent au travers des terres des particuliers sans distinction de personnes et sans égard à leurs réclamations contre ces emprises. A titre de dédommagement, on leur délaissa, s'il se pouvait, le sol des anciens chemins abandonnés et, si ce troc était impossible, une indemnité leur fut promise, payable, si elle n'excédait pas 650 francs, en espèces, ou, si la somme était plus forte, en terres, « par l'abandon de surfaces de même valeur. » Qui connaît les usages de l'ancien régime estimera que ces indemnités durent être assez aléatoires.

Une bande de pavé occupa le milieu de la route ; l'idée n'était pas neuve, mais la réalisation en était lente : en 1775 seulement, on commençait à paver la grande avenue au milieu des Champs-Élysées; sur le chemin de Paris à Versailles, le pavage était si étroit que, les jours de presse, où l'on s'embourbait dans les accotemens, le voyage durait trois heures. Sur les routes moins fréquentées, ce simple ruban ininterrompu de pierres planes, c'était une révolution bienfaisante; ce fonds solide, c'était le salut.

Pourtant le public n'avait pas le respect de ce pavé qui allait lui rendre tant de services. On volait pendant la nuit les pavés destinés aux ouvrages du lendemain ; bien mieux, des portions considérables de chaussées se voyaient *dépavées* par des gens qui s'appropriaient pour leur usage particulier les dés de grès ainsi dérobés, les fendaient, les débitaient à leur profit ou les vendaient aux marbriers. Jusqu'en 1781 des ordonnances royales le déplorent et défendent d'enlever les pavés. Il en coûtait

maintes fois autant ou davantage pour amener de loin les pavés à pied d'œuvre que pour les tirer, casser et essemiller. Sur la route d'Orléans l'autorité tâchait d'économiser les frais de port, en permettant aux charretiers de charger leurs voitures sans limites de poids, lorsqu'ils portaient des marchandises dans la direction de Paris, à condition que, lorsqu'ils en reviendraient à vide, ils acceptassent de prendre à Étampes vingt-quatre gros pavés ou quatre hectolitres de sable destinés aux chaussées en construction.

A ces chaussées, au lieu du vague emplacement qu'elles occupaient jadis et qui se distinguait peu du reste des terres labourées, on assura des limites stables par les plantations d'arbres et le creusement de fossés. On se plaignait sous Henri III que « nos sujets ont entrepris sur les chemins, ôtant par ce moyen la commodité de charroyer et induisant les personnes à traverser les terres avoisinantes (1583). » On se plaint de même sous la Régence (1721) que les riverains comblent les fossés, labourent en dedans de la largeur et y déposent leurs fumiers. Dès le milieu du XVIe siècle, il avait été enjoint de planter *des ormes* le long des grands chemins, « parce que, disaient les lettres patentes, nous en avons besoin pour servir aux fûts et remontage de notre artillerie ; » d'autres ordonnances suivirent, laissant d'ailleurs aux propriétaires le choix des essences, et demeurèrent aussi sans effet. Sully, on le sait, voulut planter d'autorité ; les paysans scièrent ses arbres.

La même obligation fut renouvelée sous Louis XV, mais avec cette clause nouvelle : faute par les riverains d'obéir, le seigneur du lieu, ou l'entrepreneur, pourront planter à leur place et les arbres lui appartiendront. Jouir ainsi gratis chez autrui, par le boisement à un ou deux mètres en deçà du fossé, d'une bande de terrain en bordure de la route, plut tellement aux seigneurs locaux que plusieurs prétendirent planter de force, et qu'il fallut leur interdire plus tard de se substituer à leurs vassaux moins d'un an après les avoir mis en demeure de planter eux-mêmes. Ces arbres, étant d'ailleurs considérés comme une servitude, ne pouvaient être coupés ni arrachés sans la permission de l'ingénieur de la généralité.

A l'ingénieur aussi appartint la charge de « donner les alignemens, » sans lesquels il ne sera plus permis de bâtir le long des grandes routes, affranchies des libertés que l'on prenait avec

elles et qui au contraire font désormais la loi à leurs voisins : ceux-ci en effet sont tenus de les border d'un fossé de deux mètres de large et d'un mètre de profondeur.

Personne du reste ne va plus être chez soi sur ce domaine public : ni les bergers, habitués de temps immémorial à y faire pâturer leurs troupeaux et que l'on empêche de les laisser se répandre sur les bords, ni les mendians, dépossédés du droit de s'y faire des cabanes pour y séjourner, ni même les rouliers à qui l'on défend de dormir dans leurs voitures, d'y atteler trop de chevaux et de leur faire porter trop de poids, de peur de dégrader la chaussée.

Jamais, jusqu'à Louis XVI, on ne s'était avisé d'imposer aux grands chemins une largeur uniforme ; on s'en rapportait aux usages variés de chaque province. Dans la Gaule romaine les voies militaires, très peu nombreuses, avaient 20 mètres dont un tiers de chaussée et les deux autres tiers d'accotemens en pente. Les voies ordinaires avaient, les unes $2^m,60$ pour permettre à deux chars de se croiser, les autres $1^m,30$ pour le passage d'un char unique. Au moyen âge, les coutumes les plus libérales assignaient aux chemins royaux des dimensions de 20 et 21 mètres, parfois dépassées; des ordonnances et arrêts modernes maintinrent 24 mètres dans la traversée des forêts, « pour empêcher les voleurs de prendre leur retraite » dans les bois et broussailles trop proches de la route. Sauf cette mesure de prudence, plus ou moins générale, plus ou moins observée, les coutumiers varient à quelques lieues de distance, non seulement pour les chemins « vicomtiers, » châtelains et forains, pour la « voie, » la « carrière » et le « sentier de pied, » qui allaient de 10 mètres à $0^m,80$ centimètres, mais pour les routes de première catégorie, du simple au double, en des provinces limitrophes : 20 mètres en Picardie, 10 mètres en Valois. Rien d'étonnant dès lors que les grands chemins, ou « chemins papaux » soient de 7 mètres en Comtat-Venaissin ou Bas-Dauphiné et de 16 mètres d'après la Charte normande. Chiffres théoriques d'ailleurs, tantôt excédés, tantôt réduits tellement en pratique, qu'au XVIII[e] siècle à Grenoble on ordonnait de rendre aux chemins leur largeur de 4 ou 5 mètres.

Aussi le gouvernement de Louis XVI, en donnant par mesure générale 14 mètres aux routes principales, décrétait-il que celles qui dépassaient ce minimum seraient conservées

dans leur état antérieur. Pour les voies de moindre importance, il était enjoint aux riverains de laisser assez d'espace « pour que les charrettes y pussent passer sans forcer les gens de pied et les cavaliers à rétrograder. »

Sans routes de traverse, les habitans qui n'avaient pas l'avantage d'être à portée des grands chemins n'étaient pas dans le cas d'en profiter ; on défendait cependant d'affecter à l'ouverture de ces « communications particulières » les ressources, déjà bien limitées, des routes principales : le budget des ponts et chaussées de trois départemens actuels, en 1779, tant en corvées qu'autrement, ne montait qu'à 50 000 francs. Aux « chemins finerots, » les paroisses champêtres, à qui incombait leur entretien, ne consacraient guère plus de 15 ou 20 francs par an ; les États de quelques provinces déployèrent à cet égard une intelligente sollicitude, activant seigneurs, curés et assemblées rurales, soldant un corps d'ingénieurs pour dresser des devis et présider aux détails d'exécution.

Malgré tout, les chemins vicinaux restèrent à l'état de projet aussi bien sous l'ancien régime que sous la première République, l'Empire et la Restauration. Il n'en existait peut-être pas 1 000 kilomètres dans toute la France, en 1824, qui fussent praticables pendant l'hiver ; tandis que, depuis cette date jusqu'à la fin du XIXe siècle, il fut construit 685 000 kilomètres classés par la loi de 1837 dans le réseau vicinal, sans parler des 1 600 000 kilomètres de chemins ruraux dont une bonne partie est maintenant en état de viabilité.

Quoique améliorées, les grandes routes elles-mêmes étaient loin de la perfection : de Paris à Dieppe, de Rouen au Havre et à Caen, les chaussées présentaient des lacunes de 5 et 6 kilomètres. Après avoir parcouru, depuis Limoges, la route postale de Lyon à Bordeaux, Vergniaud écrivait en 1789 : « Je ne crois pas que les chemins de l'enfer puissent être plus mauvais que ceux du Périgord ; je suis arrivé tout meurtri, après des cahotemens qui m'ont secoué les entrailles. »

IV

Sans doute Vergniaud voyageait en diligence, il ne se voyait guère d'autres véhicules : « Tout aujourd'hui, dit Arthur Young

à la même époque, j'ai suivi une des plus grandes routes à trente milles de Paris; je n'ai rencontré qu'une voiture de personne aisée et rien davantage qui y ressemblât. » Les déplacemens étaient-ils donc aussi rares à la veille de la Révolution qu'au milieu du XIVe siècle où, d'après les registres du péage d'Aix (1348), il passait au máximum treize personnes par jour allant de Provence en Languedoc ou *vice versa*.

En tout cas, malgré l'invention des voitures publiques, il existait il y a cent vingt ans, entre les voyageurs riches et pauvres, plus de différence au point de vue du confort et il en existait autant au point de vue de la rapidité, qu'il y en avait eu à l'époque où les deux modes de locomotion, — à pied et à cheval, — disparus de nos jours en pays civilisés, étaient seuls en usage. Si la capacité de marche des piétons ne variait guère, celle des cavaliers offrait une diversité extrême :

Tantôt, montés sur quelque médiocre bête de louage, leur étape quotidienne ne dépasse pas une trentaine de kilomètres; tantôt, chevauchant sans arrêt, ils font jusqu'à 170 kilomètres par vingt-quatre heures. Un courrier parcourt en trente heures (1421) les 210 kilomètres qui séparent Barcelone de Perpignan.

Les grands événemens s'apprenaient ainsi plus vite que nous ne serions portés à le supposer : le 28 août 1572, quatre jours après la Saint-Barthélemy, passe à Châteauneuf-de-Mazenc, près Montélimar, un messager annonçant de « prendre garde, car à Paris l'y aurait eu quelque tumulte! » La nouvelle avait donc mis une centaine d'heures à franchir les 671 kilomètres qui séparaient la capitale de ce petit bourg du Dauphiné. Lorsque Charles VII mourut au château de Meung, près de Bourges, le 22 juillet 1461, entre une et deux heures de l'après-midi, trois messagers furent aussitôt dépêchés au Dauphin à Genappe, en Brabant, à 530 kilomètres de là ; « ils crevèrent trois chevaux, » dit le chroniqueur et, moins de quarante-huit heures après, Louis XI apprenait qu'il était roi. Comme contraste à ces vitesses exceptionnelles, un messager à cheval met sept jours et demi pour aller de Montbard (Bourgogne), à Corbeil, près Paris (1384), faisant ainsi 28 kilomètres par jour; un maçon en fait 30 dans un voyage (aller et retour), de Rouen à Lyon et Grenoble (1477) où il emploie 52 jours.

De grands personnages cheminent avec une lenteur égale; lorsque, par exemple, l'empereur Charles IV, quittant Paris après

une visite au roi de France (1377), s'en va le premier jour coucher à Lagny et le lendemain à Meaux. Ces repos voulus sont proprement du tourisme, comme ceux d'un chevalier qui passe dix-sept jours à aller d'Arras à Paris; mais ce trajet de 193 kilomètres ne prend que trois jours à la Comtesse d'Artois, lorsqu'elle veut le faire rapidement avec ses gens et ses bagages.

L'allure de 64 kilomètres par jour est ce que l'on nommerait aujourd'hui un « record » pour une Duchesse de Bourgogne, qui voyage avec ses meubles, ses rideaux, ses tapis, ses livres, ou du moins son vin dans des barils bien étoupés, ses casseroles et son horloge, fragile machine à qui ces épreuves ne conviennent guère, car on doit la « rappareiller » bien souvent. Ses fourriers vont devant et, après avoir nettoyé la maison où elle couchera le soir, déploient ses tentures, fixent au plafond les ciels-de-lit. Avec l'encombrement des chars où sont entassés les femmes, la garde-robe, la paneterie, la fruiterie, la batterie de cuisine et la chapelle, ces grands seigneurs et ces princesses manquent souvent du nécessaire. Ils sont obligés de louer en route le linge qui leur fait défaut parce que, dans cette file interminable de chariots, plusieurs, embourbés, sont restés en arrière.

L'étape ordinaire oscille entre 40 et 60 kilomètres : de Montauban à Rome, au xive siècle, par Avignon, Embrun, Suse, Pise et Viterbe, un marchand pressé met vingt-trois jours, — 56 kilomètres par jour. — Un chevaucheur de l'écurie du Roi (1455) va d'Épinal à Paris et retour en quatorze jours, — 58 kilomètres par jour. — Les messagers ordinaires n'en faisaient pas autant : 47 kilomètres par jour, en été, est la vitesse moyenne de celui de Toulouse à Paris (1588), —trajet de quinze jours. — Celui de Nîmes à Paris, à qui six semaines étaient accordées en 1560 pour se rendre dans la capitale et en revenir, voit ce délai réduit en 1590 ; ce qui élève à 45 kilomètres par jour sa marche qui était précédemment de 37.

Certaines routes transversales devaient offrir des difficultés particulières, puisqu'un architecte, venu de Beauvais à Troyes (1511) en quatre jours, — 63 kilomètres par jour, —met ensuite cinq jours, de Troyes à Sens, pour faire 70 kilomètres seulement. De Paris à Troyes, pour le commun peuple, le voyage au xve siècle s'effectuait en quatre jours et demi, dont trois jours pour remonter la Seine jusqu'à Nogent, —111 kilomètres,— et un jour et demi par terre pour les 56 kilomètres restans. En

sens inverse; à la descente par eau, le trajet était abrégé d'un jour.

Durant tout le XVIIe siècle et jusqu'au milieu du règne de Louis XV, la création de voitures publiques, fort peu nombreuses d'ailleurs, n'accrut nullement la vitesse. Quelques cavaliers courant à franc étrier, comme au moyen âge, fournissaient des traites quotidiennes de 150 kilomètres. De Paris à Madrid, tandis que les voyageurs comptaient vingt journées, le courrier diplomatique mettait moitié de ce temps : il allait, ou du moins devait aller et revenir en dix-neuf jours, et Mazarin se plaint fort lorsque parfois il en passe vingt-six. Bassompierre se rendit de Paris à Rouen en un jour, — 136 kilomètres, — le 24 décembre, avec quatre carrosses de relais, « ce qui, dit-il, est une diligence qui ne s'était encore faite en cette saison (1618). »

Cent ans plus tard, lorsque les postes fonctionnèrent normalement à peu près partout, pareille allure n'avait rien d'un tour de force, mais demeurait fort chère et par conséquent exceptionnelle. Les trajets dont j'ai noté la durée depuis Henri IV jusqu'à Colbert, — de Paris à Châlons trois jours, à Dieppe quatre jours, à Nevers cinq jours, à Nancy ou Angers six jours, à Semur sept jours, à Saintes onze jours, à Rodez seize jours, — accusent une moyenne journalière de 40 à 55 kilomètres; non seulement les bourgeois, les curés, les petits fonctionnaires, mais des diplomates ou de hauts magistrats ne font pas davantage en ce temps-là.

Ce fut seulement vers la fin du XVIIIe siècle que la vitesse augmenta, grâce aux routes récemment ouvertes. Le train de 12 kilomètres à l'heure qui, jusqu'à 1750, était celui du Roi dans ses déplacemens et celui de la poste lorsqu'on s'arrêtait juste le temps de relayer, fut dépassé par quelques particuliers : Choiseul étonna ses contemporains par des cinq et six lieues à l'heure; lors de son voyage de Flandres (1765), il mit onze heures d'Arras à Paris. Le duc de Croÿ, qui rapporte le fait, fit lui-même 20 kilomètres à l'heure, en berline, partant de Calais à cinq heures et demie du matin pour arriver à Paris à huit heures du soir.

Le public profita de cette tendance à l'accélération. De Paris à Lyon, pendant que « le carrosse, » passant *par le Bourbonnais*, employait encore dix jours, les *Turgotines*, ainsi baptisées par le public du nom de leur organisateur, ne mettaient plus dès

1775, *par la Bourgogne*, que cinq jours l'été et six jours l'hiver, tout en continuant à transborder leurs voyageurs sur la Saône à Chalon. La durée de ce parcours, réduite en 1810 à quatre jours, n'était plus, lorsque les diligences roulaient jour et nuit, que de trois jours ou soixante-quinze heures, sous le règne de Louis-Philippe, à l'époque de l'invention des chemins de fer. Elle est aujourd'hui, par les rapides, de six heures vingt minutes pour les voyageurs de 1re classe, et de huit heures pour ceux de 3e classe.

V

Il est vrai que ces derniers ne paient leur place que 25 francs, tandis que les autres en doivent 57; les uns et les autres ont droit en outre à une franchise de bagages qui, suivant le tarif du XVIIIe siècle, coûtaient 42 francs pour les 30 kilos aujourd'hui gratuits. Au point de vue pécuniaire, l'écart entre les deux chiffres de 57 et 25 francs, est supérieur à ce qu'il était au temps de Louis XV, où la diligence de Paris à Lyon coûtait de 210 à 186 francs, suivant que le voyageur était nourri ou non, tandis que « la guimbarde » ne coûtait que 117 francs. Le bourgeois aisé n'a cependant pas à se plaindre, puisque son voyage, vingt fois plus court, est trois à quatre fois moins cher; plus favorisé encore est le riche qui voyageait en poste, — ce qui, de Paris à Lyon, représentait un débours d'environ 500 francs, — les coussins d'un sleeping-car ou d'un simple wagon à couloir en 1913 étant certainement plus confortables que ceux d'une calèche privée brûlant le pavé du Roi en 1770.

Mais ce qui ne procure aux riches *qu'une économie*, des trois quarts, voire des neuf dixièmes de leur ancienne dépense, procure au peuple *une jouissance*. La réduction de durée serait parfaitement indifférente à la classe populaire, si elle n'avait été accompagnée d'un abaissement de prix; si par exemple le XIXe siècle eût inventé seulement les automobiles et non les chemins de fer. Pour une servante de jadis, 117 francs, c'était dix-huit mois de son salaire : 25 francs, c'est à peine un mois de gages.

On ferait des remarques analogues pour tous les parcours et pour l'ensemble des siècles antérieurs comparés au nôtre, bien

que les rapprochemens soient naturellement moins faciles à mesure qu'on remonte dans le passé : point ne suffit de recueillir des prix, fût-ce en grand nombre; suivant la qualité du personnage, — grand seigneur ou simple messager, — suivant qu'il se rend directement d'une ville à une autre, ou qu'il flâne peu ou prou le long des chemins pour ses affaires ou son plaisir, le total des frais varie avec l'importance des notes d'auberge qui y tiennent grande place.

Ajoutez qu'on ne peut se fier toujours aux tarifs officiels, dont quelques-uns, au XVIIe siècle notamment, édictaient des prix qui n'ont jamais été pratiqués. Des religieux, qui voyagent à pied ou à mule et sont hébergés gratis à peu près partout, feront au XIVe siècle pour 400 francs le même pèlerinage, — celui de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, — qui coûte 1200 ou 1 400 francs à des laïques plus exigeans.

Un abbé de Clairvaux, accompagné de sept personnes (1520), se rend à Rome par Nice et revient par le Mont-Cenis, après avoir passé huit mois en route et dépensé 2 800 francs seulement. Sans doute avait-il été logé et nourri dans les couvens de son ordre. A la même date, les frais d'un simple courrier, qui porte de Bruxelles à Rome et Naples des lettres de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, s'élèvent à 4 200 francs. Ces chiffres disparates n'ont aucun rapport avec les 1 170 francs qu'il en coûtait pour aller de Paris à Rome en 1760; mais ce dernier prix mérite d'être placé à côté de ceux de 149 francs en 1re et 64 francs en 3e classe de nos tickets actuels de chemin de fer pour le même parcours.

Et de même pourra-t-on mettre en parallèle les 586 francs que se paie aujourd'hui un billet de première classe, aller et retour, de Paris à Constantinople, avec les 5 420 francs que coûtait en 1397 le même voyage fait par un valet de chambre de M. de La Trémoïlle. Qu'un déplacement du Roi, de Tours à Nantes (1490), sur un bateau halé par 16 hommes, revienne à 1 113 francs, ce n'est qu'un détail sans importance ; mais qu'un couvreur, pour aller de Rouen à Nancy (1485), ait dû débourser 195 francs, au lieu des 24 francs que représenterait de nos jours pour ce trajet un billet de 3e classe, voilà qui permet de mesurer l'écart entre les frais de la locomotion dans cet intervalle de quatre siècles.

Depuis que nos contemporains, riches et pauvres, voyagent

tous à une allure presque uniforme, dans des wagons attelés à la suite les uns des autres, personne n'a plus à surpayer la vitesse. Il en était tout autrement jadis : lorsqu'un voyage de Rouen à Paris (1378) coûte 150 francs à un prélat avec escorte de cinq chevaux, et seulement 32 francs à un employé de l'archevêché, nous voyons bien qu'ici ce que paie le premier, c'est la sécurité, confortable fort apprécié en ce temps ; mais lorsque des messagers de Paris à Rouen, ou *vice versa*, reçoivent pour leur tournée, les uns de 30 à 50 francs, les autres 110 francs, 200 francs et davantage, il apparaît clairement que c'est la vitesse de leur train qui fait toute la différence.

On ne pourrait autrement s'expliquer qu'un voyage de Toulouse à Paris, aller et retour, fût taxé par le Parlement de Languedoc à 850 francs, lorsque la diligence prenait moitié moins.

D'Orléans à Paris, l'envoi des chevaucheurs ordinaires figure dans les comptes du XIVe au XVIIe siècle pour des sommes qui oscillaient de 45 à 55 francs : tandis qu'une « estafette en poste » vaut 280 francs. Notons en passant qu'un billet de 3e classe d'Orléans à Paris vaut aujourd'hui moins de 7 francs, au lieu qu'en 1658 une place dans le carrosse public coûtait 40 francs, plus 10 francs de pourboire au cocher et 2 fr. 50 au valet en montant.

L'écart représenté par la prime de vitesse augmenta depuis le moyen âge jusqu'aux temps assez proches de nous : de Paris à La Rochelle, le chevaucheur royal sous Charles le Sage dépensait trois fois plus, — 428 francs, — qu'un cavalier ordinaire de l'époque, qui allait à petites journées, et en 1750 un voyage en poste de Boulogne-sur-Mer à Paris coûtait quatre fois plus, — 265 francs, — qu'une place dans le carrosse public, laquelle valait d'ailleurs, à la fin de l'ancien régime, le triple d'un de nos billets de chemin de fer.

Si le voyage pressé était un luxe sans analogie actuelle, le voyage le plus ralenti était encore fort onéreux : par eau, de Nevers à Orléans, les mariniers prennent 50 et 65 francs sous Louis XIII ; les exigences des transporteurs n'étaient pas moindres à l'étranger qu'en France : Albert Dürer et sa femme (1521), pour descendre le Rhin de Mayence à Cologne, versent 75 francs, — quatre fois ce qu'on leur demanderait aujourd'hui, — au patron du bateau sur lequel ils embarquent, avec leurs bagages, leurs vivres et leur charbon pour faire la cuisine à

bord. De Cologne à Anvers, ils font marché avec un voiturier pour 200 francs.

VI

Ce voiturier, aux Pays-Bas comme en France, ne prenait sur son chariot que les ballots et les caisses ; il louait aux gens des chevaux ou des mulets. Le mulet qui tend à disparaître de notre civilisation, — à peine s'il en existe 300 000 en France, confinés pour les trois quarts en Provence, Dauphiné, Bas-Languedoc et Poitou, — tint grande place au moyen âge. On criait à Paris « du *feurre* aux mules, » paille destinée à ces animaux qui constituaient la voiture urbaine. Les baudets de Poitou et de Saintonge n'étaient pas seuls réputés, comme aux temps modernes ; beaucoup de provinces, l'Auvergne notamment, s'adonnaient avec succès à la production mulassière et les sujets hors pair se vendaient aussi cher que de beaux chevaux : 5 700 francs pour un mulet offert au Pape par le roi de Bretagne (877) ; 7 800 francs pour un autre acheté par le comte de Savoie (1377).

Les mulets noirs de Naples, servant, sous Louis XIV, à la « litière du corps » de la Reine, ne valent que 1 300 francs et, de tout temps, on s'était procuré, pour des chiffres variant de 300 à 700 francs, un mulet de selle solide et prudent comme il convenait dans les mauvais chemins d'autrefois. « Les guerres civiles, écrit un magistrat sous Louis XIII, ont été cause qu'on a quitté les mulets, moins dépenseurs, plus commodes, non tant sujets à se gâter et morfondre, pour prendre les chevaux, plus vites à la fuite et se sauver des emprisonnemens fréquens. »

Il faut chercher, je pense, d'autres motifs que celui-là au délaissement des mulets pour les chevaux du XVIe siècle, dont la généralité n'avait aucun train. Mal soignés, rossés de coups, les flancs labourés par l'éperon, les malheureux chevaux de louage ne faisaient qu'un médiocre service. Thomas Coryate, se rendant à Fontainebleau (1608), gémit sur son bidet qui ne veut plus avancer, tellement il est fatigué, et tous les voyageurs sont unanimes à ce sujet. Pour les chevaux du temps d'Henri IV, tenus à un minimum de 48 kilomètres par jour, sans qu'on pût exiger d'eux plus de 60, il semblait oiseux d'interdire de les mener autrement qu'au pas et au trot, sous peine de 200 francs

d'amende. La location des chevaux, distincte de la poste, à qui les loueurs payaient une redevance annuelle de 22 francs pour chaque bête de leurs écuries, était alors une industrie monopolisée; et ce monopole semble assez mal vu, du moins en certaines localités, puisqu'un de ceux qui en jouissent se plaint « qu'il est sujet à mille vexations... ; on est allé nuitamment lui couper ses vignes, bien qu'il laisse, dit-il, aux habitans *la liberté de se servir de leurs chevaux* pour faire et serrer leurs provisions. »

Le développement du louage, privilégié ou libre, dut influer sur les prix qui baissèrent au XVI[e] siècle; il faut toutefois tenir compte qu'aux 5 et 6 francs par jour de l'aller s'ajoutaient, — lorsqu'on n'avait pas la chance de trouver des « chevaux de retour, » — les frais du postillon qui vous accompagnait pour ramener l'animal à son propriétaire; ce qui, avec la nourriture des chevaux, portait aisément la dépense à 20 francs par jour, sans compter les auberges pour les voyageurs. Aussi ces derniers avaient-ils économie à traiter avec « le messager. »

De temps immémorial allaient et venaient, entre Paris et quelques grandes villes, des messagers dits « de l'Université » parce qu'à l'origine ils étaient chargés de la correspondance entre les étudians parisiens et leurs familles de province. Nommés par le recteur, leur fonction, étendue au port des lettres pour tout le monde, se transforma en office vénal qui constituait une recette universitaire, d'ailleurs insignifiante. Soit que ce monopole fût peu susceptible de rendement, soit que l'Université l'ait mal géré, elle n'en tira pas même de quoi stipendier ses régens jusqu'au dernier quart du XVI[e] siècle, époque où l'État lui suscita une concurrence par l'institution des « messagers royaux (1775). »

Ceux-ci eurent plus d'étoffe; assermentés, astreints, du moins dans le projet du législateur, à un cautionnement de 3 750 francs, le transport des sacs et pièces de procédure, — fret notable parmi les Français processifs de jadis, — leur était privativement attribué; de même celui des petits paquets et des espèces d'or et d'argent pour le compte des particuliers, auquel vint s'ajouter un peu plus tard (1588) le convoi des deniers publics.

A dater de ce moment les messagers, au lieu de régler à leur gré la date de leurs tournées, furent tenus de partir périodi-

quement; pour accroître leurs profits ils organisèrent les premiers voyages à prix fixe, suivant le procédé moderne des agences Cook, pour la clientèle bourgeoise, disciplinée en caravanes dont ils étaient les guides. Moyennant 250 francs par personne de Paris à Lyon, en 1630, le messager garantissait à chacun le cheval de selle, capable de porter en croupe avec lui 25 kilos de bagages, le gîte et la nourriture. Un prix supérieur était dû par ceux qu'accompagnait une grande malle de bois, calculée « pour être la juste charge d'un cheval. »

« Cette voie, nous dit un contemporain de Louis XIII, est bien la plus sûre pour l'adresse des chemins, pour les voleurs et même pour l'épargne, n'étant point sujet par ce moyen au rançonnement des hôtes ni au soin des chevaux, qu'il faut avoir sur les chemins plus grand que de soi-même. » Seulement il faut être pressé ; le messager ne mettait que huit jours, mais sa compagnie n'était nullement bonne à qui « voyage par plaisir et curiosité. On ne peut rien voir des lieux où l'on passe, n'arrivant qu'à la nuit et partant devant le jour, outre la fatigue qu'apportent ces longues traites. » Sorti de Paris dans la matinée, on arrive à 3 heures après minuit à Milly-en-Gastinais, pour y coucher, après avoir chevauché 16 heures pour faire 14 lieues. Le deuxième jour on va coucher à Montargis, « petite ville, mais la plus ressemblante à Paris qui se voie en tout le chemin. » La troupe se composait de deux gentilshommes dont un « sortait de page, » d'un Polonais, d'un mercier de Lyon et d'un avocat du Roi à Draguignan, soit 7 personnes avec le messager et le chanoine, qui nous confie une grave incommodité de cette locomotion : la vie commune avec des gens « ramassés un peu partout, lesquels sont d'ordinaire ou plaideurs, ou marchands, ou nobles errans; de sorte qu'un honnête homme est exposé à l'humeur barbare et rustique des uns, ou bien à l'insolence des autres. » Le souper, les lits, étaient chaque soir autant d'occasions d'ennuis, de querelles et de farces singulières.

Un quart de siècle plus tard, sous Mazarin (1657), de jeunes Hollandais, venant eux aussi avec le messager de Calais à Paris, moyennant 130 francs par tête, entrent dans les mêmes détails : ils se plaignent de la saleté des draps donnés par des hôtes, des bourbiers où l'on tombe en chemin et où l'on est « amplement mouillé jusqu'à la chemise. » Cependant on n'allait qu'au pas et les laquais suivaient à pied.

Dès cette époque les messagers avaient des rivaux : les *courriers* de la poste, seuls en droit d'amener les étrangers à la Cour; les propriétaires des coches aussi qui, pour atténuer la concurrence des messagers, leur faisaient défendre, par des arrêts vainement renouvelés, de mener avec eux plus de trois personnes « prises au lieu de leur partement ou par rencontre. » Surtout qu'ils ne prétendissent s'adjoindre aucun véhicule; tout au plus leur est-il loisible d'avoir pour les bagages une charrette « non ridelée, » — dépourvue de montans latéraux, — « avec une couverture de toile *non cirée* ni gommée. »

De leur côté, les messagers, dont le nombre au XVII[e] siècle allait croissant, soit par création royale de nouveaux offices, soit par des conventions bien plus effectives conclues avec les municipalités, se défendaient avec énergie : c'est un procès bien curieux que celui qu'ils intentent et qu'ils gagnent contre les courriers coupables d'avoir indûment établi de nouveaux bureaux de poste (1649), tandis « qu'il ne devait y en avoir que dans les chefs-lieux de généralités. » Le Parlement, « ouï Talon pour le procureur général, *interdit l'établissement de la poste* à Troyes, Beauvais, Reims, Le Mans, Laval, Cognac, Mâcon, par cette seule raison, à coup sûr péremptoire, *qu'il n'y en avait jamais eu auparavant!* »

Malgré la multiplication des diligences, les messagers subsistèrent à côté d'elles jusque vers la fin du règne de Louis XV : en 1770, le messager de Toulouse partait de Paris le mercredi et prenait 280 francs à ses voyageurs « montés et nourris; » les villes moyennes, que ne desservaient ni carrosses ni fourgons, s'estimaient heureuses d'avoir un messager qui faisait, comme celui d'Avranches, ses 320 kilomètres en 6 jours. Seulement, celui qu'alors on nommait ainsi n'était plus un petit patron qui opérait pour son compte, c'était un employé, « cavalier des messageries, » espèce fort peu réglée et assez rude, qui a souvent maille à partir avec les aubergistes. Le messager nominal, passé bourgeois et devenu sédentaire, comme il arrive dans toute industrie florissante aux ouvriers de la première heure, allait être remboursé de son office par la fusion en une administration unique, sous Louis XVI, de toutes les entreprises de transport.

Mais cette transformation ne changea rien à l'inégalité profonde que le progrès matériel, depuis le moyen âge jusqu'au XVIII[e] siècle, avait introduit et accru sans cesse entre les diffé-

rentes classes de voyageurs. Le progrès en effet n'agit pas *nécessairement* et comme fatalement au profit de la foule. Ce serait une idée très fausse de le croire ; et c'est cependant une idée très répandue, parce que les inventions contemporaines ont eu pour résultat d'améliorer le sort de la masse, — en beaucoup de domaines, sinon dans tous, — d'en conclure que la marche de ce qu'on nomme « civilisation » profite *naturellement* au plus grand nombre. Il y a eu dans l'antiquité des « civilisations » très avancées qui n'ont jamais profité qu'à une élite ; il y en a eu dans l'Europe moderne, dont le développement même opérait au détriment du plus grand nombre des individus, et ç'a été le cas de la France où la condition des salariés était bien pire au XVIIIe siècle qu'au XVe.

De ces phénomènes économiques personne n'est responsable : suivant que les inventions portent sur la *qualité* ou sur la *quantité*, suivant que le bien-être créé par elles est cher ou bon marché, elles augmentent ou diminuent l'écart entre les hommes, elles distancent les classes ou les rapprochent. Il y avait à coup sûr moins de distance entre les rois et les bergers du XIIIe siècle, qui voyageaient à cheval, qu'entre le maréchal de Richelieu voyageant dans sa « dormeuse, » chaise de poste suspendue avec un système de rouleaux et de cordes à boyaux, dans laquelle quatre armoires étaient pratiquées avec toutes les commodités d'un homme malade dans sa chambre, et les gens peu fortunés réduits à se faire lier sur l'impériale de la diligence. « L'idée seule d'aller sur cette fatale impériale me fait frémir, » dit la fille d'un petit marchand, réduite avec son père à en passer par là parce qu'ils ne peuvent attendre jusqu'à la semaine suivante une place dans l'intérieur (1765) ; « quoique liée, j'aurai peur à en mourir et puis l'espèce d'opprobre qui s'attache, peut-être sottement, à voyager ainsi me donne le frisson. »

Les financiers, les riches seigneurs, possédaient une « berline anglaise » ou « allemande, » avec cave et pont pour les malles; les unes avaient un lit, d'autres quatre bons fauteuils. Comme dans le carrosse qui servit à la fuite de Varennes, d'utiles accessoires y figuraient : cuisinière en tôle, cantine en cuir pour bouteilles, coffres en noyer garnis de tuyaux d'aisance, etc. Pour traîner au galop ces vastes machines, il en coûtait bon : 700 francs de Calais à Paris; « mais le coche ordinaire, dit un étranger, est un véhicule qu'aucun homme soucieux de ses aises ne consenti-

rait à prendre ; il marche d'ailleurs au pas d'un chariot. » Dans cette tapissière, qui mettait sept jours pour venir à Paris, rien ne protégeait les voyageurs contre les intempéries ; les derniers arrivés, obligés de se contenter des marchepieds latéraux, avaient le front à la hauteur des genoux de leurs compagnons et leurs pieds sans appui oscillaient aux cahots du chemin.

La Révolution et l'Empire ne changèrent rien à cet état de choses, parce qu'ils n'y pouvaient rien changer : la liberté politique ou les succès militaires étant, comme nous l'avons constaté sans cesse au cours de ces études, tout à fait indépendans des évolutions économiques. Il était au pouvoir des assemblées parlementaires d'instituer l'égalité de tous les citoyens devant la loi, mais non devant les moyens de transport, et la machine à vapeur ne s'invente point par décret. Aussi, cinquante ans après la proclamation des Droits de l'homme, les maçons de la Creuse, pour venir à Paris sous Louis-Philippe, continuaient-ils à s'entasser dans le panier suspendu, entre les roues, à l'essieu des pataches et des « coucous. »

GEORGES D'AVENEL.

SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE[1]

I

AU PAYS DES DISSIDENS

Les déboires d'un immigrant. — Vers d'autres cieux. — Sur les ailes de la vapeur. — Les transformations de Bou-Znika. — Les douceurs de l'automobile. — Psychologie rétrospective. — A Rabat; critiques et opinions. — L'ascension d'une race. — Croquis de paysage et de grands restaurans. — Sur la route de N'Kreïla. — Les émois d'une garnison et l'hospitalité grecque. — Le paradis des dissidens. — Le camp Marchand et la paix française. — Esquisses de ralliés. — A la recherche des enfans prodigues. — Philosophie militaire.

La bouche pâteuse, les paupières lourdes, Paul Pointis s'éveilla de mauvaise humeur. Son regard chercha le calendrier et la pendule, parcourut la chambre banale du Grand Hôtel, mal défendue par ses persiennes rétives contre la clarté aveuglante du soleil déjà haut, contre le tumulte du soukh voisin : « J'ai besoin de changer d'air, et le séjour à Casablanca ne me vaut rien, grommela-t-il. J'ai à peu près perdu mon temps dans cette petite ville de province où, suivant un mot de théâtre, les affaires, c'est l'argent des autres. » Le souvenir amer d'une demi-mondaine de pacotille dont il subissait depuis un mois les caprices, l'insomnie causée par le hurlement lancinant d'un chien, aggravaient sa sévérité naturelle pour une localité qu'il n'avait jamais jugée avec indulgence.

(1) Dans ces récits, les événemens sont réels, mais les personnages sont fictifs.

Après avoir cherché, sans succès, dans l'eau froide un remède à sa nervosité, il s'habilla prestement. Quand il eut fulminé contre la maladresse chronique de la servante juive qui lui apportait le café matinal, il tourna d'un pas saccadé autour de la table et se mit à réfléchir. Chez lui, comme chez tous les hommes façonnés par la solitude, souvent la pensée s'évadait en monologues sans apprêt. Cette fois, sa méditation fut silencieuse. Elle s'exerça sur des cartes rapidement consultées, sur l'attirail de voyageur qui gisait dans un coin, sur le contenu de cantines vidées en toute hâte sur le lit. Et, avec la joie exubérante de l'homme d'action qui vient de prendre un parti : « Mohammed! — cria-t-il en tirant à le briser sur le cordon de la sonnette; — Mohammed! hâte-toi! Je sors, mais tu viendras me rejoindre à la gare avec les bagages, pour le train de midi. — Où allons-nous? — Chez les farouches Zaër, ô Mohammed! »

Trois mois auparavant, Paul Pointis avait partagé l'engouement de ses compriotes pour le Maroc, provoqué par les suggestions d'une presse bien stylée. Repris par la nostalgie des voyages, il avait laissé sa jeune femme à Paris, et il avait débarqué comme tant d'autres à Casablanca, plus riche encore d'illusions que de sa respectable lettre de crédit sur la Banque d'État. Mais il était arrivé trop tard, ou trop tôt. Il n'avait aucun goût pour les spéculations de terrains où se complaisait l'ingéniosité des premiers immigrans, pour le commerce des laines de moutons ou de peaux de bœufs, pour les copieux profits des fournisseurs militaires ou des fondateurs de bazars. Il ne s'était pas soucié d'entrer en relations d'affaires avec les Juifs, les protégés étrangers, les Levantins, qui mettaient entre les indigènes avides et les capitalistes confians une épaisse barrière d'intermédiaires retors. Ses aptitudes, qui le portaient vers les entreprises industrielles, l'avaient aussitôt éloigné de la Chaouïa plantureuse où s'entassaient les nouveaux débarqués. A la suite des convois militaires, il avait visité Fez, Meknès, avec l'espoir de prendre date pour des concessions de houille blanche, de transports mécaniques, d'éclairage, que la transformation escomptée de ces vieilles cités lui faisait supposer désirables et prochaines. Mais la révolte de Fez avait assombri la situation politique; l'entourage du Sultan et nos diplomates ne s'étaient pas montrés favorables aux projets industriels que Pointis leur présentait. Il avait eu, alors, des ambitions plus

modestes. De ses voyages en Extrême-Orient il conservait le souvenir des bénéfices qu'on pouvait espérer d'une batellerie primitive au service des militaires et des commerçans. On l'avait vu dans les vallées du Sebou et du Bou-Regreg; des parlementaires en mission et des journalistes l'avaient même rencontré vers Mechra-ben-Abbou et Dar-Chafaï. Cette fois encore, les méfiances ambiantes paralysèrent son ardeur. De guerre lasse, il s'était attardé dans Casablanca pour y rêver à de moins aléatoires combinaisons. Un mois après, il songeait, plus qu'il n'aurait fallu, aux yeux noirs d'une cabotine, et il résistait à grand'peine aux suggestions décevantes des spéculateurs de terrains. Il se trouvait noyé dans le nouveau flot de Tartarins cosmopolites et bruyans que la ratification du traité de protectorat déversait sur le Maroc. Il se prit soudain à regretter son boulevard, ses relations parisiennes, sa famille surtout qu'il avait abandonnée pour courir après des chimères. Et il s'apprêtait à prendre le premier « Paquet » pour rentrer en France, quand des propos de café, entendus par hasard, modifièrent sa résolution.

Selon l'expression consacrée, on devait enfin « châtier les farouches Zaër. » Une forte colonne, dirigée par un chef réputé, s'organiserait à Rabat, Maaziz et Camp-Marchand ; on était décidé à poursuivre les rebelles dans leurs plus lointaines retraites, jusque dans les gorges de l'oued Grou, à briser les résistances et à mettre fin à l'anarchie. Pointis s'était renseigné. Un officier d'état-major, de ses amis, avait consenti à trahir en sa faveur le secret de Polichinelle. L'attrait d'une randonnée derrière nos troupes, à travers une région dont quelques initiés vantaient l'aspect sauvage et pittoresque, le souvenir de lectures sur les entreprises minières des Portugais, l'avaient décidé à voir, comme dernière expérience, « s'il n'y avait pas quelque chose à faire par là. » Il se promettait de ne pas utiliser les Grecs qui ouvraient boutique autour des postes et qui se tenaient ainsi à l'affût des bonnes affaires, les Juifs qui servaient les deux partis, les protégés qui négociaient avec les cadis besogneux de redoutables combinaisons. Il espérait que sa patience de vieux routier serait enfin récompensée, que les montagnes lui dévoileraient leurs secrets et les filons leurs richesses dans un pays d'où la mauvaise réputation des habitans avait jusqu'alors éloigné les touristes et les agioteurs.

Mais, dans le train, son enthousiasme tomba. La course lente des wagons, qui bondissaient péniblement sur la voie de 0^{m},60, derrière une locomotive essoufflée, lui donna jusqu'à Bou-Znika le temps de méditer. Le « chemin de fer stratégique, » dont il profitait par faveur spéciale, lui apparut comme le symbole d'une mainmise précaire et contestée de la France sur le Maroc. Il considéra que le Génie militaire, gêné par les circonstances, avait employé quinze mois à poser 48 kilomètres de rail Decauville en terrain horizontal, sans autres ouvrages d'art que trois ou quatre ponts sur pilotis. Il regretta ses chevauchées si pittoresques, sur la piste sablonneuse qui dessinait alors un ourlet grisâtre au tapis de fleurs dont le mois d'avril couvrait le Maroc. La tête à la portière, il reconnaissait les palmiers ébouriffés, les figuiers massifs, les koubas ruinées qui ponctuaient ses souvenirs. Des Arabes gouailleurs le narguaient au passage en luttant de vitesse avec le train dont les ferrailles gémissaient. Et ce joujou d'enfant, qui semblait perdu dans l'immensité des moissons mûres, lui donna soudain la nostalgie des courses folles en automobile, du glissement berceur des grands express européens. Pour s'égayer, il songea aux comparaisons que Moulay-Hafid avait dû faire en France, entre le Paris-Côte d'Azur et la roulotte à vapeur qui lui fit connaître les saines émotions d'un déraillement.

A Bou-Znika, terminus provisoire de la ligne, il sauta vivement de sa cage surchauffée. En s'acheminant vers l'automobile qu'un loueur entreprenant de Rabat mettait à la disposition des voyageurs pressés, il s'étonna de retrouver, presque sans changemens, un paysage connu. Il avait observé, en d'autres contrées, les transformations à vue opérées par le rail. Il s'était imaginé un Bou-Znika mué en ville à l'américaine, hérissé de constructions hâtives, bourdonnant d'une fébrile activité. Mais les amas de matériel du chemin de fer, les poteaux indicateurs de propriétés incultes et vastes, seuls, accusaient une prévoyance méticuleuse et bien ordonnée. Quelques soldats s'agitaient autour du train figé, simulant sans hâte des besognes d'hommes d'équipe fatigués et dolens. Dans les mêmes baraques en bois, les mêmes gargotiers semblaient considérer les rares cliens comme les ennemis de leurs repos. Les murs de la kasbah montraient les mêmes blessures, que le temps avait envenimées. Des géraniums avaient remplacé les fonds de bouteilles

dans les plates-bandes du « jardin des zouaves, » mais l'infirmerie indigène était toujours aussi misérable, la « case du Génie » aussi miteuse, l'horizon aussi désert.

Les beuglemens saccadés de la trompe d'auto, qui stimulaient les retardataires, arrachèrent Pointis à ses réflexions. Trois voyageurs, déjà, se calaient sur les coussins, s'entouraient de couvertures, bourraient à forcement les espaces vides, et leur physionomie s'éclaira quand ils eurent la conviction de se trouver « au complet. » Pointis, de loin, avait déjà reconnu l'un d'eux pour avoir fraternisé, certain soir de fête, au « Moulin de la Gaîté. » Il se félicita poliment de la rencontre, et s'informa des causes d'une sociabilité qui contrastait avec les ruses coutumières des voyageurs en chemin de fer : « Vous n'avez donc jamais fait en auto le trajet de Rabat? lui demanda l'un de ses compagnons de route, empaqueté comme un objet fragile et précieux. — Non; pourquoi? — Parce que vous n'auriez qu'à chercher la réponse dans vos souvenirs. A quatre, on s'étaie mutuellement, et l'on affronte sans trop de peine les secousses du chemin. Quand il y a des places vacantes, on est projeté dans tous les sens, comme une balle de tennis, et l'on arrive fourbu, meurtri, avec des bleus sur tout le corps. »

Dès les premiers tours de roue, Pointis n'avait plus besoin d'explication. Bondissant sur les palmiers nains, plongeant dans les ornières, crissant dans le sable où elle s'enlizait, la voiture allait par saccades brusques, rappelant les attractions affolantes d'un Luna-Park ou d'un Magic-City : « C'est une honte! hurla soudain le voisin de Pointis, qui luttait avec l'énergie du désespoir contre les symptômes du mal de mer. Voilà plus d'un an que circulent des milliers d'hommes, des milliers de tonnes entre Casablanca et Rabat, et c'est tout ce qu'on nous offre encore comme route! J'en parlerai au Résident général! En Amérique, monsieur... » Mais une nausée imminente arrêta la comparaison. D'ailleurs, Pointis l'avait maintes fois entendue sous d'autres cieux, et son attention s'était fixée sur la phrase qui la précédait. Ainsi, déjà, au Maroc, des hommes hargneux, importans et affairés, allaient vers Rabat comme en pèlerinage, pour y faire entendre leurs doléances au Résident général, pour tenter au profit de leurs théories ou de leur avidité le chantage de leur audace ou de leurs relations! Ils allaient vers l'autorité suprême comme vers le tout-puissant manitou, dispensa-

teur des grâces, des fonctions et des indemnités! Ils exhibaient avec ostentation quelque vague carte de presse, faisaient sonner bien haut leurs titres de parlementaires ou de « missionneux, » parlaient avec autorité de leurs capitaux trop souvent illusoires, des mythiques groupemens financiers qu'ils représentaient. Le « j'en parlerai au Résident général, » qui revenait comme un leit-motiv sur les terrasses des cafés de Casablanca, remplaçait au Maroc le « j'attends Doumer » que Pointis avait jadis entendu. Il se rappela soudain les *Sauterelles* à systèmes, à monopoles, à concessions qui s'étaient abattues sur l'Indochine où, pendant quelques mois, « attendre Doumer » facilita le bluff de prétentieuses inutilités. Et il conclut entre deux cahots : « Ce sont peut-être les mêmes qui vont « en parler » au Résident général. »

La fureur de ses compagnons s'était apaisée dans le coma. Le roulis, le tangage et le bruit combinés leur avaient enlevé le courage de la plainte. Inconsciens et veules, il fallait au chauffeur une éloquence insinuante pour les décider à descendre quand la voiture, enfoncée jusqu'aux moyeux dans le sable fluide, refusait d'avancer. Pointis, plus aguerri par une pratique ancienne de l'automobile et des sports, eut donc toute la tranquillité nécessaire pour coordonner ses observations et ses projets. Il songea que la piste sans apprêt, où se croisaient de temps à autre des véhicules trépidans, mouchetés de képis polychromes, était la suite harmonieuse du chemin de fer fossile dont le Génie rougissait. « D'après l'état de la grande route impériale, que vais-je trouver en pays zaër? » murmurait-il quand une secousse violente dérangeait son équilibre laborieux. Et sa pensée évoquait aussitôt l'obstination du chameau fatigué qui se couche, l'indolence affairée des conducteurs, l'appréhension des arrimages, l'arrivée tardive à l'étape, les départs au petit jour, le cheval traîné par la bride, la mare boueuse des points d'eau, les marchandages énervans, les palabres sans fin et sans but avec des indigènes quémandeurs et retors, qui, vus du boulevard, s'appellent Noblesse arabe et Poésie du Désert.

A la nuit tombante, la voiture franchissait en grondant la sinueuse entrée de Rabat. Elle filait vivement. Les beuglemens ininterrompus de la trompe la signalaient aux habitans impassibles, aux chiens effarés, qu'elle enveloppait dans les nuages d'un crottin poussiéreux. Puis, sur une petite place bosselée, le

chauffeur lui fit décrire une courbe sans grâce et l'arrêta devant une maison indigène d'aspect médiocre, mais qu'une enseigne en grosses lettres décorait d'un nom ronflant : « C'est le meilleur hôtel de la ville, qui en compte déjà plusieurs, » avait-on dit à Pointis. Il aimait en voyage le confortable, et cet avis détermina son choix.

Tandis qu'il dînait seul dans la cour transformée en salle à manger coiffée d'une verrière malpropre, il observait la foule des cliens, assis par groupes sympathiques autour des tables en bois blanc. Dans le brouhaha des voix confuses, il entendait les mots, toujours les mêmes, qui traduisaient les espoirs et les déceptions. D'ailleurs, la poursuite des honneurs ou de la fortune paraissait moins préoccuper ces militaires, ces colons, ces commerçans, ces fonctionnaires, que les intrigues sans mystère avec les demoiselles des beuglans. Ils appréciaient les mérites, commentaient les formes, discutaient les tarifs. Quelques-uns plastronnaient, glorieux de la compagne d'occasion qui balançait, avec des minauderies précieuses, les plumes défraîchies d'un chapeau encombrant, et qui, toute fière de dîner au restaurant « avec des messieurs bien, » s'efforçait aux attitudes élégantes et au langage correct. Pointis jugea que ces échantillons de la galanterie exotique étaient encore inférieurs à ceux de Casablanca. Il ne se sentit pas le courage de promener son ennui solitaire à l'Eldorado ou au Casino, et d'affronter les voix aigres, les refrains canailles et les quêtes obsédantes. Mais il songea que sa chambre prenait jour dans la salle à manger, et qu'elle devait être empestée par les odeurs de nourriture, de graillon et de tabac. Alors il s'évada et se perdit dans la nuit.

Il consacra le lendemain aux préparatifs de son voyage. Une expérience déjà longue lui avait appris l'insuffisance chronique des renseignemens sollicités dans les bureaux officiels. Maintes fois, la courtoisie du personnel militaire n'avait pu le préserver des indications vagues et des conseils fallacieux. Il redoutait les distances erronées, les affirmations dubitatives, les échappatoires prudentes, où il devinait la méfiance instinctive des guerriers à l'égard des civils qu'ils supposaient gênans, inquiétans ou bavards. La qualité de correspondans de presse, que s'attribuaient la plupart des voyageurs, si elle déclenchait la loquacité de nombreux grands chefs ravis de parler à la canto-

nade, incitait leurs subordonnés à une diplomatique réserve. Pointis ne perdit pas son temps à l'affronter de nouveau, malgré les lettres de recommandation dont son portefeuille était bourré. Il préféra se diriger vers le logis d'un commerçant qui devait à sa qualité de fournisseur des popotes militaires une notoriété de bon aloi. Tout en cheminant, il examinait les rues et les boutiques et, comme il avait de la mémoire, il trouvait que l'occupation française n'avait guère corrigé leur pittoresque, mais répugnante saleté.

Dans une salle encombrée de caisses, de rayons et d'acheteurs, le Potin de Rabat l'écoutait, loquace et complaisant : « Comment, monsieur! vous voulez aller chez les Zaër? Drôle d'idée, monsieur! Vraiment, le voyage n'en vaut pas la peine. La contrée est dangereuse, et il n'y a rien à faire par là! » Pointis commençait à le croire; mais il était trop avancé pour reculer. Il redoutait de paraître effrayé par les chances d'une attaque ou les difficultés d'une prospection rapide en pays dissident. Il insista pour avoir guide, chevaux de selle, chameaux de charge à ses risques et périls. On les lui promit enfin, en lui conseillant de se joindre au « convoi libre » que le commerçant, qui était aussi entrepreneur de transports, expédiait le lendemain vers les postes de N'Kreïla et de Camp-Marchand.

Cependant, Pointis s'attardait à bavarder. Il avait lorgné les adresses des emballages, l'activité fébrile des employés. Rassuré, maintenant, sur l'organisation de sa petite caravane, il formulait des félicitations polies au sujet du « châtiment des Zaër » qui allait ouvrir au commerce français une vaste région. Son interlocuteur l'arrêta aussitôt : « Nous n'y gagnerons guère, monsieur, nous, les colons! Nous n'avons pas les coffres-forts de l'Intendance, ni les ressources des Emprunts Marocains. Le résultat le plus certain des colonnes est toujours un fantastique renchérissement des prix. L'autorité militaire achète sur place les denrées, loue les chameaux et les conducteurs, coûte que coûte, sans se préoccuper des conséquences. Et ces sales moricauds, qui n'ont pas de besoins, ne veulent plus, ensuite, diminuer leurs prétentions. » Il souffla un moment, puis, comme s'il avait à exhaler d'anciennes rancunes, il reprit : « Quand le Génie, les officiers d'Administration, le Service des Renseignemens ont passé quelque part, savez-vous combien un maçon, un charpentier marocains, dont les ouvriers de France ne voudraient

pas comme manœuvres, exigent par journée de travail? Des 5 et des 7 francs, monsieur! Savez-vous combien me coûtent, par mois, les trois masures que j'ai transformées en magasin? 600 francs, monsieur! Et dans le bled, quand des troupes y ont fait séjour, allez donc acheter de l'orge à moins de 20 francs le sac, des bœufs à moins de 150 ou 200 francs chacun! Essayez d'avoir des chameaux de charge à moins de un douro par jour! Informez-vous des prix des terrains que les spéculateurs ont accaparés! Depuis deux ans que je suis au Maroc, monsieur, le douro qui était à 160 ne vaut plus que 115 (1)! S'il n'a pas la chance d'être admis aux fournitures administratives, ou s'il n'a pas la clientèle des postes, le colon, le commerçant ou l'industriel n'a plus qu'à se faire marchand de goutte, ou à tripoter comme tant d'autres. Et quand on est Français, monsieur, on n'aime guère vendre des camelotes avariées, prêter à la petite semaine, ou céder aux dissidens des fusils volés et des cartouches à quinze sous pièce! — Soit, mais la crise sera passagère, insinua Pointis. Et la richesse agricole du Maroc... » Le commerçant ricana : « Oui, je sais : les terres noires, les moissons plus hautes que les hommes, la fertilité extraordinaire, les nuées de troupeaux! Et après? Les terrains fertiles et facilement cultivables sont presque tous occupés par les tribus. Dans ce pays sans cadastre, sans notaires et sans receveurs d'enregistrement, l'acheteur est toujours exposé à la mauvaise foi de témoins cupides et de cadis vénaux. Croyez-vous que les paysans de chez nous vont accourir en foule pour défricher les déserts de cailloux et de palmiers nains? Dépossédera-t-on les indigènes au profit des immigrans? Ceux-ci pourront-ils se passer d'ouvriers agricoles qu'ils devront payer plus cher qu'en France? Que feront-ils de leurs récoltes? Le paysan marocain les garde dans ses silos, ou les transporte sur des chameaux jusqu'à Rabat et Casablanca; mais le paysan français aura besoin de routes et de chemins de fer. D'après la ligne stratégique du bord de la mer, vous pouvez comprendre que les communications intérieures ne seront pas, de longtemps, faciles et peu coûteuses. Sans routes, sans voies ferrées et sans ports, que vaudront les mines après lesquelles on court? Et les adjudications internationales? Et l'égalité douanière? Et les protégés étrangers? Mais, monsieur, c'est seulement à la pré-

(1) Cent francs en monnaie française valaient 160 francs en monnaie marocaine. Le prix de la vie a donc augmenté d'un tiers en deux ans au Maroc.

sence de nos troupes que nous devons les apparences de prospérité dans les villes, et les navires dans les ports! Croyez-moi, le Maroc n'est pas l'Eldorado qu'on nous a vanté. Comme tant d'autres, j'y vivrais d'expédiens si je n'avais eu la chance d'arriver au bon moment et de fonder la succursale bien achalandée d'une grosse maison d'alimentation. J'ai pour cliens les postes jusqu'à Fez, et les chameaux que je loue à la Direction des Étapes augmentent mes profits. »

Pointis écoutait avec surprise ce colon désenchanté. Mais il observa le teint jaunâtre, le souffle court, et cette acrimonie insolite lui parut causée par un estomac capricieux. Soudain, le notable commerçant s'excusa. Pointis le vit se précipiter vers un client dont l'arrivée mettait en émoi le personnel du magasin. Le nouveau venu acceptait avec condescendance les affabilités obséquieuses du caissier, l'empressement des commis, la courtoisie agitée du patron. Avec une sollicitude inquiète, des jeux de mains expressifs, celui-ci s'informait : « Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur Salomon? Comment allez-vous, monsieur Salomon? Quelle agréable surprise, monsieur Salomon! Dans un bourdonnement d'amabilités, les deux hommes se dirigeaient à petits pas vers l'arrière-boutique transformée en bureau. Pointis devina qu'un duel savant d'intérêts et de ruses allait s'y engager. Il en prévit le résultat, car l'astuce du marchand de conserves lui semblait inférieure à la roublardise de M. Salomon. Naguère, lors de son retour de Fez, il en avait observé les effets variés. Aujourd'hui, Pointis avait eu de la peine à reconnaître dans son costume européen bien coupé, dans son allure désinvolte, le Youddi à la souquenille malpropre, aux regards fuyans, aux gestes peureux, qui lui vendait fort cher les inévitables souvenirs de voyage, tapis de Rabat, turqueries allemandes, vieilles monnaies truquées. De brocanteur insinuant et cupide, M. Salomon était devenu grand négociant. Il accaparait les terrains, agiotait sur les grains et sur les peaux, soutenu maintenant par tous les douros de sa communauté, joyeusement extraits des cachettes où la prudence de ses frères, autrefois exposés aux brutales reprises, les avait enfouis.

Pointis en fut attristé. L'envie de repartir aussitôt pour la France l'effleura un instant. Puis, comme il descendait vers le

fleuve après avoir terminé ses préparatifs, ses idées prirent un autre cours. La lumière légère, l'animation des rives, le calme de la mer qui plaquait un bleu cru sous le vert pâle de l'horizon, invitaient à la paix du cœur et donnaient la joie de vivre. Accoudé sur le parapet de la Douane, il ne songeait plus qu'à contempler un paysage connu, mais toujours séduisant, à discerner les changemens que les mois écoulés lui avaient fait subir. A cette heure indécise qui précède le crépuscule, le filet blanc des murailles de Salé, soulignant les touches sombres des figuiers massifs, semblait tout proche. Sur la plage, où naguère grouillaient les chameaux têtus et rageurs, les troupes entassées, une ville de bois remplaçait les camps poussiéreux et nauséabonds que les soldats avaient maudits. Vers l'amont, les marécages aux reflets de satin, où papillotaient les miroirs des flaques d'eau, les taches claires des aigrettes et des pluviers, couvraient d'un linceul d'herbes drues le port qui abrita les galères des Romains et les caravelles des Portugais. Sur la rive gauche, les symboliques toitures de tôle émergeaient des vergers, formaient une garde d'honneur à la nouvelle Résidence Générale blottie dans les arbres. Écrasées par la masse fruste de la Tour Hassan, elles montraient le présent plein de promesses à ce témoin d'un passé barbare et glorieux.

La nuit venait. Pointis rêvait toujours. Comme en hiver avant de se lever, il différait de quitter cet endroit où il se trouvait bien. Il redoutait sa gargote surchauffée, aux odeurs de pétrole et d'eaux grasses, que le contraste du moment lui faisait paraître plus sinistre. Et, brusquement, un nom saisi au vol dans la conversation bruyante d'officiers qui allaient dîner au camp de la plage le décida. Le « Café de Toulouse, » d'après une légende bien établie, mais récente, offrait à ses cliens une cuisine honnête, des repas en plein air, et des serviteurs diligens. De tels mérites convenaient aux goûts raffinés de Pointis. Il traversa la ville, constata sans s'étonner que les tables d'apéritifs obstruaient les rues, et, guidé par un *muchacho* futé dans un dédale de chemins sablonneux bordés de cactus, il se trouva bientôt sur la dune frangée d'argent. Dans le hall à claire-voie du Casino silencieux qui la dominait, des sous-officiers et des soldats courtisaient des chanteuses maussades. Au delà de la nappe de lumière que l'acétylène étendait autour du beuglant, une ligne de points rouges semblait suspendue dans la nuit. Des

silhouettes de dîneurs s'agitaient sur un fond sanglant d'andrinople, et Pointis devina qu'il était arrivé.

Déjà une foule hétéroclite, en groupes compacts, avait envahi les petites tables. Les verres crasseux des photophores évoquaient, sans les remplacer, les lampes électriques aux abat-jour fleuris des grands restaurans. Des couverts de fer et d'étain, des couteaux sinueux, des verreries grossières, s'étalaient sur les nappes sales et les serviettes trouées. Des poteaux mal équarris et chancelans soutenaient une toiture en carton imperméable, et le vent frais du large faisait regretter les murs absens. Mais le site était si bien choisi, le chant de la mer était si berceur, le Casino était si proche pour les digestions difficiles que le « Café de Toulouse » méritait vraiment la clientèle des élégances de Rabat.

Debout au milieu du hangar encombré, Pointis cherchait en vain des yeux une place. Le gérant, dédaigneux, avait appris à ce provincial qu'on devait retenir sa chaise une semaine à l'avance. Il réussit pourtant à se caser près d'un poteau gênant et, résigné à la patience, il attendit les faveurs intermittentes des garçons. D'ailleurs, il s'amusait. Des éclats de voix triomphantes et des gestes exubérans lui dénonçaient ceux qui, le matin, avaient « vu le Résident général. » Des femmes trop fardées riaient sur les notes aiguës, pour faire admirer leurs boas en plumes de volaille et leurs hermines en poils de lapin. Des broussards en bombe prouvaient, par les confidences de leurs têtes penchées, qu'ils n'oubliaient pas les affaires au milieu des plaisirs. A la table voisine, des officiers aux uniformes variés discutaient âprement, Pointis entendit quelques noms connus, et son attention se concentra. Des effectifs, des plans de campagne, des appréciations admiratives ou mordantes fusaient dans le brouhaha des interlocuteurs qui parlaient sans s'écouter. Il examina ces jeunes gens aux physionomies ouvertes, aux yeux ardens, aux mâchoires volontaires, que grisait l'imminence des luttes prochaines et des lendemains douteux. Du sous-lieutenant au chef de bataillon, ils étaient confians, loquaces et fraternels. Ils n'avaient rien du *miles gloriosus*, mais ils n'étaient pas fâchés de faire savoir à la cantonade qu'ils allaient bientôt se mesurer contre les Zaër. Leur prestige de guerriers en route pour la mort attirait sur eux la sympathie apitoyée des femmes, l'intérêt envieux des hommes, et il égalait presque

celui des officiers aviateurs, modestes et discrets, dont l'entrée provoqua des chuchotemens admiratifs.

Les projets de fête nocturne succédaient maintenant aux propos belliqueux. Pointis n'écoutait plus. Il en savait assez pour deviner que les célébrités galantes de la ville se refuseraient ce soir-là aux désirs des bourgeois concupiscens. Il comprenait aussi que le hasard l'avait lancé sur une bonne piste, et que les renseignemens de son ami de Casablanca étaient exacts. Tout en effectuant un voyage d'études en pays zaër, il assisterait à des opérations militaires qui paraissaient prochaines, et dont le programme le séduisait. Alors, il considéra le « Café de Toulouse » avec plus d'indulgence ; il oublia le mauvais dîner, le café tiède, le service exaspérant. Il sortit, et son auberge elle-même lui parut confortable. Sa crainte de l'eau rare, des draps douteux s'évanouit, et il s'endormit paisiblement.

Le lendemain, sur la piste déserte et poussiéreuse, le « convoi libre » avançait lentement. Pointis s'était lancé en éclaireur, suivi de son domestique arabe et d'un cuisinier sénégalais recruté à Rabat, tous deux juchés sur de paisibles mulets. Le plateau couvert de palmiers nains n'était pas propice aux embûches, et nulle fumée suspecte ne se montrait à l'horizon. Entre ses petits fossés distans de cinquante mètres, la route s'enfonçait vers le Sud, droite comme une voie romaine. Mais, à la délimiter ainsi, s'était épuisée l'ardeur novatrice d'un obscur sous-ordre stimulé par une récente circulaire du Résident général. Ce ruban de sable, découpé à l'emporte-pièce dans le sable, enflait les chiffres fallacieux des statistiques où se complaisent les amours-propres administratifs. Les deux traits de la viabilité certaine, qui le figuraient sur la carte, pouvaient narguer le touriste et décevoir le charretier : ils représentaient la route nouvelle, œuvre déférente d'un zèle obéissant.

Bientôt une masse sombre apparaissait dans le lointain. Le terrain ondulait doucement, comme soulevé par une houle expirante. La piste s'enfonçait maintenant dans les taillis rabougris d'une forêt dévastée. Derrière Pointis, l'Arabe et le Sénégalais, qui se défiaient des surprises, diminuaient sans affectation leur vitesse pour se laisser rattraper par le convoi. Cependant, les chameliers, deux Grecs qui accompagnaient des marchandises jusqu'à Camp-Marchand, quelques Juifs qui s'étaient glissés avec leurs mulets étiques dans la caravane, tous gens paisibles

et prudens, ne manifestaient aucune inquiétude. D'ailleurs, dans les éclaircies des jujubiers et des chênes-lièges, des douars attestaient la sécurité de la région. Tentes et troupeaux prouvaient que toutes les tribus n'étaient pas en dissidence, et leur présence était la sauvegarde efficace des voyageurs. Cavaliers se dirigeant vers la ville, piétons poussant leurs bourricots enfouis sous les « tellis » bourrés de grains ou de pacotille, circulaient sans armes apparentes ; ils avaient la physionomie amène et le salut courtois : « De la politesse et pas de fusil,... où sont donc les « farouches » Zaër ? » se demandait Pointis qui n'avait pas oublié l'expression consacrée par des ordres du jour récens. Et comme la chaleur était accablante, il cessa de régler son allure sur celle des chameliers pour arriver plus tôt à El-Mati, dont on lui avait vanté la source abondante et les ombrages frais.

Sous des figuiers séculaires, des boîtes de conserves vides et des papiers gras gâtaient le charme du ruisseau qui chantait dans les vasques de roches. Un plateau jalonné par des monticules de crottin, des tranchées à demi comblées, dénonçait le traditionnel gîte d'étapes des convois-navettes qui reliaient Rabat à N'Kreïla. Depuis des mois, escortes, voitures et mulets de bât, mus par une direction sagace, échangeaient en ce lieu les vivres, le matériel et les munitions destinés aux « postes de l'avant » contre les malades évacués par les formations sanitaires, les tonneaux vides et les caisses hors d'usage de l'Administration. Depuis des mois, aussi, les témoignages malodorans de leurs périodiques rencontres s'accumulaient sans contrainte, malgré les prescriptions platoniques des circulaires et des règlemens. Pointis considéra qu'ils déshonoraient le paysage, et que les mouches innombrables y rendraient la sieste impossible. Il résista aux suggestions tentatrices de son cuisinier, ancien maître d'hôtel d'une popote d'officiers, qui avait médité pour ses débuts un menu séduisant ; il renonça aux délices d'une étape sous les arbres, près d'une eau courante, qui l'invitaient aux paresseuses rêveries. Lesté par les traditionnels œufs durs du repas froid, il résolut d'imiter le « convoi libre » qui, après une courte halte, allait sans rompre charge jusqu'à N'Kreïla.

« La route est courte et bonne, » lui affirmait un Grec qui suivait la caravane et qui, flairant dans ce Français pressé quelque providentiel commanditaire, multipliait depuis Rabat les offres de service et les complimens. Et, vraiment, elle con-

trastait avec les pistes dans le sable ou les sentiers de chèvres hérissés de cailloux, que Pointis avait jusqu'alors parcourus au Maroc. Le tracé serpentait dans les vallons boisés qui descendent vers la profonde coupure de l'oued Korifla ; une compagnie de marsouins avait adouci les déclivités, nivelé la chaussée, jeté des ponceaux sur les ravins, arrondi les tournans. Pendant des semaines, sous les yeux narquois des indigènes méprisans, les soldats de France avaient ainsi accompli des besognes de forçats : « C'était pour l'automobile du général... » expliqua le Grec qui se révélait cicerone averti. Pointis admira les desseins de la Providence et le secours puissant donné à la colonisation par le désir d'un grand chef.

Mais, au delà du Korifla, l'aspect du pays changeait sans transition. Le plateau s'étendait sans limites apparentes, et le crépuscule couvrait d'une teinte lugubre l'immensité des palmiers nains. Dominant une gorge invisible de la route, les bicoques du poste de N'Kreïla faisaient paraître plus menaçante la solitude qui les entourait. Pointis, d'ailleurs, remarqua bientôt que la nuit s'annonçait pleine d'angoisses. Une fièvre guerrière agitait la petite garnison. Des allées et venues, qui voulaient être mystérieuses, dénonçaient les embuscades préparées contre d'hypothétiques assaillans. Des éclats de lumière blanche attestaient que des troupiers malhabiles s'initiaient à la manœuvre de projecteurs. Peu confians dans le voisinage du poste, les mercantis se hâtaient de donner des ceintures de pierres sèches à leurs baraques en planches ; ils préparaient des cartouches de chevrotines et nettoyaient leurs fusils. Moins belliqueux, le débitant juif avait déjà demandé au commandant d'armes un asile derrière ses talus ; mais les Grecs, ses rivaux, riaient de ses craintes qui semblaient méprisables à leur fierté d'Européens. Peut-être, aussi, leur bravoure était-elle affermie par des pactes mystérieux.

Grâce à son compagnon de route, Pointis avait trouvé chez l'un d'eux un gîte inconfortable. Couché de bonne heure sur son lit Picot, toutes lumières éteintes « pour éviter les balles, » il interrogeait son hôte improvisé. Il apprit ainsi que les tribus zaër, effrayées par les attentats des rebelles, allaient grossir, l'une après l'autre, le bloc des dissidens. Pendant longtemps, elles avaient espéré du secours ; mais elles avaient maintenant perdu confiance, et elles cédaient aux invitations et aux menaces

des chefs de la rébellion dont elles redoutaient les coups de main audacieux. Ces irréductibles adversaires, d'ailleurs, n'hésitaient pas à voler des troupeaux, assassiner les gardiens, piller les douars. Ils avaient annoncé leur intention d'obliger les Roumis à la retraite, en faisant le vide autour de leurs garnisons. Réfugiés dans la haute vallée de l'oued Grou, ils en sortaient poûr fondre sur les voyageurs isolés comme sur les caravanes. Les routes n'étaient plus sûres au Sud de N'Kreïla ; le bled devenait inhabitable pour les gens paisibles ; les commerçans ne pouvaient plus compter que sur leurs profits de mastroquets ; les postes eux-mêmes étaient sur le qui-vive.

A ce moment, une fusillade toute proche interrompit les doléances du mercanti. Des balles passèrent en sifflant. Un bruit mat sur les pierres, un trou dans les planches de la case firent aplatir ses habitans sur le sol. Pointis remarqua cependant que nul « moukala » n'avait provoqué les claquemens caractéristiques des lebels. « Les sentinelles ont cru voir quelque chose, dit-il ; elles ont tiré au hasard... » Et des appels en français, entrecoupés de plaintes, des pas précipités, des exclamations apitoyées, des jurons, confirmèrent la méprise que suivit un silence lourd : « Ils ont dû prendre une de leurs patrouilles pour des Marocains, supposa le Grec d'un ton dolent. Depuis une semaine, monsieur, c'est presque chaque nuit la même chose ! Si je ne m'étais enfin décidé à faire autour de ma maison un mur en cailloux, nous pouvions cette fois y rester. Il faut vraiment avoir besoin de gagner sa vie pour s'exposer à de telles émotions ! D'ailleurs, j'en ai assez ! Dès demain, j'emballe mes marchandises et je rentre à Rabat. » Pointis essaya de le réconforter, en évoquant les résultats de la colonne prochaine : « La colonne ! clama l'autre. On en parle toujours, elle ne vient jamais. Les Bicots n'y croient plus. Ils s'imaginent même que les Français ont peur d'eux. » La phrase finit dans un soupir gros de regrets et de réticences, et Pointis n'insista pas.

Énervé, maintenant, il attendait en vain le sommeil. Il songeait à la fragilité de la barrière qui le protégeait. Il admirait le fatalisme ou l'héroïsme inconscient de son hôte, qu'une feuille de sapin séparait de la ruine ou de l'assassinat, et qui dormait, placide, entre deux feux. Dans la plainte du bois qui se gondolait sous la rosée, dans le glissement fureteur d'une

souris, il croyait percevoir des symptômes de mort imminente. Il étouffait comme dans un cercueil, entre les planches de la baraque invisibles dans le noir. Son imagination surexcitée lui faisait éprouver les angoisses des factionnaires immobiles et attentifs derrière les parapets du poste voisin. Il frissonnait avec eux aux bouffées passagères du vent, au chuchotement des palmiers nains où il entendait le souffle contenu du Zaër aux aguets, le poignard aux dents, se coulant à plat ventre sous les feuilles vers la victime convoitée. Il sentait le froid du fer dans ses entrailles, il était aveuglé par l'éclat du coup de feu tiré à bout portant. Et, se ressaisissant, il se gourmandait de ses puériles terreurs : « Ce n'est pas étonnant, grommelait-il, si de jeunes troubades, suggestionnés par ces histoires, finissent par voir des Marocains partout et tirent dans le tas. » Il s'endormit enfin, mais sa nuit fut peuplée de cauchemars.

Dès l'aurore, les cheveux sensibles et les yeux douloureux, il était botté, prêt à partir. Il éprouva une agréable surprise en constatant que l'alerte n'avait pas effarouché les chameliers. Quand il eut appris que le convoi libre profiterait de l'escorte du convoi militaire pour arriver à Camp-Marchand, il s'expliqua leur bravoure et leur entrain. Agités et loquaces, ils équilibraient les charges, désentravaient leurs chameaux, préoccupés surtout de ne pas se laisser distancer par la troupe qui se rassemblait pour le départ, dans la grisaille de l'aube. Pointis s'approcha et reconnut une section de Sénégalais, quelques spahis, qu'un lieutenant stimulait en termes brefs. Le commandant du poste, que la fraîcheur matinale faisait grelotter, donnait, en costume de nuit, des conseils écoutés avec respect. Les officiers de la garnison, croyant l'ennemi tout proche, enviaient leur camarade auquel ils prodiguaient des souhaits cordiaux. Juchés sur le parapet, serrés en groupes autour des voitures, les marsouins de la garnison oubliaient leur insomnie en contemplant les cinq arrabas qui allaient s'enfoncer vers le Sud, dans le mystère du désert hostile, emportant les munitions destinées au « châtiment des Zaër. » Ils auraient voulu être à la place des « Sénégal » qui jacassaient dans le français bizarre adopté pour idiome commun. Ils croyaient, eux aussi, au combat inévitable, à la fuite éperdue des assaillans, et ils regrettaient de ne pas être conviés à la fête.

Courtois et déférent, Pointis avait demandé la permission de

se joindre au convoi. Après l'avoir obtenue sans peine, il se tenait à l'écart, tandis que les conducteurs et les chameliers terminaient leurs derniers préparatifs. Mais, dans le brouhaha des parlotes, il démêlait aisément les causes de cette insolite surexcitation. Un factionnaire *Les* avait vus ramper vers le parc aux bœufs; il avait tiré par erreur sur une patrouille qu'un caporal astucieux faisait manœuvrer pour *Les* prendre. C'étaient sans doute *Les mêmes* qui avaient failli capturer naguère le troupeau, qui avaient enlevé de vive force des femmes dans le « douar réservé, » souillé la fontaine et dévasté le jardin pour narguer la garnison. Invisibles et insaisissables le jour, on *Les* devinait rôdant la nuit autour des réseaux de fil de fer, pour tenter un coup de main dont la réussite démontrerait aux tribus hésitantes la couardise des Roumis. Et ce danger perpétuel et mystérieux, flottant dans l'atmosphère du poste, énervait même les plus braves, mettait une fêlure dans l'audace des plus résolus.

Le convoi s'était enfin ébranlé dans la direction de Camp-Marchand. La piste s'allongeait sans obstacles sur le plateau désert. Cependant, les sentiers bien battus qui, de l'Est, descendaient vers le bassin du Korifla, dénonçaient la circulation intense des dissidens, dont les poteaux en fer du télégraphe, lamentablement couchés sur le sol, affirmaient la désolante audace. On avait depuis longtemps renoncé à réparer cette ligne où fondaient le fil et les isolateurs que les rebelles emportaient comme trophées dans leurs douars. Pointis comparait en lui-même ce fatalisme inerte à l'activité toujours en éveil des chefs de postes dans les colonies qu'il avait déjà parcourues. Il s'expliqua les défections des tribus par ce témoignage permanent de l'impunité après quelques défaites sans lendemain : « Segonzac avait raison, conclut-il, quand il accusait les « grosses colonnes » de tracer un sillage et non un sillon. L'an dernier, le général Branlières a bombardé la kasbah Merchouch, battu près d'Aïn-Sebbab une harka nombreuse, fondé trois postes dans la région ; mais son œuvre ne paraît pas avoir été, depuis, poussée plus loin que le prologue. Les dissidens auraient vraiment tort de se gêner. » L'apparition de cavaliers, dont la silhouette bleuâtre s'estompait dans la brume du matin, lui prouva aussitôt qu'ils n'y songeaient guère. On les voyait, au

loin, qui tentaient de tendre un réseau serré de convoitises autour du convoi. Les spahis ne pouvaient que les surveiller en se rapprochant peu à peu de l'escorte, tandis que les Sénégalais, confians dans leur jeune chef, se préparaient joyeusement au combat. Mais les pillards ne devaient pas se sentir en force. La conquête de la petite caravane dut leur paraître plus riche de coups que de profits, car ils s'évanouirent dans un vallon après avoir esquissé, à distance, une inoffensive fantasia.

« C'est la première fois, sur cette route, qu'ils menacent le convoi régulier, expliqua le lieutenant à Pointis qui s'étonnait de leur manœuvre. Un de ces jours, ils l'attaqueront à fond, et nous voilà obligés, dès maintenant, d'augmenter la force des escortes. Comment pourrait-on rayonner dans la campagne avec une garnison qui, déjà, suffit à peine aux constructions du poste et à la protection des ravitaillemens? » Pointis admit la difficulté du problème, quand il eut appris que les moyens de transport manquaient pour organiser des convois plus considérables et moins fréquens. Et il s'étonna des impatiences qui semaient, comme à la volée, des postes dont les forces vives s'usaient sans gloire dans des besognes pénibles de charretiers.

La glace était rompue. Certain d'accomplir sans incident sa mission, l'officier, dont l'esprit et les yeux n'étaient plus aux aguets, parlait volontiers. Il se laissait peu à peu aller aux confidences. Avec une verve ironique, il disait ses désillusions de guerrier, ses mécomptes de colonial. Il comparait son rôle actuel à celui qu'il aurait joué ailleurs, dans quelque secteur d'Indochine ou du Centre africain. Il avait espéré les joies et les responsabilités du chef, et il se morfondait, anonyme, dans une petite garnison. Et Pointis avait le cœur serré en songeant à tous les jeunes gens dont il avait entendu les mêmes doléances, qui étaient pareils à ceux de la frontière sino-annamite, du Ouadaï ou du Congo, et qui étaient au Maroc, inertes et grincheux : « Mais tout a une fin, lui dit-il, et vous prendrez sans doute part à la colonne prochaine. Vous y trouverez sûrement l'occasion d'agir selon la formule que vous préférez. — Heu! heu! Je souhaite, monsieur, que vous soyez bon prophète. Mais j'ai déjà respiré, plusieurs fois, la poussière de ces vagues humanités que les grands chefs traînent en pays marocain. Et jusqu'à présent, tous ces périodiques mouvemens de troupes se

sont confondus en deux types qui ont entre eux de nombreuses analogies : la colonne fixe, ou d'observation ; et la colonne mobile, ou noria. — Pourquoi noria ? demanda Pointis, étonné. — Parce que, inlassable, elle parcourt un itinéraire fermé, toujours le même, où elle livre les mêmes combats, reçoit les mêmes soumissions, séjourne sur les mêmes feuillées. »

Ils étaient arrivés à l'extrémité du plateau. La vue s'étendait maintenant snr un cirque immense, où les vallées de deux oueds traçaient des rides que la distance et la pureté de l'air faisaient paraître sans relief. Les tentes du Camp-Marchand simulaient un semis de taches blanches, écrasées sur le sol rougeâtre. Les fourrés de lauriers-roses dessinaient de longues chenilles vertes qui se tordaient sur les thalwegs et soulignaient le scintillement affaibli des flaques d'eau. Vers le Sud, au delà du cirque, une terrasse gigantesque projetait sur le ciel un profil de forteresse, et servait de piédestal à des montagnes déchiquetées qui jaillissaient de l'horizon comme un archipel lointain. Mais le regard cherchait en vain, sur la table rase du plateau, sur les croupes et dans les replis de vallons qu'elle dominait, les troupeaux et les douars. Un silence de mort pesait sur le désert, et les toiles blanches du poste, endormi dans la sieste des midis africains, faisaient penser à des linceuls préparés pour la garnison : « La dernière tribu est partie en dissidence, annonça le lieutenant à Pointis qui méditait ; nous voilà désormais isolés au milieu du bled Siba. » Il en riait comme d'une aventure drôle, sans songer que les magasins contenaient à peine huit jours de vivres, et que la capture d'un seul convoi par les rebelles pouvait avoir de fâcheux résultats.

Dans un flot de poussière, les arrabas, les fantassins, les cavaliers, contournaient enfin le poste où ils entraient, gênés par des groupes impatiens qui guettaient la grosseur des sacs du courrier. Pointis suivait le flot, pour connaître sans retard la place que le commandant d'armes attribuerait à son campement. Il savait que l'autorité militaire, méfiante par nécessité, surveillait avec attention les actes des voyageurs. Elle flairait, chez tout civil dépourvu de lettres de créance, un protégé étranger dont les spéculations seraient grosses pour elle d'interminables ennuis. Mais, comme ses desseins étaient honnêtes, il se soumettait volontiers à un formalisme peu gênant, que les

recommandations dont il était pourvu transformaient toujours en accueil courtois et souvent cordial.

Cette fois encore, le hasard le servait bien. Tandis qu'il cherchait à suivre adroitement le planton qui le guidait vers le bureau du chef de poste, à travers un dédale d'animaux, de voitures, de caisses, d'hommes de corvée agités et bruyans, le timbre d'une voix le fit tressaillir : « Comment ! c'est vous ? Que venez-vous faire ici ? » Il regarda, et reconnut un officier qui, deux ans auparavant, avait été pour lui, au Tonkin, un compagnon de route, de chasse, de plaisir, sympathique et complaisant. Le quatrième galon de l'officier supérieur s'était, depuis, ajouté à ceux du capitaine Imbert, mais l'œil était toujours aussi vif, la taille aussi svelte, l'entrain aussi exubérant. Cette rencontre rappelait aussitôt à Pointis une exotique Gaby aux cheveux lourds, des tigres manqués en commun, des prospections intéressantes, des placemens productifs, plusieurs mois de labeur intense et de joies raffinées. Les mains tendues par un élan du cœur, il s'avança : « Je ne m'attendais guère à vous voir ici, quoique j'aie maintes fois entendu votre nom depuis Casablanca. Mais je vous croyais encore dans quelque Rochefort, et je pensais qu'un homonyme présidait aux destinées de ce poste perdu ! — Je suis seul du nom dans l'arme, et vous oubliez que les envois répétés de bataillons coloniaux ou sénégalais au Maroc réduisent de moitié la durée de notre séjour en France. Je m'en réjouis aujourd'hui, ô voyageur impénitent ! Je vous tiens, je vous garde. Vous ne trouverez pas ici des affaires à étudier, mais vous nous verrez aborder en vitesse un tournant de l'histoire marocaine. Vous ne regretterez pas le spectacle. Nous parlerons aussi du Tonkin, pour nous donner, par instans, l'illusion de changer d'air. » Pointis protestait poliment, ne voulait pas être importun ; mais le commandant l'entraînait avec une insistance persuasive vers une case en briques crues, dont les tôles neuves de la toiture étincelaient. Il y trouvait ses cantines déjà rangées sur le sol, de l'eau fraîche dans les seaux en toile, et le boy Mohammed en train de préparer le lit Picot. Moussa, le cuisinier, assis sur la caisse de popote, attendait sans conviction les ordres pour le repas du soir : il connaissait les traditions de l'hospitalité militaire, et il ne tarda pas à disparaître dans la cuisine des officiers pour offrir à son collègue une collaboration désintéressée.

Pointis était ravi de ce dénouement inattendu. L'hostilité des indigènes, caractérisée depuis N'Kreïla par les espaces déserts, lui avait suggéré de tardifs regrets et de fâcheux pronostics. L'inopportunité d'études agricoles, de recherches minières ou de projets commerciaux lui était apparue évidente, tandis qu'il cheminait sur la route de Camp-Marchand. Il ne voyait alors, à son voyage intempestif, d'autre dénouement que l'assassinat inévitable à quelques centaines de mètres du poste, ou le retour immédiat sous la protection d'un convoi. Et, soudain, la rencontre fortuite d'un ami oublié supprimait tous les obstacles. Il pouvait désormais attendre les événemens derrière les épais talus d'une enceinte bien gardée. Ces événemens étaient proches, affirmait Imbert en lui imposant le tour du propriétaire dans son camp bouleversé.

Des paillotes misérables, des tentes pourries, des taudis immondes aux parois lézardées, à la toiture vacillante, se dressaient sans ordre sur un sol noir, où des sentiers pavés de cailloux pointus exposaient les chaussures à des épreuves redoutables, et les chevilles délicates à des froissemens douloureux. Mais, dans un coin, des constructions coquettes s'élevaient autour d'une petite cour encombrée de matériaux. Quelques soldats européens dressaient les murs, tandis que des files de tirailleurs sénégalais portaient, comme de patientes fourmis, des briques crues posées en équilibre sur leurs chéchias : « Vous comparez ces cahutes à nos jolis postes du Tonkin ? Elles sont pourtant notre œuvre, dit Imbert avec orgueil. Depuis un mois que mes Sénégalais sont ici, voilà ce que nous avons fait. » Il montrait les maisonnettes basses et blanches, coiffées de paille sur leurs tôles neuves, que dominait le mât de pavillon : « Et voilà ce qu'*Ils* nous ont laissé, après un an d'occupation ! » acheva-t-il avec un haussement d'épaules dédaigneux. *Ils*, c'étaient ses prédécesseurs, dont la liste était déjà longue. Et il fulminait contre les marabouts, enterrés pour les rendre invulnérables, doublés pour les rendre frais, surélevés pour augmenter leur capacité : « Ces toiles en loques, ces trous à rats, ces nids à puces, voilà tout ce qu'*Ils* ont trouvé comme dernier cri du confortable ! D'ailleurs à passer ici comme des météores, ils n'ont pas même pu s'occuper de pacifier les environs de Camp-Marchand. Vous ne croirez pas sans peine, mon cher, qu'il y a ici 800 fusils et 2 canons ; que le même effectif est stationné à Maaziz, éloigné

de 35 kilomètres à peine, et que ces deux postes n'ont pas de relations directes à cause de l'insécurité des chemins. Je comprends maintenant pourquoi les augures prétendent qu'il nous faudra cent mille hommes au Maroc ! »

A la popote, où les commensaux d'Imbert adoptaient aussitôt Pointis comme un des leurs, puisqu'il pouvait parler aussi doctement qu'eux de l'Indochine, de Madagascar ou du Sénégal, les progrès d'El Hiba dans le Sud, les coups de main contre les postes sur la route de Fez, la passivité des troupes dans la région zaër, étaient commentés avec aigreur. Les officiers métropolitains de la garnison, que la cordialité des relations y conviait fréquemment, défendaient avec conviction la prudence des programmes, la lenteur calculée des offensives : « Les Berbères ne sont pas comme vos nègres du Soudan; ils sont autrement courageux et bien mieux armés, » disaient-ils quand on leur citait en exemple la rapidité foudroyante de l'épopée africaine, l'enlèvement de Sikasso, l'entrée à Tombouctou, la capture de Samory, la conquête du Tchad, et surtout la prise d'Abéché par un lieutenant isolé à 3000 kilomètres de la mer, avec 180 Sénégalais et deux vieux canons. Ainsi, les uns concevaient la solution du problème marocain par le temps, les gros effectifs, les opérations savantes, préparées à coups d'aide-mémoires et de schémas. Les autres vantaient la supériorité de la méthode fondée sur l'initiative des sous-ordres, la mobilité déconcertante de petits détachemens des trois armes, l'audace des tentatives, la revanche immédiate d'un échec, l'exploitation intensive du succès. Et ils précisaient : « Plus de grosses garnisons en léthargie ! plus de colonnes en rond, si elles ne doivent pas poser sur le pays les jalons permanens de la conquête ! Un réseau serré de postes, faciles à ravitailler et défendre, commandés par des chefs qui savent allier la prudence à l'ardeur ! Voilà la formule; elle nous a donné, en trente ans, l'Indochine, Madagascar et le quart de l'Afrique ! » Pointis, que les deux partis prenaient alors pour arbitre, avouait ses préférences pour le système où triomphait l'individualisme de notre race; mais il invoquait les difficultés de l'heure présente pour exhorter les impatiens à la résignation : « J'ai quelque peu vu, et beaucoup entendu, à Rabat et Casablanca. De gré ou de force, une politique méthodique et circonspecte est provisoirement nécessaire. La révolte d'El Hiba, qui gagne la région de Mar-

rakech, est inquiétante. Si les grands caïds du Sud soutiennent le prétendant, la Chaouïa peut se trouver menacée. A Fez, il faut des troupes nombreuses pour contenir la ville et rayonner dans les environs. La ligne d'étapes est engorgée ; les moyens de transport manquent, et l'évacuation de la capitale a même été conseillée, à cause de la difficulté des ravitaillemens. Les bataillons, les batteries, les escadrons affluent, et l'on n'a pas les moyens de les nourrir. Par suite des fautes accumulées naguère, nous avons, paraît-il, de la peine à conserver nos positions. La récente abdication de Moulay-Hafid grossit encore la part de l'inconnu dans notre entreprise marocaine. La moindre faute pourrait donc être funeste, et je comprends la nécessité de n'agir qu'à coup sûr ! »

Mais ce discours sage provoqua un *tolle* général. « Africains » et « coloniaux » furent d'accord pour conspuer Pointis : « A coup sûr ! clama un capitaine. Croyez-vous qu'on ne trouverait pas ici, et dans les garnisons voisines, assez de monde pour en finir sans retard avec les Zaër ? Vous avez traversé le pays et vous trouvez qu'on peut attendre ? Que faisons-nous à Camp-Marchand derrière nos parapets ? Quelle confiance voulez-vous que nos partisans aient en nous, puisque nous ne pouvons les protéger ? Les dissidens vont partout disant que notre poste est un mellah de Juifs couards. Le prédécesseur du commandant a voulu leur prouver le contraire ; nous savons maintenant qu'il ne faut pas recommencer. » Étonné, Pointis questionna. On lui apprit que, poussé à bout par les jactances des dissidens, l'ancien chef du poste était parti, de nuit, avec 200 tirailleurs sénégalais, une centaine de « joyeux, » un canon et quelques cavaliers, pour aller donner l'assaut au plateau de Tsili, éloigné de seize kilomètres et réputé comme un repaire inexpugnable. Il avait enlevé de vive force la position, et s'y était maintenu assez longtemps pour affirmer son succès avant de rentrer à Camp-Marchand, sans abandonner un seul de ses 11 morts et 22 blessés. Il s'attendait à des complimens : il fut accusé d'imprudence, et déplacé. « L'imprudence n'était pas d'aller à Tsili, dit Pointis ; mais, dans ce pays où le retour paraît un aveu de défaite, puisque votre troupe ne pouvait installer un poste définitif sur le plateau avant de l'évacuer, il valait mieux n'y pas chercher une victoire stérile. Certes, se hâta-t-il d'ajouter, je n'approuve pas sans réserves cette théorie ; mais elle s'explique par la difficulté des temps.

— Vous avez probablement raison, conclut Imbert. Cependant, la colonne des Zaër, annoncée depuis tant de semaines, est plus que jamais nécessaire, ne serait-ce que pour enlever aux dissidens leurs illusions et rassurer nos partisans. » Aux approbations véhémentes de l'entourage, Pointis comprit les sentimens qui l'animaient. Obscurs officiers de troupe, presque tous vétérans des campagnes coloniales, ils n'avaient à espérer, suivant l'usage, que les restes dans la distribution des prix après la bataille. Ils ne songeaient pas à la mort brutale, aux blessures incurables, aux mutilations hideuses qui peut-être les attendaient; ils ne souhaitaient la lutte que pour y retremper leurs forces morales et leurs caractères de chefs. Et Pointis les admira.

D'ailleurs, la date semblait proche où leurs vœux seraient exaucés. De jour en jour, des nouvelles rassurantes arrivaient du Sud et de l'Est. Le rogui, malgré ses premiers succès, n'avait pu coaliser les tribus, ni déchaîner la guerre sainte. Les jongleries magiques d'El Hiba n'éblouissaient que la populace du Souss et du Haouz, et sa popularité venait mourir sur les rives de l'Oum-er-Rbia. Fez, définitivement maté, acclamait le successeur de Moulay-Hafid, et l'on estimait possible, sans un déploiement considérable de forces, la reprise de Marrakech. L'occasion semblait donc favorable de liquider ailleurs quelques arriérés gênans. Depuis l'assassinat de Méaux et de Marchand, nous avions trop souvent promis aux Zaër un châtiment exemplaire, nous avions trop souvent joué chez eux le rôle de matamores impuissans, pour différer plus longtemps l'exécution de nos promesses. Peu à peu, la colonne tant de fois annoncée sortait des nuages de l'hypothèse, et des papiers avant-coureurs annonçaient son approche aux postes enfiévrés.

A Camp-Marchand, choisi pour base des opérations projetées, une volonté prévoyante soudait peu à peu les anneaux de la chaîne qu'elle préparait à la région rebelle. Venus de loin, sans liaison visible, compagnies de tirailleurs algériens et sénégalais, de marsouins et de zouaves, sections de mitrailleuses et d'artillerie, pelotons de spahis et de chasseurs d'Afrique, partisans et goumiers, commençaient de plaquer autour du camp les pièces multicolores d'un habit d'Arlequin. Par groupes hétéroclites, les troupes accouraient, soulevant de leurs pas pesans

une poussière qui flottait comme un ruban de gaze sur les méandres des pistes et des sentiers. Les guetteurs des dissidens, tapis au sommet des montagnes, épiaient ces mouvemens de fourmilière et ne parvenaient pas à dénombrer la mehallah des Roumis. Incrédules, confians dans l'inviolabilité de leurs retraites, leurs chefs calmaient l'anxiété des douars. Ils songeaient aux alertes précédentes, aux randonnées successives des Branlières, des Moinier, des Brulard, et ils affirmaient à leurs fidèles que, cette fois encore, l'orage s'éloignerait sans éclater.

Cependant, cette concentration semblait de bon augure aux hésitans, qui n'avaient pas changé de parti. Escomptant les revanches prochaines, nos derniers partisans exultaient. L'officier de renseignemens du poste voyait chaque jour, sans surprise, les solliciteurs animer son bureau longtemps désert. Naguère, quelque voyage à Rabat ou Casablanca leur avait fait deviner à temps la supériorité finale de notre force; ils avaient dès lors persisté dans l'attente souvent dangereuse de l'imminente curée. Ils conservaient, dans leurs burnous somptueux ou leurs guenilles malpropres, leur traditionnelle allure de grands seigneurs, mais ils mendiaient déjà sans vergogne d'hypothétiques dépouilles qu'ils se disputaient âprement. Débordé par l'assaut de ces convoitises, Imbert qui était pris pour arbitre suprême évitait de se compromettre, et n'imposait aucune limite à l'élasticité de ses engagemens. Pointis, que la curiosité faisait assister assidûment à ces conférences, s'étonnait de voir la légendaire fierté arabe s'effondrer dans tant de bassesse et de cupidité.

Nul sentiment noble ne germait dans leur mentalité grossière de ralliés. Certes, Pointis en avait rencontré des vaincus acceptant leur défaite, qui se glorifiaient d'être les collaborateurs loyaux des conquérans. Mais ceux-là savaient que la domination étrangère était l'épreuve indispensable au salut de leur race. Annamites affinés, Hovas orgueilleux, avaient compris l'impossibilité de leur indépendance hors du type social que les États d'Europe représentaient. Ils avaient souffert de leur faiblesse, mais ils espéraient sortir fortifiés de l'école du malheur. Ils croyaient que, seule, notre intervention brutale avait pu briser le moule des traditions où s'était figée leur nationalité. Ils s'instruisaient près de nous, pour préparer à leur pays une destinée

nouvelle. Les cœurs fermés, mais les mains tendues, ils venaient vers nous; ils nous aidaient sans réserve pour mériter notre estime et préparer leur régénération. Dans leur rôle ingrat d'intermédiaires et de conseillers, si leur amour-propre saignait souvent, ils s'en consolaient parfois, en songeant aux revanches futures : « Quand nous en saurons autant que vous, avait déclaré l'un d'eux à Pointis, nous essaierons de nous passer de vous. » Et si dans l'entourage des vainqueurs on rencontrait des courtisans intéressés, on y trouvait en plus grand nombre des patriotes clairvoyans.

Tels n'étaient pas les Marocains quémandeurs et besogneux, à qui l'officier de renseignemens donnait chaque jour audience. Ils s'observaient, méfians, et Pointis se divertissait au spectacle de leurs rivalités. Chacun soupçonnait dans son voisin un concurrent redoutable, et le souci de la calomnie savante s'affirmait en d'interminables bonimens, que l'officier écoutait sans lassitude. Tous avaient des ambitions à satisfaire, des affronts à venger, des rancunes lourdes, des espoirs onéreux. Les plus malins, fiers d'une fidélité sans défaillance, affectaient une foi imperturbable et silencieuse dans notre équité. D'autres, moins avisés, véritables ouvriers de la onzième heure, proclamaient sans mesure la vivacité d'un zèle tardif. Cheikhs sans douars, cadis sans justiciables, khalifas sans thalebs, caïds sans autorité, offraient peu et voulaient recevoir beaucoup. Celui-ci exploitait avec adresse un engouement nouveau pour l'Assistance Médicale indigène, et donnait un gage sans valeur en confiant son esclave fourbu aux soins du « toubib » français. Celui-là mettait à notre service quelques bourricots étiques, ou des projets d'intrigues, ou des promesses de trahison. Des conciliabules dans la nuit attestaient la prudence de personnages qui n'osaient pas, ouvertement, jouer sur les deux tableaux. Les délations, les marchandages affluaient, comme aux séances clandestines d'un comité électoral sûr du scrutin.

L'assiduité de Pointis à ces réunions pittoresques intriguait les notables du district. Ils flairaient en lui quelque « hakem » au pouvoir mystérieux. Ils le courtisaient pour mériter ses bonnes grâces et conquérir son appui. Pointis, amusé par leur manège, mimait une sympathie dilatoire, et, gravement, avec les phrases conventionnelles, se déchargeait sur Allah du soin d'exaucer les solliciteurs. Dans leur foule ano-

nyme, quelques types cependant l'intéressaient, par l'avidité naïve des prétentions, la malice roublarde des fourberies. Il les reconnaissait au passage, s'informait de l'état de leurs affaires, souhaitait honnêtement la réussite de leurs combinaisons. Et Bou-Amar qui voulait étendre, après la campagne, son autorité contestée de caïd sur toutes les fractions des Ouled-Ali; Bou-Hazza qui, plein d'égards pour les deux partis, hésita jusqu'au dernier jour à opter pour une dissidence inopportune; le caïd Saïd, que ses administrés reniaient; Moussa le borgne, qui devait à son profil historique le surnom de François Ier dont il était fier, et qui donnait, avec une scrupuleuse prévoyance, des gages à l'autorité française et aux dissidens; d'autres seigneurs de moindre importance, poussés par une ardeur impatiente, mettaient innocemment à nu, devant lui, leurs âmes de pirates pressés de « manger le voisin. »

Mais, entre tous, Pointis observait Bou-Amar. Celui-ci s'agitait, devinant que l'occasion était unique de satisfaire ses rêves ambitieux. Petit, râblé, il avait une figure intelligente, et l'on pouvait attribuer à la franchise la vivacité de ses regards. Avec une sagacité rare, ce montagnard musulman, inculte et glorieux, avait adopté dès l'origine le parti des Français. Il avait résisté aux menaces des dissidens, comme aux incertitudes causées par notre longue inertie. Depuis l'établissement de nos postes en pays zaër, il s'était multiplié pour mériter une gratitude qu'il entendait monnayer. Il avait, d'ailleurs, chez le caïd Saïd, un rival dont nous étions les débiteurs, et que sa créance morale rendait redoutable. Or, Bou-Amar n'admettait pas une diffusion de notre reconnaissance qui, lors du règlement de comptes, diminuerait sa part de profits. Il guettait donc les événemens pour y trouver une occasion de distancer son concurrent dans la course aux honneurs. On le soupçonnait fort d'avoir poussé, pour le perdre, les douars de Saïd à partir en dissidence. Saïd l'en accusait, non sans raisons plausibles, et la vraisemblance de cette manœuvre paraissait évidente à l'officier de renseignemens. Bou-Amar comprit qu'il devait tenter un coup de maître pour regagner, dans notre estime, tout le terrain perdu. D'ailleurs, le temps pressait. Les premières troupes de la colonne arrivaient à Camp-Marchand. Le début des opérations consacrerait la ruine de ses espérances, si Bou-Amar ne s'était révélé auparavant comme l'homme indispensable. Et pendant quelques

jours il y eut, dans la cahute des Affaires indigènes, une affluence inusitée d'émissaires mystérieux.

Pointis attendait avec impatience le dénouement. Il se passionnait à la complication de toutes ces intrigues. La mentalité indigène, qu'il s'était imaginée simpliste et fruste, lui apparaissait fertile en machiavéliques combinaisons. Certes, durant son séjour au Maroc, il avait déjà constaté, parfois à ses dépens, la duplicité, l'esprit retors des Arabes et des Berbères; il connaissait l'astuce de tout candidat caïd; mais chez ce paysan sans culture elle confinait au génie.

« Tant mieux, puisque nous en profitons, lui dit un soir Imbert qui avait gardé jusqu'alors, sur les offres de Bou-Amar, une diplomatique réserve. Demain matin, si vous ne craignez pas de vous trouver sur le trajet d'une balle égarée, venez avec nous. Je vous montrerai le retour des enfans prodigues. Ce sera un spectacle très marocain. — Je vous accompagnerai volontiers, affirma Pointis; mais en attendant, ne pourriez-vous m'expliquer?... » Imbert aquiesça : « Je le puis. Hier encore, l'affaire n'était pas sûre et je préférais, en cas d'échec, la tenir secrète. Maintenant la discrétion serait superflue. Sachez donc que ce finaud de Bou-Amar s'est abouché avec plusieurs de ses anciens douars qui, pour diverses raisons, regrettent leur dissidence. Il leur a fait passer la bonne parole et leur a promis notre pardon, s'ils abandonnaient le parti des révoltés. Ces douars comprennent bien que tel est leur intérêt. Mais, autant pour sauver la face que pour se garder contre des représailles éventuelles si nous ne sommes pas les plus forts, ils exigent qu'on leur fasse une douce violence. Et voici le programme que nous avons adopté. Demain, je mobilise la garnison, et nous allons soutenir Bou-Amar qui, avec ses partisans, fera « baroud » contre les intransigeans. A la faveur du tumulte et de la fusillade, les douars repentans décamperont, et nous protégerons leur retraite. Mais il est bien entendu que notre intervention aura seulement le caractère d'un appui moral. Bou-Amar tâchera de s'en tirer avec ses guerriers. — Et si cette intrigue si bien préparée doit, en réalité, l'attirer dans un guet-apens? — Sans nul doute j'irai le secourir, mais non sans regrets. »

En termes distillés, Pointis s'étonna. Ce programme, insinua-t-il, manquait d'élégante hardiesse : « Je sais, je sais! riposta Imbert qui, d'ailleurs, n'en paraissait pas très fier. Mais,

ni les circonstances, ni les grands chefs ne sont favorables à une deuxième édition de l'affaire de Tsili. Or, cet essai de pacification persuasive m'entraînera dans une zone interdite aux manifestations militaires du poste. Si j'ai de « la casse, » on ne manquera pas de dire que j'ai été imprudent, que la prochaine entrée en scène de la grande colonne rendait mon geste inopportun, et que j'ai voulu me tailler un petit succès personnel. Songez que nous serons entraînés jusqu'à 18 kilomètres au Sud de Camp-Marchand! C'est peu, dans l'Infini; mais c'est assez, au Maroc, pour me faire accuser de témérité. »

Le lendemain au point du jour, Pointis, équipé comme un reporter militaire, observait le rassemblement. Les « joyeux, » les Sénégalais, mal éveillés, s'alignaient sans hâte et répondaient d'une voix dolente à l'appel. Les gradés s'agitaient pour donner à leur troupe un aspect martial. Les officiers arrivaient d'un pas vif, intrigués par cette prise d'armes inopinée, dont ils ignoraient encore la cause; réunis en petits groupes, ils se livraient au jeu traditionnel des pronostics. L'un d'eux, sceptique, sifflotait : « Nous n'irons plus au bois, » en contemplant les gros mulets de la section de montagne, les chevaux alertes des spahis, dont un cliquetis de ferraille, un murmure de jurons, signalaient l'arrivée. A droite, Bou-Amar se démenait autour d'une quinzaine de cavaliers blottis dans leurs burnous, et s'efforçait de leur insuffler son ardeur guerrière; mais si leurs carabines semblaient en bon état, leurs biques maigres et leurs physionomies indifférentes de « meskine » désabusés, faisaient douter de leurs instincts belliqueux. Leur allure et leur petit nombre étonnèrent Imbert. Dans un colloque prolixe, l'officier de renseignemens s'inquiéta. Bou-Amar affirma les dangers des jugemens téméraires, et garantit de nouveau le succès. En réalité, le caïd paraissait escompter, au cours de l'entreprise, un de ces incidens de la dernière heure, qui modifient le cours prévu des événemens et déplacent les responsabilités.

Après deux heures d'une marche rapide, le détachement arrivait au sommet d'un col où la vue s'étendait sur les immensités mystérieuses du bled Siba. Les plateaux et les vallons semblaient confondus dans une plaine sans reliefs, et nulle rumeur, nulle fumée d'appel ne troublaient la sérénité du désert. Vers le Sud, l'horizon était fermé par le fouillis dentelé de la

vallée du Grou, par les montagnes bleuâtres de Sidi-Lakdar, En vain, les lorgnettes scrutaient les premiers plans et les lointains : les guerriers dissidens restaient invisibles, comme leurs troupeaux et leurs douars. Faisceaux formés, les troupes trompaient leur impatience en grignotant le repas froid. Les officiers, éclairés maintenant sur les causes de ce déploiement de forces, commentaient sans douceur l'attitude insolite des partisans. Ceux-ci, accroupis devant leurs montures, se désintéressaient de la comédie dont ils devaient être les principaux acteurs. Veules et taciturnes, ils semblaient avoir la nostalgie de l'espace qui s'ouvrait devant eux, domaine inviolé de la liberté sans entraves, paradis de guerriers inaccessible aux Roumis. Bou-Amar, penaud, gesticulait entre Imbert et son officier de renseignemens qui l'accablaient de reproches et de menaces : « Bou-Amar, tu nous as menti! Où sont tes partisans? Ce n'est pas avec ces quinze pouilleux que tu vas forcer tes douars à rentrer! » Et l'autre pérorait, invoquait une méprise : « Ils se sont trompés, bredouillait-il, mais c'est là-bas qu'il faut aller! » Et il montrait une colline lointaine où, par erreur, ses affidés s'étaient sûrement donné rendez-vous.

Pendant ce colloque, les officiers s'étaient rapprochés. Un murmure de colère accueillit la traduction de l'officier de renseignemens qui, perplexe, fourrageait dans sa barbe noire. Imbert les consulta du regard, et lut sur leurs physionomies une instinctive anxiété. Tous étaient braves, mais ils flairaient une trahison dans le calme de la plaine et dans l'embarras de Bou-Amar : « Bah! nous pouvons bien y aller, » dit Imbert en contemplant ses soldats qui, repus et reposés, jacassaient gaiement. » Avec un peloton au col pour assurer notre retour, 250 fusils, 2 canons et 20 spahis dans la plaine, c'est plus qu'il n'en faut pour rester maîtres de nos mouvemens. Messieurs, dans un quart d'heure nous partons! Le caïd nous guidera! — Vous avez tort, mon cher ami, lui souffla Pointis, tandis que les officiers se dispersaient. Songez à ce que vous m'avez dit hier au soir! Vous devez être prudent. Permettez-moi de vous engager à laisser tous ces Bicots se débrouiller entre eux. » Mais Imbert éclata : « Zut pour la prudence! J'en ai assez, à la fin, d'être, comme ils le disent, le Hakem du Mellah! Si nos chefs nous trouvent dangereux et gênans, ils n'ont qu'à nous enlever nos fusils et nos canons pour les remplacer par des porte-

plumes et des balais! » Pointis n'insista pas. Cette révolte, d'ailleurs, lui causait une joie intense. Et, sans inquiétude sur les suites de l'aventure, il suivit le détachement.

De colline en vallée, on parcourut une dizaine de kilomètres dans le désert. Bou-Amar et ses cavaliers, collés aux flancs de la troupe, semblaient attendre une intervention du Destin. L'impression d'une traîtrise hantait peu à peu les « joyeux, » dont la nervosité se traduisait par des exclamations coléreuses et des gestes menaçans. Les artilleurs, plus placides, cheminaient lourdement à côté de leurs mulets; les Sénégalais, comptant sur la bataille, caressaient leurs gris-gris, et leur joie s'envolait dans le « Y a bon » traditionnel. Imbert, à l'avant-garde, épiait le terrain, comme s'il redoutait une défaillance visuelle chez les spahis qui tressaient, autour de la petite colonne, un réseau mobile d'observateurs attentifs.

Soudain, il s'arrêta. Le chemin franchissait une crête rocheuse qu'il adopta comme limite de sa patience. Il disposa sans retard sa troupe en prévision d'une alerte, tandis que l'officier de renseignemens sommait Bou-Amar de tenir ses promesses. Le caïd inventait des faux-fuyans et, visiblement, n'était pas disposé à « marcher. » Agacé, Imbert intervint : « Tu m'as entraîné jusqu'ici pour m'aider à ramener ta tribu. Où sont tes douars? Où sont tes partisans? Tu m'as trompé, puisque je ne vois rien. Tu dormiras dans un silo ce soir, si tu ne fais pas ce que tu m'as promis. J'attends ici jusqu'à midi : tu as le temps d'agir. » Bou-Amar voulut attester la pureté de ses intentions; mais, jugeant aux physionomies que l'heure des discours était passée, il rallia son escorte de « meskine » et partit au galop. « Voulez-vous parier qu'il rejoint les dissidens et que vous ne le verrez plus? » demanda Pointis à Imbert qui soupira : « Tant mieux! je serai débarrassé d'un intrigant. »

Les heures s'écoulaient. Parfois, quelques détonations assourdies par l'éloignement faisaient lever des têtes de dormeurs allongés à l'ombre des rochers. Imbert, Pointis, des capitaines et des lieutenans, juchés sur un piton, s'étaient groupés autour de l'officier de renseignemens qui leur montrait le théâtre des prochaines opérations : « Là-bas, vers le Sud-Ouest, c'est Hadjirat-ben-Naceur, découronné de son village berbère qui, jadis, terrorisa la plaine; vers le Sud, c'est la vallée de Zahiliga, où les rebelles vont abreuver leurs troupeaux; plus loin, c'est

le massif de Sidi-Lakdar, où sont campés les Fokras de Merchouch ou Bou-Achéria, qui perpétrèrent l'assassinat de Marchand et de Méaux; à l'Est, ce chaos de pics déchiquetés, c'est la vallée du Grou qui abrite les dissidens les plus irréductibles, et qui confine aux domaines du puissant Zaïani. » Et tout ce pays était si inculte et si dénudé, ses broussailles sèches lui donnaient si bien l'aspect d'un désert grisâtre, que les imaginations les plus folles n'y pouvaient concevoir, avec les chocs imminens de deux races, des hécatombes de guerriers.

La voix berceuse de l'officier de renseignemens s'était tue. Les coups de fusil lointains ne ponctuaient plus le silence lourd. L'air dansait sur la plaine et les rochers surchauffés. L'heure du départ approchait. Pointis était près de trouver le sommeil dans la rêverie où son esprit s'évadait, quand un galop le fit tressaillir. Il ouvrit les yeux et reconnut l'agent de liaison de l'artillerie qui se hâtait : « Mon commandant, cria le brigadier, le lieutenant m'envoie vous dire qu'on aperçoit des troupeaux et des gens qui semblent se diriger vers le col. Faut-il tirer ? — Rien ne presse. Je vous suis. Venez-vous, Pointis? Nous verrons sans doute du nouveau. » Pointis se leva d'un bond, et, quelques instans après, il grimpait avec son ami sur le dôme rocheux où les deux pièces de 65 se tenaient en surveillance. Les servans rassemblés en groupes remuans autour des canons, les Sénégalais du soutien qui gesticulaient, leur apprenaient de loin qu'un spectacle insolite les attendait.

Quand il arriva, essoufflé, sur l'étroite terrasse où « les crapouillots » béaient vers l'Est, Pointis ne put retenir un cri d'enthousiaste étonnement. A ses pieds, une vallée s'élargissait en éventail vers un hémicycle insoupçonné de montagnes où s'enfonçaient des ravins qui semblaient séparer les secteurs des loges d'un théâtre désert. Et cette comparaison s'imposa sur-le-champ, quand il eut constaté à la lorgnette, dans les replis estompés du terrain, des grouillemens confus d'êtres en émoi : « On croirait que la représentation vient de finir, et que les spectateurs se hâtent vers la sortie, » dit-il à Imbert qui cherchait l'explication de ces agitations simultanées. D'ailleurs, ils ne tardèrent pas à comprendre. Les foules, toujours indistinctes, avançaient. Elles suivaient les thalwegs, franchissaient les ondulations du sol, comme poussées vers un but commun, et leur

marche lente et régulière les faisait converger vers la vallée qu'elles couvraient de leurs rangs épais. Il en sortait de partout, des creux bleuâtres et des fourrés confus; il en surgissait des éperons abrupts qui tendaient un rideau de mystère sur les pentes lointaines des monts. Sur les crêtes violettes, des points noirs, parfois voilés de gaze, s'agitaient : c'étaient des cavaliers qui protégeaient les mouvemens de ces multitudes et tiraient sur d'invisibles ennemis : « Je comprends, maintenant! s'écria tout à coup Imbert, Bou-Amar a réussi! Ses douars lâchent les dissidens! » Il donna aussitôt ses ordres pour procurer aux fugitifs une sécurité inviolable, et, suivi de Pointis, il courut vers une éminence d'où ils pourraient commodément contempler le défilé.

Déjà les premiers groupes montaient vers le col. Leurs théories se suivaient interminables, et leur apparent désordre laissait intactes les cellules organiques de la tribu. Réunis par douars, les familles et les animaux marchaient confondus, et le tumulte assourdi de leur foule innombrable était semblable au bruissement de la mer. Les chameaux au pas velouté dominaient de leurs têtes placides, balancées par les cous inquiets, le flot roux des bœufs, le tassement aplati des moutons. Les bourricots efflanqués, les mulets aux plaies saignantes, disparaissaient sous des monceaux de choses misérables, toiles brunâtres, piquets de tentes, vaisselle grossière, coffres vermoulus, dont l'arrimage incohérent dénonçait la fièvre d'un départ subit. Des chiens maigres, des enfans futés, de pauvres hères sans armes, couraient sans relâche, sur les flancs des troupeaux qui remplissaient comme un fleuve vivant le fond de la vallée. De vieilles femmes à la physionomie résignée, de jeunes épouses à la figure voilée, aux reins alourdis par les nourrissons empaquetés ou par des charges de bêtes de somme, suivaient en trottinant les chevaux caparaçonnés de rouge qui portaient fièrement leurs maîtres et seigneurs. Ceux-ci, le fusil en équilibre sur l'arçon, le regard insolent et vague, semblaient gonflés d'égoïsme et de vanité. Là-bas, les ravins déversaient toujours des affluens intarissables dans le flot des humains et des animaux qui coulait sans arrêt, sans cris, sans remous. Du fond maintenant trop étroit, il débordait sur les versans, il submergeait les collines, montait vers le col qui dressait une barrière symbolique et provisoire entre la paix française et le désordre

musulman. Et c'était une vision inoubliable, que celle de ce peuple en marche vers son nouveau destin.

« Ne croirait-on pas revivre les temps bibliques? dit Pointis à Imbert qui rêvait. Ces multitudes d'hommes et d'animaux, errantes dans le désert, ne vous font-elles pas songer à l'Exode? Il me semble que Pharaon va surgir sous l'aspect d'un chef de dissidens. » Imbert sourit : « Puisque vous évoquez l'Histoire Sainte, dit-il, regardez bien ce groupe, là, tout près. Il vous fournira le sujet d'un paradoxe brillant sur le réalisme dans l'art. » Et il montrait un Marocain orgueilleux, confortablement assis sur un âne rondelet; la femme suivait, loqueteuse, encore fraîche et jolie, mais courbée sous le poids de ballots énormes et d'un gosse empaqueté sur les reins : « Voilà, reprit-il, comment la fuite en Égypte a dû s'accomplir. Saint Joseph à pied, portant les bagages, la Vierge sur la bourrique avec l'Enfant Jésus dans les bras, sont un contresens artistique et social. » Il allait, d'après nature, passer au crible d'une critique goguenarde le formulaire pictural des sujets religieux, quand une voix joyeuse sortit d'une trombe de poussière qui se rapprochait.

« Mon commandant! criait l'officier de renseignemens, succès complet! Nous faisons rentrer de dissidence 130 tentes et près de 15 000 têtes de bétail sans tirer un coup de fusil! » Et il sautait à terre, en même temps que Bou-Amar et ses acolytes qui rayonnaient d'orgueil : « Bou-Amar est un brave homme, reprit-il; nous l'avions mal jugé ce matin! » Avec une franchise louable, il expliqua sa méprise d'interprète qui avait fait soupçonner le caïd de trahison. Celui-ci, au contraire, avait habilement combiné son plan. Pendant la nuit, une cinquantaine de cavaliers étaient allés jusqu'aux douars dont il fallait aider le départ. Ils avaient pu échapper aux guetteurs des dissidens, donner les indications indispensables sur la route à suivre pour le retour, et sur l'emplacement des troupes de soutien. Grâce à l'obscurité, au secret rigoureux de l'intrigue, les douars avaient pu faire leurs préparatifs et se sauver sans être éventés. Au jour, les ennemis s'étaient aperçus de leur fuite; ils les avaient poursuivis; mais, retardés par le rideau léger des partisans, ils n'auraient pu devenir gênans que vers l'arête occupée par nos troupes. Là, ne se sentant plus en force, ils avaient fait demi-tour. Le quiproquo de la matinée résultait d'un changement

inattendu dans le programme : la veille, les dissidens avaient entraîné plus loin vers le Sud les douars qu'ils prétendaient retenir dans leur parti, et ce contretemps avait retardé l'heure de la fuite et l'arrivée au rendez-vous.

Imbert écoutait ce récit avec une joie intense. Il s'extasia sur l'importance du succès obtenu sans coup férir : 130 tentes, avec leurs 15 000 animaux, cessaient volontairement la rébellion, et la seule intervention morale de nos forces suffisait pour les y décider! Il tendit la main à Bou-Amar et le complimenta; puis il songea aux causes cachées qui transformaient soudain ce caïd obscur et douteux en champion intelligent et zélé des Roumis. Les pronostics fondés sur les récits relatifs à la prochaine colonne, sur la concentration commencée à Camp-Marchand? Ils en ont vu d'autres, et ils n'y croient pas. Les rengaines nouvelles sur les profits d'une politique de collaboration? Non, ils ne savent ce que c'est. Lassitude raisonnée de l'existence errante, convoitise du bien-être stable et reposant? Pas davantage. Alors? Il se butait, mais un trait de lumière traversa son esprit : « Parbleu! c'est le choc de Tsili qui ouvre cette fissure dans le bloc des dissidens. Ils savent maintenant que, malgré les distances, leur sécurité est devenue douteuse et leur impunité mal assurée. Les hésitans commencent à se garer des coups. »

Les derniers troupeaux disparaissaient derrière le col. Le soleil baissait. Pointis se leva : « Partons-nous? » demanda-t-il. Imbert cessa de méditer; il fit à la lorgnette le tour de l'horizon : « Rien de suspect en vue. Nous rentrerons en bon ordre, glorieux et satisfaits. Admirez maintenant la joie de nos troupiers : ils comprennent qu'on a joué un bon tour aux dissidens! » Sur les figures, on lisait, en effet, la satisfaction causée par une journée bien remplie, dont les épisodes étaient analysés en commentaires bruyans. Les regards se tournaient, admiratifs, vers Bou-Amar qui savourait sans modestie cet hommage réparateur des avanies du matin.

Peu à peu, les élémens protecteurs de l'exode s'étaient soudés dans la formation prescrite pour le retour. Sur la piste rabotée par les pas des animaux innombrables, la troupe marchait allégrement. Elle dépassait les derniers groupes des fugitifs qui égrenaient leurs traînards harassés. Bêtes et gens étaient visiblement à bout de leurs forces, et Pointis put voir, sur les

épaules des Sénégalais, quelques moutons fourbus. Il s'en émerveilla : « Non, ce n'est pas ce que vous croyez, lui dit un officier. Nos tirailleurs ne savent pas que la Société Protectrice conseille aux humains : Soyez bons pour les animaux. Et leur sollicitude a un mobile plus intéressé. »

Cependant, le crépuscule brouillait dans l'ombre les fonds des vallées. Au loin, sur les plateaux qui entourent le poste, des lumières apparaissaient, et leurs cercles de feu signalaient aux retardataires les emplacemens des nouveaux douars. Les femmes hors d'haleine, les troupeaux épuisés de fatigue et de soif, se hâtaient vers ces lueurs, comme vers le refuge sûr qui les préserverait désormais des réveils effarés, des départs furtifs dans la nuit zébrée par les éclairs des coups de fusil. Des vieillards, des enfans s'affaissaient et leurs proches passaient sans les voir, emportés par la dureté de la race et l'égoïsme de la peur. Mais les soldats, goguenards et pitoyables, soulevaient doucement ces épaves humaines et les arrimaient sur les mulets de bât pour épargner les dernières fatigues à leurs pieds endoloris.

Au pied du poste, le fleuve de ce peuple en marche se perdait dans les campemens déjà installés. Habitués à la morne solitude des environs, les troupiers acclamaient les douars qui étincelaient comme une capitale en fête. Les officiers, groupés dans la cour, discouraient encore, avant de se séparer, sur les épisodes émouvans ou burlesques de la journée. Un brouhaha de conversations sortait des tentes et des cases, dominé par le concert lancinant des chiens dans les douars. Pointis cherchait à démêler le leit-motiv de cette symphonie, tandis qu'Imbert parcourait du regard un lot de télégrammes apporté par un planton déférent. Bou-Amar et ses acolytes étaient partis à la recherche d'une plantureuse diffa.

« Il ne doute plus de rien, Bou-Amar! dit soudain Imbert. Devinez ce qu'il m'a proposé avant son départ? L'officier de renseignemens en est tout abasourdi! — Sa fille, peut-être? supposa Pointis. — Soyez donc sérieux! Il m'offre les Fokras de Merchouch, et leur suite, avec la manière de les massacrer. — Pas possible! Et ce serait pour quand, cette hécatombe? — Hélas! n'y pensons plus! J'ai connu trop tard ce caïd intelligent et ambitieux! Les dernières troupes qui doivent concourir au « châtiment des Zaër » arrivent demain, et la grande colonne s'ébranle dans trois jours. J'en fais partie avec mon bataillon.

Je serai petite flûte là où je pouvais être chef d'orchestre! —

— Bah! dit Pointis, ne regrettez rien! Vous seriez trop gourmand, si vous vouliez garder, pour vous tout seul, le gâteau guerrier de la pacification zaër. Mais j'ai tort de railler votre déception, car vous étiez, sans doute, sûr de réussir un brillant coup de main. Et si vous aviez échoué? Pensez aux conséquences locales d'une catastrophe, tandis que le Rogui prêche la guerre sainte, et que El Hiba triomphe à Marrakech! Croyez-moi : pour des tas de raisons d'intérêt général et d'intérêts particuliers, il vaut mieux, comme disait l'autre, taper tous ensemble, et tous en même temps! »

Le tirailleur maître d'hôtel, immobile, guettait la fin de ce discours. Le dîner était servi. Les officiers attendaient Imbert et Pointis autour de la table, fleurie de lauriers-roses en l'honneur du retour des « enfants prodigues, » ainsi qu'un loustic nommait les dissidens repentis. Et jusque fort avant dans la nuit, les yeux où brillait l'excitation d'un champagne de traite cherchèrent, sur les cartes rudimentaires du pays zaër, les emplacemens des prochains Austerlitz.

Pierre Khorat.

REVUE LITTÉRAIRE

VILLON (1)

« Il fauldroit avoir esté de son temps à Paris, et avoir congneu les lieux, les choses et les hommes dont il parle, » dit Clément Marot de Cahors, dans la préface de l'édition qu'il a donnée de Villon. Il regrette que les deux Testamens soient tout pleins de noms bientôt inconnus et d'allusions à de petits faits qui n'ont laissé nul souvenir. Il conseille donc aux poètes de ne pas prendre leurs sujets « sur telles choses basses et particulières. » On ne lit pas les Testamens, je crois, sans être un peu du même avis que Marot. Mais le conseil de Marot est dangereux, qui engagerait les poètes à éviter la particularité. En cherchant la généralité, les poètes ne traitent plus que lieux communs. Il est remarquable que plusieurs des grandes œuvres auxquelles la postérité demeure le plus fidèle, — et, par exemple, la *Divine Comédie*, — soient, dans tout leur détail, attachées à de menus événemens, oubliés quelques-uns. Or, le poète ainsi témoigne de sa vie réelle ; et il n'est de réalité que particulière : mais il n'est rien aussi de plus général que la vie.

Cependant « l'industrie des legs » que fait Villon (comme dit Marot) nous échappe très souvent ; et, pour en attraper la signification, l'ironie ou la gentillesse, il faudrait avoir été de son temps à Paris. Marot renonçait à un tel privilège, Marot qui, un demi-siècle après la mort de Villon, sentait déjà « l'antiquité de son parler » et la notait dans un langage dont nous sentons à notre tour l'antiquité : que de vieillesse accumulée sur la jeunesse d'« ung povre petit escollier ! »

(1) Pierre Champion, *François Villon, sa vie et son temps*, deux volumes (Champion, éditeur).

Il y a, pour retourner à lui un peu, l'érudition. Et, parce que certains érudits entassent tout uniment de la poussière sur de la poussière, nous sommes tentés de redouter leur besogne ; mais, bien faite, leur délicate besogne est le rajeunissement perpétuel de l'humanité. Recourons à ce beau stratagème. Grâce aux deux volumes que M. Pierre Champion, — précédemment l'auteur d'un *Charles d'Orléans* très remarquable (1) — vient de consacrer à *François Villon*, nous aurons connu les lieux, les choses et les hommes dont parle ce poète ; nous aurons été de son temps à Paris, mieux et plus facilement que Marot.

M. Pierre Champion a utilisé les travaux patiens et admirables d'Auguste Longnon, de Marcel Schwob et de Gaston Paris. Il les a contrôlés, et il les a, sur quelques points, corrigés. Surtout, il les a complétés par ses recherches personnelles, qui ont été considérables, minutieuses et constamment récompensées de précieuses trouvailles. Sur Villon lui-même et son existence, il n'apporte pas de nouveaux documens. Ce qu'il a étudié, avec un soin parfait et avec une ingéniosité subtile, c'est le temps de Villon ; et c'est l'entourage de Villon, ses amis, ses légataires, le monde où a vécu cet écolier, ce poète, ce sacripant, son milieu, les conditions de son activité, ses paysages de rues ou de grands chemins, de sorte que Villon nous devient tout à fait intelligible ; nous entrons dans le secret de sa conscience et nous concevons familièrement ses bizarreries : les incidens que nous savions s'éclairent d'une lumière qui leur donne du naturel et de l'évidence.

J'aimais, s'il faut l'avouer, maints huitains que je n'entendais pas beaucoup : « *Item*, à Jehan Raguyer je donne... *Item*, à Robin Trousse-caille... *Item*, et à Michault Culdou. — Et à sire Charlot Taranne... » Mon plaisir était le bruit des syllabes, le rythme des mots si drôlement agencés, certes obscurs et qui soudain se dévoilaient, montrant un bout de pensée cocasse ou polissonne, laquelle aussi tournait parfois au plus doux sentiment. Et je m'attendrissais sur Guillaume Cotin, sur Thibault de Vitry, deux pauvres clercs, parlant latin, paisibles enfans sans querelle, humbles et bien chantans au lutrin. Villon leur donne, « en attendant de mieux avoir, » le revenu d'une maison qui n'est pas à lui. Or, Guillaume Cotin et Thibault de Vitry étaient, en 1456, de vieux, riches et gros chanoines de Notre-Dame. Villon se moque d'eux, quand il les habille en Éliacins. Et il emploie contre eux son procédé de plaisanterie le plus habituel, qui est l'antiphrase. Il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1913, l'article de M. Raymond de Vogüé.

fait opulens les miséreux, gras les maigres, sages les fols, piteux les cruels. Il donne aux Quinze-Vingts des lunettes. Il organise toute une mascarade de raillerie et s'en amuse. Les chanoines de Notre-Dame, il les déteste; il a, pour les détester, ses propres rancunes et, principalement, les rancunes de tout un chapitre. Les chanoines de Saint-Benoît sont les ennemis des chanoines de Notre-Dame; il y a entre eux un long passé d'émulation, des froissemens de protocole, des insolences, des révoltes. Et c'est au cloître Saint-Benoît, dans la communauté même et dans une maison à l'enseigne de la Porte rouge, que Villon fut élevé, chez maître Guillaume de Villon, son « plus que père ; » c'est là qu'il eut le seul asile dont il usât lors de ses bons jours. En 1449, quand il avait dix-huit ans, il a vu les chanoines de Notre-Dame venir, pour affirmer leur suzeraineté, chanter au lutrin de Saint-Benoît le Bétourné, le jour de la fête du saint. Maître Guillaume Cotin et maître Thibault de Vitry avaient de vieilles voix cassées. Les chanoines humiliés de Saint-Benoît n'en firent-ils pas des gorges chaudes ? Et François Villon n'a oublié ni la méchanceté ni la bisbille, quand il vante ces pauvres clercs, éloignés de toute querelle et si bien chantans au lutrin.

De tels renseignemens sont délicieux, à mon gré. Ils nous permettent de placer Villon dans son groupe, de le lier à ses entours et de ne plus l'apercevoir, comme un phénomène saugrenu, dans un isolement contraire à toute vérité imaginable. Il a ses préjugés, qui sont l'étoffe où brode sa fantaisie. Et il s'échappe de ce groupe ; précisément, il s'en échappe : et c'est la preuve qu'il y était. Les indications qui nous sont fournies, touchant ce groupe, j'en nourris mon idée de Villon. Et, à ses différences, si nettes sur un fond moins coloré mais de nuance forte, je le distingue.

Aux chanoines de Notre-Dame, dont il se moque avec les autres chanoines de Saint-Benoit, il lègue les revenus de la maison Guillot-Gueuldry. Et la maison Guillot-Gueuldry, rue Saint-Jacques, on l'a dénichée : Gueuldry, un boucher, ne payait pas la rente des étaux qu'il avait pris à bail. Et voilà le mauvais payeur, célèbre alors à Saint-Benoît, que Villon cède à ses légataires Guillaume Cotin et Thibault de Vitry !... Parmi les gens de Notre-Dame, il y en a un, seulement un, qu'il épargne : c'est le bon feu maître Jehan Cotart. Celui-là, il n'a pour lui qu'amitié. Cela lui date d'un procès qu'il eut avec Denise, une fille amoureuse. Jehan Cotart fut le procureur de Villon devant l'official ; et, pour ce, Villon lui dut les honoraires d'un patard, qu'il ne paya pas ; et Cotart ne réclamait rien. En conséquence, le bon feu

maître Jehan Cotart est bien traité. Villon lui accorde l'éloge de fameux buveur : au surplus, quoi de mieux? En l'honneur de ce très digne homme, il invoque « Père Noë, qui plantastes la vigne, vous aussi, Loth... » S'ensuit un badinage. Villon l'a vu, Cotart, qui, s'allant coucher, chancelait, trépignait « comme homme bu; » et, une fois il se fit une bigne, tombant, à l'étal d'un boucher. Bref, de tout cœur, il recommande à Dieu l'âme du bon feu maître Jehan Cotart.

Il suffit de lire Villon pour sentir la vérité de sa poésie. Il n'y a pas, entre sa poésie et lui, l'intervalle d'un artifice; mais sa poésie est lui-même, lui devenu spontanément cette poésie-là. Je ne sais si jamais un art a été plus adhérent à la personne de l'artiste, si jamais le poète et sa poésie ont eu cette identité vivante. C'est ainsi que les Testamens nous émeuvent deux fois en une fois, par tant d'art et tant de réalité ensemble. On nous aide à goûter ce double attrait si puissant de son œuvre, quand on nous montre son exactitude et qu'il a cueilli au pré, mouillées encore, les fleurs de son bouquet.

A sa mère, Villon a légué une ballade pour prier Notre-Dame; et c'est la mère de Villon qui parle; et il y a un dizain (qui fait oraison dans toutes les mémoires) où cette bonne femme dit ce qu'elle voit, avec peur et liesse, au moûtier dont elle est paroissienne. Elle le dit de telle sorte qu'on ait pu désigner cette église : l'église du couvent des Célestins, dédiée sous le titre de l'Annonciation, église que décrit en ce temps-là Guillebert de Metz comme ceci : « Aux Célestins est paradis et enfer en peinture, avec autres pourtraictures en un cuer à part. Item devant le cuer de l'église, à ung autel, est painte ymage de Notre-Dame, de souveraine maistrise. » Auprès du paradis, tout en harpes et luths, et de l'enfer « où damnés sont boullus, » contraste saisissant, la mère de Villon, à la main une chandelette, prie et fait un gémissement. Elle ne sait pas lire et elle est une des humbles chrétiennes en faveur de qui l'Église, durant le moyen âge, multiplia sa belle imagerie, offrant aux yeux, comme un livre manifeste, les murailles sculptées ou peintes, l'évangile lumineux des vitraux; et, en général, les sermons commentaient le précepte de ces tableaux.

Passant du triste au gai avec une soudaineté capricieuse, mêlant la plainte, la satire, la douleur et une allégresse toute voisine des larmes, Villon s'amuse d'être si pauvre et d'avoir tant de légataires. Il donne tout, voire ce qu'il n'a pas; et il donne aussi ce qu'il a et qui n'est pas grand'chose. Le stratagème du testament le divertit le mieux du monde. Mais ce testament plein de jolie extravagance, il le compose sur le modèle des testamens authentiques. M. Pierre Champion, qui a

examiné ces paperasses, nous l'apprend. On rédigeait alors un testament pour le plus modeste cadeau. Une pauvre femme lègue à sa paroisse, en mourant, sa robe du dimanche et son chaperon, à sa filleule son lit et, à une malheureuse qui avait eu la figure déchirée par les loups, son cotillon de tous les jours. Pareillement, Villon lègue à ses amis les pièces de son costume, ses chausses garnies de semelles, ses houseaux, sa robe rognée, ses meubles médiocres, son lit, une table, un pain, des paniers et sa librairie. C'est tout ce qu'il possède. M. Pierre Champion a publié l'inventaire après décès des biens laissés par un écolier du collège d'Autun, qui vécut vers la fin du siècle et qui s'appelait maître Guillaume Levavasseur. Eh bien! cet inventaire, c'est trait pour trait celui de Villon. L'objet le plus cher, estimé plus de trente sols parisis, est un lit garni de son traversin et de sa couverture de laine bariolée ; mais on ne prise pas à plus de deux sols parisis le pourpoint d' « oustadine » noire doublé de futaine blanche, avec un bonnet noir et un gris.

Nous voyons très bien Villon, dans sa petite chambre du cloître Saint-Benoît, parmi ses meubles, sous la tutelle de maître Guillaume, son « plus que père, » homme savant et respecté. Il a reçu la meilleure éducation, dans un monde grave et aimable de religieux et de juristes, un peu chicaneurs, dogmatiques, très sûrs d'eux-mêmes, dépourvus de tout scepticisme, bons Français, fidèles au Roi, très attachés à la mémoire de Charles V, qui a donné à « messeigneurs de Saint-Benoît » le droit de seigneurie et très férus encore des exploits qu'on raconte de Du Guesclin, le compagnon de ce bon roi, et très amis de la Pucelle : quand Charles VII résolut de réhabiliter Jeanne d'Arc, l'un des mémoires fut signé de Jean de Montigny, chanoine de Saint-Benoît. En lisant les vers où Villon célèbre « Claquin le bon Breton » et « Jehanne la bonne Lorraine qu'Anglois bruslèrent à Rouen, » l'on devine que lui reviennent à l'esprit, — et ils le touchent, — les récits qui ont éveillé les ferveurs de son enfance. L'année où il naquit, du Guesclin était mort depuis cinquante ans et, cette année même, les Anglais brûlaient Jeanne d'Arc. Il a été bien élevé, préparé à une vie pareille à celle dont maître Guillaume de Villon lui présentait l'exemple honorable et quiet. Et il était un bon enfant, avant que de se muer en mauvais garçon. Il a passé ses examens : à dix-huit ans, il est inscrit parmi les bacheliers sur le registre de la Nation de France, à l'université ; à vingt et un ans, c'est-à-dire aussi jeune que les règlemens l'y autorisaient, il obtient la licence, *licencia docendi*, pour laquelle il a dû prouver qu'il avait étudié Porphyre, les Catégories, les

premières et les secondes Analytiques, Boëce sur les Topiques et la Division et suivi cent leçons sur les mathématiques, l'astronomie, la métaphysique et la morale. Plus tard, au temps de son repentir, il dit qu'il fuyait l'école ; peut-être ne fut-il pas un élève bien régulier. Mais il eut ses diplômes : ne lègue-t-il pas, dans son petit Testament, aux pauvres clercs de la cité la « nomination qu'il a de l'université » et dont il ne fait point usage ?... Divers indices mènent M. Pierre Champion à conjecturer qu'il a été clerc de procureur ou qu'il a travaillé chez quelque trésorier des finances. Il avait beaucoup de relations, et louables. Il a dû commencer une destinée respectable et tranquille.

Et puis, il a mal tourné. Comment cela lui advint-il ? Sans doute, prompt de nature et faible de caractère, céda-t-il à l'influence des camaraderies périlleuses. Il eut pour camarade, notamment, Regnier de Montigny, « noble homme » de par sa naissance et, de fait, un garnement, tricheur au jeu, décrocheur d'enseignes, excitateur de vacarmes nocturnes, pilleur d'étalages, tueur de sergens et qui finit à la potence. Il eut pour autres camarades une bande extraordinaire d'écoliers larrons et desquels M. Pierre Champion a trouvé, dans les archives procédurières, les scandales surprenans. Quelle bohème de fripons et, au besoin, de meurtriers, cette séquelle étudiante ! Farces énormes et larçins ; une prodigieuse facilité à continuer la plaisanterie où qu'elle aille et, sans scrupule aucun, jusqu'aux délits et aux crimes. L'on ne croirait point aisément à un tel désordre de facétie brutale si chacune des anecdotes qui en illustrent l'histoire n'était, par l'historien, munie de ses textes et preuves. Autour de ces garçons, les « filles mignotes, » et plus filles que mignotes, « vivans en vileté et désordonnées en amour, » la Touchaille, la Saucissière, Catherine la boursière, Jeanneton la tapissière, Marion l'Idole, consolatrice des enfans perdus, et la belle saunière, et la belle bouchère, et la belle herbière, et celle qu'on disait la plus belle de toutes et « celle qu'on appeloit belle simplement, » et de gentilles et d'ignobles jusques à la grosse Margot. Avec ces « fillettes, » avec les pipeurs et les maraudeurs, dans les rues, les terrains vagues, dans les décombres et les tavernes, François Villon prend du bon temps.

Il se déprave ainsi. Encore faut-il concevoir qu'il ait subi la tentation de la vie étrange où il s'est lancé. Il avait l'esprit mobile et aventureux. En outre, les Porphyre, Boëce et autres, philosophes ou grammairiens, l'ennuyaient : il était paresseux pour lire. La jurisprudence l'ennuyait aussi ; et, s'il a été clerc de procureur, il n'eut pas envie d'être, un jour, procureur. La religion ? Il n'avait pas les façons

d'un grand docteur ; et il était seulement pieux. Que faire ? Il ne fit rien de bon. Et il était imprévoyant, de manière à ne pas regarder devant lui où conduisent les mauvais chemins.

On doit aussi, non pour le juger, mais pour le comprendre, tenir compte de cette époque où il eut son adolescence. Le pays a enduré l'invasion des Anglais ; il a terriblement souffert : et ces crises nationales ont pour effet de démoraliser les gens. On n'ignore pas ce que fut l'état du royaume à l'avènement de Louis XI. La guerre est finie : tout ce qu'elle contenait de force et de fougue dans sa dure discipline se relâche, se répand et veut jouir de sa liberté. Une énorme vitalité, délivrée de ses contraintes, débridée, se rue à ses désirs, lesquels ne sont point délicats. Et il y a, dans le royaume, une atmosphère de folie, que les plus fins reniflent, s'ils ont les narines bien ouvertes. Tel est Villon, le nez au vent.

Voilà des causes générales de dissipation. Mais il en est de plus singulières et qui semblent avoir été, pour le pauvre Villon, déterminantes. A peine avait-il vingt-cinq ans, un soir de la Fête-Dieu, quand il tua Philippe Sermoise. On avait porté en procession Notre-Seigneur dans tout le quartier Saint-Benoît. La liesse de la journée animait encore les rues. Le soir, Villon était assis, dans la rue Saint-Jacques, sur un banc de pierre. Sermoise arrive ; Sermoise, un prêtre, mais furieux. Il invective contre Villon et, de sa dague, le frappe au visage. Villon lui plante dans l'aine une dague qu'il avait, lui aussi, cachée sous son petit manteau. Sermoise mort, Villon se sauve : durant sept mois, il est hors de Paris, soumis au gré de maints hasards. Et il revint ; mais il avait, dans son passé, ce préambule. Et, quand il tua Sermoise, il était en légitime défense, en défense assez légitime ; cependant, il avait tué Sermoise. Puis, entre ces garçons, d'où venait la haine ? On soupçonne des rivalités d'amour.

Il y a, dans la jeunesse de Villon, deux femmes, qu'il a aimées, et non comme « filles mignotes, » mais de vraie passion. Et il l'avoue quand « ses grands deuils en sont passés. » Il parle d'elles ; et il affecte de rire : même, il injurie violemment leur souvenir. Il ne les aime plus, ni Marthe, ni Catherine de Vausselles. Il les a aimées et il garde sa rancune, qui est de l'amour perverti. Catherine de Vausselles et Marthe lui ont été complaisantes, trompeuses. Elles l'ont mis dans la mélancolie où un tendre jeune homme est le plus déraisonnable. Elles l'ont déçu quand il était crédule ; et, quand il leur dédiait son esprit gracieux, elles l'ont envoyé aux plus viles consolations.

Du moins, il y alla !... Et j'ai pitié de lui, mais aussi des jolies

Catherine de Vausselles et Marthe qui, au long des jours oublieux, a perdu son nom de famille. On ne peut rendre ces deux jeunes femmes responsables de ce qu'il a fait depuis lors. Les tavernes, le jeu et la débauche : ce n'est rien. En peu de mots, il devint cambrioleur. L'affaire du collège de Navarre ne se prête pas à des interprétations indulgentes. Avec d'autres, avec Colin de Cayeux, fils d'un serrurier parisien et qui tenait de son père la façon de prendre les serrures, avec Petit Jehan, plus effronté encore et plus habile, et avec Guy Tabary, un peu niais, qu'on abusait et qui vendit la mèche, Villon opéra dans une entreprise de crocheteurs. Ils travaillaient avec l'instrument qu'on appelait déjà rossignol ; et, dans la chapelle du collège, ils volèrent cinq cents écus d'or. Colin de Cayeux, plus tard, fut pendu. Villon, après le vol, s'éloigna de Paris, à tout hasard. Il partit pour Angers. Et, à Angers, il combine pour ses camarades et lui, un autre coup. Il avait un parent là-bas, un oncle, moine dans un des couvens de la ville. Le bon apôtre n'est-il pas venu, tout gentiment, voir cet oncle? Par l'oncle ou autrement, il aura des avis relatifs à un religieux d'Angers, très riche et qu'il sera fructueux de dévaliser.

Tout cela suppose la préméditation, l'adresse abominable et une bande organisée. Villon est l'un des garnemens de cette bande, il n'en est pas le chef. Et, si Petit Jean montre sa maîtrise au moment bref du crochetage, Villon prouve sa suprématie dans la préparation prudente et savante des affaires. Donc, il en est plus longtemps occupé : il vit avec ce souci inquiétant.

Il y a toutes raisons de croire que, pendant les mois ou les années de sa vie errante, il se mêla aux Coquillards, ou Compagnons de la Coquille, voleurs de grands chemins, voleurs dans les foires où ils s'introduisaient déguisés en marchands, voleurs partout et qui avaient leurs indicateurs, recéleurs, complices de tout genre, leur discipline, leur administration secrète et leur jargon que Villon sut, parla, écrivit et consacra de la musique de ses vers. Il a vécu dans l'ignominie, et sans nulle excuse. Il volait de l'argent ; et il a été un cambrioleur comme un autre.

Qu'il en soit venu là, Villon qui avait une mère si bonne et dévote, et Villon que maître Guillaume de Villon éleva si bien, et Villon qui était Villon, cela déroute. Mais qu'en étant venu là, il ait été pourtant ce poète, cela vous embarrasse l'intelligence et vous interdit. Le Petit Testament est postérieur au meurtre de Philippe Sermoise ; et l'incomparable merveille du Grand Testament, postérieure au vol du collège de Navarre et au voyage d'Angers.

Il a été ce cambrioleur et ce poète. Quel poète ! Il a inventé une poésie. Il devait quelque chose de son art à Eustache Deschamps et (plus, à mon gré, que M. Pierre Champion ne l'accorde) au grand Rutebeuf : quelque chose de son art, mais non cette habileté souveraine, qui fait qu'on n'ose pas l'appeler habileté. C'en est une pourtant, et à laquelle on a envie de rendre hommage en disant qu'elle n'est pas volontaire, comme si alors elle avait le caractère d'une aubaine surnaturelle et d'un cadeau à peu près divin. Il a de ces vers qui ont l'air d'avoir fleuri ; et d'autres qui ont les couleurs du soir ; et d'autres qui semblent tombés du ciel. Si on les regarde, on admire la réussite de l'ouvrage, l'effet d'un mot, d'une voyelle qui, placée là, sonne à ravir et vous alarme. Quelle science accomplie du rythme, varié sans cesse, docile aux guises de la sensibilité la plus mobile, et frissonnante, parfois abandonnée à son chagrin, débile, pleurante, et parfois agitée de colère, émue de véhémence, et bientôt adoucie on ne sait comment, passant vite, par des nuances menues et nettes, de la tristesse à la gaieté ou, par des secousses graduées, du rire aux sanglots !... Pour tant de merveilles, une langue imparfaite, et qui a certainement toutes les plus belles ressources du vocabulaire, une abondance même un peu excessive, mais qui corrige son désordre par la justesse des vocables, proches encore de l'origine, et vifs, et neufs, et nés de bonne lignée latine ; ce qui manque, c'est la syntaxe, pour assembler le trésor verbal et pour le ranger. Et souvent on aurait l'impression de colliers défaits, de chaînettes rompues, si le rythme ne suppléait la syntaxe ; il prend les mots, les tient, les attache et compose avec eux les phrases, en vertu de sa logique, non dialecticienne, mais spontanée, pareille aux gestes de l'émoi : logique poétique, perpétuellement renouvelée, et qui ne peut continuer la pensée une fois éteinte (comme le raisonnement tout seul continue) et qui ne vit que dans l'ardeur.

Cette poésie qu'a inventée Villon, c'est (pour emprunter à Baudelaire) un cœur mis à nu. Villon a imaginé de ne dissimuler rien, fût-ce vanité ou vergogne. De vanité, il n'en a pas : et plutôt il se rabaisserait. Sans doute il attribue volontiers à des chagrins d'amour le motif des départs extrêmement précipités auxquels l'incitait, pour tout dire, la nécessité de n'être pas auprès de ses juges le lendemain d'un crime ou d'un délit ; mais, quoi ? n'est-ce pas le plaisir d'amour qui le tenta et la peine d'amour qui le déconfit premièrement ? Et puis, ses amours même, il ne les vante pas. De vergogne, il n'en a guère ; et l'abjection de sa misère, l'a-t-il voilée ? S'il ne raconte pas toute l'anecdote de ses

fautes, il en avoue les conséquences, les prisons, la pauvreté, le vagabondage, la déchéance physique et morale, l'infamie. Et, s'il discute avec ses juges, s'il les accuse de félonie et les châtie, il ne discute pas avec Dieu : et, tous ses torts, il les confesse. Il les proclame, voire; mais sans nulle forfanterie : et il ne récrimine pas. Il dit qu'il n'a pas eu de chance. Il n'a pas eu la chance de ce Diomédès, larron de mer, qui, sur le point d'expier par la mort ses pirateries, fut en dialogue avec Alexandre; et Alexandre lui donna du bien, de sorte que, riche, il devint honnête homme. Et, Villon, si Dieu lui eût fait rencontrer un autre piteux Alexandre... C'est tout le reproche qu'il fait à Dieu ; et il sourit parce que l'histoire, malgré le témoignage de Valère qui fut nommé le grand à Rome, lui paraît un peu forte et qu'on ne saurait demander à Dieu ces fortunes.

Il a été cambrioleur, condamné à la pendaison; il a échappé au supplice, mais il l'a encouru. Il n'est pas un révolté; il ne va point se rebiffer contre le sort et se vêtir de fatalité orgueilleuse. Sa poésie n'est pas auprès de lui comme un objet d'art qu'il cisèle avec sa dextérité indifférente. Sa poésie est en lui. Et ainsi, le miracle, le voici : comment cette poésie a-t-elle évité la bassesse ?

Elle n'est basse aucunement. C'est que l'âme d'où elle émane n'était basse aucunement. Une âme légère et qui s'envole comme une alouette. Elle retombe et se souvient de s'être envolée. Une âme si douce, aimable et tendre que ses paroles ont des inflexions câlines et des caresses amoureuses. Une âme si enfantine qu'on a pitié d'elle et de ses plaintes qui vous désespèrent. Une âme si pieuse que peut-être jamais on ne s'est adressé à Dieu avec plus de tremblante certitude et avec plus de confiance, j'allais dire, amicale. Une âme si pure qu'on voit jusqu'au fond d'elle et qu'elle ressemble à une eau où il y a des débris et des feuilles, mais point de vase : débris et feuilles sont dans l'eau et ne l'ont pas salie. Une âme si préservée, si ingénue qu'elle est telle que Dieu l'a faite.

Et le problème, qui a reculé, reste le même : comment une telle âme a-t-elle été celle d'un cambrioleur et gibier de potence? Ce problème moral, si nous savions le résoudre, la poésie de Villon serait par là tout éclairée. Mais l'étonnant problème! Et ne comptons pas le traiter à la rigueur : le dernier mystère d'une âme résiste à l'analyse et, en définitive, demeure comme un peu d'absolu.

Il y a, au tome second de *François Villon, sa vie et son temps*, une image qui représente « le truand parlant à son âme. » M. Pierre Champion l'a trouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, où

elle n'illustre pas un poème de Villon, mais un traité du « secret parlement de l'homme contemplatif à son âme. » Dans un décor de châteaux et de tours, qui forme un beau paysage autour de cette aventure, le truand est debout, tenant d'une main son chapeau, de l'autre un bâton de chemineau : un pauvre diable emmitouflé de vieux habits, engoncé d'un mauvais manteau, les genoux déchirés, les pieds dans de grosses savates; et mal peigné, non peigné, une figure hâve, lippue, pointue, et une trogne. Seulement, les yeux pleins de rêve. C'est qu'il a rencontré son âme. Son âme : une petite jeune fille nue, les cheveux répandus sur le dos, un joli visage, candide, sage et innocent, un cou charmant, des bras minces d'adolescente, des jambes longues, des seins puérils, un corps « poli, souef, si précieux, » deux ailes qui montent des épaules, deux ailes qui, ramenées en avant, cachent avec modestie l'aine et les cuisses.

Cette image est un poignant chef-d'œuvre et de peinture et de pensée. Elle veut dire que nous ne ressemblons pas à nos âmes.

Elle résume, avec une merveilleuse vivacité visible, cette dualité de l'âme et du corps, qui est l'enseignement de l'Église et qui est aussi l'affirmation première de toute philosophie spiritualiste. Or, je ne prétends pas que la philosophie spiritualiste soit une erreur qu'on ait reconnue et je consens qu'elle gouverne encore nos croyances. Mais enfin, nous avons eu des philosophes monistes, les uns métaphysiciens et qui voulaient tout rapporter à la seule efficace de l'âme, les autres physiciens et qui n'admettaient nulle réalité que matérielle. Même si nous ne les lisons pas et si nous n'acceptons pas leurs conclusions, les systèmes dégagent des influences qui changent l'atmosphère intellectuelle d'une époque. Puis, avertis, les spiritualistes eux-mêmes étudient les concomitances de l'âme et du corps : ils en montrent l'union plutôt que l'indépendance.

Bref, nous avons beaucoup de mal, désormais, à nous figurer l'âme et le corps séparés comme, sur l'image, le sont le truand et cet ange féminin, qui se rencontrent, se reconnaissent, et causent un instant, et s'en iront chacun de son côté.

Or, il me semble qu'au moyen âge cette dualité ne fut pas seulement une hypothèse de philosophie, ou un acte de foi, un dogme : elle fut l'évidence; et elle fut un principe de pensée. Qu'on veuille y songer. Toute la littérature, à peu près, et tout l'art du moyen âge est allégorique. Et dira-t-on que la mode était à cet ornement ingénieux? La mode, oui; mais une mode a quelque raison d'être en dehors du simple caprice, et une mode qui a duré des siècles. L'allégorie, au

moyen âge, est bien un artifice de littérature et d'art, mais un artifice auquel on attribue de la réalité. On croit à elle. L'Ancien Testament n'est-il pas l'allégorie que le Nouveau Testament développe? Et l'univers entier n'est-il pas une grande allégorie authentique des « senefiances » que Dieu y a placées, une libre allégorie et qui a sa destinée, et vaut par elle-même? Entre l'esprit du moyen âge et le nôtre, il y a cette différence : comme nous tendons à l'unité et comme nous concevons qu'une synthèse, de plus en plus stricte, nous mène à la vérité, il voyait toutes choses sous la catégorie de la dualité, sous les espèces doubles de l'âme et du corps. Ainsi, le dualisme était vivant et agissant.

Le *Débat de l'âme et du corps* est un des plus anciens poèmes du moyen âge — Gaston Paris le date du XIIe siècle commençant — et l'un de ceux qu'on a lus très longtemps, si nous en jugeons par les nombreuses rédactions qui en ont été faites. Le corps et l'âme sont en querelle : et les reproches vont leur train, pathétiques reproches du corps abandonné à la perdition, de l'âme menée à la damnation. Deux pèlerins, qui devaient cheminer ensemble et qui se seraient l'un l'autre délaissés ou induits en erreur, discuteraient sur ce ton-là, s'étant égarés, leurs torts mutuels. Et Villon a repris ce thème, il l'a modifié, mais il en a gardé le principe dans son Débat du cœur et du corps de Villon, en forme de ballade.

Il serait facile de pousser trop loin, jusqu'au paradoxe et peut-être à quelque absurdité, ce que j'indique et voudrais atténuer sans me dédire. Mais, pour un Villon, l'âme et le corps sont deux êtres. La mort les séparera; on le sait bien, et la religion le déclare. Ils sont, dès ce monde, assez distincts de nature et de qualité pour que l'âme garde sa candeur native quand le corps est à ses folies. Villon l'a cru au point de ne pas savoir qu'il le croyait et au point de réaliser, dans son horrible vie, ce prodige. Il lui a dû de conserver, étant le truand redoutable, cette âme pareille à un ange ailé que ne profanent pas les truanderies de son affreux compagnon. Et, quand cette âme rencontrait ce corps, elle le regardait avec compassion, avec chagrin, avec des yeux qui souriaient parmi leurs larmes. Elle avait pitié de lui, et pitié d'elle. Or, ce qui la touchait et, au récit de leurs rencontres, nous émeut, c'est le débat de l'instinct mauvais et de la bonne volonté, de l'espérance et du repentir, le débat de toute vie humaine et sa grande tribulation.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA PHYSIQUE ET LA CHIMIE DES RAYONS ULTRA-VIOLETS

On s'est beaucoup moqué de ces poètes symbolistes qui voyaient entre la lumière et les sons des analogies si grandes que le son de telle ou telle voyelle évoquait immédiatement pour eux, du moins ils l'ont affirmé, — et même en vers, — une couleur bien déterminée. On n'a eu raison qu'à moitié. Sans préciser d'une façon aussi concrète qu'Arthur Rimbaud la sympathie qui unit les diverses vibrations qui emplissent l'univers et font frémir nos yeux et nos oreilles, les physiciens ne la méconnaissent pas. Ils savent que la lumière et le son se définissent l'un et l'autre par la fréquence, l'amplitude et la vitesse de leurs vibrations. Pour eux un diapason vibrant 435 fois à la seconde définit aussi exactement le *la* normal et légal (1) qu'un atome vibrant 400 trillions de fois par seconde définit une certaine nuance du rouge. De là cette habitude qu'ont prise les opticiens et qu'ils ne doivent sans doute pas aux symbolistes, — le contraire serait plus vrai, — d'emprunter à la musique certaines expressions commodes et de parler par exemple des octaves de la lumière.

Depuis que, selon la vigoureuse et juste expression de Fonte-

(1) Si surprenant que cela puisse paraître dans un domaine où il ne semblerait pas que l'autorité administrative eût voix au chapitre, c'est un décret, le décret du 16 février 1859, qui a défini le *la* normal d'où dérivent les gammes employées par nos musiciens. En Allemagne, le *la* normal correspond à 440 vibrations. En attendant que d'autres questions où règne moins l'harmonie et qui y touchent moins, soient réglées entre les deux pays, ne devraient-ils pas s'entendre d'abord sur la base scientifique de la musique?

nelle, Newton a fait l'anatomie de la lumière blanche, depuis qu'on l'a disséquée par le prisme et divisée dans ce tamis subtil qu'est le spectroscope, on sait qu'elle est formée par la superposition d'une infinité de radiations différentes. Ces radiations dans l'air et dans le vide se propagent toutes à peu près avec la même vitesse de 300 000 kilomètres par seconde, de même que toutes les notes d'une symphonie jouée au loin mettent le même temps à atteindre notre oreille, ce qu'elles font, rappelons-le, à la vitesse de 331 mètres à la seconde, un million de fois moins vite que la lumière. Ce qui distingue entre elles les diverses radiations lumineuses, c'est le nombre de fois qu'elles vibrent par seconde. Pareillement, les différentes notes d'un violon correspondent à des vibrations plus ou moins rapides de ses cordes, ou encore, et pour prendre une comparaison qui évoquera mieux ce qu'est la lumière, c'est ainsi que deux serpens peuvent progresser sur le sol avec la même vitesse, bien que les ondulations formées par leurs corps souples en rampant puissent être beaucoup plus nombreuses et fréquentes chez l'un que chez l'autre. Un rayon de lumière blanche, un rayon solaire par exemple, est ainsi comparable à une colonne infiniment rapide et déliée de serpens multicolores qui marche vers nous d'un trait et avec la vitesse de l'éclair. Ceux de ces serpens qui ondulent le plus vite produisent sur notre rétine, lorsqu'ils la viennent mordre, la sensation du violet, ceux qui ondulent le moins rapidement nous donnent celle du rouge. Entre ces couleurs extrêmes s'étage toute la gamme des vibrations que la nature, sans doute pour aider nos écoliers, a bien voulu disposer dans un ordre propre à faire ce mnémotechnique et célèbre alexandrin :

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

Les rayons rouges les plus lents vibrent environ 375 trillions de fois par seconde ; les rayons violets les plus rapides, environ 750 trillions de fois, c'est-à-dire deux fois plus. *L'ensemble des rayons auxquels l'œil est sensible comprend donc environ une octave, si on veut nous permettre cette expression d'acoustique* (1).

Mais aux deux extrémités de cette octave visible, il y a encore dans

(1) L'oreille à ce point de vue est un organe plus riche et d'une sensibilité plus étendue que l'œil, puisqu'elle perçoit le son sur un intervalle de près de douze octaves. En outre, elle a l'avantage de séparer et de distinguer spontanément les composantes d'un son complexe, tandis que d'un rayon lumineux composite l'œil ne reçoit qu'une sensation unique qu'il ne peut pas analyser sans l'aide d'artifices optiques. En revanche, l'œil reprend sa supériorité sur l'oreille, dès qu'il s'agit de l'intensité des sensations perceptibles.

un rayon solaire ou, en général, dans celui d'une source lumineuse quelconque, d'autres radiations ondulatoires. Nous ne les voyons plus de nos yeux de chair, mais elles sont sensibles à ces yeux instrumentaux que la physique a inventés pour guider au delà des sens nos organes infirmes, nous montrer l'invisible et nous faire toucher l'impalpable.

En deçà des rayons rouges extrêmes, il y a les rayons de l'*infrarouge*, dont les plus récemment découverts et les plus lents vibrent environ 900 fois moins vite que les rayons violets extrêmes, c'est-à-dire sont à près de dix octaves au-dessous. Nous parlerons quelque jour de ces rayons, étranges par leurs propriétés calorifiques et électriques et dont le rôle est si important en météorologie. Nous dirons leurs affinités avec les ondes hertziennes dont quelques octaves seulement les séparent. Leur importance philosophique est grande : en élargissant très loin le ruban spectral que nos yeux nous montraient si petit, ils prouvent une fois de plus que l'échelle de nos sensations est un étalon bien mesquin et bien disproportionné à l'étendue du réel; et nous ne parlons que du réel immédiatement ambiant. En outre, ils sont le trait d'union définitif qui ne fait plus qu'une, de ces deux choses naguère encore étrangères l'une à l'autre : la lumière et l'électricité. Mais l'objet de cette chronique nous oblige à laisser de côté aujourd'hui ces passionnantes questions. A l'autre bout du pont lumineux que le spectre visuel a jeté sur la mer ondulante et immense des radiations, l'ultra-violet nous promet des trouvailles non moins attachantes.

COMMENT ON A DÉCOUVERT L'ULTRA-VIOLET

Nous avons défini les diverses radiations lumineuses par la fréquence de leurs ondes. Il est souvent plus commode de les définir par la longueur de ces ondes, ou, comme on dit, par leurs *longueurs d'onde*. Étant donné que toutes ces radiations franchissent en une seconde un même espace égal à 300 000 kilomètres, il suffit de diviser celui-ci par le nombre des ondes produites chaque seconde, c'est-à-dire par la fréquence, pour avoir la longueur d'une onde. On trouve ainsi que la longueur d'onde de la lumière rouge extrême est égale à environ 8 dix-millièmes de millimètre, c'est-à-dire à 0,8 *micron*. Le micron que l'on représente par le symbole μ est, rappelons-le, égal à un millième de millimètre. La longueur d'onde du violet extrême est égale à environ 0,4 μ, et celle du milieu du spectre qui correspond à la cou-

leur orangé égale 0,6 μ. Dans ces conditions, la longueur d'onde des rayons infra-rouges les plus lents aujourd'hui connus, est 314 μ environ et celle des ondes hertziennes les plus courtes qu'on ait su produire est 2 000 μ ou 2 millimètres. Pour avoir une idée concrète des grandeurs relatives de ces longueurs, on peut les supposer amplifiées un million de fois : les ondes violettes extrêmes auront alors 40 centimètres de longueur, les rouges 80 centimètres, les infra-rouges extrêmes 310 mètres et les hertziennes les plus courtes 2 000 mètres.

Un premier fait suffit à prouver qu'il y a au delà du violet d'autres radiations : c'est que, lorsque divers individus observent le spectre solaire produit par un prisme, ils ne le voient pas tous se terminer au même endroit dans le violet; pour les uns, celui-ci s'étend beaucoup plus loin que pour les autres. Cela doit tenir à l'inégale sensibilité des diverses rétines, et aussi à la nature plus ou moins absorbante et variable des milieux de l'œil. Il est très probable, — bien que j'ignore si cela a été vérifié, — que l'ablation du cristallin, telle qu'on la pratique par exemple dans la cataracte, doit prolonger la visibilité du spectre dans le violet. Mais là où l'œil devient impuissant, la plaque photographique, cette « rétine du savant, » comme l'appelait Janssen, se montre au contraire d'une extrême sensibilité. Dès qu'on eut photographié le spectre, on aperçut que les rayons les plus vifs à l'œil n'étaient nullement les plus propres à noircir les sels d'argent : les rouges, les jaunes et les verts étaient à cet égard bien moins agissans que les bleus et surtout les violets, et, au delà de ceux-ci, la plaque était impressionnée sur une grande étendue par des rayons nouveaux.

En photographiant le spectre solaire dans nos régions, on constata qu'il s'étend dans l'ultra-violet jusque vers la longueur d'onde 0,30 μ. Dans les conditions ordinaires, il est impossible de franchir cette limite. Pourquoi? Est-ce que le rayonnement du soleil ne comporte pas d'ondes plus courtes? Non, car on sait maintenant qu'il en émet au contraire et d'une façon intense; cela résulte de diverses constatations et notamment de celle-ci : que les corps incandescens émettent, comme nous l'avons déjà expliqué au cours d'une chronique précédente, une proportion d'autant plus grande de rayons de courte longueur d'onde qu'ils sont à une température plus élevée. Celle du Soleil dépasse de beaucoup la température des sources terrestres dont on a pu tirer cependant des ondes beaucoup plus courtes que celles que nous recevons de lui : si donc les rayons solaires photographiables ne s'étendent pas au delà de 0,30 μ c'est que notre atmosphère les absorbe et les empêche d'arriver jusqu'à nous. Cette explication a été

vérifiée par l'étude du spectre solaire à diverses hauteurs de l'astre au-dessus de l'horizon, et aussi à diverses altitudes. Les expériences du regretté Cornu ont été à cet égard les plus concluantes : elles ont montré qu'à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, par exemple sur les montagnes, on gagne quelques fractions de micron dans l'ultra-violet. Mais le gain est si faible pour plusieurs kilomètres d'élévation qu'il fallait renoncer à prolonger par l'étude du Soleil l'étendue de l'ultra-violet connu. L'ultra-violet solaire est sans doute en majeure partie absorbé par les couches supérieures de l'atmosphère, surtout par l'ozone qu'elle contient, et qui contribue sans doute à lui donner sa couleur bleue. L'ozone est, en effet, comme on l'a l'a démontré récemment, même sous une faible épaisseur, un des gaz les plus absorbans qui soient pour l'ultra-violet. Nous verrons comment la richesse un peu plus grande de l'ultra-violet solaire aux hautes altitudes a une part très grande dans les effets physiologiques et curatifs des montagnes. Ce sont les rayons ultra-violets solaires qui sont notamment la cause des « coups de soleil. »

A défaut du soleil, diverses sources terrestres ont permis de prolonger beaucoup la région connue de l'ultra-violet. Il y a longtemps déjà, Stokes avait montré que l'ultra-violet de l'arc électrique est photographiable beaucoup plus loin que celui du Soleil. Il découvrit aussi que ces radiations très réfrangibles sont fortement absorbées par la plupart des milieux transparens à la lumière ordinaire, que le verre notamment est complètement opaque pour eux au delà de 0,300 μ. On a en vain cherché à fabriquer des verres transparens à l'ultra-violet. Le plus parfait d'entre eux, le verre *Uviol*, l'absorbe encore très fortement dès qu'on dépasse 0,25 μ. Au contraire le quartz et le spath d'Islande sont très translucides à ces rayons, on fut donc amené à construire des pièces d'optique en quartz pour l'étude chimique, électrique et biologique des rayons ultra-violets.

C'est ainsi qu'est née une nouvelle industrie, aujourd'hui très florissante et pleine d'avenir : la verrerie de quartz ou plus exactement, et si on veut pardonner l'expression, la *quartzerie*.

Aujourd'hui, grâce aux hautes températures réalisées par le chalumeau oxhydrique et le four électrique, on sait fondre dans les *quartzeries*, filer, souffler et étirer à volonté le cristal de roche. Le grand avantage pratique de la verrerie au quartz sur la verrerie ordinaire, est non seulement qu'elle résiste à de beaucoup plus hautes températures et donne des creusets et des récipiens réfractaires, mais surtout qu'elle subit sans se rompre les inégalités de température

les plus grandes. Si on laisse tomber brusquement dans l'eau un tube ou un ballon de quartz chauffé au rouge, il ne se brise pas. Cela tient à ce que le coefficient de dilatation du quartz est un des plus faibles qui soient, 17 fois plus faible que celui de l'acier, 12 fois plus faible que celui du verre, et égal à celui du métal *invar* de M. Ch. Ed. Guillaume. Sans insister sur tous les services que cette industrie naissante est destinée à rendre, grâce au prix de plus en plus modique de la quartzerie, comment ne pas admirer une fois de plus l'enchaînement heureux des choses, qui, d'une petite recherche spéculative sur des rayons que personne n'a jamais vus, fait jaillir soudain des usines, de la richesse, de l'utilité?

Grâce aux appareils en quartz et en utilisant des sources riches en courtes longueurs d'onde, comme l'arc électrique entre métaux, les tubes luminescens à gaz raréfiés et surtout la lampe en quartz à vapeur de mercure, on est arrivé à prolonger l'ultra-violet jusque vers 0,200 μ. A cet endroit, le quartz lui-même devient opaque, mais l'ingéniosité des physiciens redouble avec les obstacles. Le physicien allemand Schumann découvre que le spath-fluor ou fluorine, cette substance cristalline bien connue des minéralogistes, est encore transparent dans cette région spectrale. A l'aide d'appareil de fluorine il prolonge le spectre connu jusque vers 0.123 μ. Puis il découvre que là l'air lui-même, même sous quelques millimètres d'épaisseur, est opaque. Il opère alors dans le vide, tandis que Lyman opère dans une atmosphère d'hydrogène ; ils suppriment de leurs plaques photographiques la gélatine qui, elle aussi, est opaque aux radiations tant cherchées. Et c'est ainsi que ces deux physiciens parviennent enfin à photographier les plus courtes longueurs d'onde aujourd'hui connues, qui sont voisines de 0,103 μ (1).

Devant cette sorte de fureur qui pousse les savans à vouloir déceler malgré tous les obstacles, au prix d'efforts épuisans, quelques petites radiations insoupçonnables ; devant cette âpre guerre livrée à la matière pour pouvoir ajouter à un chiffre quelques décimales de plus, certains hausseront les épaules. Ceux surtout pour qui, en toute chose, il faut considérer la fin. Ces derniers pourtant auront tort, — car, comme nous allons voir, les applications de toute sorte des rayons ultra-violets se pressent dès maintenant en foule à l'horizon de la science. Elles ont de quoi satisfaire même les esprits les plus utilitaires, même ceux

(1) On a annoncé tout récemment que l'on avait prolongé le spectre jusqu'à 0,90 μ au moyen de l'étincelle électrique condensée éclatant entre électrodes d'aluminium. Cette nouvelle demande confirmation.

qui n'ont jamais compris, — peut-être pour ne l'avoir jamais connue, — la volupté sacrée qu'à ses amans verse la découverte, la chasse à l'inconnu quel qu'il soit.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DE L'ULTRA-VIOLET

Les rayons ultra-violets aujourd'hui connus s'étendent donc de 0,10 μ à 0,4 μ, c'est-à-dire qu'ils occupent deux octaves dans le spectre, tandis que les rayons visibles n'en occupent qu'une. Est-ce à dire qu'on ne trouvera pas encore de nouveaux rayons au delà? C'est une question à laquelle il sera d'autant plus difficile de répondre à l'avenir que tous les corps, y compris les gaz, comme l'a remarqué M. Léon Bloch, semblent absorber de plus en plus énergiquement la lumière à mesure qu'on s'avance très loin dans l'ultra-violet, tandis qu'au contraire les rayons infra-rouges traversent un grand nombre de corps opaques à la lumière (papier noir, ébonite, etc.). Nous ne pouvons encore savoir avec certitude s'il y a ou non une fréquence limite au delà de laquelle les vibrations optiques cessent d'exister. Certaines expériences récentes, faites notamment par le physicien allemand Laue et ses élèves, tendent pourtant à établir que les rayons Rœntgen sont peut-être des ondulations qui, dans le spectre, se placent à la suite de l'ultra-violet. Mais elles sont bien loin de lui, puisque leur longueur d'onde serait de l'ordre du *cent-millionième de millimètre*, c'est-à-dire à près de quinze octaves des rayons de Schumann.

Si nos rétines, au lieu d'être ce qu'elles sont, étaient sensibles uniquement à la lumière ultra-violette, l'univers serait pour nous assez différent de ce qu'il paraît. Un exemple le montrera : si on plonge le doigt dans de la poudre d'oxyde de zinc et qu'on le frotte sur une feuille de papier blanc, nous ne pouvons pas distinguer la présence des traces de poudre blanche. Si au contraire on photographie le papier avec de la lumière ultra-violette, les traînées de cette poudre s'y détachent aussi noires que si elles avaient été faites avec du charbon pulvérisé. De là est née l'idée, qui dès maintenant a conduit à des résultats fort curieux entre les mains du physicien américain Wood, de photographier les astres, par le moyen d'écrans convenables, avec leurs seuls rayons ultra-violets. Il faut rattacher au même ordre d'idées les expériences récemment exposées à l'Académie des Sciences, qui ont permis par la photographie de déceler, sur certains tableaux anciens, des signatures de maîtres complètement invisibles à l'œil nu, et de les authentifier. Les ondes ultra-violettes sont si petites qu'au

lieu de se propager en ligne droite comme la lumière visible, elles contournent par diffusion les obstacles les plus infimes et en particulier les molécules de l'atmosphère. Un homme photographié en plein soleil, avec les seuls rayons ultra-violets, paraît en conséquence n'avoir pas d'ombre projetée derrière lui, car la plus grande partie de ces rayons à la surface de la Terre provient de leur diffusion par l'atmosphère et le sol bien plus que du Soleil. Pour un œil sensible au seul ultra-violet, le Soleil serait visible, mais très diffus, et il n'y aurait jamais d'ombres projetées. Toute la Terre nous paraîtrait pareille au héros légendaire allemand Pierre Schlemyl, l'homme qui a perdu son ombre.

L'une des plus curieuses propriétés des radiations ultra-violettes est leur faculté de provoquer intensément la *fluorescence* des corps. Tandis que sous l'effet de la lumière ordinaire quelques corps seulement, comme le sulfate de quinine, sont fluorescens, il n'est presque pas de substance solide ou liquide qui ne le devienne dans l'ultra-violet, lorsqu'on l'illumine par exemple au moyen de l'arc à mercure en vase de quartz. Parmi celles qui, sous l'action ultra-violette, manifestent la fluorescence la plus vive, il faut citer le platinocyanure de baryum, cette substance bien chère aux physiciens, puisque c'est à elle que nous devons la découverte des rayons X (1). Nous savons que la fluorescence consiste en ceci : qu'un rayonnement à courtes longueurs d'ondes se transforme en frappant certains corps en rayonnement visible à ondes plus longues. Elle est, comme on l'a dit, comparable à un écho infidèle qui, frappé par un son aigu, rendrait un son plus grave. Quant à la cause de cette transformation bizarre d'énergie, les physiciens en sont encore réduits à des conjectures trop incertaines et trop compliquées pour être exposées ici. Parmi les substances que l'ultra-violet rend fluorescentes, l'une des plus remarquables est l'esculine qui se rencontre dans les tiges de marronniers. Si on introduit une de celles-ci, fraîchement coupée, dans une éprouvette d'eau, dans l'obscurité et sur le trajet d'un faisceau ultra-violet invisible, on voit de magnifiques traînées bleuâtres couler lentement du bas de la tige.

Non moins étranges sont les actions électriques des rayons ultra-violets. La plus remarquable est l'effet photo-électrique découvert par

(1) Rœntgen, rappelons-le pour mémoire, étudiait les rayons cathodiques d'un tube à vide lorsque, ayant recouvert ce tube d'une étoffe noire, pour ne pas être gêné par la lumière qu'il émettait, il remarqua qu'un écran au platinocyanure de baryum, oublié par lui dans un coin, s'illuminait brillamment. Les rayons X étaient découverts.

Hertz, le physicien allemand mort prématurément et pourtant immortel, à qui le monde doit les ondes portant son nom et qui ont rendu possible la télégraphie sans fil. Lorsqu'une lame métallique est électriquement isolée après avoir été chargée d'électricité négative (1), si on fait tomber sur elle des rayons ultra-violets, la lame perd cette électricité en projetant autour d'elle des rayons cathodiques. Ceux-ci, rappelons-le, n'ont rien d'analogue aux rayons ondulatoires dont nous avons parlé jusqu'ici : ils sont formés d'une multitude de particules infimes chargées d'électricité négative et qui, suivant les conditions de leur production, se propagent avec des vitesses variables et toujours inférieures à celle de la lumière. Les rayons cathodiques constituent donc une véritable *émission* au sens où l'entendait Newton, un véritable bombardement de particules matérielles, et leur nom provient de ce qu'ils sont émis surtout par la cathode, c'est-à-dire par l'électrode négative des tubes à gaz raréfiés traversés par le courant électrique. L'effet photo-électrique de Hertz se produit avec une intensité très inégale, suivant la nature du métal étudié, et, pour un métal donné, suivant l'état de sa surface, son poli, son degré d'oxydation, etc. Certains métaux, les alcalins notamment (sodium, potassium, etc.), manifestent l'effet Hertz avec une particulière vivacité. Parmi les métaux usuels, le zinc est dans le même cas. Il suffit d'exposer à la lumière de l'arc au mercure une lame de zinc chargée négativement pour voir sa charge se dissiper avec une extrême rapidité sous forme de rayons cathodiques.

On a remarqué cependant qu'au bout d'un certain temps d'exposition à l'ultra-violet, l'émission photo-électrique d'une lame métallique donnée diminue et finit par s'annuler, sans que rien dans son apparence n'en laisse soupçonner la cause. Si alors on soustrait cette lame au rayonnement et qu'on la laisse quelque temps dans l'obscurité, elle se trouve de nouveau prête à subir l'effet photo-électrique. N'y a-t-il pas là quelque chose d'analogue à ce qui se passe chez les êtres vivans, qui, lorsqu'ils ont, sous l'action des excitans extérieurs, émis une certaine quantité d'énergie, se trouvent épuisés, et ont besoin de repos et de sommeil pour être prêts de nouveau à se dépenser?

Cette *fatigue photo-électrique* des métaux, comme on l'a très justement appelée, a paru quelque temps inexplicable, ainsi que l'effet Hertz lui-même Aujourd'hui, grâce à la théorie électronique de la matière, que des faits nombreux imposent chaque jour davantage à la science,

(1) En la reliant par exemple au pôle négatif d'une batterie de piles dont le pôle positif est à la terre.

l'une et l'autre s'expliquent clairement. Sans entrer dans trop de détails techniques, nous pouvons résumer de la façon suivante le mécanisme maintenant probable de ces faits qui semblèrent d'abord si mystérieux et si bizarres : l'atome matériel qu'on avait cru longtemps insécable et compact, parce que la chimie ne savait pas le dissocier, est en réalité très semblable à un système solaire en miniature avec cette différence que c'est l'électricité et non l'attraction gravitationnelle qui maintient dans leurs orbites les astres minuscules qui le composent. Au centre de l'atome se trouve un corpuscule relativement gros, chargé d'électricité positive et qui est le soleil du système; autour de lui gravitent à des vitesses vertigineuses des planètes infimes, des particules plus petites, chargées d'électricité négative (de telle sorte que l'ensemble de l'atome est électriquement neutre). Ces particules négatives sont les *électrons*, elles sont identiques aux corpuscules cathodiques. Lors donc que la lumière ultra-violette tombe sur certains atomes à stabilité restreinte, l'agitation produite par la fréquence prodigieuse des vibrations incidentes agit dans l'intérieur de l'atome, comme ferait une étoile lointaine traversant soudain le système solaire : elle le disloque et le désintègre en partie, et d'autant plus facilement que le corps étudié est chargé négativement, c'est-à-dire contient un excès d'électrons qui ne sont équilibrés par rien. Un certain nombre de ceux-ci échappe alors à l'action attractive des corpuscules positifs et s'élance dans l'atmosphère sous forme de rayons cathodiques. Mais à mesure qu'elle perd ainsi son électricité négative, la lame métallique garde un excès de charge, positive exactement égal à la charge négative perdue. Cette charge en vertu de l'attraction des électricités contraires, s'oppose énergiquement et de plus en plus à l'arrachement des électrons, et en l'absence d'un champ électrique auxiliaire, l'émission photo-électrique finit par s'arrêter jusqu'à ce que le repos, qui permet le brassage incessant des molécules métalliques entre elles et leur contact prolongé avec le milieu extérieur électriquement neutre, ait ramené la surface du métal à son état de fraîcheur première. Ainsi s'explique simplement à la fois l'action photo-électrique de l'ultra-violet et la fatigue électrique des métaux.

L'effet Hertz est d'ailleurs en général d'autant plus intense qu'il est produit par des ondes ultra-violettes plus courtes, c'est-à-dire plus précipitées, et les rayons cathodiques produits sont d'autant plus rapides que les ondes incidentes sont plus courtes. Enfin on a découvert qu'en outre des métaux, beaucoup d'autres corps subissent également cet effet. Sur l'eau et les solutions salines il est

faible ; en revanche, d'après un travail tout récent de M. Obolensky, il est très notable sur la glace sèche ou sur la gelée blanche (280 fois plus grand que sur l'eau). Il est donc très vraisemblable qu'en agissant photo-électriquement sur les cirrus, ces nuages de la haute atmosphère composés comme on sait de particules de glace, le rayonnement solaire y produit des régions cathodiques qui chargent l'atmosphère d'électricité négative; et ceci doit être une des causes importantes de l'électricité atmosphérique, comme M. Brillouin l'avait soupçonné, il y a plusieurs années déjà.

En déchargeant en partie dans l'air les antennes métalliques à haut potentiel de la télégraphie sans fil, l'effet photo-électrique des rayons solaires est aussi une des causes probables de ce fait bien constaté et qui a longtemps déconcerté les physiciens : que les transmissions radiotélégraphiques sont plus faciles et ont un rayon d'action plus étendu la nuit que le jour.

Enfin on a découvert tout récemment que les rayons ultra-violet extrême ont la propriété de disloquer les atomes des gaz mêmes qu'ils traversent et en particulier de l'air, en les *ionisant* comme on dit, c'est-à-dire en libérant un certain nombre d'électrons négatifs et d'ions positifs des atomes. Cette action doit contribuer aussi, comme nous l'expliquerons quelque jour, à la production de l'électricité atmosphérique et à la formation de la pluie et des orages.

L'ACTION CHIMIQUE DES RAYONS ULTRA-VIOLETS

Les effets chimiques des rayons ultra-violets sont si nombreux et si remarquables que toute une science nouvelle, la photochimie, est en train de se constituer grâce à eux. Quelques exemples caractéristiques, — que les limites de cette chronique nous interdisent de multiplier, — suffiront à montrer quelles sont la variété, l'importance et la fécondité des actions photochimiques de l'ultra-violet.

Ainsi que le physicien Lénard l'a découvert, il y a peu d'années, les rayons ultra-violets les plus rapides transforment l'oxygène en ozone; ces rayons sont d'ailleurs absorbés violemment par l'ozone, de sorte que l'ozone de notre atmosphère qui limite, d'après ce qu'on suppose, le spectre solaire du côté des rayons ultra-violets est précisément produit par ceux-ci. La proportion d'ozone contenue dans l'atmosphère serait déterminée par la partie extrême du rayonnement solaire et déterminerait à son tour la limite de ce que nous en pouvons recevoir. C'est un peu, — si on veut me permettre cette ana-

logie, — comme une foule fuyant vers les issues d'un théâtre incendié, et qui s'écoulerait par ces issues d'autant moins facilement qu'elle les obstruerait davantage par sa violence. Ces idées sur le rôle de l'ozone atmosphérique ont reçu une remarquable confirmation des expériences réalisées, il y a quelques mois, par MM. Fabry et Buisson à la Faculté des sciences de Marseille. Ces physiciens ont découvert que la limitation du spectre solaire vers les petites longueurs d'onde, à mesure que la hauteur du Soleil varie, suit exactement la même loi que celle de leur absorption artificiellement réalisée par une couche d'ozone de plus en plus épaisse. Ils ont montré en outre que l'ozone est, pour l'ultra-violet extrême, plus opaque qu'un métal pour la lumière, sous la même masse. La limitation du spectre solaire vers 0,30 μ correspond dans l'atmosphère à une teneur en ozone équivalente à une couche uniforme de ce gaz de 5 millimètres seulement d'épaisseur à la pression normale. Si faible que soit cette teneur, elle est encore 75 fois plus grande que celle de l'ozone effectivement trouvé dans les couches inférieures de l'atmosphère et qui n'est que de 8 millièmes de centimètre cube par mètre cube. Il en faut déduire que *les couches élevées de l'atmosphère sont beaucoup plus riches en ozone que celles où nous respirons.*

Grâce surtout aux travaux remarquables de deux chimistes français, MM. Daniel Berthelot et Gaudechon, les rayons ultra-violets se sont montrés des agens de synthèse chimique aussi efficaces et aussi généraux que la chaleur ou l'électricité. On sait que les chimistes appellent *polymère* d'un corps donné un autre corps dont chaque molécule renferme un certain nombre de molécules du premier. MM. Daniel Berthelot et Gaudechon ont réussi à polymériser, grâce à l'ultra-violet, le gaz éthylène sous forme d'un liquide auparavant inconnu, le cyanogène, l'acétylène et divers autres corps encore. Ils ont réalisé par le même procédé de véritables combustions à froid : un grand nombre de corps organiques sont amenés du premier coup par l'ultra-violet aux termes ultimes de la combustion : anhydride carbonique et vapeur d'eau. L'hydrogène est brûlé par ces rayons dans l'oxygène en donnant de l'eau, l'ammoniaque en donnant de l'azote et de l'eau, etc. Une remarquable application de ces facultés oxydantes de l'ultra-violet est la nitrification de composés ammoniacaux, qu'il réalise à froid en présence d'oxygène. Étant donné l'importance que présente pour l'agriculture la fabrication synthétique des nitrates à partir des produits ammoniacaux, il y a là sans doute un bel avenir pour la chimie de l'ultra-violet.

En outre, M. Daniel Berthelot et son collaborateur ont réussi, comme nous le verrons, à effectuer par l'ultra-violet la synthèse de plusieurs corps qui sont le point de départ des corps albuminoïdes, base de la matière vivante, et ils ont pu reproduire artificiellement quelques-unes des réactions vitales les plus importantes du monde végétal.

Mais l'ultra-violet n'est pas seulement et toujours un agent de synthèse et de combinaison. Dans certains cas au contraire, il agit comme un agent énergique de décomposition et d'analyse. Il décompose en particulier les acides organiques, les alcools, les aldéhydes, les cétones. Un grand nombre de corps organiques solides sont détruits par lui avec dégagement abondant de gaz, et ce n'est pas la moindre des analogies que l'action ultra-violette présente avec celle des fermens. Enfin, un grand nombre de décompositions lentes des corps organiques sont singulièrement activées par cette action, qui se présente alors avec tous les caractères d'une *action catalytique*. Nous avons expliqué ce terme dans notre récente chronique consacrée à la chimie.

L'une des plus intéressantes, au point de vue pratique, des applications de ces effets photo-chimiques est celle qu'en a faite récemment M. Daniel Berthelot à la question si angoissante de la stabilité des poudres de guerre. Les catastrophes sanglantes de la *Liberté* et de l'*Iéna* sont encore trop près de nous pour que, même dans ce pays où l'on oublie si vite, on ne doive apporter un intérêt passionné à tout ce qui peut procurer un peu plus de sécurité à nos marins et à nos soldats.

Les poudres de guerre modernes sont des substances à grande puissance balistique, mais qui ont l'inconvénient d'être instables, et de se décomposer avec le temps, sous des influences variées et mal définies, ce qui les rend alors très dangereuses. L'expérience a amené à leur adjoindre de petites quantités de corps dits *stabilisans*, dont le rôle est d'en retarder l'altération, d'absorber et de fixer chimiquement les produits de leur décomposition lente, produits qui accéléraient naguère celle-ci en boule de neige. La nécessité où l'on est de vérifier continuellement l'état des poudres, soit lors de leur livraison, soit surtout périodiquement lorsqu'elles sont embarquées, a amené à imaginer des *épreuves de stabilité* auxquelles les poudres doivent résister pour être conservées. Toutes ces épreuves, dont la technique varie d'ailleurs avec les pays, consistaient jusqu'ici à accélérer l'avarie des poudres en les plaçant un certain temps à une température élevée

et à admettre que l'on obtient ainsi une image en raccourci de ce qui se serait passé à la température ordinaire. Or, comme l'a remarqué M. Daniel Berthelot, la chose n'est ni évidente, ni même probable. En deux minutes, on fait cuire un œuf à 100 degrés ; on n'obtiendrait pas le même résultat en une heure à 50 degrés. En éprouvant les poudres aussi près que possible de la température ordinaire, on aura le moins de chances d'erreur possible, car les réactions à haute et à basse température peuvent différer du tout au tout. M. Berthelot a réalisé heureusement ces conditions en opérant avec les rayons ultra-violets, qui ont la propriété d'accélérer à froid, et très notablement, la décomposition des poudres avariées. Sous l'action de ces rayons, ces poudres donnent immédiatement des dégagemens gazeux triples et quadruples des échantillons sains. L'ultra-violet permet ainsi, en quelques instans, de juger de la valeur d'une poudre et de l'efficacité des stabilisans employés. Il faut espérer que cette méthode, si heureuse, aura bientôt droit de cité dans nos poudreries et notre marine, et qu'aucune opposition routinière ne viendra barrer la route à l'appoint qu'elle peut apporter à la sécurité du pays.

Il nous reste à examiner les actions thérapeutiques biologiques du rayonnement ultra-violet, leurs effets physiologiques et biochimiques dans le monde végétal et animal, sans en exclure l'homme : leur rôle, en un mot, dans les phénomènes de la vie.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le voyage que M. le Président de la République vient de faire dans une partie de la France a pleinement réussi : l'immense concours de population qu'il a provoqué, la sympathie chaleureuse qui se dégageait de ces foules, les applaudissemens qui ont retenti partout sans interruption montrent une fois de plus que le pays attend beaucoup de M. Poincaré. Il est populaire ; on ne salue pas seulement en lui le président de la République ; l'homme même agit sur l'imagination par une de ces grâces mystérieuses dont nous avons déjà eu quelques exemples. Il y a là une force qu'il faut ménager et nous dirions volontiers économiser pour être utilisée à propos, mais qu'il faut aussi entretenir, ce qui ne peut se faire sans quelques manifestations extérieures. La juste mesure, ici comme en toutes choses, est la condition d'un long succès. Quoi qu'il en soit, ce premier contact de M. Poincaré avec nos populations méridionales a été pour lui un vrai triomphe et pour nous un gage d'avenir.

On avait annoncé que M. le Président de la République voyageait en simple touriste, avec le minimum de protocole possible, mais c'est une intention qu'il est plus facile de concevoir que de réaliser. Bon gré mal gré, le caractère officiel du personnage impose à lui comme aux autres des obligations impérieuses. M. Poincaré s'y est prêté ; il a prononcé un grand nombre de discours ; il a dit un mot aimable à chacun ; il a loué l'une après l'autre les régions qu'il traversait et dont il avait l'air de découvrir pour la première fois les merveilles, quoiqu'il les connût déjà sans doute, et c'est ainsi que, paraissant toujours charmé lui-même, il a laissé partout un charmant souvenir. Ses discours ont été ce qu'ils devaient être. Le Président est en dehors et au-dessus des partis : cela lui a permis de dire que, dans la

République, il ne voulait voir que des Français et de se montrer en effet accueillant à tous. Tous en ont profité ; on a remarqué, non sans quelque ironie parfois, l'empressement avec lequel les radicaux et les socialistes les plus farouches, qui dénoncent quotidiennement dans son élection une œuvre du Satan réactionnaire, se sont serrés autour de lui, comme s'ils voulaient parer leur propre front de quelques-uns des rayons qui semblaient jaillir du sien. Nous constatons le fait sans nous en plaindre, car il est bon que le Président de la République, n'étant l'homme d'aucun parti, les voie tous accourir à lui ; mais il est permis de s'amuser de certaines démonstrations que rend piquantes leur contraste avec celles de la veille. M. Poincaré a été dans son rôle en les encourageant. Le seul discours politique a été prononcé à Bordeaux par M. le président du Conseil : il était à sa place dans sa bouche. De grands souvenirs, parfois douloureux, se présentaient à sa pensée dans cette capitale de la Gironde où, en de certains momens, le cœur même de la France a battu. M. Barthou y était à l'aise pour parler patriotisme et pour justifier l'œuvre de défense militaire que, en dépit de tant d'autres faiblesses, la Chambre a courageusement accomplie. Le courage des Chambres dépend toujours de celui du gouvernement : c'est ce que n'ont pas oublié ceux qui ont si chaleureusement applaudi M. Barthou. Quant à M. le Président de la République, il a suivi en silence, discrètement, mais passionnément, les grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu dans le Sud-Ouest : il a pu y recueillir des leçons qui ne seront pas perdues.

Et il est rentré à Paris pour recevoir le roi de Grèce.

Nous avons parlé dans notre dernière chronique de l'émotion très vive causée chez nous par la lecture du discours que Constantin XII a prononcé à Berlin. Peut-être le Roi n'a-t-il pas eu toutes les intentions qu'on lui a prêtées et nous aimons à le croire, mais il est regrettable que, transporté subitement au milieu de la pompe militaire de l'armée allemande, en présence de l'Empereur qui lui tendait le bâton de feld-maréchal, sous la séduction d'une parole qui sait être à la fois caressante et impérieuse, il ait oublié d'autres choses dont il aurait dû se souvenir. Son discours a résonné aux oreilles comme un cri du cœur, vif, impétueux, sans nuances, sans souci des répercussions inévitables. C'était peut-être le langage d'un lieutenant reconnaissant : était-ce celui d'un roi ?

L'opinion française, n'ayant pas l'habitude de cacher ses sentimens, les a, elle aussi, exprimés avec vivacité, avec impétuosité et sans

beaucoup de nuances, mais personne dans le monde ne l'a accusée de l'avoir fait sans justice. L'opinion hellénique s'est émue comme la nôtre. Presque tous les journaux d'Athènes se sont appliqués avec une cordialité sincère envers nous à panser la blessure causée par l'inadvertance du Roi. M. Vénizelos, qui n'était pas à Athènes, y est revenu au plus vite et a fait part à notre ministre des sentiments véritables du gouvernement hellénique, pendant que le distingué ministre de Grèce à Paris, M. Romanos, faisait une démarche analogue auprès de notre gouvernement. C'était pour nous une première satisfaction et celle à laquelle nous tenions le plus. Nous en avons eu une autre, d'un genre très différent, dans l'embarras et bientôt même dans le dépit manifestés par l'opinion allemande. Les journaux d'outre-Rhin avaient commencé par tirer ample vanité du discours du roi de Grèce. C'était le seul de ses élèves qui eût fait honneur à l'enseignement militaire allemand; les autres, avec l'armement que l'Allemagne leur avait donné, avaient déplorablement échoué. Nous aussi nous avions fourni des armes et des préceptes aux peuples balkaniques: certaines comparaisons devaient naturellement, inévitablement, se présenter aux esprits. Nous n'en parlerons pas davantage parce qu'on en a trop abusé. Il y a eu là pour l'Allemagne de cuisantes piqûres d'amour-propre, et c'est pourquoi l'exaltation des méthodes germaniques faite avec un naïf enthousiasme par le roi Constantin a si grandement flatté l'opinion allemande que tous les journaux en ont poussé des cris de joie et d'orgueil. Mais le lendemain on a dû déchanter. La faute politique commise est apparue. Il a bien fallu reconnaître qu'on avait fait faire au Roi un pas de clerc, puisqu'il était, — qu'on nous passe le mot car c'est le seul juste, — désavoué par son pays et par son gouvernement. Alors on a entonné un autre air; on s'est appliqué à enlever toute signification politique aux paroles du Roi; on s'est lourdement moqué de la France qui s'était émue d'un incident sans importance; on a dit doctement, pédantesquement, qu'il aurait été plus habile de sa part de ne pas sentir le coup qui lui avait été porté et de ne pas faire de la peine à un jeune souverain qui pourrait s'en souvenir. Cette nouvelle attitude de l'Allemagne était intéressante à observer. Des vantardises du début il ne restait rien et, soit qu'on ne voulût pas aggraver l'embarras du Roi, soit qu'on se fût aperçu qu'on avait fait fausse route, évidemment on battait en retraite. L'affaire ne tournait pas à notre désavantage.

Restait le voyage du Roi : après l'avoir officiellement annoncé, il fallait le faire, quelque délicate qu'en fût l'épreuve. Le Roi est donc

venu à Paris. Des précautions avaient été prises pour qu'il ne fût l'objet d'aucune manifestation désobligeante ; le fait a prouvé qu'elles étaient inutiles ; la population parisienne n'a pas oublié un seul moment que le Roi représentait la Grèce et qu'il était notre hôte : à ce double titre, il devait être accueilli respectueusement. Si on a cru, peut-être espéré au dehors, qu'une manifestation déplacée refroidirait la chaleur amicale des sentimens que nous témoignaient la Grèce et son gouvernement, on s'est trompé.

Sans doute le Roi n'a pas été reçu comme il l'aurait été dans d'autres circonstances. S'il était venu à Paris sans passer par Berlin, ou si, passant par Berlin, il n'y avait pas prononcé les paroles qui nous ont froissés, l'accueil que lui aurait fait Paris aurait été enthousiaste ; on aurait glorifié son pays dans sa personne ; on aurait célébré ses victoires ; les sympathies se seraient manifestées autour de lui avec un empressement joyeux. Dans les circonstances où on se trouvait, l'accueil ne pouvait être que correct. On attendait avec impatience les toasts qui devaient être prononcés au déjeuner de l'Élysée. Celui de M. le Président de la République a été parfait; celui du Roi, embarrassé, sans spontanéité, laborieux, mais très convenable. On a remarqué avec raison que M. Poincaré, en s'adressant au Roi, lui avait parlé exclusivement de la Grèce pour laquelle la France a une amitié inaltérable, et de son père, le roi Georges, qui s'est toujours montré pour nous un ami loyal et qui, il y a un an à peine, remerciait M. Poincaré lui-même, alors ministre des Affaires étrangères, des services que nous avions rendus à son pays. Le discours était réservé, mais pouvait-il ne pas l'être? Celui du Roi a été ce que nous avons dit. Personne ne s'attendait à ce que le Roi, même sous la forme la plus atténuée, reprît les paroles qu'il avait prononcées à Berlin et en diminuât la portée. Sa dignité ne le lui permettait pas, son intérêt non plus, car si, pour être aimable envers l'Allemagne, il avait offensé la France, il ne pouvait pas maintenant, pour être aimable envers la France, offenser l'Allemagne. Aussi le discours ressemblait-il un peu à la danse des œufs où on craint toujours de casser quelque chose. Nous aurions pourtant aimé que, par un simple mot, le Roi eût associé la France à ses succès militaires. Il s'est contenté de rendre hommage au dévouement et au zèle de la mission française; il a nommé le général Eydoux, qui était présent; il s'est tourné vers lui obligeamment; mais le mot attendu, espéré, n'a pas jailli du cœur et il y a eu de ce chef quelque déception. Cependant la plupart des journaux, reprenant une vieille formule, ont dit que l'incident était clos, et c'est

à cette conclusion qu'il faut se tenir. Nous n'avons d'ailleurs, nous non plus, rien à effacer de ce que nous écrivions il y a quinze jours, à savoir qu'en toutes choses, en tout temps, dans tous les pays, nous devons rechercher l'intérêt français et y subordonner tous les autres. Nos sentimens manquent trop souvent de mesure. A nos engouemens excessifs, succèdent tout d'un coup, par un mouvement inverse, des explosions de mécontentement, d'irritation, de colère. Est-ce désillusion irrémédiable? Est-ce dépit amoureux? Nous nous étions trompés et nous accusons les autres de nous avoir trompés. Cela vient peut-être de ce que nous attendons d'eux, hommes et peuples, plus qu'ils ne peuvent et, en tout cas, ne veulent nous donner. Ils pensent à eux, pensons à nous.

De quinzaine en quinzaine, la situation des Balkans se modifie. La nouvelle d'hier est la signature du traité de paix entre la Bulgarie et la Porte; celle d'aujourd'hui est l'état de guerre entre l'Albanie et la Serbie. La signature de la paix n'avait rien d'imprévu. Depuis plusieurs jours déjà, et même depuis plusieurs semaines, ce dénouement s'était présenté comme inévitable. La Bulgarie a essayé de remettre sa cause entre les mains de l'Europe, qui n'a pas voulu s'en charger. En vain lui a-t-elle rappelé ses anciens engagemens et ses promesses. L'Europe avait déclaré, en effet, très haut qu'Andrinople devait appartenir à la Bulgarie et, avec Andrinople, la presque totalité de la Thrace, mais c'était à la condition tacite que les Bulgares, après s'être brillamment emparés de la ville et de la province, n'auraient pas la maladresse de se les laisser reprendre et qu'elle saurait les garder.

On sait ce qui est arrivé. Voit-on l'Europe entrant en campagne pour obliger les Turcs à abandonner la proie qu'ils avaient ressaisie? Et nous n'entendons pas par là une campagne diplomatique; c'est bel et bien une campagne militaire qu'il aurait fallu faire. Lorsque les Turcs disaient que l'état de l'opinion chez eux ne leur permettrait pas d'abandonner Andrinople et que tout gouvernement qui, pour complaire à des volontés étrangères, consentirait à un pareil renoncement sans y être contraint par la force, serait aussitôt renversé, ils disaient la vérité. La Jeune-Turquie est triomphante aujourd'hui. Sa politique a eu de singulières vicissitudes. Nazim pacha a été assassiné parce que, désespérant du salut de Salonique, il s'était résigné à la rendre. Le premier effet de cet assassinat avait été de faire tomber Andrinople entre les mains des Bulgares. Tout le monde alors a jeté

la pierre aux Jeunes-Turcs, et non sans raison. Qui aurait pu prévoir le coup de folie du gouvernement de Sofia et les conséquences qu'il a eues? Aujourd'hui que les Jeunes-Turcs sont enflés de leurs succès, on serait mal venu à leur demander de ne pas profiter de ce retour de fortune. L'Europe a bien essayé de le faire, mais sans conviction. Elle devait cette démarche à la Bulgarie, mais elle croyait peu à son succès. Finalement, les Bulgares ont dû ne s'en remettre qu'à eux-mêmes du soin de négocier avec la Porte. Ils avaient été implacables dans la victoire; les Turcs ont été implacables à leur tour. Juste retour des choses d'ici-bas, dirions-nous, si, malgré tout, les Bulgares ne restaient pas dignes d'intérêt par l'immensité de leur effort et par les services qu'ils ont rendus à la cause balkanique avant de la trahir. Sans eux, la Macédoine et l'Épire seraient encore sous le joug pesant de la Turquie.

Celle-ci a reconquis la Thrace et semble avoir abandonné le reste: elle ne peut pas sérieusement songer à reprendre à la Serbie et à la Grèce les territoires qu'elles occupent. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle y renonce pour l'avenir, car les peuples ne renoncent à rien et il faut convenir que le train dont va le monde, surtout en Orient, est de nature à ne décourager aucune espérance; mais, pour le moment c'est déjà beaucoup d'avoir repris la Thrace sans coup férir, et le malheur de la Bulgarie a montré qu'à abuser de sa chance, on risque de la perdre tout entière. Son traité avec la Bulgarie assure à la Porte non seulement Kirk-Kilissé, non seulement la rive gauche de la Maritza, mais encore Démotika sur la rive droite, avec un territoire étendu autour de la ville. C'est le côté le plus critiquable du traité, parce qu'un pareil sacrifice, imposé à la Bulgarie, entretiendra et avivera chez elle d'impatiens désirs de revanche. Le port qui lui est concédé sur la mer Égée est Dédéagatch : le chemin de fer qui y conduit passe précisément par ce territoire de Démotika que la Porte détient, ce qui obligera les Bulgares à en construire un autre, plus à l'Ouest, à travers un pays montagneux, avec un allongement de parcours regrettable. Mais la Porte, sentant les ambitions qui l'entourent, songe avant tout à se constituer une bonne frontière militaire et on ne peut pas dire qu'elle ait tort.

En somme, après un effondrement qui la livrait sans défense à des vainqueurs sans pitié, elle se tire de cette guerre à peu près comme, à l'origine, on avait prévu qu'elle le ferait. Même si elle avait été victorieuse, et à moins qu'elle ne l'eût été dans des proportions écrasantes, de nombreux précédens avaient établi qu'elle devrait

abandonner une partie de son territoire : l'Europe lui en aurait imposé le sacrifice. La Macédoine était d'avance perdue pour elle. Les fières déclarations des Puissances au sujet du maintien quand même du *statu quo* ne lui causaient pas beaucoup d'illusions. Elle pouvait espérer conserver l'Épire ; les succès des Grecs la lui ont enlevée. La Thrace devait lui rester et lui reste en effet, et avec la Thrace elle garde un pied, plus qu'un pied en Europe. Elle est toujours une Puissance européenne, diminuée sans doute, capable cependant de faire encore figure, pourvu qu'elle reconstitue son armée et lui rende quelque chose de ses vertus d'autrefois. L'étendue de son empire asiatique lui permet d'en réunir une beaucoup plus considérable que ne le comporte son territoire européen. Elle se vante aujourd'hui d'avoir 300 000 hommes à la porte de Constantinople. Le chiffre est peut-être exagéré, sans toutefois qu'il ait rien d'invraisemblable, et c'est devant cette menace que la Bulgarie a cédé. Il n'est d'ailleurs nullement impossible que la Porte trouve un jour des concours parmi les alliés d'hier et qu'elle puisse s'appuyer sur l'un d'entre eux contre les autres. La Bulgarie était épuisée sans nul doute ; elle ne pouvait opposer aucune résistance au vainqueur ; cependant la quantité de ses sacrifices et la facilité de sa résignation ont étonné, au point qu'on s'est demandé s'il n'y avait pas déjà, en vue de projets communs, quelque entente entre Constantinople et Sofia. On connaît les déclamations véhémentes du général Savof contre les Grecs. Ne disions-nous pas avant cette guerre que les peuples balkaniques se détestaient beaucoup plus les uns les autres qu'ils ne détestaient les Turcs ? Il ne semble pas que ce qui s'est passé depuis ait modifié leurs sentimens réciproques. La meilleure garantie d'une paix provisoire n'est pas dans la sagesse des gouvernemens et des peuples, mais dans leur épuisement militaire et surtout financier. La guerre a fait périr les hommes par centaines de mille et les escarcelles sont vides. Le matériel de guerre est usé ou détruit. Tout a besoin d'être renouvelé. Nous savons d'avance de quel côté on se tournera pour avoir de l'argent, et nous n'en donnerons qu'à bon escient. Mais, même avec de l'argent, il faut du temps pour refaire ce qui a été défait.

Le danger, en ce moment, est du côté de l'Albanie : on signale des engagemens meurtriers, sur la frontière, entre les Albanais et les Serbes. Des combats entre eux sont chose si habituelle, si commune, si banale, que le phénomène, en soi, n'a rien de particulièrement alarmant ; toutefois, les agences s'accordent à dire que les Albanais sont dirigés par des officiers autrichiens et bulgares et, si le fait est

vrai, il est inquiétant. Est-il vrai? Tant de bruits courent et il est si difficile d'en contrôler l'exactitude, qu'il est sage de suspendre son jugement jusqu'à plus ample informé. Il est toutefois trop certain que l'Autriche ne prend pas son parti des événemens accomplis et que l'agrandissement de la Serbie reste pour elle un sujet d'irritation et d'appréhension. Il faudrait qu'elle changeât complètement sa politique balkanique pour dissiper une fois pour toutes le cauchemar qui subsiste : par malheur, rien ne fait prévoir ce changement et, tout au contraire, l'Autriche s'obstine dans les erremens où elle a déjà trouvé tant de déboires. Si la Bulgarie avait été victorieuse des Serbes et des Grecs, comme on l'espérait peut-être à Vienne et comme on l'y souhaitait certainement, la situation des Balkans aurait pris une face nouvelle : c'est le fait contraire qui s'est produit. L'Autriche, faute de mieux, mettrait-elle maintenant ses espérances dans l'Albanie? Reprendrait-elle le même jeu avec de plus mauvaises cartes? Il faudrait, pour le croire, en avoir d'autres preuves que celles que nous avons. L'agression des Albanais contre les Serbes s'explique suffisamment par leurs sentimens connus et leurs habitudes invétérées. Les Albanais ont remporté quelques premiers succès qu'ils doivent à la surprise des Serbes et à la faiblesse des forces que ceux-ci entretenaient sur la frontière; mais il y a tout lieu de croire que ces succès seront éphémères. Les Serbes ont une armée organisée à l'européenne, exercée, entraînée, qui vient de faire ses preuves. Quelque braves qu'ils soient, les Albanais, à eux seuls, ne peuvent pas grand'chose hors de leurs montagnes où il est dangereux d'aller les chercher, mais d'où il est dangereux pour eux de sortir. Ils ne deviendraient redoutables que s'ils étaient appuyés ; mais, alors, des complications plus redoutables encore surgiraient et ni l'Autriche ni l'Italie ne s'en désintéresseraient ; elles ont déjà reculé l'une et l'autre devant cette éventualité à laquelle elles ne se jugent pas suffisamment préparées. Voilà pourquoi, jusqu'ici du moins, les échauffourées albano-serbes ne nous apparaissent pas comme l'étincelle qui mettra le feu au monde.

Mais on voit combien la situation reste troublée et troublante. Quand la paix se fait sur un point, la guerre recommence sur un autre. Le sang continue de couler et, lorsqu'il aura cessé de le faire, des intrigues politiques, obscures, mais actives, prépareront un avenir que les yeux les plus perspicaces n'aperçoivent pas encore dans l'horizon qu'ils peuvent embrasser.

A l'intérieur, peu de chose à signaler. Les vacances ne sont pas un

vain mot et les polémiques des journaux, bien qu'elles soient quelquefois très vives, ne parviennent pas à agiter l'opinion. Elle reste calme, attendant la rentrée des Chambres sans impatience, indifférente, un peu sceptique, en somme satisfaite et confiante, dans les régions du moins où la récolte a été bonne et où les intérêts matériels continuent de prospérer.

Seul ou à peu près, l'infatigable M. Clemenceau sonne à tour de bras la cloche d'alarme et pousse des cris stridens qui se répandent dans l'espace, sans y soulever aucun émoi. M. Clemenceau est toujours jeune; les années ne pèsent pas sur lui et il retrouve ses ardeurs d'autrefois pour attaquer à la fois le ministère et le Président de la République. On sait ce que lui a fait M. Poincaré ; il n'a pas écouté ses conseils au moment de l'élection à la Présidence; il s'est présenté sans son aveu, contre son aveu même. Mais on est moins renseigné sur les motifs qui rendent son opposition aussi féroce contre M. Barthou. Sans doute, il y a une circulaire que, comme ministre de l'Instruction publique, M. Barthou a adressée aux recteurs au sujet des livres de classe; elle donne une garantie de plus au bon choix de ces livres en laissant aux intéressés, dans l'espèce aux pères de famille, le temps d'en prendre connaissance et de présenter sur eux leurs observations; mais, en fin de compte, l'autorité universitaire en décidera demain comme elle le faisait hier. Nous reviendrons sur cette circulaire qui sera sans doute l'objet d'une interpellation, car M. Clemenceau est sénateur et il annonce les intentions les plus belliqueuses. Il aura cependant de la peine à faire passer M. Barthou pour un traître à la laïcité de l'école, surtout après le discours qu'il vient de prononcer à Aix-les-Bains, au banquet de la Ligne de l'Enseignement, et qui est, certes, laïque à souhait : aussi attendons-nous la bataille annoncée sans grande inquiétude sur son résultat. Les questions scolaires soulèvent d'ailleurs des problèmes autrement graves dont se préoccupent les esprits sérieux, mais M. Clemenceau aime la petite guerre : il se contente de la faire avec de grands moyens.

Il a déniché un autre traître, non plus cette fois à la laïcité de l'école, mais au principe de la séparation de l'Église et de l'État et, le croirait-on? ce traître est M. Baudin. Après cela, on ne sait plus à qui se fier. La question du vendredi saint dans la marine prend, sous sa plume abondante et virulente, des proportions formidables. Sans le savoir, il paraît que nous allons à Canossa. Et pourquoi? Sous le ministère Waldeck-Rousseau, le ministre de la Marine de cette époque, M. de Lanessan, avait adressé une circulaire aux commandans

de nos navires pour leur interdire toute manifestation religieuse le vendredi saint et cette circulaire a été rapportée par M. Baudin. La règle qu'elle inaugurait semblait découler des nouveaux principes que le gouvernement de la République était en voie d'adopter sans toutefois qu'il l'eût encore fait définitivement. M. Waldeck-Rousseau n'était pas partisan de la séparation de l'Église et de l'État ; ce n'est pas sous son ministère qu'elle a été votée ; mais il a, comme on sait, précipité un torrent qu'il n'a pas eu ensuite la force d'arrêter. Quoi qu'il en soit, en vertu de la circulaire de M. de Lanessan, nos navires en Orient ont cessé de s'associer le vendredi saint aux manifestations extérieures que faisaient tous les autres, quelles que fussent leur nationalité et la religion dominante dans leur pays. Les inconvéniens n'ont pas tardé à se produire : ils ont été signalés au ministère de la Marine par nos officiers, au ministère des Affaires étrangères par nos agens politiques et consulaires, et les deux ministères s'en sont émus.

On ne saurait empêcher qu'en Orient la nationalité se confonde avec la religion : aussi tous nos cliens catholiques ont-ils cru qu'en renonçant à nos vieux rites, nous renoncions à eux, aux intérêts qu'ils représentent, à la protection que nous leur accordons depuis des siècles et que d'autres, qui nous jalousent et nous surveillent, sont tout prêts à leur assurer à notre place. Notre abstention, sur plus d'un point, a produit le plus déplorable effet : le crédit de la France en a été diminué. M. Clemenceau, il faut bien le croire, ne s'arrête pas à ces considérations : il est de la race de ceux qui disaient jadis : Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Sa colère n'a pas de bornes lorsqu'il songe qu'un navire de la République peut s'associer à une démonstration religieuse. Mais pourquoi s'arrête-t-il là ? Il aura beaucoup à faire, beaucoup à réformer s'il veut extirper partout le mal qui le choque si fort un seul jour de l'année, le vendredi saint, et seulement sur nos navires. Ignore-t-il, lui qui a été au gouvernement, qu'en Orient et en Extrême-Orient, les agens de la France ont une place d'honneur qui leur est réservée à l'église, avant celle de tous les autres, et que dans certaines fêtes ils ne manquent pas d'aller l'occuper en grande cérémonie ? Quelle entorse donnée au principe de la séparation de l'Église et de l'État ! Oui, monsieur Clemenceau, cela se fait couramment, et il faut croire que vous n'en avez rien su, puisque vous n'avez jamais protesté. Les journaux ont pourtant raconté que, tout récemment encore, à Pékin, une messe solennelle avait été dite pour appeler la bénédiction du ciel sur le parlement chinois et sur l'élection du président de la nouvelle répu-

blique: notre ministre y assistait avec tout son personnel. Voilà ce qui se passe dans plusieurs parties du monde, et M. Clemenceau s'attache à une vétille, à un drapeau mis en berne ou à un coup de canon tiré le seul vendredi saint! En Chine en effet, comme dans les pays musulmans, la France est protectrice des catholiques et elle ne saurait sans abdiquer ne pas prendre part à leurs manifestations religieuses. Au surplus, ce n'est pas seulement à la religion catholique que nous donnons, à l'étranger, des marques de déférence. Nos vaisseaux, comme tous les autres, prennent part aux fêtes religieuses des pays dans les eaux desquels ils se trouvent, lorsque ces fêtes ont un caractère officiel. La religion catholique serait-elle la seule exclue de ces manifestations? Alors il faudrait renoncer à des traditions qui ont créé des intérêts politiques toujours vivans, toujours puissans, toujours précieux et, pour donner satisfaction à M. Clemenceau, sacrifier une partie importante de notre héritage national. Poussé jusque-là, le respect de prétendus principes devient une ruineuse niaiserie. C'est pourquoi M. Baudin a adressé une circulaire nouvelle aux commandans de nos navires pour les laisser libres, après s'être entendus avec nos consuls, de participer par quelques gestes protocolaires à la fête du Vendredi-Saint. Libre à M. Clemenceau de crier à la réaction et de voir là le commencement d'une vaste intrigue, dont il connaît heureusement tous les fils, et qui a, d'après lui, pour objet, après avoir renoué nos rapports avec Rome, de détruire l'œuvre capitale de la République, de faire un autre Concordat, de revenir sur la séparation libératrice de l'Église et de l'État. Que de choses en une circulaire!

On est surpris qu'un homme qui se croit sans préjugés puisse céder à l'obsession d'une pareille fantasmagorie. La loi, — une loi d'ailleurs bien mal faite! — a séparé chez nous l'Église de l'État. Elle a décidé que celui-ci ne reconnaissait aucune religion. Chez nous, oui, mais ailleurs, non, et si on peut admettre qu'à une époque de lutte comme celle où nous sommes encore, l'État ne prenne part en France à aucune cérémonie religieuse, il n'en est pas de même à l'étranger. En Orient, l'Église et l'État ne sont pas seulement unis, ils se confondent, et on ne peut rendre hommage à celui-ci sans le rendre à celle-là. Notre abstention, en pareil cas, est considérée comme un manque d'égards, de même que, dans la vie privée, on considère comme un manque d'éducation le fait de ne pas entrer à l'église dans certaines circonstances où tout le monde y va. Y a-t-il un libre penseur bien élevé qui hésite à le faire pour un mariage par exemple, ou

pour un enterrement ? M. Clemenceau ne le fait-il pas lui-même ? Ne le faisait-il pas, même lorsqu'il était président du Conseil et comme représentant du gouvernement? Alors, comment peut-il voir dans l'accomplissement d'un acte de simple convenance les ténébreux desseins dont son imagination est hantée ? La question des rapports de l'Église et de l'État n'a rien à faire ici. Un salut n'est qu'un salut, il n'a jamais passé pour une profession de foi. Enfin M. Barthou, dans ce discours d'Aix-les-Bains dont nous avons déjà dit un mot, a déclaré, en proférant les sermens les plus sacrés, que ni sous son ministère, ni sous celui de M. Poincaré, aucune conversation, aucune tentative de négociation n'avait eu lieu avec le Vatican. Nous le regrettons, non pas en ce qui concerne un concordat, que personne ne songe à refaire, et dont on ne voudrait probablement pas plus à Rome qu'à Paris, mais dans l'intérêt de notre influence en Orient. Nous le regrettons, mais M. Clemenceau seul en sera surpris : il aura même quelque peine à l'admettre, car il n'a pas l'habitude de douter de lui-même et il était sûr de son fait.

La Chambre, à la rentrée, perdra-t-elle son temps à des discussions aussi puériles ? On hésite à le croire quand on songe à l'œuvre considérable qu'elle doit accomplir. La loi militaire est votée, mais il reste à faire face financièrement aux dépenses qu'elle entraîne. Quel champ immense ouvert à ses travaux ! Et c'est le moment que choisiraient quelques libres penseurs attardés pour parler au pays de la circulaire du vendredi saint !

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

